



**LES
CONDITIONS
RACIALES
DE L'ENQUETE**

MARRONNAGES

LES QUESTIONS RACIALES AU CRIBLE DES SCIENCES SOCIALES

COMITÉ DE RÉDACTION

Jennifer Boittin – Pennsylvania State University

Nadia Fadil – KU Leuven

Guillaume Johnson – CNRS

Abdellali Hajjat – Université libre de Bruxelles

Silyane Larcher – CNRS

Mathias Möschel – Central European University

Lionel Zevounou – Université Paris-Nanterre

Zacharias Zoubir – Université Paris-Nanterre

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellali Hajjat

RESPONSABLE DE LA RUBRIQUE LECTURES

Lamia Mellal – KUL/ULB

DIRECTEURS DE PUBLICATION

Mathias Möschel et **Lionel Zevounou**

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Tendayi Achiume – University of California at Los Angeles

Mehdi Alioua – Université internationale de Rabat

Ana Lucia Araujo – Howard University

Arthur Asseraf – University of Cambridge

Leora Auslander – University of Chicago

Hourya Bentouhami – Université Toulouse 2 Jean-Jaurès

Sirma Bilge – Université de Montréal

Samir Boumediene – CNRS

Rosabelle Boswell – Nelson Mandela University

Sebastien Chauvin – Université de Lausanne

Mathilde Cohen – University of Connecticut

Alice Conklin – Ohio State University

Claire Cossée – Université Paris Est Créteil

Patrick Dramé – Université de Sherbrooke

Silvia Falconieri – CNRS

Jules Falquet – Université Paris 8

François-Xavier Fauvelle – Collège de France

Mayanthi Fernando – University of California, Santa Cruz

Renata Goncalves – Universidade Federal de São Paulo

Siba Grovogui – Cornell University

Nacira Guénif-Souilamas – Université Paris 8

Sari Hanafi – American University of Beirut

Karim Hammou – CNRS

Caroline Herbelin – Université Toulouse 2 Jean-Jaurès

Christine Jacobsen – University of Bergen

Eric T. Jennings – University of Toronto

Jessica Johnson – Johns Hopkins University

Jeanette Jouili – Syracuse University

Maryam Kolly – Université Saint-Louis

Amandine Lauro – Université libre de Bruxelles

Tessie P. Liu – Northwestern University

Christelle Lozère – Université des Antilles

Monique Milia Marie-Luce – Université des Antilles

Anne-Charlotte Martineau – CNRS

Noémi Michel – Université de Genève

Aurélia Michel – Université de Paris

Chikako Mori – Doshisha University

Ann Morning – New York University

Karim Murji – University of West London

Sasha Newell – Université libre de Bruxelles

Amy Niang – The Africa Institute Sharjah

Aymar Nyenyezi – Université de Mons

Yvette Onibon Doubogon – Université de Parakou

Amin Pérez – Université du Québec à Montréal

James Renton – Edge Hill University

Olivia Rutazibwa – University of Portsmouth

James C. Scott – Yale University

Todd Shepard – Johns Hopkins University

Miranda Spieler – American University of Paris

Ann Stoler – New School for Social Research

Kendall Thomas – Columbia University

Tommaso Vitale – Sciences Po Paris

Simeng Wang – CNRS

Michelle Zancarini-Fournel – Université de Lyon

Reza Zia-Ebrahimi – King's College London

Avec le soutien du **Réseau thématique 24 « Genre, classe, race. Rapports sociaux et construction de l'altérité »** de l'Association française de sociologie.

À propos de cette revue

Pourquoi *Marronnages* ?

Un spectre hante le monde du XXI^e siècle : le spectre de la race. Cette question constitue un enjeu social et politique majeur de l'histoire de l'humanité depuis des siècles et elle l'est toujours en ce début de siècle, en prenant la forme de régimes de racialisation différents selon les contextes historiques et géographiques. Les logiques de racialisation visant des groupes minoritaires peuvent en effet s'appuyer sur des signes variés selon le temps et l'espace : couleur de peau (racisme anti-noirs, colorisme, etc.), religion (antisémitisme, islamophobie, etc.), ethnicité (racismes anti-arabes, anti-asiatiques, anti-roms, anti-gitans, etc.), nationalité (par exemple les racismes anti-Italiens ou anti-Portugais en Suisse, en France ou en Belgique), etc. Dans le même mouvement, la construction d'une frontière raciale dessine les contours d'une blancheur (whiteness) qui assigne d'autres groupes à un statut social supérieur. Quels que soient les régimes de racialisation, ceux-ci se situent à l'intersection des rapports sociaux de classe, de genre, d'âge ou de sexualité, et ne peuvent être séparés analytiquement des autres formes de domination.

La question raciale prend une acuité particulière en ce début du XXI^e siècle au travers d'au moins deux tendances historiques. D'une part, contrairement à l'idée répandue de sociétés « post-raciales », les frontières raciales tendent plutôt à se durcir à la faveur des transformations du capitalisme mondialisé, du changement climatique et de la montée en puissance des mouvements d'extrême-droite et des régimes politiques autoritaires. Ce durcissement racial passe notamment par l'élaboration et la diffusion de discours racistes, des politiques migratoires restrictives pouvant être structurées par des processus de racialisation, des techniques toujours plus perfectionnées d'identification, de surveillance et de contrôle des populations minoritaires, la répression policière de la contestation, etc. Ce phénomène global peut même déboucher sur des politiques d'internement et de travail contraint, des violences de masse, des situations d'épuration ethnique et d'apatridie favorisant le déplacement forcé des populations.

D'autre part, on assiste à un véritable antiracisme global contre les hiérarchies raciales, quelles qu'elles soient. Dans le sillage

des mouvements anticolonialistes et antiracistes des siècles précédents, on observe un renouveau de la prise de conscience des racines sociales structurelles, mais aussi historiques, de la reproduction des racismes dans les sociétés contemporaines. Cette lame de fond antiraciste formule des revendications sociales et politiques fortes visant à obtenir la reconnaissance officielle des violences coloniales, une transformation de l'espace public glorifiant la colonisation (statues, noms de rue, etc.), la restitution des pièces de musée mal acquises vers les pays ex-colonisés, des réparations de l'histoire coloniale et de la traite transatlantique, la fin des inégalités raciales qui structurent les institutions publiques ou privées et, au final, l'invention de sociétés véritablement égalitaires et inclusives. Le monde académique, lui-même structuré par les inégalités raciales de manière différente selon les niveaux nationaux et par la division internationale du travail scientifique, n'échappe pas à ce mouvement contestataire. Par exemple, les mobilisations #RhodesMustFall ou #ShutDownStem expriment la volonté de « décoloniser » l'université d'un point de vue épistémologique et méthodologique, de lutter contre les inégalités raciales au sein des universités tant aux Suds qu'aux Nord, et de se donner les moyens institutionnels (postes, enseignements, financements, etc.) pour mener des recherches sur la question raciale.

Dans le fond, ces initiatives diverses ont matérialisé des colères, des aspirations et des efforts d'organisation disséminés de par le monde, mais surtout fort anciens. L'époque donne en effet à observer une convergence grandissante des rejets – d'intensité variable en fonction des contextes – de la domination raciste (sous ses formes multiples) et de l'hégémonie occidentale dans la production des discours, des savoirs et des représentations de l'expérience humaine, irréductiblement hétérogène. Cette volonté éparse cherche à faire advenir des épistémès issues de mille endroits du monde, en un mot de désoccidentaliser les sensibilités intellectuelles et les imaginaires esthétiques.

C'est donc en s'inscrivant dans ce présent critique liant des voix des Suds et des Nord, autant que dans la conscience de l'actualité des expériences du passé, qu'est né le projet *Marronnages*. Dans le monde académique anglophone, il existe depuis longtemps des espaces spécialisés de discussion scientifique sur la question raciale, avec de prestigieuses revues telles que

Race & Class (créée en 1959), *Journal of Black Studies* (1970), *Journal of Ethnic & Migration Studies* (1971), *Ethnic & Racial Studies* (1978), *Ethnicities* (2001), *Sociology of Race and Ethnicity* (2015), *ReOrient. The Journal of Critical Muslim Studies* (2015), *Critical Romani Studies* (2018), etc.

Faisant le constat du contraste avec le monde académique francophone, qui ne dispose pas d'espaces scientifiques dédiés à la question raciale (sauf *Ethnies* [1971-1972], *Sexe et race* [1985] et *Études ethniques canadiennes* créée en 1969), le projet *Marronnages* renoue à sa façon – sans bien sûr prétendre le mimer – avec une histoire intellectuelle francophone très ancienne de *sortie de l'état de minorité* initiée au XIX^e siècle puis au XX^e siècle par des intellectuels venus de l'empire français. En effet, *La Revue des colonies* (fondée dans les années 1830 autour de l'abolitionniste martiniquais Cyrille Bissette), *La Revue du Monde noir* (co-fondée par Paulette Nardal en 1931), *Tropiques* (créées en 1941 par Aimé Césaire, Suzanne Roussi et René Ménéil) ou encore *Présence africaine* (fondée en 1947 par le Sénégalais Alioune Diop) ont constitué des lieux de débats centraux pour la pensée critique antiraciste faisant dialoguer poètes, écrivains et universitaires de toutes disciplines. Ces références anciennes visent moins à faire de la question noire l'étalon d'analyse de la question raciale qu'à rappeler l'importance historique – marquée par la géographie de la colonisation esclavagiste européenne – d'une traduction intellectuelle critique dans un contexte francophone ; en l'occurrence, l'empire français. Or cette tradition intellectuelle critique ne s'est jamais traduite par la création de revues académiques francophones de sciences sociales. Telle est l'ambition de *Marronnages*.

Dans un monde où la polyphonie des voix critiques de l'injustice, des inégalités et de la domination raciale peine à se faire entendre, alors même que ce monde est sans doute plus inter-relié qu'en aucune période antérieure de l'histoire, *Marronnages* veut offrir une incarnation académique à des traditions critiques étouffées. La métaphore conceptuelle et historique du « *marronnage* » n'est pas anodine. Elle renvoie aux espaces non-gouvernés et non-gouvernables, que l'on retrouve dans plusieurs espaces géographiques (bled-es-siba au Maghreb, etc.). Tout en revendiquant l'exigence des outils des sciences sociales pour une revue scientifique, cette métaphore dit aussi l'échappée ambitieuse à l'écart des injonctions normatives – qu'il s'agisse des querelles d'écoles ou des carcans disciplinaires

– qui asservissent la conscience et la pensée, bref qui étouffent l'imagination intellectuelle. Aussi, *Marronnages* entend-elle faire vivre dans la production du savoir scientifique ce que l'écrivain Édouard Glissant, décrivant les ruses inventives des esclaves marrons épris de liberté, a appelé « un marronnage créateur ».

Qu'est-ce que *Marronnages* ?

Marronnages se positionne plus spécifiquement comme une revue francophone de sciences sociales consacrée à l'analyse de la race, des racismes et de l'ethnicité dans le monde contemporain. Elle vise à offrir un forum académique interdisciplinaire à des recherches inédites au croisement de la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la science politique, l'économie et la gestion, la géographie, la théorie sociale, les études de genre, les sciences juridiques, les sciences de l'environnement et la psychologie sociale.

Marronnages favorise la publication de travaux de recherche originaux tant du point de vue théorique qu'empirique. Dans le sillage de la perspective marronne des esclaves en fuite, la revue participe à la critique des différentes formes de pouvoir et de domination (économique, sexiste, raciste, hétéronormée, etc.) et à l'imagination d'alternatives émancipatrices concrètes. Face aux nationalismes épistémiques, la revue promeut des choix épistémologiques décentrés, soucieux des points de vue minorisés (études féministes, postcoloniales, décoloniales, culturelles, théories critiques de la race, etc.) et mettant en lumière les non-objets, les angles-morts et les non-dits de la question raciale. Face aux nationalismes méthodologiques, la revue promeut des méthodologies quantitatives et qualitatives (ethnographie, entretiens, archives, statistiques, normes juridiques, etc.) et une approche comparatiste qui prennent à bras le corps les conditions inégalitaires de production du savoir et font preuve d'une véritable réflexivité. Les espaces académiques sont en effet traversés par des relations de pouvoir participant à l'invisibilisation ou à l'exploitation sans reconnaissance des recherches passées et présentes produites par les académiques minoritaires, qu'ils-elles aient émigré des pays des Suds ou qu'ils-elles soient né-e-s et aient étudié dans le Nord. La revue souhaite ainsi rendre visible et ouvrir un espace de discussion à la « présence des Suds » dans les mondes académiques francophones.

Sommaire

Dossier thématique

Daphné Bédinadé et Evélia Mayenga

Les conditions raciales de l'enquête en sciences sociales 08 - 15

Rachid Bouchareb

Tenter d'atténuer la distance raciale lors des interactions d'enquête :
viabilité et limites d'une stratégie d'appariement racial 16 - 36

Félicien Faury

Race et extrême droite :
réflexions sur les conditions raciales d'une recherche sur le Rassemblement national 37 - 52

Iman El Feki

« Vous êtes musulmane et vous travaillez sur la radicalisation ? Il n'y a pas un problème ? » :
quand la religiosité visible interroge la radicalisation 53 - 72

Ary Gordien

Entre une minorité dominante et une majorité historiquement racisée ?
Ethnographier des réseaux guadeloupéens noirs et blancs en outsider within 73 - 93

Jiyoung Kim

Conditions raciales de la gentrification :
une étudiante asiatique enquête sur les restaurants d'un quartier parisien 94 - 113

Varia

Fabrice Dhume et Samuel Bérard

Être personnel scolaire racisé-e :
formes et signification de l'expérience du racisme au travail dans l'Éducation nationale française ... 116 - 138

Evélia Mayenga

Les traductions françaises de l'intersectionnalité :
race, mondes académiques et profits intellectuels 139 - 163

Lectures

Mathias Möschel

Dhume et al., *Du racisme d'État en France ?* 166 - 167



The background is a vibrant, abstract composition of thick, expressive brushstrokes. The color palette is diverse, featuring deep blues and teals at the top, transitioning through fiery oranges and reds, and ending in bright yellows and pinks at the bottom. The strokes are layered and textured, creating a sense of movement and depth. The text 'DOSSIER THEMATIQUE' is centered in a clean, white, serif font, standing out against the busy, colorful background.

DOSSIER
THEMATIQUE

LES CONDITIONS RACIALES DE L'ENQUÊTE EN SCIENCES SOCIALES

The Racial Conditions of Social Sciences Qualitative Research

Daphné Bédinadé et Evélie Mayenga*

RÉSUMÉ

En contexte francophone, la question de la relation entre la position sociale du-de la chercheur-se et son dispositif d'enquête reste relativement peu explorée. Depuis les années 1990 et le « tournant ethnographique » en sciences sociales, plusieurs travaux se sont intéressés à l'influence des rapports de classe en situation d'enquête. Néanmoins, les travaux attentifs à leur imbrication avec les rapports sociaux de genre et, plus encore, avec ceux de race sont encore peu nombreux. Dans la lignée des courants critiques des modalités de production du savoir en sciences sociales, ce dossier thématique prend pour objet les « conditions raciales » de l'enquête, c'est-à-dire la manière dont la race configure et structure les pratiques d'enquête. À partir de contributions réflexives et intersectionnelles recourant à des démarches ethnographiques, le dossier s'intéresse d'une part aux effets de la racialisation du-de la chercheur-se dans la construction des relations sur le terrain et, d'autre part, aux stratégies mises en œuvre à partir de celles-ci afin de conduire l'enquête. Enfin, ce dossier ne cherche pas seulement à nourrir la réflexion méthodologique, il vise aussi à faire de l'enquête en sciences sociales un lieu de production du savoir sur la race et les rapports sociaux.

ABSTRACT

In the Francophone context, the relationship between the researcher's social position and their qualitative research design remains mainly unexplored. Since the 1990s and the 'ethnographic turn' in the social sciences, a number of studies have focused on the influence of class relations in fieldwork situations. However, there are still very few studies that examine the way in which class relations interlock with gender relations and, even more so, with race relations. In line with recent epistemological and methodological critiques of Western social sciences, this special issue focuses on the 'racial conditions' of qualitative research, i.e. how race shapes and structures fieldwork practices. Based on reflexive and intersectional contributions using ethnography, the issue looks at the effects of the researcher's racialization on the construction of relations in the field, and at the strategies implemented on the basis of these relations in order to conduct qualitative research. Ultimately, the issue seeks not only to provide input in terms of mere methodology, but also to make methodology a place for knowledge production on race and social relations.

MOTS-CLÉS :

race, enquête, réflexivité, intersectionnalité, production du savoir, méthodologie.

KEYWORDS :

race, qualitative methods, intersectionality, knowledge production, ethnography.

* Doctorantes au Centre européen de sociologie et de science politique, daphne.bedinade@gmail.com, evelia.mayenga@gmail.com.

En contexte francophone, la question de la relation entre la position sociale du-de la chercheur-se et son dispositif d'enquête reste relativement peu explorée¹. Depuis les années 1990 et le « tournant ethnographique » en sciences sociales, plusieurs travaux se sont intéressés à l'influence des rapports de classe en situation d'enquête (Bourdieu 1992 ; Jounin 2016 ; Laurens 2007 ; Mauger 1991 ; Pinçon et Pinçon-Charlot 1991). Néanmoins, les travaux attentifs à leur imbrication avec les rapports sociaux de genre (Clair 2016 ; Cuny 2020 ; Darmon 2005 ; Kocadost 2017 ; Le Renard 2010) et, plus encore, avec ceux de race (Boukir 2016 ; Gouirir 1998 ; Mazouz 2008, 2015 ; Quashie 2020) sont encore peu nombreux. Les effets de la position du-de la chercheur-se dans les rapports sociaux de race sur la construction du dispositif d'enquête sont pourtant déterminants, en particulier (mais non seulement) lorsque l'enquête se donne pour ambition de rendre compte des mécanismes de la race et du racisme. Avant d'être un système d'antagonismes hiérarchisant des groupes racisés, la race est une relation sociale, jouée dans l'interaction (Essed 1991 ; Guillaumin 2016 [1992] ; Mazouz 2015 ; Poiret 2011). Produite institutionnellement, elle l'est aussi en face-à-face, quotidiennement, dans un jeu de regards duquel personne, pas même le-la chercheur-se, n'est affranchi-e (Fanon 1952).

Certains courants (*Critical Race Studies*, *Whiteness Studies*, *Gender, Class & Race Studies*, *Black & African-American Studies*...) ont produit de premières réflexions méthodologiques explorant la place des rapports sociaux de race dans l'enquête (Bulmer et Solomos 2004 ; Essed 1991 ; Stanfield et Rutledge 1993 ; Twine et Warren 2000). Ces travaux, issus notamment du *Black feminism* et des féminismes *of color*, ont introduit des débats sur l'épistémologie du point de vue, invitant à la fois à faire naître le savoir de « l'expérience vécue », et à dé-neutraliser le point de vue parlant (Combahee River Collective 2006 [1977] ; Hill Collins 1986, 1990 ; Lorde 2018 [1984]). En s'attachant à historiciser et à souligner le caractère eurocentré des méthodes d'enquête, les *Indigenous Studies*, les *Subaltern*

Studies, les *Postcolonial Studies* et les courants décoloniaux ont contribué à la recherche de nouvelles formes de production du savoir, qui déferaient les relations d'exploitation et d'appropriation des peuples autochtones et des chercheur-se-s locaux qui ont marqué l'histoire des sciences humaines et sociales occidentales (Chilisa 2012 ; Quiroz 2019 ; Ndlovu-Gatsheni et al. 2021 ; Nyenyezi 2019 ; Spivak 2020 [1988] ; Smith 1999). Parce qu'elle a fait de l'altérité sa « raison d'être » (Trouillot 1991, 40), l'anthropologie, plus encore que les autres disciplines, a fait l'objet de plusieurs décennies d'examen critique, en particulier celui de la relation racialisée qui a opposé les ethnographes et anthropologues blanc-he-s et les populations « enquêtées », construites comme *Autres*, issues des mondes colonisés (Mudimbe 2021 [1988] ; Ouattara 2004 ; Abu-Lughod 2008).

En France, ces critiques et ces paradigmes ont été inégalement intégrés aux débats méthodologiques autour des pratiques ethnographiques (Bensa et Fassin 2008). Ils se reflètent dans des travaux réflexifs nourrissant la compréhension des processus de racialisation (Boukir 2016 ; Mazouz 2008), ou analysant les différents régimes de racialisation à partir du cas de chercheur-se-s se déplaçant entre différents sites géographiques d'enquête (Da Costa 2020 ; Joseph 2013 ; Quashie 2020). Mais si la question de la relation d'enquête et de la position du-de la chercheur-se commence à être explorée, l'approche de la recherche sous l'angle des rapports sociaux de race mérite d'être largement poursuivie. Dans cette optique, ce dossier thématique prend pour objet les « conditions raciales » de l'enquête, c'est-à-dire la manière dont la race configure les pratiques d'enquête (choix des méthodes et des personnes, stratégies d'entrée, construction des relations, etc.). Il rassemble des contributions réflexives et intersectionnelles, s'appuyant sur des matériaux empiriques originaux, et ayant en commun de recourir à une démarche ethnographique fondée sur des observations, des entretiens et une présence prolongée sur les terrains étudiés. À partir d'un retour réflexif sur leurs différentes enquêtes, les articles du

1 Ce dossier s'inscrit à la suite des réflexions ouvertes lors du séminaire « Pratiques d'enquête sur les rapports sociaux de race en France » (URL : <https://seminaire-rsr.sciencesconf.org/>), et doit beaucoup aux échanges qui y ont eu lieu, à ses intervenant-e-s, ses discutant-e-s et à tou-te-s les participant-e-s, que nous remercions.

dossier donnent à voir trois manières principales dont la race structure les processus d'enquête. Il s'intéresse d'une part aux manières dont les assignations raciales des chercheur-se-s éclairent leurs objets, et d'autre part à la manière dont la race structure les terrains et délimite les stratégies d'enquête. Enfin, en interrogeant l'effet de la position du-de la chercheur-se dans la conduite de l'enquête et la construction de l'objet, ce dossier thématique ne cherche pas seulement à nourrir la réflexion autour des pratiques d'enquête, il vise aussi à faire de l'enquête en sciences sociales un lieu de production du savoir sur la race et les rapports sociaux.

Comment les assignations raciales des chercheur-se-s éclairent leurs objets

Quels effets a la racialisation du-de la chercheur-se dans la construction des relations au cours de l'enquête ? Qu'est-ce que ces assignations raciales nous apprennent sur l'objet étudié ? Un premier ensemble de résultats des articles concerne les lectures que les enquêté-e-s font du corps, des attributs et de la position sociale et raciale des chercheur-se-s sur les différents terrains des enquêtes. Le dossier met ainsi en avant l'existence d'assignations plurielles et contextuelles, qui peuvent se reconfigurer selon les positions des chercheur-se-s et des interlocuteur-ice-s dans les rapports sociaux. Dans leurs articles, les auteur-ric-e-s analysent ces marquages ou non-marquages raciaux pour nourrir la compréhension de leurs objets.

Dans un article sur la gentrification par les restaurants dans le 10^e arrondissement de Paris, Jiyoung Kim décrit ainsi les conditions raciales de son enquête, menée auprès d'entrepreneur-se-s de restaurants. Si la race est rarement nommée explicitement, elle semble pourtant structurer les hiérarchies sociales observées sur son terrain. Alors quelle cherche à se faire recruter afin de mener une observation participante, l'analyse d'un refus de terrain permet par exemple à Jiyoung Kim de vérifier l'hypothèse d'une

discrimination à l'embauche en salles de restaurant. En comparant le traitement de sa propre candidature à celui de ses enquêté-e-s, elle remarque que les employeur-se-s favorisent le recrutement de serveur-se-s considéré-e-s comme jeunes, « mignon-ne-s », blanc-he-s, issu-e-s de classes moyennes ou supérieures, profil dont elle s'éloigne, étant perçue comme « étudiante asiatique » dans le processus d'embauche.

Quant à l'article de Rachid Bouchareb, il analyse de manière réflexive les conditions de réalisation d'une enquête collective sur la précarité des agent-e-s d'une grande entreprise publique. Altérisé sur son terrain, le sociologue offre une compréhension des manières dont les injonctions professionnelles dans le monde académique sont régies par la blancheur. En effet, au moment de la réalisation de l'enquête, la race, différemment du genre, constitue un impensé au sein du milieu de la recherche, mais structure pourtant les conditions de production du savoir. Rachid Bouchareb montre comment la race et les assignations raciales, qui représentent un frein pour le déroulement de la recherche, ne sont pas prises en considération dans la constitution des dispositifs d'enquête par les coordinateur-ric-e-s scientifiques. Il écrit que les « chercheurs minoritaires sont (...) difficilement pris pour des sociologues à part entière, légitimes », et constate qu'il peine plus que ses collègues blanc-he-s à établir des liens avec ses enquêté-e-s.

Dans une perspective analogue, l'article d'Iman El Feki étudie la manière dont l'administration pénitentiaire appréhende le concept de radicalisation. Son analyse intersectionnelle met en avant la manière dont son port du hijab et sa religiosité visible, perçus comme des formes féminisées de radicalisation, agissent comme des marqueurs forts de racialisation. Dans un contexte pénitentiaire usant de catégorisations islamophobes pour identifier et classer les détenus, le port du hijab est suffisant pour faire perdre le caractère invisible de sa blancheur, malgré sa socialisation en tant que personne blanche et sa maîtrise des codes sociaux majoritaires. Son article révèle, à partir d'une analyse réflexive de sa position, la manière dont l'institution pénitentiaire définit la

radicalisation à partir de catégories raciales sexualisées. Dans l'attention aux assignations vécues par le-la chercheur-se, la question du contexte et de la comparaison a toute son importance, puisque les déplacements du site de la recherche exposent les chercheur-se-s à d'autres formes et à d'autres régimes de racialisation. Dans son article portant sur l'expression et la politisation du sentiment d'appartenance guadeloupéen, Ary Gordien analyse les manières dont les différentes assignations dont il a été l'objet sur son terrain ont configuré la conduite de son enquête. L'inscription multi-située de sa recherche conduite auprès de militant-e-s indépendantistes *neg* (descendant-e-s d'Africain-e-s esclavisé-e-s racisé-e-s) et de descendant-e-s de colons européens (*békés* ou blanc-he-s créoles), permet de faire ressortir, à partir d'un travail minutieux d'historicisation des catégories raciales, les configurations locales et transnationales productrices d'assignations raciales. Son étude contribue à une meilleure compréhension des représentations collectives de la race, dans lesquelles il est parfois lui-même pris. En effet, il explique que sa couleur de peau et son ancrage local partiel constituent un marqueur de « quasi-autochtonie » auprès de ses enquêté-e-s *neg*, tandis que les personnes blanches ou passant pour blanches sont plutôt associées aux « métros » (métropolitains) ou aux békés. L'historicisation lui permet ainsi de nuancer et ne pas essentialiser les diverses catégories que son article prend pour objet.

Dans son article portant sur l'extrême droite partisane et sur l'implantation électorale et partisane du Rassemblement National (RN), Félicien Faury interroge les conditions racialisées de l'enquête au sein de milieux majoritairement blancs. Si le statut du chercheur, sociologue, situé plutôt politiquement à gauche dans les représentations des enquêté-e-s, aurait pu constituer un frein dans la conduite du terrain, la proximité raciale avec les enquêté-e-s, qui se traduit par une absence de marquage racial, prime et produit des formes de connivence avec le chercheur. Si tous les articles du dossier apportent une compréhension des mécanismes de la blancheur, Félicien Faury montre la pertinence d'étudier les effets d'une identification majoritaire partagée et contribue à

donner un éclairage des apports du point de vue du chercheur majoritaire sur la blancheur. Il souligne, par la comparaison avec des enquêtes menées par des chercheur-se-s racisé-e-s auprès de sympathisant-e-s de l'extrême droite, que la proximité raciale n'est pas une condition nécessaire pour mener de telles recherches mais précise qu'elle donne lieu à des données et des résultats s'inscrivant dans des registres différents. Dans les articles du dossier, les perceptions racialisées s'appuient sur des marqueurs corporels, culturels, religieux ou sociaux, réels ou supposés, où les assignations de race, de genre et de classe s'imbriquent et se renforcent mutuellement. Ils donnent à voir l'intersectionnalité en pratique, en étudiant l'effet des positions multiples à partir desquelles les chercheur-se-s dégagent des stratégies d'enquête.

Comment la race délimite les terrains et les stratégies d'enquête

En quoi ces stratégies de négociation sont-elles socialement et racialement situées ? La position raciale des enquêteur-ice-s semble en effet affecter les formes de proximité et de distance raciales qui se créent avec les enquêté-e-s. Ary Gordien décrit par exemple sa position d'enquêteur autochtone en Guadeloupe, intégré par ses enquêté-e-s au « nous » guadeloupéen qu'il étudie. Il considère que cette intégration est liée à sa couleur de peau qui, dans le contexte socio-historique guadeloupéen, le rapproche des populations *neg* du pays, malgré les différences qui le mettent en même temps à distance de celles-ci (accent parisien, classe, etc.), le rapprochant du statut d'*outsider within* décrit par Patricia Hill Collins (1986). À l'inverse, Félicien Faury donne l'exemple de la construction d'une position d'*insider* racial, en montrant en quoi la blancheur a permis l'invisibilisation et la reconnaissance de sa personne par des enquêté-e-s partisan-e-s du RN identifié-e-s comme blancs. Sa position d'enquête s'oppose à celle de Rachid Bouchareb, Jiyoung Kim et Iman El Feki, qui ont tous trois dû négocier à partir d'un statut d'*out-*

sider, en tant qu'enquêteur-riche-s perçu-e-s comme *Autres* au sein de milieux majoritairement blancs. Ainsi, l'assignation raciale des enquêteur-riche-s configure leurs postures d'enquête, les plaçant dans des positions d'*outsider within*, d'*outsider* ou d'*insider* raciaux.

Ces positions restent néanmoins toujours construites, elles peuvent varier et être remodelées par les enquêteur-riche-s. Par exemple, Jiyoung Kim analyse la manière dont la distance sociale et raciale a pu varier sur son terrain selon le profil des enquêté-e-s rencontré-e-s. Tandis que les entretiens avec des entrepreneurs blancs ont révélé une domination des enquêtés et une forte distance sociale, ceux avec les entrepreneur-se-s minoritaires ont pu amener à une proximité relative. Cela a été particulièrement vrai avec des femmes entrepreneuses asiatiques, même si cette proximité de genre et de race est restée nuancée par d'autres différences sociales (âge, origine nationale et sociale, niveau de diplôme, trajectoire migratoire). Pour les enquêteur-riche-s minoritaires, il s'est avéré compliqué de réaliser des entretiens avec des publics blancs ou des groupes détenant du pouvoir, mais des marges de manœuvre existent pour construire la proximité nécessaire avec ceux-ci. Trois types de stratégies sont mobilisées afin de contourner les limites imposées par la racisation. La première a consisté à travailler leur présentation de soi afin de se rapprocher des attentes et des visions du monde des enquêté-e-s. Iman El Feki explique par exemple comment, face à l'islamophobie du personnel pénitentiaire, elle a fait le choix de changer la couleur de ses vêtements et la forme de son hijab, pour rendre sa présence plus invisible et ordinaire, tout en présentant à ses interlocuteur-riche-s des capitaux (scolaires, sociaux) la rapprochant des normes de respectabilité de la blancheur. Ce sont aussi des ressources de classe qui permettent à Ary Gordien d'accéder aux enquêtés blancs créoles de son terrain, soit par la détention de marques d'une appartenance de classe plus élevée (voyages internationaux, proximité du milieu journalistique), soit par

la mise en avant de certaines parties de sa généalogie. Quant à Rachid Bouchareb, il s'appuie à la fois sur les normes de la respectabilité et sur celles de l'informalité, afin de mener à bien son enquête sur la précarité des agents. Pour cela, il puise dans des dispositions de classe et de race acquises au cours de sa socialisation primaire et développées dans ses travaux de recherche. Il recourt également à une troisième stratégie, celle du « *racial matching* » (Twine 2000), consistant à s'apparier en binôme avec un chercheur blanc afin de tenter de surmonter les refus de terrain. Si la méthode n'est pas toujours concluante, elle lui permet au moins de comparer l'effet de sa propre position, et de constater la blancheur de la figure idéale de l'enquêteur-riche en sciences sociales, renforcée autant par les attentes académiques que par le regard des enquêté-e-s. Ceci est confirmé par Félicien Faury qui analyse la manière dont la blancheur agit comme une cape d'invisibilité en milieu majoritaire, permettant aux individus de « se fondre dans le décor » et de « diminuer[r] la quantité de gages à donner ».

Reconnaître et analyser le caractère situé de l'enquête en sciences sociales

Puisque les formes de domination et de racisme peuvent structurer l'enquête en sciences sociales, quelles sont les limites et les coûts du travail de négociation ? Les stratégies énoncées ne sont pas toujours le fruit d'un choix libre des auteur-riche-s dans la mesure où elles sont parfois imposées par le terrain lui-même, ou par les attentes académiques et disciplinaires. Ary Gordien montre ainsi comment, malgré ses efforts, il n'est pas parvenu à rencontrer d'enquêtées femmes blanches créoles, du fait d'une histoire les ayant construite comme « gardiennes de la race blanche », à protéger et éloigner des « hommes » de « couleur ». Jiyoung Kim raconte également, comment ses attributs de genre, de race et de classe l'ont empêchée de mener l'observation participante qu'elle souhaitait au sein des restaurants enquêtés, confirmant l'hypothèse d'une discrimination à l'embauche l'ayant empêchée d'être recrutée. S'il existe des marges de performance et de négociation, il reste que l'assignation raciale des chercheur-se-s pose des limites objectives et

réelles à la conduite des terrains, amenant les enquêteur-ric-e-s à changer leurs stratégies, expérimentant et transformant par là même leurs objets. Quand le racisme empêche de suivre son projet méthodologique, la race a ainsi un effet matériel concret, amenant à la reconfiguration des stratégies et à l'emploi de méthodologies alternatives, allongeant la durée de l'enquête ou transformant l'éventail des données récoltées.

Ce type d'obstacles a bien un certain coût pour les chercheur-se-s, dont plusieurs évoquent la « charge mentale » (El Feki) et le « travail émotionnel » (Bouchareb) qu'ils imposent, et qui sont pourtant peu discutés ou discutables au sein des publications et des événements académiques. Alors que la blancheur semble protéger de la suspicion et conférer une certaine « sérénité » dans l'enquête (Faury), la racisation peut faire de l'enquêteur-ric-e une figure de danger, voire parfois le-la laisser à la porte de certains espaces de son terrain. Ces positions racialement différenciées ne sont pas pour autant à hiérarchiser. Tout l'intérêt de ce dossier est de montrer en quoi les refus de terrain, les connivences ou les formes de dominations réciproques entre enquêteur-ric-e-s et enquêté-e-s, si elles doivent faire l'objet de discussions éthiques et méthodologiques, peuvent aussi être l'objet d'une production théorique qui permet de renouveler l'analyse sociologique, et de pluraliser les manières de la mener.

Bibliographie

Abu-Lughod, Lila. 2008. « Writing against Culture ». In *The Cultural Geography Reader*, dirigé par Timothy Oakes, et Patricia L. Price, 466-479. New York : Routledge.

Bensa, Alban, et Didier Fassin. 2008. *Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*. Paris : La Découverte.

Boukir, Kamel. 2016. « "Les Maghrébins seront Maltais". L'éthnologue à la merci de ses "origines" ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°30 : 147-62.

Bourdieu, Pierre, dir. 1992. *La misère du monde*. Paris : Seuil.

Bulmer, Martin, et John Solomos. 2004. *Researching Race and Racism*. New York : Routledge.

Chilisa, Bagele. 2012. *Indigenous Research Methodologies*. Los Angeles : Sage Publications.

Clair, Isabelle. 2016. « La sexualité dans la relation d'enquête ». *Revue française de sociologie*(57)1:45-70.

Combahee River Collective. 2006 [1977]. « Déclaration du Combahee River Collective ». *Les cahiers du CEDREF*, n°14 : 53-67.

Cuny, Cécile. 2020. « Violences sexuelles sur un terrain d'enquête ». *Nouvelles Questions Féministes* (39) 2 : 90-106.

Da Costa, Marcilène Silva. 2020. « Être une anthropologue noire au Brésil et enquêter dans les villages *quilombola* de l'Amazonie : entre connivence raciale et différenciation sociale ». *Cahiers de l'URMIS*, n°19. <https://journals.openedition.org/urmis/2056>.

Darmon, Muriel. 2005. « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain ». *Genèses*, n°58 : 98-112.

Essed, Philomena. 1991. *Understanding Everyday Racism : An Interdisciplinary Theory*. Newbury Park : Sage.

Fanon, Frantz. 1952. *Peaux noires, masques blancs*. Paris : Le Seuil.

Gouirir, Malika. 1998. « L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familier » *Genèses*, n°32 : 110-126.

Guillaumin, Colette. 2016 [1992]. « Race et Nature, système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux ». In *Sexe, race et pratique du pouvoir*, 165-188. Paris : Éditions iXe.

Hill Collins, Patricia. 1986. « Learning from the Outsider Within : The Sociological Significance of Black Feminist Thought ». *Social Problems* (33) 6 : 14-32.

_____. 1990. *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*. London : Harper Collins.

Joseph, Rose-Myrlië. 2013. « Implication dans la recherche : des points communs aux points de rencontre ». In *La recherche clinique en sciences sociales*, dirigé par Vincent de Gaulejac, 133-150. Toulouse : Érès.

Jounin, Nicolas. 2016. *Voyage de classe : des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*. Paris : La Découverte.

Kocadost, Fatma Çingü. 2017. « Le positionnement intersectionnel comme pratique de recherche : faire avec les dynamiques de pouvoir entre femmes ». *Les cahiers du CEDREF*, n°21 : 17-50.

Laurens, Sylvain. 2007. « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des "imposants" ». *Genèses*, n° 69 : 112-27.

Le Renard, Amélie. 2010. « Partager des contraintes de genre avec ses enquêté-e-s. Quelques réflexions à partir du cas saoudien ». *Genèses*, n°81 : 128-41.

Lorde, Audre. 2018 [1984]. *Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde*. Genève : Éditions Mammamélis.

Mauger, Gérard. 1991. « Enquêter en milieu populaire ». *Genèses*, n° 6 : 125-143.

Mazouz Sarah. 2008. « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture ». In *Les politiques de l'enquête*, dirigé par Alban Bensa et Didier Fassin, 81-98. Paris : La Découverte.

_____. 2015. « Faire des différences, ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation ». *Raisons politiques* (58) 2 : 75-89.

Mudimbe, Valentin-Yves. 2021 [1988]. *L'Invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*. Paris : Présence africaine.

Ndlovu-Gatsheni, Sabelo J., et Msila, Vuyisile. 2021. « On Decolonizing Knowledge, Pedagogy and Methodology in Africa ». *Méthod(e)s : African Review of Social Science Methodology* 20 (4) : 23-46.

Nyenyenzi, Aymar An Ansoms, Koen Vlassenroot, Emery Mudinga, et Godefroid Muzalia, dir. 2019. *La Série Bukavu. Vers une décolonisation de la recherche*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.

Quattara, Fatoumata. 2004. « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie "chez soi" ». *Cahiers d'études africaines* 175 (3) : 635-58.

Pinçon, Monique, et Michel Pinçon-Charlot. 1991. « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et le grand bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif ». *Genèses*, n° 3 : 120-33.

Poiret, Christian. 2011. « Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et "Noirs" ». *Revue européenne des migrations internationales* 27 (1) : 107-27.

Quashie, Hélène, dir. 2020. « Couleur, ethnisation et racialisation des chercheur-es dans l'enquête en sciences sociales ». *Cahiers de l'URMIS*, n°19.

Quiroz, Lissel. 2019. « Le leurre de l'objectivité scientifique. Lieu d'énonciation et colonialité du savoir ». Colloque « La production du savoir : formes, légitimations, enjeux et rapport au monde ». Université Nice Sophia Antipolis. 21 et 22 septembre 2019.

Smith, Linda Tuhiwai. 1999. *Decolonizing Methodologies. Research and Indigenous Peoples*. London; New York : Zed Books.

Spivak, Gayatri. 2020 [1988]. *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris : Éditions Amsterdam. 3^e édition.

Stanfield II, John H., et Dennis M. Rutledge, dir. 1993. *Race and Ethnicity in Research Methods*. Sage Focus Editions.

Trouillot, Michel-Rolph. 1991. « Anthropology and the Savage Slot : The Poetics and Politics of Otherness ». In *Recapturing Anthropology : Working in the Present*, dirigé par Richard G. Fox, 17-44. Santa Fe : School for Advanced Research Press.

Twine, France W. 2000. « Racial Ideologies and Racial Methodologies ». In *Racing Research, Researching Race. Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*, dirigé par France W. Twine, et Jonathan W. Warren, 1-34. New York : NYU Press.

Twine, France W., et Jonathan W. Warren, dir. 2000. *Racing Research, Researching Race. Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*. New York : NYU Press.

TENTER D'ATTÉNUER LA DISTANCE RACIALE LORS DES INTERACTIONS D'ENQUÊTE : VIABILITÉ ET LIMITES D'UNE STRATÉGIE D'APPARIEMENT RACIAL

*Attempting to Reduce Racial Distance in Survey Interactions :
Viability and Limitations of a Racial Matching Strategy*

Rachid Bouchareb*

RÉSUMÉ

L'article propose d'analyser ce qui constitue la position minoritaire au regard de la distance raciale lors des interactions d'enquête. En faisant le récit de mon implication dans une enquête collective portant sur la précarité des agents d'une grande entreprise publique, je partirai des problèmes survenus depuis l'entrée sur un terrain marqué par une blancheur, et des situations qui m'ont conduit à négocier l'interaction en adaptant ma face, c'est-à-dire l'image de soi en public. Je montre comment une stratégie d'appariement avec un binôme blanc, articulée à une proximité de classe avec les enquêtés, a atténué la distance raciale et rendu possible la production de données d'expérience sur la précarité. Il semble, dans certaines conditions, possible de recouvrer une blancheur sociale et de gagner une respectabilité au travers d'une proximité de classe.

ABSTRACT

The article proposes to analyze what constitutes the minority position with regard to racial distance during survey interactions. By recounting my involvement in a collective survey on the precariousness of agents of a large public company, I will start from the problems that have arisen since entering a field marked by whiteness, and the situations that have led me to negotiate the interaction by adapting my face, i.e. the image of myself in public. I show how a strategy of matching with a white pair articulated with a class proximity with the respondents has attenuated the racial distance and made possible the production of experiential data on precarity. It seems, under certain conditions, possible to recover a social whiteness and to gain a respectability through a class proximity.

MOTS-CLÉS :

distance raciale, blancheur, face, appariement, interaction, présentation de soi.

KEYWORDS :

racial distance, whiteness, matching, face, interaction, self-presentation.

* Sociologue, chercheur associé au CPN, Centre Pierre Naville (Paris-Saclay), rachidbouchareb@aol.com

Quelles que soient les spécificités d'un terrain (clivé par la race, le sexe ou la classe sociale), la situation d'enquête met en jeu au moins trois processus imbriqués selon les attributs des protagonistes : une interaction sociale incertaine par laquelle il s'agit de se faire accepter et de négocier sa place ; un rapport de domination qui commence au moment de l'entrée sur le terrain ; une définition progressive de l'objet d'étude conditionnée par la relation d'enquête¹. En France, la question de la distance raciale entre enquêteur-riche racisé-e et enquêté-e-s blancs a rarement fait l'objet d'un développement méthodologique à la différence de la classe sociale et du sexe (Monjaret et Pugeault 2014). Par leur statut social, les chercheur-se-s blancs se trouvent souvent en position dominante lorsqu'ils enquêtent en milieu populaire même si, selon les interactions de genre, de race ou d'âge, ils peuvent ne plus maîtriser la relation d'enquête, être intimidé-e-s, et faire face à des interlocuteurs peu loquaces ou agressifs (Bizeul 1998, 1999).

Dans la littérature consacrée à la réflexivité méthodologique, le défi des chercheur-se-s étudiant les classes populaires a souvent porté sur la réduction de la violence symbolique qui tient à la distance sociale avec l'enquêté, souvent limité au groupe masculin (Mauger 1991 ; Bourdieu 1993 ; Demazière 2007). Présupposant que les enquêteur-riche-s ne sont pas issus des classes populaires, ces chercheur-se-s préconisent de jouer sur une proximité sociale censée favoriser une intensité expressive. Une posture compréhensive est recommandée au travers d'une « écoute active et méthodique » tout en sachant que « les agents sociaux n'ont pas la science infuse de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font » (Bourdieu 1993, 1393 et 1412). Nous savons aussi que « l'anthropologie et la sociologie n'ont pas pour objectif d'établir une communication idéale, transparente, égalitaire, fusionnelle, même si la communication est le principal moyen de l'enquête » (de Sardan 2008, 206 ; Bonnet 2008, 69). Cependant,

par-delà la distance sociale qui préoccupe des chercheur-se-s majoritaires (blancs), les chercheur-se-s racisé-e-s rencontrent, à l'inverse, des difficultés à se faire accepter parce que catégorisé-e-s de façon raciste et totalisante (Guillaumin 1977, 97) : « L'idée de race dans les phénomènes sociaux relève de l'univers des signifiants. C'est un phénomène sémantique, non un phénomène concret ». Se pose à eux/elles la gestion du stigmatisme raciste lors de la relation d'enquête dans un contexte de blancheur hégémonique² ignorée au sein du champ académique (Paveau 2022). Aussi, en quoi une approche dynamique des rapports sociaux (Kergoat 2009) permet-elle de comprendre les enjeux méthodologiques de la situation d'enquête ?

Selon les attributs visibles ou supposés de l'enquêteur, l'assignation raciale indique que la prégnance d'une distance raciale (ou frontière raciale, Du Bois 1903) est le produit tant des interactions (Essed 1991) que des rapports de pouvoir dans une société donnée. La racialisation re-produit en effet la race³ comme principe de vision et de division du monde (Brun et Cosquer 2022, 126) selon des types d'interaction qui peuvent renvoyer à des origines supposées, un groupe ethnisé ou racisé, une couleur de peau, une nationalité, ou encore une religion. Dans ce processus, la blancheur du majoritaire comme privilège d'invisibilité sociale minorise le chercheur racisé au cours de l'interaction physique et verbale, et elle marque une altération dont le majoritaire tire profit en désignant ou se représentant l'autre par ses traits phénotypiques ou culturels. En France, peu de travaux francophones ont explicitement porté sur l'expérience de la racialisation au cours de la relation d'enquête (Quashie 2017), et on compte peu d'enquêtes à l'initiative de sociologues

1 Cet article est dédié à la mémoire d'Hamida Ben Sadia (1961-2009) qui fut membre de la CCAS (caisse centrale des activités sociales) à l'origine de la commande ayant donné lieu à cette enquête collective. Elle fut sur place durant l'enquête avec un de ses collègues blancs pour nous présenter aux organisateurs du festival.

2 Selon la définition qu'en donne Maxime Cervulle (2012, 39) : « L'hégémonie sociale, culturelle et politique blanche à laquelle sont confrontées les minorités ethno-raciales, aussi bien qu'un mode de problématisation des rapports sociaux de race (Garner 2007) ».

3 Comme d'autres chercheurs procédant d'une perspective constructiviste (Guillaumin 1977 ; de Rudder, Poirret, Vourc'h 2000 ; Doytcheva et Gastaut 2022), nous considérons que la race, « réalité imaginaire » et « signe » (Guillaumin 1977), est le produit d'un racisme fondé sur une croyance en une hiérarchie d'ordre biologique et culturel. De plus, le racisme prend aujourd'hui de nouvelles formes plus invisibles, moins directes : « il se conserve et se renforce au niveau latent » (Doytcheva et Gastaut 2022, 16 ; voir aussi Essed 1991), ce que j'ai observé et vécu au cours de cette enquête.

racisé-e-s les mettant en relation avec des personnes blanches et questionnant la racialisation des conditions d'enquête. À partir d'une approche ethnographique, Sarah Mazouz a étudié la réalisation intersectionnelle des assignations de genre, de race et de classe : « une personne est toujours perçue à l'aune de ces principes de hiérarchisation, l'importance de l'un en regard de l'autre variant selon la situation » (Mazouz 2015, 78). Les chercheurs minoritaires sont de plus difficilement pris pour des sociologues à part entière, légitimes, autant dans le champ académique que dans le monde social (Boukir 2016 ; Bouzelmat 2019). Ils doivent constamment re-négocier leur statut et la façon de se présenter. Héritiers de l'immigration (Boubeker 2003), ils passent difficilement inaperçus sur le terrain car identifiés de façon ethnique (« Maghrébins ») et/ou ethno-raciale (« Arabes », « Beurs »). Kamel Boukir a bien décrit la force de cette imposition : « "l'origine" devient le point focal de l'interaction au point que les horizons de mon expérience personnelle et de ma trajectoire biographique se replient sur cette seule caractérisation » (Boukir 2016, 4). Plus globalement, les difficultés de la relation d'enquête ne peuvent se comprendre au regard d'une « seule » distance de classe ou de race tant il s'avère nécessaire de saisir ensemble les modes d'assignation (de classe, de genre, de race ou encore liés à l'âge, à l'orientation sexuelle) afin d'appréhender les obstacles et les marges de manœuvre sur la situation d'enquête.

À partir d'une enquête collective sur la précarité des jeunes agent-e-s travaillant au sein de grandes entreprises énergétiques⁴ qui a eu lieu lors d'un festival organisé par leur comité d'entreprise, dans la petite ville de Soulac-sur-Mer (près de Bordeaux) du 13 au 15 juin 2008, je procéderai à un retour réflexif tant sur les conditions d'enquête que sur les stratégies d'adaptation à la blancheur du terrain. Ignorant les effets d'une forte présence d'individus blancs aux attitudes racialisantes, le dispositif d'enquête collective n'a pas donné lieu, au sein de l'équipe, à une réflexion méthodologique *in situ* ou *a posteriori* sur les modes d'assignation éprouvés

par moi-même et deux autres collègues doctorantes racisées. En faisant le récit de mon implication (de Sardan 2008, 203) – à la fois minoritaire dans l'équipe de recherche et à l'échelle du festival –, je partirai des problèmes survenus depuis l'entrée sur le terrain, et des situations qui m'ont conduit à m'associer à un collègue blanc pour mener des entretiens puis à re-négocier l'interaction avec des Blancs en adaptant ma face⁵, c'est-à-dire l'image de soi en public.

Suivant une perspective dramaturgique, la présentation de soi⁶ de l'individu comporte lors des interactions face-à-face des éléments contrôlables (verbaux et non verbaux : hexis corporelle, attitude) et d'autres moins (couleur de peau, aspects phénotypiques), pouvant entraîner un discrédit générateur de stigmatisation. La façon de négocier mon statut ou ma face durant les interactions renvoie cependant à ma position sociale liée à une socialisation primaire éprouvée par le racisme. À la suite de Pierre Bourdieu (2001, 218), je pense qu'il est nécessaire d'objectiver son passé biographique et social pour en saisir les effets sur la relation d'enquête et la perception d'autrui : « Contrairement à l'impératif de la neutralité axiologique (*wertfreiheit*), l'expérience liée au passé social peut et doit être mobilisée dans la recherche, à condition d'avoir été préalablement soumise à un examen critique rigoureux. Le rapport au passé qui reste présent et agissant sous forme d'habitus doit être socioanalysé » (voir également Clair 2022, § 22 et 30, à propos des effets de connaissance et de cécité tenant à l'expérience personnelle). Enquêter avec un binôme blanc devenait de prime abord une pratique de contournement de la racialisation. Certes, l'appariement entre enquêteurs et enquêtés présente des avantages (Bourdieu 1993, 1395) tenant à la proximité sociale (communication « non violente »), mais aussi des limites tenant à la part d'implicite et de

5 Il s'agit de « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (Goffman 1974, 9).

6 En hommage à Erving Goffman, Pierre Bourdieu (1982, 21) évoquait un *travail de représentation* pour qualifier sa connaissance fine des interactions sociales : « l'ensemble des stratégies par lesquels les sujets sociaux s'efforcent de construire leur identité, de façonner leur image sociale, en un mot de se produire ». En outre, la présentation de soi induit toujours un travail de représentation et de mise en scène plus ou moins maîtrisé.

4 Que nous appellerons SUN et RED.

non-dit, qu'il s'appuie sur la race, la classe, le sexe ou l'âge (Bizeul 1998, 775). En outre, être du cru ne garantit pas une adhésion réelle aux objectifs d'enquête, l'appariement fondé sur la couleur de peau, notamment entre racisés, ne permet pas d'éviter l'émergence d'un sentiment de trahison du groupe fondé sur d'autres représentations sociales (Gouirir 1998, 118-19 ; Wilson 1974 cité dans Twine 2000, 9 ; Bouchareb 2022, 121). La théorie étasunienne de l'appariement racial (Twine et Warren 2000) comme stratégie méthodologique a aussi souligné l'importance d'autres variables sociales agissantes comme l'âge, la classe, l'accent, l'éducation ou la sexualité. De plus, être un « insider » ou initié racial ne garantit par une proximité sociale (tout comme être du même sexe, Monjaret et Pugeault, 2014) et, a contrario, nous verrons que la blancheur se rejoue lors des interactions d'enquête et au gré des stratégies d'adaptation et de négociation du statut attribué. Dans quelle mesure ma stratégie d'alliance avec un collègue blanc a-t-elle permis d'influer sur le cadre d'interaction avec des enquêté-e-s blancs et réduire une asymétrie raciale ? Aussi, jusqu'à quel point cette stratégie a-t-elle produit une certaine pertinence méthodologique et quelles en ont été les limites ?

Après avoir exposé l'objet d'une enquête collective sur la précarité au sein d'un lieu particulier (un festival), je présenterai dans un second temps les difficultés à négocier une relation d'entretien qui tiennent à une distance raciale au sein d'un espace marqué par une blancheur. Dans un troisième temps, afin de prévenir une assignation racialisante, j'exposerai ma stratégie d'alliance avec un binôme blanc et les insuffisances d'une approche tenant uniquement compte de cette assignation. Dans un quatrième temps, je montrerai comment j'ai conjugué cet appariement avec une façon de me présenter et de communiquer qui m'identifiait pour certain-e-s à un allié de classe, ce qui atténuait l'identification raciale.

Les « jeunes » au festival de Soulac 2008

Le groupe des jeunes agent-e-s attendus au 12^e festival (bi-annuel) de Soulac est défini, selon nos

interlocuteurs de la CCAS⁷ (Caisse centrale d'activités sociales), par deux bornes d'âge (18 et 35 ans) censées délimiter une catégorie distincte de personnel. Il s'agit en quelque sorte du groupe des « plus jeunes agents⁸ » en termes de trajectoire professionnelle et de position sociale hiérarchisée dans l'entreprise. Cette catégorie de « jeunes » représentait 25 % de l'effectif global de SUN (bilan social SUN, 2007). Le festival avait pour thématique principale la précarité (« Stop aux précarités »). Il s'est structuré autour d'une volonté de rendre visibles les difficultés sociales que rencontrent les nouvelles générations de salariés SUN et RED. Les organisateurs du festival le présentaient en même temps comme un lieu de fête, fédérateur :

« Ensemble, nous allons faire "circuler les énergies" pour un grand moment festif et convivial, un moment fraternel, propice à la production d'idées, à la rencontre et au partage, un moment de conscientisation et de création, d'agitation culturelle et politique autour des exigences d'émancipation et de transformation sociale, principes fondateurs de nos activités sociales. » (animateurs du festival d'énergies Soulac 2008, source : programme du festival)

La mise en œuvre des activités du festival s'est réalisée autour de plusieurs centres régionaux (CMCAS : Caisses mutuelles complémentaires et d'action sociale) regroupant des jeunes agents des différentes parties du territoire national. Chaque stand était animé par des agents – dits « bâtisseurs » – autour de différents supports, modes d'information et débats sur les « précarités » que rencontrent les jeunes agents. L'emploi du pluriel par les organisateurs est un indicateur des différentes représentations et contenus associés à la précarité :

7 C'est l'organisme chargé de mettre en œuvre les activités sociales (vacances, activités culturelles...) du personnel des industries électriques et gazières à l'échelle nationale.

8 La dénomination « agent » regroupe les trois principaux statuts hiérarchisés de l'entreprise – ouvriers et employés d'exécution, professions de maîtrise, et cadres –, au sein des différents métiers et branches de la production et du tertiaire. Elle renvoie au vocabulaire de l'entreprise publique SUN/RED – service public industriel – devenue une société anonyme. En 2007, le groupe SUN SA comptait 100 000 salariés en France dont 25 % de cadres, 54 % de maîtrise et 21 % d'agents d'exécution.

logement, salaire, emploi, santé, consommation... Les stands régionaux représentaient plusieurs milliers d'agents venant de France métropolitaine et des outre-mer, chacun arborait fièrement ses traditions locales, culturelles et culinaires. Les stands au nombre de vingt et un, de taille plus ou moins variable (30 à 40 m²), étaient espacés de quelques mètres, d'autres communiquaient entre eux. L'espace total couvrait un vaste espace vert de plusieurs hectares. Des concerts de musique se tenaient en soirée et servaient de lieu de regroupement commun. Les entreprises SUN et RED étant à l'époque en pleine restructuration, l'objectif de telles festivités était d'interpeller, par le biais syndical, les jeunes agents sur leurs conditions d'emploi et de travail, d'où la thématique de la précarité.

Dans ce contexte, notre équipe d'enquêteurs-rices se confrontait au défi d'influer sur une configuration d'enquête atypique (ambiance festive, bruyante et en plein air) peu favorable au recueil de récits sur la précarité tant les agent-e-s étaient mobiles et davantage préoccupé-e-s à faire la fête que de répondre à une demande d'interview. Nous avons prévu d'interroger 90 personnes, tant des agents statutaires (titulaires de CDI) que des salariés de sous-traitants ou intérimaires dont la participation était attendue par la CCAS. L'équipe était composée de quatre femmes (deux blanches : une jeune chargée de recherche CNRS et une doctorante ; et deux doctorantes altérisées par leur accent au vu des échanges que j'ai eus avec l'une d'entre elles sur le terrain, l'une, mexicaine, et la seconde grecque) et cinq hommes (un seul racisé, moi-même post-doctorant âgé de 30 ans, on comptait aussi trois doctorants et un autre post-doctorant), âgés entre 25 et 34 ans. Nous étions logés par la CCAS dans un centre de vacances situé à proximité du festival (à cinq minutes de marche). De fait nous ne nous trouvions pas parmi les festivaliers aux abords du festival (plutôt installés dans des camps de tentes ou mobile home), ce qui n'a pas facilité notre insertion.

Notre équipe de recherche a établi des relations différentes avec des personnes aux statuts variés (bâtisseurs/ses avant le début du festival, festivaliers,

simples invité-e-s). En présence d'enquêté-e-s majoritairement blancs⁹ et se trouvant souvent en groupe (de deux à cinq, tant des hommes que des femmes), je percevais dès le premier jour une distance raciale car je n'étais pas regardé de la même manière au sein des stands et en dehors selon les interlocuteurs et le contexte (en journée/soirée) dans lequel nous entrions en relation (échange autour d'un mur de graffiti ou lors des concerts par exemple). Sans toujours me présenter comme enquêteur (mode incognito), je pouvais ainsi être regardé de façon méfiante ou indifférente selon les temporalités du festival et les stands dans lesquels j'entrais en présence ou non de mon binôme blanc.

Présentation de l'échantillon d'enquête

Les enquêté-e-s interrogé-e-s (au nombre de 87, soit une dizaine par enquêteurs-rices) avaient entre 18 et 34 ans¹⁰. 60% des jeunes interrogés ont entre 23 et 29 ans. La médiane est à 26 ans. L'échantillon compte 68% de locataires, 23% de propriétaires et 9 % en logement de fonction. 86% de l'échantillon s'est déclaré de nationalité française, on comptait un étranger (un Tunisien sans papiers employé d'un sous-traitant de SUN) et douze personnes n'ont pas répondu à la question portant sur la nationalité (française/étrangère). Plus d'un jeune agent interrogé sur deux est syndiqué, membre d'une confédération syndicale représentative. Cette proportion est remarquable lorsqu'on relève le faible taux de syndicalisation des jeunes salariés en France (3% en 2013, DARES). Cet engagement syndical permet de penser que les agents aux dispositions sociales, syndicale ou populaire, ont adhéré au principe d'un entretien portant sur une thématique (précarité) tant professionnelle que sociale.

⁹ La population présente au festival était représentative de l'entreprise à l'échelle nationale qui connaît néanmoins une présence de nouveaux agents descendants d'immigrés (du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne) que nous avons observée lors d'échanges avec certains d'entre eux lors d'interventions à domicile en banlieue parisienne.

¹⁰ Ces informations ont été obtenues par le recueil d'une fiche de renseignements biographiques à l'issue de l'entretien, afin d'établir un portrait statistique des agent-e-s interrogé-e-s (un quart du corpus est constitué de femmes). Ces données quantitatives (Sociographie des enquêtés : 28-48) proviennent du rapport de recherche (Bouchareb et al., 2009).

Tableau 1 : La composition socioprofessionnelle de l'échantillon et de la population active

Catégorie socioprofessionnelle	Agents de l'échantillon (18 à 35 ans)	Salariés de SUN (-35 ans)	Population active (15 à 29 ans)
Agriculteurs exploitants			0.7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise			1.8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3	19	9.3
Professions intermédiaires	54	40	23.6
Employés	15	41	34.8
Ouvriers	28		29.8
ENSEMBLE	100 %	100 %	100 %

Sources : Enquête GTM/CCAS SUN et RED 2008, bilan social SUN 2007 et enquêtes Emploi 2007 de l'Insee.

Sachant la faible présence de femmes dans cette entreprise publique, nous avons pour objectif d'en interroger, ce qu'une division du travail d'enquête, implicite, a permis de réaliser. Les enquêtrices ont pu obtenir davantage d'entretiens avec de jeunes femmes car un sujet comme la précarité pouvait rebuter des hommes attachés à une image positive de soi auprès des femmes. Certaines de leurs attitudes sexistes ont permis de confirmer ce présumé. La forte présence d'hommes et la consommation importante d'alcool ont aussi rendu difficile le travail des enquêtrices, parfois sollicitées sur un registre sexuel, lors des entretiens ou à leur périphérie¹¹. De ce point de vue l'expérience vécue par les enquêtrices racisées n'a jamais été révélée à ce jour.

Perception d'une distance raciale dans un espace marqué par une blancheur

Les premières difficultés de cette enquête ont consisté à trouver des repères dans un espace concentrant une majorité de Blancs à l'image d'un petit village rural. Alors que ma première démarche fut d'observer les lieux afin d'établir des contacts, je constatais que j'étais davantage observé que le reste de l'équipe. Cette première entrée en matière montre que je n'avais pas la maîtrise d'une présentation de soi conditionnée par le regard racisant des agent-e-s et ma façon de les percevoir. En outre, cette représentation racialisée des interactions a pesé sur la présentation de soi (impression craintive ou tendue que je pouvais dégager). Me sentant dominé, j'éprouvais des difficultés à influencer sur les conditions d'entretien et négocier mon intégration. En ce début d'enquête, cette représentation subjective a ainsi participé de l'effectivité d'une distance raciale qui me semblait au départ insurmontable.

¹¹ D'après l'une des rédactrices du rapport de recherche (qui avait en charge de rédiger la partie « Retour sur l'enquête ») qui souligne le point suivant : « Des violences ont bien eu lieu dans les marges de la fête – y compris, avons-nous appris depuis, un viol déclaré » (Bouchareb et al. 2009, 17).

L'entrée sur un terrain festif et accueillant en apparence

À notre arrivée plutôt tardive le jeudi 12 juin au soir sur le site de Soulac en pleine préparation, nous avons directement été orientés par les organisateurs vers l'un des deux réfectoires où se restauraient les bâtisseurs dévoués à l'élaboration de stands régionaux. Le ton était donné, l'ambiance était très festive. Un groupe de bâtisseurs du Sud-Ouest avaient pris un peu d'avance pour dîner et l'heure était à la fin de banquet : chansons paillardes, voire de supporters, hommes juchés torsés nus sur les tables, l'alcool coulant à flot... Nous comprenions alors que le festival de Soulac était à la mesure de sa réputation. La thématique de cette première soirée tournait autour des traditions culinaires des Antilles. L'équipe n'a pas échappé à l'apéritif au rhum limé, avant de déguster les mets régionaux. À table, la consommation de vin était aussi de mise, chacun pouvait aller chercher un pichet à sa guise. Dans une ambiance sereine, dépourvue d'agressivité, un esprit de corps était palpable. Cette soirée donnait l'impression à mes collègues que nous étions sur un terrain accueillant. Ressentant les rites traditionnels de la blancheur française (vin, alcool), je fus personnellement moins confiant tant les regards qui me fixaient (visage et ensemble du corps) étaient interrogatifs. Mon phénotype arabe (« potentiel musulman ») me visibilisait au sein de mon équipe. Je ne pouvais que vérifier l'assertion de Goffman (1963, 25) : « l'individu affligé d'un stigmate peut s'apercevoir qu'il ne sait pas exactement comment nous, les normaux, allons l'identifier et l'accueillir ». Je semblais passer pour un intrus – un non Français – au sein d'une équipe de recherche blanche et, malgré ces regards insistants, je devais dissimuler mon appréhension et tenter d'apparaître « comme tout le monde » (Goffman 1963, 186).

Bien que je n'aie jamais fait l'objet de propos ou insultes racistes, je pouvais ressentir une gêne lorsque je croisais ou me dirigeais vers un groupe d'agent-e-s qui me paraissaient sur leur garde au sein d'un stand. Un malaise s'exprimait aussi par un changement brusque du regard lorsque je m'apercevais qu'ils me fixaient. Ce sentiment d'être altéré tenait peut-être à mon apparence physique (1.87

m, grande carrure) et à ma couleur de peau (malgré un teint assez clair), mais aussi à une socialisation raciale¹² au sens de dispositions acquises par des expériences adolescentes qui me conduisait à ressentir une frontière raciale, un mur infranchissable (blanc/non-blanc) au sens de « l'expérience vécu du Noir » de Fanon (1952, 90). Marquées par une assignation territoriale (banlieue), l'expérience arabe et l'expérience noire partagent une conscience commune de l'altération raciale au sein d'une société française blanche.

Une présentation de soi ardue ou la redécouverte de l'altération

Notre enquête de terrain devait durer seulement trois jours. Cette temporalité du festival rendait ainsi difficile l'instauration de relations de confiance pour réaliser une dizaine d'entretiens par enquêteur. La présentation de l'enquête comme une recherche pour le compte de la CCAS portant sur les facteurs de précarité des jeunes agent-e-s, malgré le fait qu'elle soit identifiée à la thématique du festival, ne suffisait pas à les convaincre d'accepter de converser avec un groupe d'inconnus venant de Paris. En plus du statut minoritaire me concernant, le statut d'enquêteur (étudiant¹³/chercheur versus agents d'exécution et techniciens dans la majorité des cas) contrebalançait également une symétrie liée à l'âge, ce dont nous ne percevions pas au début de l'enquête. Nous étions, peut-être, considérés comme des « indicateurs » au service de la direction de SUN et de RED malgré nous par le fait d'être annoncés en relation avec le CCAS de l'entreprise. Il fallut donc anticiper des résistances et prévoir des façons d'aborder ce groupe professionnel. Nous avions même un sujet d'étude plutôt démoralisant et à contre-courant de l'ambiance festive du festival.

12 La socialisation raciale est ainsi définie par Solène Brun (2022, 38) : « l'ensemble des processus d'apprentissage et d'intériorisation de dispositions racialisées, des manières de concevoir et négocier au quotidien sa position racialisée dans l'espace social, ainsi que des manières de catégoriser les autres et de faire sens du monde selon des lignes de compréhension raciales ».

13 Chaque membre de l'équipe avait pour consigne de se présenter comme étudiant d'une université parisienne.

Compte-tenu de la durée brève de notre présence, nous ressentions une pression temporelle à entrer au contact avec des agents pour aborder un sujet relevant d'une épreuve individuelle et sociale (Paugam, 2000). Nous ne prenions pas au départ assez conscience des limites de ce paramètre d'enquête : « La faible durée d'une enquête, la rencontre brève et unique obligent à brûler les étapes pour aller "droit au but", ce qui peut indisposer les interlocuteurs » (Bizeul 1998, 766). Ma présentation standardisée du sujet d'enquête – et d'apparaître l'air sérieux pour compenser un stigmatisme racial – s'avérait peu efficace tant les premiers contacts étaient aléatoires. Certains détournaient le regard et d'autres écoutaient brièvement tout en faisant mine d'être occupés.

De plus, la difficulté à réunir des conditions de confidentialité des propos – entretien à proximité d'autres personnes, collègues ou inconnus, en plein air, enregistré – pouvaient parfois tendre la teneur des échanges et limiter la durée des entretiens. À d'autres moments, ce fut paradoxalement une ambiance animée de groupe qui favorisait les échanges, une libération de la parole sans doute permise par la consommation d'alcool. Les seuls racisés présents étaient des agents, beaucoup plus âgés (30-40 ans), venus des territoires d'outre-mer pour représenter leur département. Nous (avec mon binôme blanc) ne sommes pas entrés en relation avec eux par manque de temps et surtout une difficulté à entamer une approche, ce qui témoigne d'une barrière raciale et générationnelle ressentie. Passant le premier jour devant leur stand, composé d'un groupe en plein fou rire (et alcoolisés), nous n'osions pas les déranger. Nous n'avons aperçu qu'un minoritaire (« Arabe ») au sein d'un stand qui semblait faire l'objet de railleries – peut-être racistes – de la part de ses collègues blancs. Dès que nous sommes apparus, cet échange se termina sans qu'on réussisse à en connaître la cause. Lorsque nous étions à la vue l'un de l'autre, se sentant gêné tout en affichant un sourire, il n'a pas cherché à nous rejoindre pour échanger ou savoir qui nous étions, ce qui m'a sans doute dissuadé à aller à sa rencontre car le moment me semblait peu propice et risquait d'accentuer une possible honte éprouvée.

Je mesurais dès la première soirée les difficultés à intégrer ce milieu, plutôt masculin, jeune et blanc. Ayant le sentiment d'être proche physiquement par l'âge ou la génération et distant par mon phénotype, mon genre masculin semblait insuffisant à compenser mon stigmatisme racial tout comme une image d'enquêteur ne favorisait pas une proximité sociale. En fait, mon genre semblait indissociable de l'assignation raciale (image du « jeune arabe suspect ou dangereux »). Aussi je devais rapidement envisager des stratégies d'approche et de présentation d'autant plus que les contraintes de mon contrat de travail me l'imposaient.

Le choix d'enquêter en binôme (blanc/non blanc) pour favoriser un appariement racial

Un effet de ma socialisation raciale

Lors des repas collectifs ou des files d'attente, il fut rare qu'un agent s'installe près de moi et je ressentais un entre-soi excluant, notamment lors des soirées festives. La racisation témoignait de l'action simultanée du genre selon la figure du jeune « garçon arabe » (Guénif-Souilamas et Macé 2004), de la race et la classe en tant que « catégories imbriquées de l'expérience » (selon Andersen et Hill Collins 1992, cité dans West et Fenstermaker 2006, 109). Mon « désavantage racial » au sein de l'équipe, révélateur de la blancheur du dispositif d'enquête, entraînait de fait une inégalité à enquêter qui s'exprimait par un refus de salutation ou de répondre à une demande d'entretien, tout comme les enquêtrices racisées rencontraient des difficultés à converser avec un groupe masculin¹⁴. Sans justifier mon choix auprès des collègues et dès le premier soir, j'avais pris la décision personnelle de constituer un binôme avec un jeune collègue blanc (doctorant), avec qui j'avais sympathisé durant le trajet. L'impensé du racisme dans la communauté scientifique ne m'autorisait pas à en parler avec mon binôme dont je pressentais une incompréhension. Cette alliance non

¹⁴ Ce fait provient d'un constat établi lorsque l'on se croisait et que je fus témoin de conversations avec des agents entrecoupées de rires et d'interrogations sur l'objet de l'entretien. Un collègue soulignant même que cela provenait d'un accent prononcé de leur part.

concertée avec l'équipe visait à anticiper les réticences supposées des enquêtés – jeunes hommes notamment – à converser avec moi. J'avais l'impression d'être visible d'un point de vue racial sur le terrain et invisible au sein de l'équipe.

Un tel choix d'enquête s'inscrit notamment dans une socialisation raciale¹⁵ renforcée (Darmon 2016, 115-17) par ma perception actuelle des rapports d'altérisation, qui me conduisirent à ré-activer une conscience de la division raciale entre majoritaires (Blancs) d'un côté, et minoritaires non-blancs (Arabes et Noirs), d'un autre côté (Guillaumin 1977, 115). Mon expérience raciale m'a en effet rendu attentif aux préjugés de race, que ce soit dans un passé récent en ayant constaté une inattention civile ou un refus de salutation, notamment de la part de femmes blanches dans le monde académique, lors d'un travail d'enquête au contact d'un syndicaliste blanc ou, de façon plus lointaine, lors de contrôle d'identité au faciès ou d'insultes policières, d'interactions racistes avec des femmes et hommes blancs dans la rue depuis mon adolescence¹⁶, ou encore lorsque je fus témoin d'une course-poursuite à pied entre jeunes de quartiers populaires et agents de police. Parmi ces jeunes poursuivis, il se trouvait un Blanc avec qui la plupart des autres jeunes racisés voulait s'asseoir dans un bus afin de limiter le risque de contrôle ou d'arrestation. Je peux y voir *a posteriori* une stratégie consciente d'alliance cherchant à atténuer le stigmatisme racial renforcé par l'expérience

d'enquête. Cherchant à m'adapter à la blancheur du terrain d'enquête, une conscience raciale informée visait à prévenir le regard racisant qui structurait les interactions d'enquête¹⁷. Nous pouvons ici établir une relation entre la socialisation primaire raciale et une socialisation professionnelle où le soi (Mead 2006) – identité racialisée imputée ou contestée – se joue en situation.

Un appariement aux effets mitigés

Malgré la présence de ce binôme blanc, je me sentais toujours observé dès que nous pénétrions dans un stand, la présentation de l'objet de recherche ne suffisant pas plus à rassurer les jeunes hommes que les femmes agentes. Deux collègues (doctorants) avaient aussi envisagé d'enquêter en binôme car ils se connaissaient déjà, sans présupposer que cette technique d'approche améliorerait leurs chances d'accès aux festivaliers. Ce binôme blanc a ainsi bénéficié du *racial matching* (appariement racial) de la relation d'enquête (Twine 2000), sûrement confortée par la variable d'âge. Ce fut aussi le cas des autres collègues blancs (hommes et femmes) qui enquêtaient individuellement. Les femmes de l'équipe n'ont pas enquêté en binôme, sûrement parce qu'elles ne se connaissaient pas assez. Sans qu'elles le disent ou reconnaissent ouvertement (ce qui fut aussi mon cas), les femmes non blanches ont rencontré plus de difficultés que les femmes blanches à se faire accepter.

De mon côté, j'espérais que cette tactique d'alliance allait me fondre dans la masse, faire oublier mon identité ethno-raciale, favoriser la présentation de soi et par-là atténuer une identité sociale supposée¹⁸ (jeune de cité, arabe délinquant...) que je pouvais

¹⁵ Si nous reconnaissons l'importance des processus d'apprentissage de dispositions racialisées, l'approche de Solène Brun selon laquelle la race est aussi une pratique – objective, visible – nous semble entrer en contradiction avec une approche critique de la race comme croyance « en une différence bio-physique », réalité imaginaire et relationnelle qui institue une différence matérielle artificielle (Guillaumin 1977, 95-99). Pour Brun (2022, § 38), les minoritaires seraient conduits à adopter des pratiques qui les feraient « exister dans le monde comme "noirs", "arabes", "asiatiques", etc. ». Cette approche déterministe définit l'apprentissage de signifiants racialisés de façon contraignante (dispositions centrées sur la famille et la culture) et non ouverte à des ré-assignations identitaires selon une perspective interactionniste que nous mobilisons dans cet article (logiques de dissimulation et de mise en scène de soi, Goffman 1963, 1973). Il n'y a pas toujours concordance entre la subjectivité raciale et les pratiques (corporelles, sociales, relationnelles) des minoritaires.

¹⁶ C'est à cette période du cycle de vie que se confirmait l'idée que je n'étais pas blanc au sens de majoritaire mais arabe. Mon expérience scolaire en école primaire (désignation racisante par un maître d'école fondée sur mon patronyme) me le faisait comprendre. C'est donc en ayant objectivé ce passé fait de racialisation inconnue à l'époque que je perçois mieux d'un point de vue méthodologique les effets agissants – le fait d'être perçu comme non blanc – sur ma pratique d'enquête (une vigilance épistémique) et une façon d'analyser les rapports sociaux attentive aux effets de race.

¹⁷ Je précise que ces épreuves d'assignation raciale n'ont pas été abordées avec le reste de l'équipe durant le festival ni après lors de l'analyse et la rédaction du rapport. Seule la dimension de genre faisait l'objet à l'époque d'une pleine reconnaissance ou légitimité scientifique. Me sentant isolé et invisibilisé au nom d'un idéal de transparence de l'enquêteur, je n'osais pas aborder cette réalité. Je ne peux que souligner la blancheur de la démarche scientifique qui prédominait à l'époque le champ sociologique et l'institution (CNRS).

¹⁸ En référence à une construction sociale (médiatique, policière, politique mais aussi salariale) d'une figure stigmatisée, de l'étranger ou ennemi de l'intérieur (Simmel 1908 ; Gastaut 2007, 2020 ; Hajjat 2014).

soupçonner dans certains regards méfiants. Cette action délibérée d'appariement relatif (Twine 2000) n'a pas toujours été fructueuse car il fallut lever plusieurs barrières sociales, langagières, et corporelles en adaptant ma façon d'apparaître (souriant, décontracté) pour limiter le plus possible l'étiquetage raciste. En tant que règle méthodologique de correspondance raciale, on peut considérer deux phases, la première – qui relève de l'alliance – avec mon binôme blanc, visant à former dans un second temps un appariement – de façade (blanc-non blanc) – avec le groupe enquêté blanc. Pour Twine (2000, 6), être un *insider racial* ne garantit pas nécessairement un appariement réussi avec le groupe étudié (correspondant à la même identité raciale). Elle montre que les formes de subjectivité sont en décalage avec l'identité apparente, compte-tenu des rapports sociaux de race, de genre et de classe. J'ajoute qu'« en tant qu'idéal méthodologique, "l'appariement racial" » peut redoubler la racisation dans un sens favorable ou défavorable selon la perception d'autrui, d'autant plus que « la race n'est pas le seul "signifiant social" pertinent » (Twine 2000, 7-8). Au fil des interactions cette approche en binôme a permis de comparer et de confirmer les perceptions initiales (du début d'enquête) qui renvoyaient à un sentiment d'étrangeté ou de méfiance, notamment lorsque mon binôme prenait la parole et que je fus regardé avec étonnement tant les interlocuteurs cherchaient à savoir qui j'étais. Cette impression me conduisait à paraître toujours en conversation avec celui-ci afin de ne pas laisser penser à une alliance de façade.

D'un autre côté, je peux me demander *a posteriori* si mon apparence physique (traits du visage, carrure, grande taille, tenue vestimentaire : veste de couleur bleue, jeans noir, basket de ville) n'intimidait pas certains jeunes agent-e-s qui n'avaient jamais eu l'occasion d'échanger avec des individus de mon groupe ethnique. La façon dont nous apparaissions, avec mon collègue blanc (de plus petite taille, très blanc de peau et plus jeune, 25 ans) pouvait détonner et rendre les agents plus circonspects lors de la présentation de l'enquête.

Se sentir racisé et ne pas maîtriser la définition de la situation

Dans certains cas, au cours des rencontres hasardeuses dans les allées ou sur les pelouses, nous comprenions que ni le statut d'étudiant affiché, ni le jeune âge ne suffiraient à gagner l'envie de se confier. À la différence d'autres collègues (blancs) qui semblaient plus à l'aise, ce binôme de doctorants avait déjà réalisé une grande partie des dix entretiens en deux jours, ce qui démontre à titre comparatif que l'appariement entre majoritaires fut réussi sur ce terrain en dépit de la distance sociale apparente (doctorants en situation de précarité/agents de maîtrise). Nous faisons preuve de persévérance et affutons notre façon de nous annoncer pour créer une envie de communiquer. À une ou deux reprises, lorsque nous entrions dans certains stands (région Bourgogne, observation 1^{er} jour), les premiers regards m'amenaient à penser que j'étais autant identifié de façon raciste et religieuse, bien que n'ayant aucun signe apparent (barbe, tenue vestimentaire, pas d'accent). Cette perception se confirmait lorsque nous avons réussi à susciter un intérêt pour notre sujet d'étude avec plusieurs agent-e-s réuni-e-s dans un stand. La conversation était lancée, entrecoupée de rires, puis un agent – en dehors de la scène car situé à proximité – s'est rapproché de notre groupe et me tendit un verre de vin. Je pris ce verre sans boire et le posais quelques instants après, l'agent me regardant d'un air médusé. Par ce rite initiatique, il semblait vouloir tester mon degré « d'intégration » ou de légitimité¹⁹ à participer à la fête puisque je devais prouver que je n'étais pas un musulman dissimulé. Est-ce parce que je me tenais en présence d'un collègue blanc qu'il me convia à boire ? Ou bien est-ce parce que l'on ne me considéra pas comme français ? Ou bien avais-je là une possibilité de me repositionner en tant qu'initié ou *insider* (Twine 2000, 10) au-delà d'un statut racial attribué ?

Une autre situation étonnante (observation 3^e jour) a eu lieu lorsque certains participants (non-agents SUN/RED)

19 Selon une logique de conformation décrite par Nacira Guénif-Souillamas (2005, 12) : « Ils sont tenus pour des individus illégitimes tant qu'ils n'ont pas fait la preuve de leur loyauté ».

sont spontanément venus à ma rencontre, car nous circulions dans les allées – passant d'un mode à découvert (étranger au groupe) à celui incognito (membre potentiel des festivaliers) – engageant la conversation de façon sympathique. Et dès que ces deux jeunes hommes blancs me demandèrent d'où je venais et que je répondis de la région parisienne (Seine-Saint-Denis), ils ont commencé à parler de musique et de graffiti, l'un d'entre eux me demanda même mon adresse pour m'envoyer un CD de rap amateur, que je n'ai jamais reçu. Cet échange de plus d'une demi-heure montre qu'ils m'identifièrent à un banlieusard provenant d'une « cité difficile ».

À l'échelle du festival, on ne m'a pas posé de questions sur mes origines, soit pour éviter des questions qui fâchent, soit pour éviter de nouer un lien. L'assignation raciale était plutôt implicite qu'explicite à la différence d'autres contextes, notamment professionnels²⁰, éducatifs, ou commerciaux (Quintero 2011 : Bourabain et Verhaeghe 2019). Ces interactions flottantes influençaient la présentation de soi au sens de l'expression que je pouvais dégager (visage crispé), du moins lors du premier jour. En effet, cette crainte ressentie limitait les possibilités de jouer sur le cadre d'interaction malgré la technique d'appariement, ce que nous avons réussi à réaliser dans un second temps à partir d'une présentation de soi adoptant une façon d'interagir (et de parler) qui exprimait une proximité de classe.

Performer son identité suivant une proximité de classe

Étant davantage conscient au fil de l'enquête des paramètres de la blanchité de ce terrain festif, nos déambulations ont donné lieu à des entretiens plus ou moins approfondis et d'inégales valeurs, avec des agent-e-s, seul-e et en groupe, ce qui nous amène à souligner qu'au-delà d'une stratégie d'appariement racial, il se jouait aussi une proximité de classe, soit

une familiarisation stratégique avec leur vécu qui ne pouvait cependant fonctionner sans une autre façon d'apparaître. L'appréhension des situations de précarité a favorisé notre capacité à converser, à nous désidentifier, même momentanément (Goffman 1963, 60), en trouvant les mots justes – un langage de classe²¹ – générant une certaine confiance corporelle lorsque nous étions en interaction. Suivant une double perspective intersectionnelle et interactionniste, dans quelle mesure une posture compréhensive centrée sur l'expérience de classe pouvait-elle recomposer l'assignation raciale ? Nous proposons de revenir sur le ré-ajustement de classe fondé sur notre présentation et une façon de communiquer²² qui nous identifiaient dans certains cas à des confidents à l'écoute d'agents éprouvés par la précarité.

Se présenter autrement pour favoriser un engagement conversationnel

Constatant que j'avais peine jusque-là à influencer sur la définition de la situation, je décidais de modifier ma « ligne d'action²³ » (Goffman 1974, 10-11) qui me paraissait être initialement trop centrée sur le rôle d'enquêteur et visibilisait mon stigmate racial malgré l'alliance avec un Blanc. Ayant compris qu'il fallait jouer sur l'impression dégagee, le maniement de l'information sociale personnelle (corporelle, faciale) se réalisait dans l'intérêt porté à l'expérience de précarité afin de converser avec des agent-e-s, quitte à limiter la pratique d'enquête devant placer à tout prix des questions. Je pense que cette posture ajustée a permis d'être moins sensible à la racialisation des conditions d'enquête ou du moins à *faire avec* en m'oubliant en tant

20 Par exemple dans le milieu académique, la racisation est souvent directe (refus de salutation, regards réprobateurs, l'impression d'occuper une place illégitime lors d'un séminaire par exemple) ou indirecte (évitement du regard de personnes que je pensais connaître).

21 En plus de mon milieu familial (ouvrier), ma thèse (2007) portant sur le précarité genrée travaillant en boutiques et mes relations avec le monde syndical durant mes études, m'ont rendu sensible aux inégalités de classe et de génération. J'avais ainsi intégré subjectivement une vision du monde qui a aidé à performer mon identité

22 En référence aux travaux de John Gumperz (1989, 14) pour qui « l'identité sociale et l'ethnicité sont en grande partie produites et reproduites par le langage ».

23 Mon binôme n'avait bien sûr pas autant conscience que moi de la racisation endurée ou de ses effets possibles en matière de regards parfois interrogatifs ou réprobateurs à son égard. Il a gardé la même ligne de conduite (jeune étudiant) en l'ajustant au fil de l'enquête à l'ambiance festive. Nous n'avions pas échangé sur les raisons des difficultés rencontrées que je percevais davantage.

que minoritaire racisé. À la différence de mes premiers échanges où je fus souvent inquiet et crispé car certain d'être discrédité (attitude que je ne maîtrisais pas), je me présentais à présent affable et empathique afin de prévenir une attitude de gêne ou de crainte typique de la perception de l'immigré (Sayad 1999). Je compris que cela permettait de préserver la face de mes interlocuteur-riche-s et d'éviter les stéréotypes de l'Arabe menaçant et antipathique. Pour ce faire, je surjouais les marques de civilité (salutations, remerciements en fin d'entretien) et de déférence, composantes symboliques de l'interaction²⁴, en valorisant par exemple d'un ton empathique l'expérience exposée : à d'autres moments, je me présentais l'air amusé sur fonds d'ambiance musicale en échangeant avec mon collègue, des agent-e-s ou de simples invités. J'évitais de plus d'apparaître avec un bloc-notes et parfois de demander à enregistrer pour ne pas éveiller la suspicion. Comme nous passions plusieurs fois devant certains stands, nous devenions un peu familiers des lieux.

Je jouais notamment sur mon hexis corporelle (ne pas fixer dans les yeux, sourire, mains dans les poches, posture décontractée) afin d'avoir l'air avenant. Mon travail sur l'impression corporelle cherchait surtout à désamorcer la crainte associée à l'étiquetage raciste afin de jouer sur les conditions de communication. Ma stratégie de binôme était cependant éprouvée ou sujette à appréciation à chaque fois que j'entrais en interaction avec un groupe d'agent-e-s.

Une posture empathique partagée par mon binôme – qui lui s'avérait au départ moins craintif que moi, socialement plus ajusté aux enquêtés –, permettait dans certaines interactions de signifier une proximité sociale, générationnelle – en tant que jeunes étudiants au statut précaire connaissant les mêmes types de difficultés. Nous abordions dans l'extrait qui suit la cherté des loyers.

« Moi : Et encore plus en région parisienne.

Je te le fais pas dire. De toute façon si tu veux te loger en région parisienne, tu veux un studio, il faut sortir 500 €. Et c'est un petit studio. Donc pas beaucoup d'aides, fin si l'aide mais la famille quoi. Y'a pas le choix. (...) Ah oui parents obligatoires, de toute façon avec 1 000 €, t'as pas le choix, faut pas se voiler la face. On demande trois loyers d'avance, tu peux pas les sortir comme ça. » (homme, blanc, 28 ans, agent de maîtrise, entré en 1998)

En usant d'acquiescements, de confirmations verbales, il s'agissait de « se mettre en phase » avec les sujets, selon de Sardan (2009, 62), ou de « prendre en pensée », selon Pierre Bourdieu (qu'il exprime dans le récit d'entretien avec Ali, racisé comme « beur », et un blanc, François, deux jeunes du Nord de la France exposés à la violence inerte de « l'ordre des choses », 1993, 133). Ainsi, nous utilisions le mode du tutoiement que parfois certains enquêté-e-s mobilisaient spontanément pour nous répondre. Davantage présents dans l'entreprise publique, les agents de maîtrise ont autant accepté de s'entretenir que les agents d'exécution (tableau 1), nous pouvons faire l'hypothèse qu'ils se trouvaient dans une situation de précarisation sociale (Chauvel, 2006). L'intérêt à répondre s'expliquait par la reconnaissance de leur condition (ou « style de vie », Mauger 1991, 126) et l'envie de dénoncer la hausse des prix dans le contexte de crise financière (2007) et économique que connaissait la France. Or, ces récits d'expérience démontraient-ils une capacité à déjouer l'assignation raciale en matière d'apparence et d'attitudes – à travers des façons de m'exprimer, l'expressivité corporelle de mon intérêt pour leurs difficultés, l'intonation de ma voix plus affable – ou tiennent-ils à la présence d'un collègue blanc ? Avais-je réussi à me re-positionner dans la relation sociale grâce à une posture compréhensive, et un travail de mise en scène de soi (face) ? L'intérêt à répondre aux entretiens tient autant à une posture compréhensive de leur condition de classe et une propension, des agentes notamment, à jouer le jeu de l'enquête, qu'aux situations favorables dans lesquelles mon identité était toutefois éprouvée et évaluée en permanence.

²⁴ Goffman (1974, 50-51) la définit comme « un composant symbolique de l'activité humaine dont la fonction est d'exprimer dans les règles à un bénéficiaire l'appréciation portée sur lui, ou sur quelque chose dont il est le symbole, l'extension ou l'agent ».

Se sentir provisoirement accepté

À une autre reprise et sur un stand où je venais d'être pris pour un musulman du fait d'un regard interrogateur après avoir posé un verre d'alcool que l'on venait de me tendre, le traitement méfiant de certains agents a donné lieu à une contre-réaction de la part d'une agente SUN (blanche, 29 ans, assistante médicale), qui a souhaité nous accorder du temps en aménageant un petit espace avec une table et des chaises près du stand. Ce faisant, elle accepta de jouer le jeu de l'entretien et de livrer son expérience de la précarité. Préalablement, nous étions même des invités à qui l'on pouvait offrir une assiette d'escargots de Bourgogne. Cette attitude me surprit sur le moment. Elle visait à montrer une autre image à des collègues blancs réticents et désabusés au sein du stand : la gestion informationnelle du stigmaté racial (allure, voix affable) venait peut-être de porter ses fruits, sans compter une bonne volonté relevant d'une possible attitude paternaliste de sa part, même si un tel engagement conversationnel (Goffman 1961) tient aussi à notre présence plus importante (près de trois-quarts d'heure) au sein du stand en compagnie de mon collègue, à échanger de façon informelle avec des festivaliers de passage, de façon souriante et décontractée, ou encore mon aide apportée dans l'aménagement de tables en face du stand lorsqu'elle accepta de s'entretenir. Une logique de don/contre-don était possible, avec pour enjeu la réparation symbolique d'un manque de respect des collègues masculins. Le fait d'être assis face à face – elle me fixait dans les yeux (souriante) tout en ignorant le regard de ses collègues – me conduisit à ressentir une considération tenant plus à l'estime qu'au calcul (Goffman 1953 cité dans Winkin 2005, 70). Nous échangeons de façon « loyale » en annulant provisoirement la posture masculine présumée et celle de chercheur, extérieur au vécu des sujets. Cette jeune femme semblait même surjouer l'enquêtée disposée à répondre, il s'agissait d'un appariement heureux non fondé sur une séduction.

Comprendre la précarité et le signifier

Au fur et à mesure que nous comprenions de façon inductive²⁵ les différentes façons d'évoquer la précarité qui jalonnent leur parcours professionnel, ma pratique d'entretien cherchait à le signifier pour rendre crédible la présentation de soi, tenant à la fois à notre personne (au sens de notre corps) et à notre intérêt pour les expériences de précarité. Adopter un langage de classe servait ainsi de « pont social » avec la blanchité, cette stratégie langagière pouvait dès lors me désidentifier en atténuant une assignation ou une crainte raciale. De façon similaire aux travaux féministes (Monjaret et Pugeault, 2014), il est possible de jouer sur l'assignation de genre et de race afin de gagner la confiance des enquêtés-e-s. La fragilisation des niveaux de vie, comme signe de proximité sociale, était palpable au ton très expressif de leur récit :

« Moi : Comment vois-tu cette baisse du pouvoir d'achat ?

De toute façon... on est en plein dedans, il suffit actuellement d'allumer sa télévision, non mais t'allumes ta télé, le sujet de préoccupation c'est ça, c'est le pouvoir d'achat, c'est les gens qui ont plus de thunes, c'est les révoltes... On en a marre, mais de tout, de tout voilà ! Donc on se voile la face derrière des trucs, "on va vous baisser le lait, les produits de première nécessité..." on s'en fout de ça ! Le seul truc qu'il faut taper, pour faire plaisir à tout le monde-là, c'est quoi les sujets de conversation, là c'est l'essence. Les gens qui sont venus au festival, y en a qui sont venus, qui viennent en train, parce que d'une, c'est pas cher. Parce qu'ils peuvent pas faire autrement, tu peux pas descendre en bagnole ! Alors on est descendus en tant que bâtisseurs, on a mis 250 € d'essence ! Tu convertis ça en semaine d'astreinte, ça fait deux semaines d'astreinte (rire) !

²⁵ Selon l'approche de la *Grounded theory* (Glaser et Strauss 1967) par laquelle l'objet d'étude se construit au fil du travail d'enquête et d'une théorisation progressive. Bien que le sujet d'étude nous ait été imposé par les organisateurs, nos données ont permis de dégager différents rapports à la précarité et de façons de se classer socialement.

Tu vois ce que je veux dire, c'est abusé quoi ! »
(homme, blanc, 28 ans, agent de maîtrise, entré en 1998)

En nous montrant sensible à la configuration plus concurrentielle des activités d'électricité et de gaz, et par-là une connaissance des rapports de force au sein de l'entreprise publique, certains jeunes agent-e-s reconnurent en nous une face honorable et exprimaient librement leur opinion²⁶. Ils pensaient être arrivés au mauvais moment, à une période où les acquis du statut d'agent s'amenuisent et surtout face à l'incertitude de leur avenir professionnel tant les changements permanents de l'entreprise hantent leur esprit.

« *Moi : On vous le dit toujours...*

SUN c'est beau, c'est magnifique, c'est magnifique... Sauf que maintenant EDF devient une entreprise comme les autres. Moi ma sœur, elle bosse dans le privé, c'est bête, mais elle a le même niveau que moi, elle a 600 € de plus que moi. Oui bah EDF c'est beau sauf qu'on a les salaires, faut pas rêver quoi, on n'a vraiment pas des salaires mirobolants quoi... Après on vit aussi, c'est vrai que moi j'aime pas dire ça parce qu'il y a des gens qui dorment dehors. » (femme, blanche, 29 ans, assistante médicale, stand Bourgogne)

Une reconnaissance sociale de leur vécu vient signifier l'intérêt d'une posture compréhensive à même de déjouer par moment les réticences relationnelles à se confier. L'insatisfaction statutaire, encore plus vive après quelques années d'expériences, est un fait qui se dégage de plusieurs entretiens. Nombreux peuvent ainsi se comparer à leurs parents²⁷ et faire l'expérience

d'une condition sociale moins satisfaisante (« c'est la misère »), alimentant ainsi une frustration de ne pas pouvoir pleinement valoriser leur autonomie professionnelle ou leur diplôme.

« *Moi : Vous êtes combien dans votre centre ?
Et de jeunes ?*

Nous on est quarante à bosser là où je suis, et on est la moitié de jeunes bien tassé.

Moi : Ils connaissent aussi les mêmes galères ?

Bien sûr, encore je vais pas trop me plaindre parce que j'ai commencé à bosser à 18 ans, ceux qui commencent à bosser maintenant, qui ont 25 ans là et qui gagnent 1 200, ils sont morts. »
(homme, blanc, 28 ans, agent de maîtrise, entré en 1998)

Reflet d'une proximité générationnelle sensible à la précarité, l'entretien se présentait moins comme une lutte de positions (Bizeul 1998) ou un rapport de force symbolique (Mauger 1996). En amenant l'enquêté à se confier, nous parvenions à faire de la relation d'enquête un espace de libre expression grâce à une posture de chercheur-copain ou de confident (Snow 1986) qui semblait primer sur notre appariement atypique (Arabe/Blanc). Les enquêté-e-s s'adressaient par moment à nous deux suivant une logique de prise à parti ou de dénonciation, et parfois à l'un d'entre nous. Dans le cas suivant, la deuxième question conduisit l'agent à m'interpeller directement presque sur un mode amical. L'entretien se présentait comme une conversation ordinaire et s'éloignait des canons de l'entretien semi-directif. Il n'y avait pas lieu de relancer pour que l'enquêté nous livre sa vision du monde professionnel et social. La fonction descriptive du langage témoigne ici « d'un engagement subjectif de la personne qui se risque à mettre en mots son parcours » (Demazière 2007, 93). En outre le contexte d'énonciation a favorisé cette prise de parole, nous nous tenions debout et proches physiquement (à près d'un mètre), à proximité d'autres personnes (agents, participants) et au milieu d'une allée près des stands.

26 Certain-e-s l'ont mentionné sur un tableau à l'intérieur des stands (observation 3^e jour) : « La précarité est l'affaire de tout salarié », « La précarité est la mort de l'humanité », « La lutte contre la précarité a commencé... ». Une exposition sur la situation du logement est ainsi décrite par une jeune femme qui me fit visiter un stand après avoir senti mon intérêt pour le thème (questions, regard fixant les affiches) : « d'un côté j'ai reproduit des annonces immobilières, tout à fait réelles, pêchées sur le net, studette, 9m², 300 € ou coquet deux pièces, 900 € par mois : de l'autre une fiche de paie à 1750 € brut ». Je précise que l'échange a eu lieu après quelques minutes où elle m'observait visiter le stand – sans savoir qui j'étais, me prenant peut-être pour un agent – et lorsqu'elle me parlait, le regard fut craintif, n'affichant pas de sourire (à la différence de l'enquêtée du stand Bourgogne).

27 Dont les professions exercées correspondent à différentes positions moyennes

dans la structure sociale (professions intermédiaires) et ayant bénéficié de meilleures perspectives de vie (Chauvel 1998). Plus d'un jeune interrogé sur quatre a un membre de sa famille qui travaillait déjà dans l'entreprise.

À la différence d'autres interactions, je ne percevais pas que mon corps était racialisé mais plutôt accepté et légitime. De plus, une certaine proximité de genre (virilité masculine) jouait ici en ma faveur. À l'inverse, mon binôme blanc – en tant que majoritaire – faisait montre d'une proximité sociale renforcée par son jeune âge et l'assurance de sa blancheur.

« Binôme blanc : Et les vacances, tu pars cet été ? Non je bosse tout l'été (d'un ton résigné). De toute façon je peux pas partir l'été, c'est trop, trop cher. Partir en vacances en France... Je vous cache pas, je vais partir en septembre en Tunisie à 350 € la semaine. Tu pars en France, avec 350 €, t'as l'appartement, basta, t'as pas la bouffe, t'as pas les transports, t'as pas les loisirs t'as rien (voix plus forte). Les vacances en France, ça fait déjà au moins quatre ans que c'est terminé et tu pars hors période.

Moi : Et tes collègues ne partent pas souvent ? Tu sais, on vit beaucoup de débrouille en fait, c'est que de la débrouille. C'est "ah mes parents ont une maison en Auvergne, tiens j'ai un pote qui a un chalet en Ardèche...". C'est que de la débrouille. T'es obligé de vivre comme ça. Tu descends en vacances, t'es cinq dans une bagnole, faut dire ce qui est, parce que c'est cinq fois moins cher. Tu prends pas le train parce que SNCF "à nous de vous faire préférer le train", mon cul ! Les billets d'aller-retour Paris-Marseille 150 €, t'y vas en stop. Donc voilà quoi ! (me fixant du regard suite à des acquiescements) » (homme, blanc, 28 ans, agent de maîtrise, entré en 1998)

Des questions engagées ou compréhensives ?

Il est de rigueur méthodologique de ne pas poser de questions orientées qui risquent d'influencer le discours des enquêté-e-s, sans nous concerter sur la façon d'interroger, nous nous autorisons par moment à poser ce type de questions tant pour générer une envie de communiquer que signifier une compréhens-

sion ou une complicité de classe. Ce faisant je pense *a posteriori* que cela a permis d'influer sur la perception des identifiants ou marqueurs raciaux.

« Moi : Et que penses-tu de la fameuse image des jeunes « agents privilégiés » ?

(rire) Moi j'ai des collègues, forcément c'est des trucs qu'on nous sort, moi j'invite quiconque à venir me suivre une semaine de boulot et à partager ma fiche de paie, et c'est tout (rire nerveux), c'est la seule chose à faire. Y a pas de soucis, quand je m'en vais à 6h du matin et rentre à 8h le soir, bon bah je pense pas que ce soit trop privilégié pour à la fin du mois gagner 1 400 € quoi ! » (homme, blanc, 29 ans, technicien, agent de maîtrise, entré en 2000)

Pour illustrer la ténacité de ces représentations et une possible réticence à considérer sa situation comme précaire, nous restituons un bref échange lors d'un entretien collectif réalisé en plein air sur une pelouse avec une intérimaire accompagnée de copines (salariées externes à SUN) qui sont par moment intervenues pour contester la thématique d'enquête. Nous les avons abordées²⁸ assez facilement tout en insistant sur le ton de l'humour car elles semblaient dubitatives à l'écoute de la présentation du sujet. Elles semblaient au fil de l'entretien davantage focaliser sur celui-ci que sur notre appariement ou mon corps :

« Une jeune femme : Vous venez d'où ?

Moi : De Paris, on fait une enquête sur la précarité des agents...

Une autre jeune femme : Ok [souriante, et ne semblant pas me prendre au sérieux. Je me sentis sur le moment racisé par un regard narquois]

Moi : Ça vous dit d'en parler ?

Une copine : Ouais.

²⁸ Les premiers échanges n'ont pas été enregistrés.

Moi : C'est un boulot temporaire ?

Voilà, c'est histoire d'assurer mon expérience professionnelle. (*Intérimaire SUN*)

Moi : Ouais, t'avais fait quoi avant ?

J'étais vendeuse terrain, télévendeuse et conseillère clientèle dans le privé. Tu vois la différence avec SUN, en tant qu'intérimaire j'ai des avantages que je n'avais pas... (*Inaudible, discussions autour*)

Moi : T'es intérimaire, mais t'es pas embauchée par SUN ?

C'est SUN qui est sous-traitant.

Moi : Ya beaucoup d'intérimaires dans les services commerciaux ?

Ils prennent beaucoup d'intérimaires, parce qu'il y a une remise à jour des programmes, des fichiers.

Moi : Ouais, et en termes de conditions de travail, c'est comment ? C'est comme dans le privé ?

Non c'est un peu mieux. (...)

[*Salariées hors SUN s'adressant à un tiers et me désignant en prenant un air enjoué*] : Ah il défend la précarité, pour nous il n'y a pas de précarité. Mais il y a plus de précarité ailleurs.

Moi : Ailleurs qu' SUN/RED ?

Ça c'est clair, c'est ce que je dis, on fait beaucoup d'interviews sur des grands trucs comme ça alors que c'est pas les pires à plaindre. Nous, on est dans le privé, moi je suis ambulancière, voilà quoi t'es limite exploitée hein. T'as pas de 13^{ème} mois, t'as pas de primes... Et puis t'as pas d'avantages, t'as pas des camps réservés aux ambulanciers.

[*Salariée hors SUN*] Y a plus de précarité ailleurs, y en a peut-être à SUN mais y en a plus ailleurs.

Moi : Pour toi, ça peut paraître paradoxal de faire une étude sur la précarité des jeunes agents SUN ?

Paradoxal non, mais c'est toujours les mêmes à se plaindre. Parce que pour moi, même si soi-disant ils sont plus publics, ils gardent les avantages... de fonctionnaire quoi... »

Cet entretien collectif a aussi été l'occasion d'aborder les attitudes sexistes de clients à leur égard lorsqu'elles répondaient au téléphone :

« *Moi : C'est vrai ? qui disent quoi par exemple ? t'as entendu quoi déjà ?*

Ben qui me disent : " mais vous pouvez pas me passer quelqu'un d'autre" ou... Mais bon c'est quand même très rare. Dans l'ensemble, à partir du moment où comme j'te dis il voit que bon tu sais de quoi tu parles et qu'ils ont pas affaire à quelqu'un qui débarque là. Non ça se passe bien. (...) Encore des fois, les clients ils disent "vous êtes une nana, passez-moi un homme..." » (femme, blanche, 26 ans, conseillère clientèle, entrée en 2007)

Par ce type d'interaction centrée sur l'expérience vécue (de genre notamment), nous estimons que les attitudes méfiantes ou orientées par la blancheur ne sont pas définitives car elles ont évolué au gré des circonstances des rencontres et des échanges (et au cours même de l'entretien collectif précédant) – sous l'effet du cadre festif, des nombreux passages devant certains stands²⁹ et des ajustements de rôle (capacité à jouer l'invité) –, ce qui pouvait amener les enquêtées à évoquer des situations de précarité parfois douloureuses. En cela, la racialisation est un processus (Essed 1991) qui se rejoue *in situ* au gré du type d'interactions fondées sur la négociation de sa place en dépit d'un ordre social raciste (De Rudder, Poiret et Vourch 2000). Notre alliance stratégique semblait mieux fonctionner au fil de l'enquête et particulièrement avec de jeunes femmes blanches. Cela tient probablement autant à une performance de classe que de genre en atténuant une image sexiste négative associée à la figure stéréotypée de l'Arabe. L'image inattendue que je renvoyais leur donnait peut-être envie d'échanger au fil de la conversation, sans toutefois ignorer un premier motif d'acceptation relevant d'une curiosité ethniste ou exotique (Bourdieu 1958) : savoir ce que j'avais à

²⁹ Nous restions parfois assis près d'une demi-heure sans enquêter et à nous rafraîchir, à regarder les animations et le flux de festivaliers.

leur dire et évaluer mon capital linguistique. En outre, l'expérience des premiers entretiens en binôme a servi à ajuster ma ligne d'action et à mieux appréhender les différentes dimensions de la relation d'entretien. Au gré des multiples interactions favorables et défavorables, nous comprenons qu'un regard racialisant demeure relationnelle, articulés à d'autres attributs ou signifiants sociaux (Twine et Warren 2000) à même de configurer l'efficacité d'un appariement racial.

Pour le chercheur racisé, le déroulement d'une enquête au sein d'un espace marqué par une blancheur est rarement rectiligne car il dépend de sa capacité à interpréter l'identité sociale perçue au gré des interactions et d'une adaptation à des situations multiples dont il s'agit de comprendre les logiques : façon d'être regardé, perçu et classé. Avoir eu conscience assez tôt des conditions de racialisation a certainement conduit à repenser la relation d'enquête et ajuster stratégiquement ma pratique. Bien que je me sois senti souvent racisé lors des interactions d'enquête, des temporalités spécifiques permettent de situer la racialisation des conditions d'enquête. D'une part, le sentiment d'intrusion (Bourdieu 1993) ou d'étrangeté³⁰ au monde des enquêté-e-s, au sein d'un espace majoritairement blanc, était effectif au moment de la prise de contact lorsque j'ai été soumis au regard d'autrui, et que l'échange verbal n'avait pas encore eu lieu (un regard interrogateur, la réserve des interlocuteurs, l'absence de sourire). D'autre part, j'ai appris au fil des contacts mixtes qu'il fallait mobiliser des compétences communicationnelles articulées à une modification de mon apparence orientée vers des signifiants de classe : façon de parler et d'adhérer au récit.

Le chercheur racisé apparaît en effet autant suspect suivant les stéréotypes racistes (déviance accolée à l'image du « jeune arabe ») qu'objet de questionnement par sa présence illégitime au sein d'une équipe blanche

d'enquêteurs-rices. Cette perception de soi reste en partie influencée par une compréhension raciale issue de ma trajectoire biographique. Le choix d'un appariement (blanc/non blanc) semblait nécessaire et a eu des effets ambivalents, en brouillant les façons de me classer et de m'identifier, qui pouvait soit visibiliser, soit invisibiliser mon statut minoritaire. De plus, l'appariement ne peut suffire sans une modification assez radicale de la présentation de soi (hexis corporelle, langage, intonation). Je sais cependant que je n'aurais pas généré les mêmes types d'interaction d'enquête et de matériaux sans la présence d'un binôme blanc. L'atténuation de la distance raciale résulte néanmoins d'une capacité à jouer sur les identifiants de classe, de race et de genre. Elle tient au dépassement d'une forme d'inquiétude initiale centrée sur une perception raciale de la situation. Utilisant stratégiquement mon binôme afin de m'adapter à la blancheur du terrain et du dispositif d'enquête, j'ai compris qu'il fallait jouer corporellement le rôle d'un allié de classe dans la façon d'énoncer le sujet.

C'est au gré d'une racialisation vécue de façon différenciée sur le terrain – bien qu'elle soit effective ou latente – selon les interactions, que je pouvais ressentir une atténuation de la distance raciale. En mobilisant un langage de classe de façon consciente, mais sans calcul, qui puisse faire sens pour les agent-e-s, j'ai construit et préservé une relation d'enquête dans un espace où la blancheur était active. De façon intersectionnelle, cette marge de manœuvre relative lors des interactions et conversations montre les ré-articulations possibles de la race selon une conjonction heureuse de performances de classe et de genre (Mazouz 2015). Les labilités ethno-raciales prennent dès lors sens dans le cours de l'interaction au gré d'une capacité à performer son identité. Il semble possible de recouvrir une certaine blancheur sociale (Quashie 2020, 7), signe d'une invisibilité raciale momentanée, en gagnant en respectabilité au travers d'une alliance de classe : « Peu de travaux en sciences sociales anglophones comme francophones conçoivent que la blancheur ne renvoie pas nécessairement à une couleur, un type corporel, une "origine", et qu'elle peut faire partie intégrante de modes

³⁰ Que je définis ainsi suivant l'interprétation de Simmel (1908) : la sensation d'être proche par ma nationalité française et distant par une assignation raciale (Cossée, Lada et Rigoni 2004).

de distinction sociale, économique et politique au-delà du marqueur chromatique, comme le montrent très bien les travaux associant "race" et "religion" (Timera 2008 ; Fabos 2012) ». La blanchité sociale comme définition de la situation (Thomas 1923), au sens d'un cadre conversationnel, influe sur une identité stigmatisée reposant sur des attributs de race et de genre. D'une façon paradoxale, résister au stigmate conduit cependant à prendre sur soi, à dissimuler tout un travail émotionnel – pour ne pas montrer de signes négatifs dans cette épreuve –, ce qui devient une condition de possibilité d'enquête qui s'impose aux minoritaires racisés. « Faire bonne figure » (Goffman 1974), rassurer les dominants, les nationaux pour reprendre Sayad (1999, 11), constitue un exercice incertain et éprouvant.

Bibliographie

Andersen Margaret L., et Patricia Hill Collins. 1992. « Preface ». In *Race, Class, and Gender*, dirigé par Margaret L. Andersen, et Patricia Hill Collins. Belmont, CA : Wadsworth.

Bizeul, Daniel. 1998. « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause ». *Revue française de sociologie* XXXIX (4) : 751-787.

_____. 1999. « Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade ». *Sociétés contemporaines* (33-34) : 111-137.

Bonnet, François. 2008. « La distance sociale dans le travail de terrain : compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête ». *Genèses*, n°73 : 57-74.

Boubeker, Ahmed. 2003. *Les mondes de l'ethnicité : la communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine*. Paris : Balland.

Bouchareb, Rachid. 2022. « Ne pas se dire victime de racisme : entre déni et stratégies identitaires ». *Emulations, revue de sciences sociales*, n° 42 : 113-128.

Bouchareb, Rachid, Isabelle Clair, Claude Dargent, Grégory Duquesnoy, et Helena Hirata. 2009. *Enquête sur les jeunes énergéticien-ne-s et la précarité*. Paris : CRESPPA GTM, 124p.

Boukir, Kamel. 2016. « "Les Maghrébins seront Maltais". L'éthnologue à la merci de ses « origines » ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°30. <https://doi.org/10.4000/traces.6457>

Bourabain, Dounia, et Pieter-Paul Veraheghe. 2019. « Could you help me, please ? Intersectional field experiments on everyday discrimination in clothing stores ». *Journal of Ethnic and Migration studies* 45 (11) : 2026-2044.

Bourdieu, Pierre. 1958. *Sociologie de l'Algérie*. Paris : PUF.

_____. 1982. « La mort du sociologue Erving Goffman. Le découvreur de l'infiniment petit ». *Le Monde*, 4 décembre 1982.

_____, dir. 1993. *La misère du monde*. Paris : Le Seuil, Points.

_____. 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir, Cours et travaux.

_____. 2004. *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris : Raisons d'agir, Cours et travaux.

Bouzelmat, Inès. 2019. « Le sous-champ de la question raciale dans les sciences sociales françaises ». *Mouvements*. <https://mouvements.info/le-sous-champ-de-la-question-raciale-dans-les-sciences-sociales-francaises/>

Brun, Solène. 2022. « La socialisation raciale : enseignements de la sociologie étatsunienne et perspectives françaises ». *Sociologie* 13 (2). <http://journals.openedition.org/sociologie/10248>

- Brun, Solène, et Claire Cosquer.** 2022. « Déconstruire l'« identité », théoriser la race. Des catégorisations aux pratiques ». *Emulations, revue des sciences sociales*, n°42 : 31-46.
- _____. 2022. *Sociologie de la race*. Paris : Armand Colin.
- Cervulle, Maxime.** 2012. « La conscience dominante. Rapports sociaux de race et subjectivité ». *Les cahiers du genre*, n°53 : 37-54.
- Chauvel, Louis.** 1998. *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXème siècle*. Paris : PUF, Le lien social.
- _____. 2006. « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social ». *Revue de l'OFCE* (96) : 36-50.
- Clair, Isabelle.** 2022. « Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité ». *Sociologie* 13 (3). <http://journals.openedition.org/sociologie/10578>
- Cossée, Claire, Emmanuelle Lada, et Isabelle Rigoni,** dir. 2004. *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*. Paris : Armand Colin, Coll. « Sociétales ».
- Darmon, Muriel.** 2016. *La socialisation*. Paris : Armand Colin.
- Demazière, Didier.** 2007. « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés ». *Langage et société* 121-122 (3-4) : 85-100.
- Doytcheva, Milena, et Yvan Gastaut.** 2022. « Race, racismes, racialisations. Enjeux conceptuels et méthodologiques ». *Emulations, revue de sciences sociales*, n°42 : 7-31.
- Du Bois, W.E.B.** 2007 [1903]. *Les âmes du peuple noir*. Paris : La Découverte.
- Essed, Philomena.** 1991. *Understanding Everyday Racism : an Interdisciplinary Theory*. London : Sage publication.
- Fabos, Anita.** 2012. « Resisting blackness, embracing rightness : How Muslim Arab Sudanese women negotiate their identity in the diaspora ». *Ethnic and Racial Studies* 35 (2) : 218-237.
- Fanon, Frantz.** 1952. *Peau noire, masques blancs*. Paris : Editions du Seuil.
- Garner, Steve.** 2007. *Whiteness : An Introduction*. London & New York : Routledge.
- Gastaut, Yvan.** 2007. « La délinquance immigrée : tranche d'histoire d'un préjugé à la peau dure ». *Migrations Sociétés* 109 (1) : 49-70.
- _____. 2020. « Une année noire dans le midi. Le racisme anti-arabes en actes, de Grasse à Marseille ». *Hommes et Migrations* n°1330 : 31-36.
- Glaser, Barney G., et Anselm A Strauss.** 2010. *La découverte de la théorie ancrée. Stratégie pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin, coll. « Individu et Société ».
- Goffman, Erving.** 1953. « Communication Conduct in an Island Community », thèse de doctorat non publiée, Université de Chicago.
- _____. 1961. *Encounters : Two Studies in the Sociology of Interactions*. Indianapolis : Bobbs Merrill.
- _____. 1963. *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit, Le sens commun.
- _____. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Paris : Minuit, Le sens commun.
- _____. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit, Le sens commun.

- Gouirir, Malika.** 1998. « L'observatrice : indigène ou invité ? Enquêter dans un univers familial ». *Genèses*, n°32 : 110-126.
- Guénif-Soulimas, Nacira.** 2005. « En un combat douteux », *Revue européenne des migrations internationales* 21 (2) : 91-109.
- Guénif-Soulimas, Nacira, et Eric Macé.** 2004. *Les féministes et le garçon arabe*. La Tour d'Aigues : L'Aube, coll. « Intervention ».
- Guillaumin, Colette.** 1977. *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris : Gallimard.
- Gumperz, John.** 1989. *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Les éditions de Minuit, Le sens commun.
- Hajjat, Abdellali.** 2014. « Rébellions urbaines et déviations policières ». *Cultures & Conflits*, n°93 : 11-34.
- Kergoat, Danièle.** 2007. « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux ». In *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, dirigé par Elsa Dorlin, 111-125. Paris : PUF.
- Mauger, Gérard.** 1991. « Enquêter en milieu populaire ». *Genèses*, n°6 : 125-143.
- Mazouz, Sarah.** 2015. « Faire des différences : ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation ». *Raisons politiques* 58 (2) : 75-89.
- Mead, George Herbert.** 2006 [1934]. *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF, coll. « Le lien social ».
- Monjaret, Anne, et Catherine Pugeault, dir.** 2014. *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon : ENS éditions.
- Paugam, Serge.** 2000. *Le salarié de la précarité*. Paris : PUF.
- Paveau, Marie-Anne.** 2022. « Comment pensent les chercheuses blanches ? Propositions épistémologiques et méthodologiques », *Itinéraires* (2021-3-2022). <http://journals.openedition.org/itineraires/11709>
- Quashie, Hélène.** 2017. « Les "origines" présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d'enquête dans des contextes migratoires vers le "Sud" (Sénégal) », *Revue européenne des migrations internationales*, 33 (2 et 3). <https://doi.org/10.4000/remi.8669>
- _____. 2020. « Quand enquêter rime avec racialité. Revisiter les migrations du "Nord" vers le "Sud" et la production sociale des catégorisations arabe, noire et blanche à travers la réflexivité ». *Cahiers de l'Urmis*, n°19. <https://doi.org/10.4000/urmis.2172>
- Quintero, Oscar.** 2011. « Entre universalisme et multiculturalisme : politiques publiques et luttes politiques autour de l'éducation supérieure en Colombie ». *Revue européenne des migrations internationales*. 27 (1) : 71-87.
- Rudder, Véronique de, Christian Poiret, et François Vourc'h.** 2000. *L'inégalité raciste : L'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris : Presses universitaires de France.
- Sardan, de, Jean-Pierre.** 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve : Academia Bruylant.
- Sayad, Abdelmalek.** 1999. « Immigration et "pensée d'Etat" ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°129 : 5-14.
- Simmel, Georg.** 2019 [1908]. *L'Etranger*. Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- Snow David A., Robert Benford et Léon Anderson.** 1986. « Fieldwork Roles and Informational Yield, a Comparison of Alternative Settings and Roles ». *Urban life* 14 (4) : 377-408.

Timera, Mahamet. 2008. « Faire et défaire les identités avec le religieux. Migrations, ethnicité, "race" et religion ». Habilitation à Diriger des Recherches en sociologie, Université du Havre.

Thomas, William Isaac. 1923 [1969]. *The Unadjusted Girl*. Montclair (NJ) : Patterson Smith.

Twine, France Winddance. 2000. « Racial Ideologies and Racial Methodologies ». In *Racing Research, Researching Race. Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*, dirigé par France Winddance Twine, et Jonathan Warren, 1-34. New York : New York University Press.

Twine, France Winddance, et Jonathan Warren, dir. 2000. *Racing Research, Researching Race. Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*. New York : New York University Press.

West, Candace, et Sarah Fenstermaker. 2016. « "Faire" la différence ». Traduction Laure de Verdalle, Anne Revillard. *Terrains et travaux* 10 (1) : 103-136.

Wikin, Yves. 2005. « La notion de rituel chez Goffman. De la cérémonie à la séquence ». *Hermès, La Revue* 43 (3) : 69-76. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-3-page-69.htm>

Wilson, William Julius. 1974. « The New Black Sociology : Reflections on the 'Insiders' and the 'Outsiders' Controversy ». In *Black Sociologists : Historical and Contemporary Perspectives*, dirigé par James E. Blackwell and Morris Janowitz, 322-328. Chicago : University of Chicago Press.

RACE ET EXTRÊME DROITE : RÉFLEXIONS SUR LES CONDITIONS RACIALES D'UNE RECHERCHE SUR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

*Race and the Far Right :
Reflections on the Racial Conditions of Research on the Rassemblement National*

Félicien Faury*

RÉSUMÉ

Cet article propose un retour réflexif sur les conditions raciales d'une enquête de terrain sur l'implantation électorale et partisane du Rassemblement national. La saillance du fait racial est étonnamment peu analysée dans la littérature, en particulier française, sur l'extrême droite. À partir de l'analyse d'expériences de terrain et d'une lecture critique des travaux existants, l'article souligne comment les identifications raciales à l'œuvre au cours de l'enquête, en l'occurrence les identifications blanches, conditionnent l'accès au terrain et la nature des données récoltées. La blancheur a des effets empiriques concrets sur la conduite de la recherche, par la production de formes d'invisibilisation (préservant le-la chercheur-e d'un marquage racial négatif) et de connivence (autorisant son inclusion dans un « nous » racialisé). La prise au sérieux de la question raciale engage également des questionnements normatifs quant aux façons d'envisager les appels à l'« empathie » et à la « compréhension » face à cet objet qu'est l'extrême droite.

ABSTRACT

This article offers a reflexive look at the racial conditions of research on the French far-right party Rassemblement national. Although issues surrounding race may appear evident in research on the far right, the French literature has given little attention to these racial dimensions. In particular, the article highlights how whiteness affects both access to the field and the nature of the data collected. Being perceived as white allows the researcher to benefit from invisibilization (not being racially marked in a negative way) and connivance (being included in a racialized "us"). Acknowledging that race matters also engages normative issues about recurrent calls for "empathy" towards the far right.

MOTS-CLÉS :

extrême droite, Rassemblement national, marquage racial, blancheur, relation d'enquête

KEYWORDS :

far right, race, whiteness, research methodology, research ethics

* Docteur en science politique, chercheur postdoctorant au CESDIP (Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales), felicien.fauray@cesdip.fr

Avertissement aux lecteurs-rices : l'article aborde des enjeux liés à la position des chercheur-es travaillant auprès de sympathisant-es d'extrême droite. À cet effet, il contient des retranscriptions de propos racistes et islamophobes que l'auteur entreprend d'analyser, mais qui peuvent néanmoins heurter au cours de la lecture.

Cet article propose un retour, comme la thématique du présent numéro y invite, sur les conditions raciales d'une enquête de terrain sur l'extrême droite partisane contemporaine. De 2016 à 2022, j'ai réalisé un travail de terrain auprès d'élu-es, de militant-es et d'électeurs-rices du Rassemblement national (anciennement « Front national »¹), parti français dirigé depuis 2011 par Marine Le Pen. En sciences sociales, l'extrême droite apparaît le plus souvent sous les traits d'un terrain « difficile » : pour des raisons pratiques, du fait de la méfiance usuellement entretenue par ce bord politique vis-à-vis de l'enquête sociologique, freinant ainsi l'accès au terrain ; pour des raisons éthiques ou politiques également, étant donné l'écart séparant les convictions des chercheur-es (s'auto-situant généralement à gauche) de celles de « leurs » enquêté-es. Les retours réflexifs menés sur la relation d'enquête s'attardent alors avant tout sur la gestion de cette distance politique et morale, tissée de méfiances réciproques, entre enquêteur-trice et enquêté-es. Dans la continuité des réflexions sur l'étude des mouvements, groupes et collectifs « détestables » ou « répugnants » (Harding 1991 ; Esseveld et Eyerman 1992 ; Zawadzki 2002 ; Snow 2006 ; Boumaza et Campana 2007), plusieurs chercheur-es travaillant sur l'extrême droite se sont interrogé-es sur le travail émotionnel (Avanza et Hochschild 2018) et moral (Boumaza 2001 ; Bizeul, 2007) nécessaire face à des sujets d'enquête peu « aimables » (Avanza 2008 ; 2019) et sur les conséquences déontologiques qui en découlent (Blee 2000 ; Bizeul, 2008 ; Busher 2021).

Au sein de cette littérature, et tout particulièrement celle portant sur l'extrême droite française, la question des conditions raciales de l'enquête reste peu explorée.

Si la chose n'est pas propre à ce sous-champ de recherche, dans un contexte académique et intellectuel français caractérisé dans l'ensemble par un faible investissement scientifique de la question raciale (Belkacem, Direnberger, Hammou et Zoubir 2019 ; Bouzelmat 2019), cette relative absence peut pourtant paraître surprenante. Au regard de la place occupée par le racisme au sein du projet idéologique du RN (Alduy et Wahnich 2015), partagé et reconduit par ses sympathisant-es (Mayer 2015), on peut en effet formuler l'hypothèse raisonnable que les identifications raciales à l'œuvre au cours d'une enquête sur ce parti et ses soutiens exercent une influence toute particulière sur l'accessibilité du terrain et la nature des données récoltées. Ainsi, une des « évidences » peu questionnées de ce type de terrain est qu'être perçu-e comme personne blanche – ce qui fut mon cas durant mon enquête – vient lever tout un ensemble d'entraves et de censures au cours de l'enquête, constituant dès lors une des conditions de possibilité de la recherche. À rebours d'une littérature insistant prioritairement sur les problèmes relatifs à la *distance* (idéologique, politique, morale) structurant la relation d'enquête, cet article propose au contraire, en intégrant les enjeux raciaux à l'analyse, de poser la question de la *proximité* entre sociologues et enquêté-es. Si les écarts politiques peuvent être bien réels et poser des questions méthodologiques et éthiques spécifiques, il est tout aussi important de souligner comment le partage d'une même condition majoritaire sur le plan racial peut venir conditionner (et, sous bien des aspects, favoriser) le travail d'enquête.

Cet article s'appuie sur l'analyse de mes propres expériences d'enquête ainsi que sur une lecture des travaux d'autres chercheur-es étudiant l'extrême droite – y compris des chercheuses racisées négativement sur leur terrain. Comme je chercherai à le montrer, la blancheur, conçue comme norme et position dominante au sein de l'espace social racialisé², permet de bénéficier de formes d'invisibilisation (absence de marquage racial préjudiciable) et de connivence (être inclus dans un « nous » racial) qui facilitent l'accès au terrain et aux paroles des sympa-

1 Durant la période d'enquête (2016-2022), le « Front national » est devenu en 2018 « Rassemblement national ». Pour des raisons de commodité, j'utiliserai le nom le plus récent du parti et son acronyme (RN) lorsqu'il sera question de ma recherche, tout en conservant l'appellation de FN pour les travaux publiés avant 2018.

2 J'utilise le terme de blancheur désormais communément employé dans l'espace académique français, traduction de l'anglais *whiteness* (Cervulle 2013 ; Le Renard 2019 ; Cosquer, Le Renard, Paris 2022).

thisant-es d'extrême droite. Je terminerai en montrant qu'outre ces considérations méthodologiques, la prise au sérieux de la question raciale engage également des questionnements normatifs, en particulier quant aux façons d'envisager les appels, récurrents au sein de la littérature, à l'« empathie » et à la « compréhension » face à cet objet qu'est l'extrême droite.

Une enquête sur le Rassemblement national

L'enquête dont il est ici question portait sur l'implantation électorale et partisane du Rassemblement national (RN) dans un territoire urbain du Sud-Est de la France, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)³. J'ai résidé sur place une quinzaine de mois en cumulé durant la période d'enquête, laquelle s'étendait de 2016 (début de la campagne électorale présidentielle de 2017) à 2022 (élections législatives). En m'inscrivant dans une tradition d'études attentive à l'ancrage social des phénomènes politiques (Sawicki 2000 ; Aldrin 2003 ; Braconnier 2010), je cherchais à comprendre les succès du RN en les inscrivant dans leur contexte socio-spatial, en m'interrogeant notamment sur les mécanismes de normalisation locale de l'extrême droite dans le territoire étudié. Afin de rendre compte de la diversité des modes d'attachement à ce camp politique, j'ai fait porter la focale à la fois sur les électeur·rices ordinaires (c'est-à-dire non professionnalisés·es politiquement) et les militant·es ou élu·es du RN. L'« offre » partisane et la « demande » électorale ont donc été étudiées conjointement, à l'échelle d'un même territoire.

Outre une cinquantaine d'entretiens semi-directifs (souvent complétés de conversations informelles) avec des votant·es, militant·es et élu·es RN, j'ai mené des observations à l'occasion des différents événements locaux organisés par le parti. Je qualifie ces observations de « non participantes » au sens où ma participation aux activités concrètes du groupe partisan étudié est restée minimale – ce qui ne veut pas dire nulle – tout au long de l'enquête. J'ai ainsi assisté, comme spectateur,

à plusieurs événements partisans (meetings, réunions, soirées militantes) et j'ai engagé diverses discussions informelles avec des militant·es lors de mes passages réguliers à la permanence locale. Je n'ai en revanche jamais participé à des actions de propagande (collage d'affiches, distribution de tracts, rédaction de contenus), ni partagé de contenus numériques sur les réseaux sociaux, ni contribué financièrement à la vie partisane du RN (achat de carte, inscription payante à un meeting). Parler de participation minimale n'implique pas que ma présence n'ait eu aucun effet sur la situation observée, mais renvoie ici au faible degré d'implication (physique, intellectuelle, symbolique) dans les activités collectives du groupe étudié (Chauvin et Jounin 2012). Cette démarche s'adosse à une éthique de recherche bricolée au fur et à mesure de l'enquête, que je me concevais comme conséquentialiste : ne rien faire qui puisse avoir des conséquences politiques et électorales directes (positives comme négatives) pour le RN. Ce choix s'explique par mes réticences politiques personnelles⁴ quant à la participation aux activités d'un parti comme le RN, mais aussi par la spécificité de mes intérêts de recherche, lesquels ne portaient pas sur les activités intra-partisanes proprement dites ni sur le « métier de militant » (Bargel 2014) des activistes d'extrême droite⁵. Si j'ai cherché à limiter au maximum la dimension participante de mon enquête, notamment s'agissant de l'observation des activités militantes au RN, je me suis en revanche autorisé une « participation » communicationnelle au cours des entretiens semi-directifs, qui furent menés à la fois avec des militant·es et des électeur·rices ordinaires. Conformément à la vision que je me fais de l'entretien en sciences sociales (qui ne saurait selon moi être le lieu d'une confrontation politique), j'ai cherché à

³ Afin de respecter l'anonymat des personnes rencontrées durant l'enquête, j'ai fait le choix de rester économe quant aux détails fournis sur la localisation exacte du territoire étudié.

⁴ Lesquelles ont été renforcées par les différentes sociabilités (professionnelles, amicales, amoureuses) que je pouvais entretenir en-dehors de l'enquête. On envisage sans doute trop souvent les « malaises » suscités par l'enquête sur des milieux éloignés politiquement comme des ressentis intérieurs, donc purement individualisés, sans rappeler qu'ils sont avant tout conditionnés et entretenus par les jugements des « autres significatifs » (Mead 1963) du·de la chercheur·e.

⁵ Ce choix d'une participation minimale n'implique dès lors en aucun cas une défense de ce que devrait être, dans l'absolu, l'attitude à adopter au cours d'une enquête sur l'extrême droite. Les enquêtes davantage participantes et immersives dans les partis et mouvements d'extrême droite présentent tout un ensemble de bénéfices scientifiques, apportant une connaissance interne de ces mouvements au-delà des façades partisanes et du regard homogénéisant qui est parfois porté dessus (Blee 2003 ; Bizeul 2003 ; Avanza 2018 ; Delaine 2021 ; Dahani 2022).

accueillir avec une écoute attentive la parole de mes interlocuteur-trices, et j'ai veillé autant que possible à ne pas laisser entrevoir de désaccords ou de désapprobations quant à leurs propos – fussent-ils racistes, comme j'y reviendrai. Parce que pour pouvoir écouter, il faut parfois laisser entendre, je n'ai jamais évoqué mes opinions politiques et j'ai régulièrement « laissé croire à ma sympathie » (Avanza 2008, 52) au cours de ces conversations.

En s'appuyant sur cette expérience de recherche, cet article prend pour objet l'homogénéité des identifications raciales à l'œuvre au cours de l'enquête et ses conséquences sur la conduite du terrain, les matériaux récoltés et leur interprétation. Je parle ici d'homogénéité au sens où j'ai été perçu au sein du milieu étudié⁶ (et je m'identifie moi-même) comme personne blanche, et que la quasi-totalité des individus rencontrés et interrogés sur le terrain sont des personnes que j'identifie comme blanches. Cette monochromie de l'enquête est conforme à la réalité empirique selon laquelle les groupes minorisés votent peu, dans leur majorité, pour l'extrême droite (Brouard et Tiberj 2005 ; Tiberj et Simon 2016), et que la présence de militant-es et élu-es racisé-es reste exceptionnelle au sein des partis d'extrême droite, en tout cas en France (Orfali 2001 ; Avanza 2010). Si l'auto-positionnement sur le plan racial ne fut pas toujours systématique de la part des enquêté-es, celui-ci apparaissait souvent en creux, par la désignation de groupes « autres » (notamment, sur mon terrain, les groupes et individus catégorisés comme « arabes », « turcs » et « musulmans »⁷), dont l'altérisation raciale impliquait en retour chez mes interlocuteur-rices leur propre inclusion au sein du groupe majoritaire. Beaucoup d'auto-identifications spontanées recouraient également à des catégorisations nationales (« français », parfois

aussi « européens ») ou religieuses (« catholiques », ou « chrétiens »), lesquelles fonctionnaient – dans mon enquête comme sur d'autres terrains français (Mazouz 2008 ; Braconnier et Dormagen 2010 ; Lambert 2015 ; Brun et Galonnier 2016) – comme *proxys* de la blancheur. La notion de blancheur est donc ici utilisée comme catégorie analytique, désignant cette « condition » (Mazouz et Cohen 2018) permettant aux individus la partageant « d'être exempts de toute expérience raciale pénalisante et stigmatisante » (Harchi 2020) dans un espace social racialisé donné (Brun 2021). Ce sont les différents effets de ce partage d'une même condition majoritaire entre enquêteur-trice et enquêté-es que cet article entend déplier⁸.

Échapper au marquage racial négatif

Si la race fonctionne comme « système de marques » (Guillaumin 1977), on verra ici que la blancheur du ou de la chercheur-e se traduit tantôt par un *non*-marquage, c'est-à-dire par la capacité à passer inaperçu-e dans un contexte d'enquête où domine l'entre-soi blanc, tantôt par un marquage qu'on dira positif, prenant la forme d'une inclusion au sein d'un « nous » racialisé partagé par les personnes enquêtées. Dans tous les cas, l'appartenance au groupe majoritaire permet à l'enquêteur-trice d'échapper à un marquage racial négatif et préjudiciable. D'un point de vue méthodologique, cette caractéristique conditionne le fait même d'accéder au terrain et de pouvoir s'y maintenir sur le long cours.

Cette dimension reste cependant peu analysée au sein des travaux empiriques sur l'extrême droite, y compris dans le cadre des réflexions portant justement sur les conditions de possibilité de l'enquête auprès de ces milieux. Ainsi, Daniel Bizeul, un des sociologues ayant sans doute poussé le plus loin l'analyse réflexive sur son expérience d'enquête auprès de militant-es d'extrême droite, lorsqu'il évoque dans son ouvrage consacré au

6 À une éphémère hésitation près, sur laquelle je reviendrai dans la suite de l'article.

7 J'écris ces termes entre guillemets et sans majuscules, car il s'agit d'hétéro-identifications de groupes construits racialement et stigmatisés, sur lesquels l'enquête ne portait pas. Ce choix d'écriture permet ainsi de signaler une prudence interprétative quant au statut des groupes réels ainsi désignés. Les termes de blanc/non-blanc sont utilisés sans guillemets et sans majuscules car ils renvoient à une catégorie analytique désignant une position au sein d'un rapport social (comme on écrirait bourgeois ou masculin) et non un peuple, une nationalité ou une catégorie institutionnelle et administrative (Mélusine, 2020, note 3).

8 Pour des raisons d'économie argumentative, cet article se concentre spécifiquement sur le rapport social de race (et ses implications pour l'enquête), et non sur d'autres types de rapports de pouvoir. Ce choix est guidé par le constat, comme on le détaille dans ce texte, de la faible prise en compte des enjeux raciaux dans les enquêtes sur l'extrême droite – enjeux que cet article explore prioritairement.

Front national « les éléments de [s]a propre personne avec lesquels [il a] dû composer et sur lesquels [il a] pris appui au cours de [son] enquête » (Bizeul 2003, 49), ne mentionne à aucun moment l'appui le plus sûr sur lequel il a pu compter, à savoir le fait de ne pas être perçu comme appartenant aux groupes auxquels ses enquêté-es se montrent manifestement hostiles. Si la position racialisée du chercheur apparaît presque trop évidente pour être notée, elle a cependant pour effet de préformater favorablement la relation d'enquête, limitant *de facto* l'exposition à la méfiance et à l'hostilité de la part des militant-es côtoyé-es. L'évacuation de cet enjeu de l'effort réflexif a pour effet de négliger les aspects moins « malléables » mais tout aussi cruciaux de l'identité du sociologue – tout en faisant prendre le risque de reconduire, sur le plan analytique, l'invisibilisation dont bénéficie usuellement le groupe majoritaire (Frankenberg 1993 ; Dottolo et Stewart 2013) et le « silence convenu qui l'entoure habituellement » (Cervulle 2013, 134)⁹.

Souvent, ce privilège d'enquête n'est indiqué qu'indirectement, par l'évocation de proches dont la présence pourrait mettre en péril l'accès au terrain. Dans un article sur les « aspects moraux » de son immersion au FN, D. Bizeul décrit le partage opéré au cours de son enquête entre sa vie privée et les cercles militants étudiés. Il évoque en particulier le fait qu'il « ne souhaite pas être *marqué* » (je souligne) par sa relation avec un homme décrit comme métis, craignant « un mouvement ou un propos critiques de l'un ou l'autre des militants » (Bizeul 2007). En mentionnant cette crainte d'une assignation raciale négative indirecte – ici combinée à une homophobie potentielle –, l'auteur indique en creux comment son propre non-marquage racial conditionne pour une grande part ses interactions avec les mili-

tant-es frontistes. De manière analogue, Martina Avanza, lors de son enquête auprès de membres de la Ligue du Nord italienne, note avoir caché aux personnes côtoyées durant son enquête son « choix de faire un enfant avec, selon leurs catégories, un "Arabe" donc présumé "musulman" et évidemment "intégriste" ». Face aux questions de ses enquêté-es, elle modifie les prénoms des proches concernés (sa fille et le père de sa fille) afin de ne pas laisser transparaître leurs « origines » et ainsi « [s]'exposer au jugement des [...] membres du groupe » étudié (Avanza 2008, 53).

Cette inquiétude quant aux informations biographiques et sociales dont disposent les enquêté-es sur soi est un trait assez banal de l'enquête ethnographique. Comme dans toute recherche de terrain, mais *a fortiori* au sein de groupes politiques souvent hostiles et suspicieux vis-à-vis des sciences sociales, l'observateur est aussi observé, l'enquêteur « enquêté ». L'ethnographe doit ainsi donner tout un ensemble de gages de confiance aux sujets de son enquête, ou en tout cas fournir assez d'efforts pour ne pas susciter de la méfiance à son égard. Au sein des recherches sur l'extrême droite, il apparaît dès lors que la sélection des informations délivrées aux enquêté-es, et notamment celles que l'on souhaite prioritairement leur cacher, touchent à l'identification raciale du-de la chercheur-e et/ou de ses proches. Surtout, le risque que représente ce « mauvais entourage » indique à quel point le fait de ne pas être *soi-même* identifié négativement d'un point de vue racial constitue une condition de tranquillité minimale pour l'ethnographe étudiant ce type de milieux. Comme le rappelle M. Avanza, s'interroger sur sa « relation à l'objet » comme ethnographe doit aussi inclure une réflexion sur « la relation de "l'objet" à "son" ethnographie » (Avanza 2008, 49) : ne « pas aimer » ses enquêté-es est une chose, mais la première des conditions de l'enquête reste que ces mêmes enquêté-es ne vous détestent pas.

Ce fait s'observe d'autant mieux lorsque l'ethnographe présente justement des caractéristiques l'éloignant de ce « neutre » que constitue la blancheur. Ainsi, la sociologue Magali Boumaza, dans une auto-analyse sur son enquête immersive auprès de militant-es du

9 Cette absence de thématization de la blancheur peut ainsi avoir pour conséquence de reproduire au sein des sciences sociales la figure utopique du « témoin modeste » dont parle Donna Haraway, appartenant à cette « "catégorie non-marquée" construite à partir de conventions extraordinaires de l'auto-invisibilité » (Haraway 1984 [2007], p. 310). Il apparaît ainsi important de distinguer les formes de non-marquage dont l'enquêteur peut bénéficier empiriquement (au cours du terrain) de celles qui sont reconduites analytiquement (dans le retour réflexif sur l'enquête), où l'évitement de cette question vient entretenir l'illusion de la neutralité dont bénéficie le groupe dominant. Pour des raisonnements similaires à propos de l'appartenance de genre, lire par exemple (McKeganey et Bloor 1991) ou, en langue française, (Clair 2016a ; 2016b).

FN (Boumaza 2001), souligne bien la « gageure » et le « handicap de taille » qu'a représenté le fait d'être une « femme issue d'un couple mixte », avec un « nom à consonance maghrébine » dans un milieu xénophobe. Elle évoque également le problème quotidien qu'a constitué, au cours de l'enquête, son souci de respecter certaines pratiques religieuses musulmanes, dans « un groupe de jeunes [militants] qui aiment boire de l'alcool ou encore manger du saucisson ». Elle doit ainsi « enfouir » certaines caractéristiques sociales, en détourner d'autres, se déclarer végétarienne pour ne pas se dire musulmane, « taire [ses] origines » et « endurer en silence la violence verbale [...] des logorrhées xénophobes » des personnes côtoyées (*Ibid.*, 106-107). Même si la chercheuse indique que son apparence physique « ne laisse pas transparaître [sa] double appartenance culturelle », elle souligne avoir dû constamment se « bricoler » une identité sur un terrain qui n'a jamais pu être abordé « sereinement ». Ainsi, les identifications raciales avec lesquelles la chercheuse a dû composer n'engageaient pas seulement des questionnements éthiques et politiques mais ont aussi mis en jeu, plus concrètement, la faisabilité même de l'enquête.

C'est une expérience assez similaire que relate la chercheuse indo-américaine Vidhya Ramalingam à propos de son enquête ethnographique sur le parti d'extrême droite suédois *Sweden Democrats* (SD). Dans un texte réflexif sur sa position d'ethnographe non-blanche (Ramalingam 2021), l'autrice pointe la peur, l'inconfort et le coût émotionnel qu'a représenté cette enquête dans des espaces politiques où domine le racisme¹⁰. Tout en soulignant qu'il lui a malgré tout été possible de construire des relations de confiance auprès de certain-es militant-es, elle indique aussi avoir été exclue de divers événements de campagne – au motif notamment que cela pourrait être « déroutant » pour les membres du public présent. Lorsqu'elle parvient à intégrer ce type d'événements, elle est alors très régulièrement la seule personne non-blanche présente dans les meetings ou les

manifestations. De par sa seule présence, « même sans dire un seul mot », la chercheuse est alors remarquée et remarquable, éveillant une « constante attention » de la part des militant-es (*Ibid.*, 263). V. Ramalingam indique ainsi avoir dû négocier au quotidien avec la curiosité intrusive, la suspicion, l'évitement ou l'hostilité des membres du SD, suscitant chez elle une fatigue mentale et émotionnelle, voire des craintes pour sa sécurité. Comme elle l'écrit, si les chercheur-es blanc-hes peuvent aussi courir des risques physiques et endurer de forts coûts émotionnels en travaillant sur l'extrême droite, ils et elles ont au moins l'avantage de pouvoir, lorsque souhaité, se fondre dans le décor et passer inaperçu-es (« *blending in and going unnoticed* », *Ibid.*, 261), ce qui n'est pas un bénéfice anodin pour des enquêtes de cette nature.

Terrain souvent considéré comme « difficile », l'extrême droite ne l'est ainsi pas au même degré selon que l'enquêteur-riche peut subir ou non du racisme de la part de ses enquêté-es, que la racialisation se traduise par de la violence, des attaques verbales, des suspicions ou, plus simplement encore, un refus ou des difficultés d'accès au terrain. Il faut ainsi reconnaître que les divergences politiques, si elles peuvent être bien réelles, engagent de manière moindre les conditions de possibilité de l'enquête. Au cours de ma propre recherche, même si je n'ai pas réalisé d'observation participante ni d'immersion de longue durée au sein du parti, la gestion de l'écart politique et moral avec les enquêté-es a été une contrainte d'enquête importante – avec son lot de malaises profonds, de colères contenues, de sentiments ambivalents vis-à-vis de mes interlocuteur-rices. Mais d'un point de vue pratique, j'ai pu assister aux différents meetings et aux diverses réunions publiques organisées par le parti sans que leurs accès ne me soit refusé ou questionné. La blancheur permet une ouverture plus facile des portes du terrain, y compris au sens le plus littéral, comme en témoigne cette expérience d'enquête :

[Observation Mai 2017, meeting local]. J'attends dans la file d'attente pour assister au meeting de X qui vient clore la campagne locale pour les élections présidentielles.

¹⁰ Dans les articles de M. Boumaza et de V. Ramalingam, la question du sexisme et de ses conséquences sur la conduite de l'enquête est aussi régulièrement évoquée (de même que l'homophobie dans le texte de M. Boumaza). Sur ce point, lire également (Clair 2016b).

Le meeting a lieu dans un grand amphithéâtre, dont quelques gardiens contrôlent l'entrée. Devant moi, je remarque deux jeunes femmes que j'identifie comme d'origine maghrébine, qui attendent en silence dans la queue pour entrer dans l'amphithéâtre. Lorsqu'elles arrivent devant le gardien, celui-ci les observe et leur demande si elles ont en leur possession la carte du parti. Elles répondent par la négative et le gardien les prie alors de se placer sur le côté. Je m'inquiète un peu car je ne suis moi-même pas encarté. Je n'ai lu cette condition nulle part dans l'annonce de l'événement. Lorsque je passe devant le même gardien, il ne me demande rien et je peux pénétrer dans l'amphithéâtre sans encombre. Je m'attarde un peu dans le hall d'entrée et je constate que le gardien explique aux deux jeunes femmes qu'elles ne peuvent pas assister à l'événement si elles ne possèdent pas de carte. Elles acquiescent et sortent. Je les quitte du regard et je rentre dans la grande salle pour assister au premier discours.

Dans une recherche sur l'extrême droite, être perçu comme blanc fait ainsi diminuer la quantité de gages à donner au groupe enquêté pour accéder au terrain et s'y maintenir. Cette caractéristique m'a permis, au cours des événements collectifs, non seulement d'y accéder sans encombre mais aussi d'y passer inaperçu, sans éveiller particulièrement l'attention des personnes présentes. Y compris dans les comités plus restreints, durant les conversations informelles que j'ai pu avoir avec les militant-es, mes « origines » n'ont jamais été une question¹¹ – et, contrairement à l'expérience d'enquête relatée par M. Boumaza, j'ai pu préférer les chips au saucisson (je suis végétarien) sans que cela ne suscite aucune remarque suspicieuse. Un des premiers effets de la blancheur est donc pour le-la chercheur-e de bénéficier d'une « transparence sociale » (Dorlin 2009, 13), forme d'invisibilité qui peut s'avérer particulièrement utile dans une enquête sur le RN. Le pendant psycho-affectif de cette absence de marquage racial négatif est de profiter d'une *sérénité* qui, si elle n'est jamais totale, constitue

une condition importante pour « tenir » sur ce type de terrain, d'autant plus dans le cadre d'une enquête menée sur le long cours.

Cela ne signifie pas qu'enquêter sur le RN soit de tout repos et qu'un tel terrain ne doive pas être continuellement négocié. Mais l'identification raciale blanche paraît pouvoir alléger considérablement la charge que constitue la gestion de la suspicion collective du groupe enquêté. Sur mon terrain, si j'ai dû prendre garde à ne pas être identifié comme un « gauchiste » ou – pire – un journaliste venu « espionner » les militant-es du RN, je n'avais pour ainsi dire *que* cet enjeu à gérer, sans que s'y ajoutent le racisme et ses conséquences. De même, si j'ai parfois craint pour ma sécurité personnelle au cours de l'enquête¹², ce n'est jamais mon assignation raciale qui en a été la cause. Enfin, si j'ai été témoin de (nombreux) propos et discours racistes durant le terrain, le fait de ne pas être moi-même assigné à l'« ennemi principal » des sympathisant-es d'extrême droite n'est pas un aspect négligeable de la relation d'enquête. Dans l'article précédemment cité, V. Ramalingam décrit l'épreuve personnelle que constitue l'exposition, comme personne non-blanche, à des paroles haineuses et dénigrantes envers les minorités, qu'il s'agisse des discours officiels lors des meetings observés ou des propos informels circulant au sein du milieu politique étudié. Elle évoque notamment les nombreuses plaisanteries et moqueries racistes de ses enquêté-es, dont certaines sont formulées intentionnellement afin de guetter sa réaction (Ramalingam 2021, 266). Le coût émotionnel et affectif n'est ainsi pas le même que l'on soit soi-même ou non, sur le plan racial, la cible de l'hostilité des membres enquêtés.

Faire partie du « nous » : les effets de la connivence raciale

En plus de conditionner l'accès au terrain et le maintien de la relation d'enquête, les identifications raciales peuvent influencer sur la nature et le contenu des données

¹¹ Sinon de façon non connotée racialement, pour me demander par exemple dans quelle région ou ville j'avais grandi.

¹² Notamment lors d'interactions avec des militants au comportement méfiant voire menaçant, possédant ou cherchant à obtenir certaines informations personnelles à mon sujet (mes coordonnées téléphoniques, mon adresse de domicile lors de mon séjour sur le terrain, etc.).

empiriques récoltées. Cela vaut notamment pour les discours tenus par les enquêté-es au cours des conversations informelles ou des entretiens semi-directifs. Ce fait m'est apparu de façon particulièrement claire à l'occasion des entretiens menés avec des électeur-rices du RN. S'ils ne s'y résument pas, ces entretiens ont donné lieu à tout un ensemble de propos racistes, xénophobes et islamophobes, plus ou moins explicites et euphémisés selon les profils sociaux et politiques de mes interlocuteur-rices¹³. Le racisme à l'œuvre dans les propos des personnes interrogées s'est assez vite imposé comme un élément central et structurant de leurs préoccupations sociales, et comme un ressort primordial de leurs votes. Or, l'accès à ce type de discours ne va pas de soi. C'est un point bien connu des chercheur-es travaillant sur les opinions xénophobes et les votes extrêmes¹⁴ : le souci de ne pas « passer pour raciste » (en exprimant certaines aversions raciales) ou pour « extrémiste » (en déclarant un vote RN) peut venir modifier, par effet de censure, le contenu des propos récoltés et ainsi les interprétations que l'on peut en faire. Dans ce cadre, les marques de sympathie et de compréhension quant aux propos d'autrui peuvent aider à l'expression d'opinions illégitimes sans pour autant déformer leur structuration (Hagendoorn et Sniderman 2001 ; Mayer 2002).

Ce travail interactionnel nécessaire durant l'entretien est cependant d'autant plus efficace qu'il s'effectue sur fond d'une identification raciale commune. Alors que la littérature états-unienne a depuis longtemps interrogé les effets d'un tel « *racial matching* » sur les propos obtenus lors d'interviews, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de questions relatives à la race et au racisme (Hatchett et Schuman 1975 ; P. J. Rhodes 1994 ; Twine 2000 ; Savage 2016), sa prise en compte reste encore rare dans les travaux français (Quashie 2020 ; Cosquer, Le Renard, Paris 2022)¹⁵. Au sein des travaux sur l'extrême droite, le

fait que l'entretien mené avec tel ou telle sympathisant-e constitue le plus souvent une situation d'entre-soi blanc est rarement noté et reconnu. Il est pourtant assez probable que cette configuration joue sur les conditions de dicibilité de la parole alors délivrée. Les analyses des façons différentes par lesquelles les chercheur-es sont catégorisé-es racialement selon les contextes ont par exemple montré comment de telles variations peuvent avoir une influence sur les discours, et plus largement les attitudes, des enquêté-es (voir entre autres Mazouz 2008 ; Pierre 2008 ; Henderson 2009 ; Quashie 2017 ; Brun 2021). Si ce n'est pas l'ambiguïté raciale qui caractérise, loin de là, la relation d'enquête que j'ai entretenue avec les sympathisant-es du RN, j'ai été cependant confronté, à une occasion, à une (courte) hésitation quant à mon identification comme personne blanche.

La scène se déroule lors d'un entretien mené avec un couple, Robert et Marie E., à l'été 2017. Robert et Marie sont deux retraité-es de milieux populaires rencontré-es par le biais d'une association locale, qui ont accepté que je mène un entretien à leur domicile. Leurs préférences électorales (en faveur de Marine Le Pen) ont été évoquées rapidement au cours d'une conversation informelle et seront confirmées au cours de l'entretien. Au début de notre conversation, alors que la discussion s'oriente vers la question des rachats de maisons voisines de celle où le couple réside, Robert, commençant à évoquer la présence d'« arabes » dans leur lotissement, paraît hésiter quant à ma propre assignation raciale :

Robert E. : ... Et puis là, ben maintenant c'est un arabe, on a un arabe là [qui vient d'emménager]

Moi : Ils... Ils commencent à racheter là ?...

Robert : Les arabes ? Oh ! [Il lève les yeux au ciel et se met à rire, puis me regarde fixement, l'air interrogatif] Vous êtes pas arabe ? [Il me fixe plus attentivement, puis se retourne vers son épouse et lui demande] Il est pas arabe ? [J'ai un sourire gêné et je secoue la tête négativement] Parce qu'il a les yeux marrons, comme moi là ! [Son épouse, Marie, rit]. Parce que nous, on les aime pas hein. Alors là... [Il continue en énumérant les logements rachetés récemment]

13 La parole raciste est apparue comme davantage « libérée » chez les électeur-rices, par rapport à celle des élu-es et militant-es RN. Ces derniers-ères, du fait de leur position et de leurs responsabilités politiques et partisanes, prenaient sans doute davantage garde à leurs propos face à un étudiant et son magnétophone.

14 Sur ce point et les différentes méthodes mises en place pour le contourner, lire (Sniderman et Carmines 1997 ; Mayer et al. 2017 ; Mayer 2018).

15 Ce sont par ailleurs souvent les différences racialisées qui sont notées et prises au sérieux dans certaines recherches françaises (Hamel 2012 ; Talpin et al. 2021, p. 353 et suiv.), davantage que les situations d'entre-soi blanc en entretien.

Si cet épisode donne à voir que la blancheur n'est pas une propriété fixe et a-contextuelle (West et Fenstermaker 1995), il s'agit ici de l'exception – mes « yeux marrons », le brun foncé de mes cheveux et mon bronzage estival ayant peut-être joué ici – qui confirme la règle de ma perception comme personne blanche durant toute l'enquête (et plus largement dans le reste de ma vie quotidienne). L'hésitation est cependant intéressante en ce qu'elle laisse apparaître à quel point le phénotype, ou autres attributs perçus et interprétés racialement, peuvent conditionner les propos récoltés, et en l'espèce des propos racistes. Ceux-ci, suite à cette interaction, furent en effet particulièrement explicites et virulents de la part de Robert (à l'encontre des « arabes » et des « musulmans » notamment). On peut ainsi supposer que la clarification, en interaction, de ma position raciale a contribué à lever une potentielle censure sur les propos récoltés, servant de déclic au relâchement raciste.

Le caractère inédit de cet épisode révèle comment, de façon plus générale et commune au cours de mon enquête, être perçu comme blanc a autorisé l'émergence de tout un ensemble de marques de « complicité raciale fondée sur une même position majoritaire » (Brun 2020, 83), qu'il s'agisse de propos ouvertement racistes, de sous-entendus ironiques, ou de récits plus intimes de souffrances vécues (des récits d'agressions par exemple). Toutes les évocations des groupes et individus considérés comme « autres » opéraient ainsi par mise en différence avec un « nous » racialisé au sein duquel je me retrouvais quasi spontanément inclus. Un autre effet de l'identification blanche a ainsi été d'installer un espace de *connivence* auprès des sympathisant-es d'extrême droite. La blancheur n'est alors plus seulement productrice, comme évoqué plus haut, de transparence sociale, mais vient également attester, par marquage positif, d'une position raciale commune – facilitant, en l'occurrence, la parole raciste (Blee 2000 ; Duneier 2000 ; Cosquer 2020).

Cela ne signifie pas que ce type de *racial matching* soit indispensable à la conduite d'entretiens avec des sympathisant-es d'extrême droite. Comme l'a montré la chercheuse Vidhya Ramalingam à propos des interviews

menés avec les militant-es des *Sweden Democrats* (cf. plus haut), le fait d'être catégorisée comme une personne non-blanche peut avoir des effets heuristiques. En particulier, cette configuration vient susciter des registres de justification de la part des membres du groupe enquêté, soucieux d'atténuer l'accusation de racisme dont ils savent pouvoir être l'objet – justifications particulièrement utiles à l'analyse de ce mouvement (Ramalingam 2021, 260)¹⁶. Dans le cadre de mon enquête, la configuration d'entretien m'a donné accès à un mode différent d'explicitation du racisme, se traduisant par un discours porté sur des groupes racisés absents lors de l'énonciation, et adossé à la perception d'une condition majoritaire commune. Mon matériau permet donc d'étudier les conditions et justifications d'un discours raciste spécifique, tenu dans une situation d'entre-soi blanc¹⁷. Du point de vue de mes questionnements de recherche, cette configuration m'a permis de saisir la saillance des motifs raciaux dans les visions du monde de ces électeur-rices, et en définitive la place prépondérante du racisme dans la fabrique de leurs préférences électorales – un point qui est loin d'aller de soi au sein de la sociologie française sur le vote d'extrême droite¹⁸. Reconnaître la blancheur comme productrice de connivence, c'est donc aussi souligner comment le racisme peut fonctionner comme liant social et politique, attestant de l'importance des processus de racialisation dans la production sociale ordinaire des opinions politiques.

Empathie et condition majoritaire

Les questions méthodologiques ne sont pas indépendantes des considérations éthiques ou politiques.

16 À ce titre, les recherches sur l'extrême droite effectuées depuis une positionnalité non-blanche sont à même de fournir des données et des résultats particulièrement rares, ce qui mériterait d'être davantage pris en compte dans les réflexions méthodologiques sur cet objet, ou par exemple dans la constitution d'enquêtes collectives sur ce camp politique (pour un manque en la matière, lire Damhuis et de Jonge 2022).

17 Ce matériau se distingue du recueil de la parole des personnes victimes de racisme, faisant le récit *a posteriori* de leurs expériences (voir par exemple Essed 1991). Il diffère également des modes d'enquête portant sur d'autres formes d'actualisation du racisme comme l'agression, l'insulte ou la discrimination.

18 Comme je le développe dans ma thèse (Faury 2021), un nombre conséquent de travaux sur le FN/RN ont eu tendance à négliger ou sous-estimer l'importance du racisme dans les orientations de vote en faveur de l'extrême droite. Ce point n'est d'ailleurs pas propre aux sciences sociales françaises mais traverse aussi la littérature internationale sur le populisme et l'extrême droite (voir sur ce point Mondon 2022).

Dans les textes proposant un retour sur les enquêtes auprès de sympathisant-es d'extrême droite, les enjeux pratiques – comment accéder au terrain ? quelle stratégie de présentation de soi adopter ? – rejoignent souvent des questionnements relatifs à la « bonne » relation, sur le plan éthique, qu'il faudrait entretenir avec les sujets de l'enquête, au moment du terrain comme dans les textes publiés ultérieurement (Bizeul 2008). Comme mentionné en introduction, la question placée au centre de la réflexion est alors généralement celle de la distance, morale comme politique, entre enquêteur-trice et enquêté-es, et par là de la défiance réciproque structurant la relation d'enquête. Dans plusieurs cas, la conduite de l'enquête est alors présentée sous la forme d'une *résorption* progressive de cette distance. D'un point de vue pratique tout d'abord, en gagnant la confiance d'un ou plusieurs membres du groupe étudié ; mais également, et c'est l'enjeu qui m'intéresse ici, du point de vue des façons de percevoir les sympathisant-es d'extrême droite et des jugements formulés à leur égard. Différents comptes-rendus d'immersions dans les partis d'extrême droite, et notamment dans le cadre d'enquêtes journalistiques (Tristan 1988 ; Checcaglini 2012), s'ouvrent par exemple par le récit de la « découverte » de la sympathie des militant-es. Pour reprendre une phrase du livre d'Anne Tristan, au début de son enquête sur le FN : « mon monde s'ébranle : je suis chez l'ennemi et l'ennemi est gentil » (Tristan 1988, 22). On imaginait les membres du FN sectaires et malveillants, ils sont en réalité chaleureux et accueillants. Au regard des différents éléments évoqués précédemment, on peut convenir que cette perception doit sans doute beaucoup aux caractéristiques sociales, et plus précisément raciales, des personnes alors accueillies – ces mêmes récits d'enquête témoignant par ailleurs à quel point cette « gentillesse » est différenciée racialement.

Si cette mise en scène de l'entrée sur le terrain peut paraître naïve par certains aspects, plusieurs travaux sociologiques sur l'extrême droite adoptent un script de présentation assez analogue. L'enquête est à nouveau présentée comme un moyen de réduire progressivement l'antipathie réciproque à l'œuvre entre sociologues et enquêté-es. On retrouve ce schéma de façon explicite

dans un ouvrage de la sociologue étasunienne Arlie Russell Hochschild, qui a connu un franc succès outre-Atlantique suite à la victoire de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Dans *Strangers in their own land* (2016), A. R. Hochschild rend compte de son ethnographie dans la Louisiane rurale auprès de partisans du Tea Party. La portée normative de son travail est assumée dès le début de l'ouvrage : pour le dire dans ses termes, il s'agit pour la sociologue de traverser le « mur d'empathie » (*empathy wall*) qui s'est dressé entre libéraux et conservateurs aux États-Unis, rendant chaque camp indifférent ou hostile l'un à l'autre (*Ibid.*, 5). Face à cette profonde division, elle décide de quitter sa « bulle politique » pour aller à la rencontre de ces gens situés « de l'autre côté » de ce fossé partisan. L'approche compréhensive, ici servie par la démarche ethnographique, permet de rendre compte de leurs visions du monde. Le travail d'enquête participe ainsi à la construction de « ponts d'empathie » (*empathy bridges*) en permettant de « voir la réalité à travers leurs yeux » et de comprendre les liens tissés entre leurs existences, leurs émotions et leurs préférences politiques. L'ouvrage est ponctué de moments de mutuelle compréhension entre l'ethnologue et les différents protagonistes de son enquête, donnant à voir un horizon possible de réconciliation – les dernières pages du livre explicitant clairement ce dernier point (*Ibid.*, 265-266).

Si l'on peut entièrement partager la conception de l'auteurice quant à l'utilité méthodologique et épistémologique de la démarche compréhensive¹⁹, le problème de cette perspective est ici, à nouveau, qu'elle ne prend en compte que les antagonismes relatifs à des opinions politiques et partisans, sans s'interroger sur les proximités raciales objectives conditionnant la relation d'enquête. En particulier, si le racisme des sympathisant-es du Tea Party apparaît bien dans le compte-rendu d'enquête, le fait que l'auteurice échappe de fait à ce type de stigmatisation est insuffisamment thématiqué dans l'ouvrage²⁰. Le risque

19 Pour des réflexions, depuis l'anthropologie, sur la notion d'« empathie » et ses limites, lire par exemple (Hollan et Throop 2011 ; Bubandt et Willerslev 2015 ; Throop et Zahavi 2020).

20 Diverses recensions ont souligné cette euphémisation du racisme dans le livre d'A. R. Hochschild (voir notamment Bhambra 2017 ; Shapira 2017). Un certain « ventriloquisme » a pu également lui être reproché, l'ouvrage reprenant les pensées et paroles des partisans du Tea Party avec insuffisamment de recul critique (Martin 2016).

est dès lors, on le voit, que ces « ponts d'empathie » se construisent sur fond d'une reconnaissance raciale commune – et donc d'une dénégation de la perpétuation des inégalités ethno-raciales. La mise en récit de la résorption d'un clivage *horizontal* (entre bords politiques opposés) a ici pour effet de laisser dans l'ombre les mécanismes *verticaux* de domination raciale, au sein desquels l'autrice et ses enquêté-es apparaissent, malgré leurs différences politiques, du bon côté de la *color line*.

Prendre au sérieux la question raciale peut en tout cas inciter à une vigilance toute particulière vis-à-vis de telles injonctions réconciliatrices. S'agissant de ma propre enquête, au cours du processus d'interprétation des données, l'analyse des conditions raciales ayant facilité mon accès au terrain m'a conduit à ne pas surinvestir ce lexique de la « distance », qu'une attitude empathique permettrait ensuite de combler. Du terrain à l'écriture, la posture interprétative que j'ai tenté d'adopter a été au contraire de toujours (me) rappeler que ces sympathisant-es ne m'étaient justement pas *si* éloigné-es ; que leur racisme n'était pas un trait pathologique qui leur serait réservé, mais une modalité parmi d'autres de participation à des processus de racialisation plus larges (et dont, par ma position au sein de l'espace social racialisé, je bénéficiais). Ce souci de ne pas présenter l'extrême droite comme un phénomène pathologique est un trait commun à beaucoup d'études portant sur cet objet. Dans un ouvrage sur les néo-votant-es FN, le sociologue Pascal Duret insiste sur la nécessité sociologique de ne pas cantonner ces électeur-rices à un « parfait rapport d'extériorité » pour plutôt chercher, par l'enquête, à « comprendre ses 'ennemis' » (Duret 2004, 9-11). Dans son livre déjà évoqué sur les militant-es du FN, Daniel Bizeul défend que l'approche ethnographique permet de dépasser les jugements normatifs portés sur les membres de ce parti, présentés le plus souvent sous l'angle de l'altérité et du manichéisme (Bizeul 2003, 24-25). Si cette démarche me paraît absolument nécessaire, encore faut-il clarifier sur quels fondements épistémologiques cette dé-pathologisation doit se faire. Si j'ai cherché dans mon travail à rendre mes enquêté-es « compréhensibles » et non radicalement « autres », ce n'est non pas au nom d'une « commune humanité »

(Duret 2004, 191 ; Bizeul 2003, 33 ; voir aussi Busher 2021), mais afin de replacer leurs prises de position au sein d'une configuration sociale plus large, et en l'occurrence de spécifier leur place et leur rôle au sein du groupe majoritaire²¹. Comprendre l'extrême droite et ses membres ne consiste pas à rendre ces derniers plus « humains », mais à les *situer* dans un espace social racialisé, tout à la fois partagé et hiérarchisé, commun et inégalitaire.

Conclusion

À partir d'un terrain réalisé auprès de militant-es et d'électeur-rices du RN, cet article s'est interrogé sur les conditions raciales de l'enquête sur l'extrême droite. Alors que, s'agissant de ce type d'objet, beaucoup de réflexions méthodologiques et éthiques se concentrent sur la gestion des écarts (politiques, idéologiques, moraux) entre chercheur-es et enquêté-es, j'ai davantage insisté sur les proximités objectivement à l'œuvre dans la relation d'enquête, en particulier lorsque l'enquêteur-trice et les sujets de sa recherche partagent une même condition raciale blanche. S'il est vrai que l'extrême droite reste par certains aspects un terrain « difficile », l'identification blanche vient faciliter, selon diverses modalités, la conduite de l'enquête. La blanchité a pour premier effet de permettre au chercheur de se fondre dans l'entre-soi blanc qui caractérise usuellement le milieu enquêté. Cette forme d'*invisibilisation* lui garantit, outre des entrées sur le terrain facilitées, une sérénité supplémentaire, le plaçant à l'écart de la suspicion et de l'hostilité raciales communément partagées par les sympathisant-es d'extrême droite. En second lieu, et en particulier au cours des entretiens ou des conversations informelles, être identifié comme blanc peut ouvrir un espace de *connivence* entre le chercheur et ses interlocuteur-trices. Si un travail interactionnel de mise en confiance reste nécessaire, cette identification raciale permet une diminution de la censure sur la parole donnée, favorisant notamment l'accès à des expressions et récits racistes. Dans ce cas, la condition blanche ne fonc-

21 Comme le notait Pierre Bourdieu, « comprendre », c'est rendre sociologiquement raison, restituer à l'enquêté-e « sa raison d'être et sa nécessité », et transmettre au lecteur, à la lectrice, les moyens de « se situer au point de l'espace social à partir duquel sont prises toutes les vues de l'enquêté sur cet espace » (Bourdieu 1993, p. 924).

tionne plus comme invisibilisation, mais comme mode de reconnaissance. Ainsi, non seulement l'invisibilité prêtée à la blancheur ne vaut « que pour ceux qui l'habitent » (Ahmed 2004), mais elle peut également s'effacer au profit d'une revendication plus explicite, par certaines fractions du groupe majoritaire, de différences racialisées. L'investigation empirique auprès de l'extrême droite donne ainsi à voir des formes de politisation de la condition majoritaire, lesquelles constituent une des modalités de reconduction (et de défense) des hiérarchies raciales. Ces formes de politisation dessinent un clivage racialisé où la blancheur est alors moins le signe d'une « neutralité » qu'une marque de rattachement spécifique à un de ses bords (le bord dominant), qui peut participer à l'inclusion du chercheur au sein d'un « nous » majoritaire, opposé aux « eux » minorisés.

Le « système de marques » de la race imprègne ainsi tout le processus d'enquête, de l'accès au terrain jusqu'à la nature des données récoltées, et doit de ce fait être pris en compte dans l'analyse. Ce constat vaut également pour les appels à l'« empathie » et à la « compréhension » que charrient régulièrement les recherches sur l'extrême droite. Le travail de terrain, armé d'une posture empathique et d'une démarche compréhensive, permettrait alors de surmonter les différences et distances idéologiques et morales initialement à l'œuvre au début de l'enquête. Comme j'ai cherché à le montrer dans cet article, cet horizon normatif ne saurait cependant faire l'économie d'une réflexion sur le fait que, dans ce type d'enquêtes, chercheur-es et enquêté-es partagent le plus souvent une même condition majoritaire, et ce malgré leurs antagonismes politiques. De ce point de vue, c'est moins une distance que la relation d'enquête vient révéler que l'inconfort d'une proximité. La prise au sérieux de la question raciale fait ainsi perdre à la recherche de terrain sur l'extrême droite un peu de son héroïsme, voire de son innocence, mais lui fait en revanche gagner, peut-être, en intelligibilité et en lucidité.

Bibliographie

Ahmed, Sara. 2004. « Declarations of Whiteness : The Non-Performativity of Anti-Racism ». *Borderlands* (3) 2.

Aldrin, Philippe. 2003. « S'accommoder du politique. Economie et pratiques de l'information politique ». *Politix* (16) 64 : 177-203.

Alduy, Cécile, et Stéphane Wahnich. 2015. *Marine Le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste*. Paris : Seuil.

Avanza, Martina, et Arlie Russell Hochschild. 2018. « Entretien avec Arlie Russell Hochschild ». *Revue internationale de politique comparée* (25) 3 : 151-164.

Avanza, Martina. 2008. « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas "ses indigènes" ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe ». In *Les politiques de l'enquête* dirigé par Alban Bensa, et Didier Fassin, 4158. Paris : La Découverte.

_____. 2010. « Qui représentent les élus de la « diversité » ? ». *Revue française de science politique* (60) 4 : 745-767.

_____. 2018. « Plea for an Emic Approach Towards 'Ugly Movements' : Lessons from the Divisions within the Italian Pro-Life Movement ». *Politics and Governance* 6 (3) : 112-125.

Bargel, Lucie. 2014. « Apprendre un métier qui ne s'apprend pas. Carrières dans les organisations de jeunesse des partis ». *Sociologie* 5 (2) : 171-187.

Belkacem, Lila, Lucia Dierenberger, Karim Hammou, et Zacharias Zoubir. 2019. « Prendre au sérieux les recherches sur les rapports sociaux de race ». *Mouvements*, dossier « Intersectionnalité » [en ligne].

Bhambra, Gurminder K. 2017. « Brexit, Trump, and 'Methodological Whiteness' : On the Misrecognition of Race and Class ». *The British Journal of Sociology* 68 (1) : 214-232.

Bizeul, Daniel. 2003. *Avec ceux du FN : un sociologue au Front national*. Paris : La Découverte.

_____. 2007. « Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d'une immersion au Front National ». *SociologieS* [en ligne].

_____. 2008. « Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ? ». *Sociétés contemporaines* 70 (2) : 95-113.

Blee, Kathleen M. 2000. « White on White : Interviewing Women in U.S. White Supremacist Groups ». In *Racing research, Researching Race : Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*, dirigé par France Winddance Twine, et Jonathan Warren, 93-110. New York : NYU Press.

_____. 2003. *Inside Organized Racism : Women in the Hate Movement*. Berkeley University of California Press.

Boumaza, Magali. 2001. « L'expérience d'une jeune chercheuse en "milieu extrême" : Une enquête au Front national ». *Regards sociologiques*, n°22 : 105-121.

Boumaza, Magali, et Aurélie Campana. 2007. « Enquêter en milieu 'difficile' ». *Revue française de science politique* 57 (1) : 5-25.

Bourdieu, Pierre. 1993. *La misère du monde*. Paris : Seuil.

Bouzelmat, Inès. 2019. « Le sous-champ de la question raciale dans les sciences sociales françaises ». *Mouvements*, dossier « Intersectionnalité » [en ligne].

Braconnier, Céline. 2010. *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*. Université de Cergy Pontoise : Lextenso Éditions.

Braconnier, Céline, et Jean-Yves Dormagen. 2010. « Le vote des cités est-il structuré par un clivage ethnique ? ». *Revue française de science politique* 60 (4) : 663-689.

Brouard, Sylvain, et Vincent Tiberj. 2005. *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*. Paris : Presses De Sciences Po.

Brun, Solène. 2021. « Rechercher la race : les défis d'une enquête à mots couverts ». *Genèses* 125 (4) : 77-94.

Brun, Solène, et Juliette Galonnier. 2016. « Devenir(s) minoritaire(s). La conversion des Blanches à l'islam en France et aux États-Unis comme expérience de la minoration ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°30 : 29-54.

Bubandt, Nils Ole, et Rane Willerslev. 2015. « The Dark Side of Empathy : Mimesis, Deception, and the Magic of Alterity ». *Comparative Studies in Society and History* 57 (1) : 5-34.

Busher, Joel. 2021. « Negotiating ethical dilemmas during an ethnographic study of anti-minority activism. A personal reflection on the adoption of a 'non-dehumanization' principle ». In *Researching the Far Right. Theory, Method and Practice*, dirigé par Stephen D. Ashe, Joel Busher, Graham Macklin, et Aaron Winter, Routledge Studies in Fascism and the Far Right, 270-283. Londres : Routledge.

Cervulle, Maxime. 2013. *Dans le blanc des yeux : Diversité, racisme et médias*. Paris : Éditions Amsterdam.

Chauvin, Sébastien, et Nicolas Jounin. 2012. « L'observation directe ». In *L'enquête sociologique*, 143-165. Paris : Presses Universitaires de France.

Checcaglini, Claire. 2012. *Bienvenue au Front !* Paris : Jacob Duvernet.

Clair, Isabelle. 2016a. « Faire du terrain en féministe ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 213 (3) : 66-83.

_____. 2016b. « La sexualité dans la relation d'enquête ». *Revue française de sociologie* 57 (1) : 45-70.

- Cosquer, Claire, Saba A. Le Renard, et Myriam Paris.** 2022. « Devenir 'métro' : ce que les migrations vers les outre-mer font à la blancheur ». *Critique internationale*, 2 (95) : 10-19.
- Cosquer, Claire.** 2020. « Ethnographier la blancheur dans les migrations françaises à Abu Dhabi : tensions épistémologiques et éthiques d'un "cynisme méthodologique" ». *Cahiers de l'Urmis*, n°19.
- Dahani, Safia.** 2022. « Une institutionnalisation dans la tradition. Sociologie d'un parti patrimonial, le Front national ». Thèse de doctorat de science politique, Université de Toulouse.
- Damhuis, Koen, et Léonie de Jonge.** 2022. « Going Nativist. How to Interview the Radical Right ? ». *International Journal of Qualitative Methods*, n°21.
- Delaine, Estelle.** 2021. « À l'extrême droite de l'Hémicycle. Une sociologie politique des nationalistes dans le champ de l'Eurocratie ». Thèse de doctorat de science politique, EHESS.
- Dorlin, Elsa.** 2009. *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Dottolo, Andrea L., et Abigail J. Stewart.** 2013. « "I Never Think about My Race" : Psychological Features of White Racial Identities ». *Qualitative Research in Psychology* 10 (1) : 102-117.
- Duneier, Mitchell.** 2000. « Race & Peeing on Sixth Avenue ». In *Racing Research, Researching Race : Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*, dirigé par France Winddance Twine, et Jonathan Warren, 215-226. New York : NYU Press.
- Duret, Pascal.** 2004. *Les larmes de Marianne. Comment devient-on électeur du FN ?* Paris : Armand Colin.
- Esseveld, Johanna, et Ron Eyerman.** 1992. « Which Side Are You on ? Reflections on Methodological Issues in the Study of 'Distasteful' Social Movements ». In *Studying Collective Action*. 217-237. Londres : Sage.
- Fauray, Félicien.** 2021. « Vote FN et implantation partisane dans le Sud-Est de la France : racisme, rapports de classe et politisation ». Thèse de doctorat de science politique, Université Paris sciences et lettres (PSL).
- Frankenberg, Ruth.** 1993. *White Women, Race Matters. The Social Construction of Whiteness*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Guillaumin, Colette.** 1977. « Race et Nature. Système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux ». *Pluriel*, n°11.
- Hagendoorn, Louk, et Paul Sniderman.** 2001. « Experimenting with a national sample : a Dutch survey of prejudice ». *Patterns of Prejudice* 35 (4) : 19-31.
- Hamel, Christelle.** 2012. « « Dans le même temps, je découvre que je suis blanche... ». Entretien avec Christelle Hamel ». *Genre, sexualité & société*, n°7.
- Haraway, Donna.** 1984 [2007]. « Le témoin modeste : Diffractions féministes dans l'étude des sciences ». In *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences - Fictions - Féminismes*, 209-333. Paris : Exils.
- Harchi, Kaoutar.** 2020. « 'Checker les privilèges' ou renverser l'ordre ? ». *Ballast* [en ligne].
- Harding, Susan.** 1991. « Representing Fundamentalism : The Problem of the Repugnant Cultural Other ». *Social Research* 58 (2) : 373-393.
- Hatchett, Shirley, et Howard Schuman.** 1975. « White Respondents and Race-of-Interviewer Effects ». *The Public Opinion Quarterly* 39 (4) : 523-528.

Henderson, Frances B. 2009. « "We Thought You Would Be White" : Race and Gender in Fieldwork ». *PS : Political Science & Politics* 42 (2) : 291-294.

Hochschild, Arlie Russell. 2016. *Strangers in Their Own Land : Anger and Mourning on the American Right*. New York City : The New Press.

Hollan, Douglas W., et C. Jason Throop. 2011. *The Anthropology of Empathy : Experiencing the Lives of Others in Pacific Societies*. Berghahn Books.

Talpin, Julien, Hélène Balazard, Marion Carrel, Samir Hadj Belgacem, Sümbül Kaya, Anaïk Purenne, et Guillaume Roux. 2021. *L'Épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires*. Paris : Presses Universitaires de France.

Lambert, Anne. 2015. « *Tous propriétaires !* ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris : Seuil.

Martin, William Isaac. 2016. « Redneck blues ». *La Vie des idées* [en ligne].

Mayer, Nonna. 2002. « La consistance des opinions ». In *La démocratie à l'épreuve*, 19-49. Paris : Presses de Sciences Po.

_____. 2015. « Le mythe de la dédramatisation du FN ». *La Vie des idées* [en ligne].

_____. 2018. « Qualitatif ou quantitatif ? Plaidoyer pour l'éclectisme méthodologique ». *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique* 139 (1) : 7-33.

Mayer, Nonna, Guy Michelat, Vincent Tiberj, et Tommaso Vitale. 2017. « Questions de méthode ». In *CNCDH, La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2016*. Paris : La Documentation Française.

Mazouz, Sarah. 2008. « Les mots pour le dire ». In *Les politiques de l'enquête*, dirigé par Alban Bensa et Didier Fassin, 81-98. Paris : La Découverte.

Mazouz, Sarah, et Mathilde Cohen. 2018. « La condition blanche. Réflexion sur une majorité française ». *Journée d'Études*, EHESS Paris.

McKeganey, Neil, et Michael Bloor. 1991. « Spotting the Invisible Man : The Influence of Male Gender on Fieldwork Relations ». *The British Journal of Sociology* 42 (2) : 195-210.

Mead, George Herbert. 1963. *L'esprit, le soi et la société*. Paris : Presses Universitaires de France.

Mélusine. 2020. « Être blanc, ou le privilège de l'ignorance ». In *Racismes de France*, 231-247. Paris : La Découverte.

Mondon, Aurélien. 2022. « Epistemologies of ignorance in far right studies : the invisibilisation of racism and whiteness in times of populist hype ». *Acta Politica*.

Pierre, Jemima. 2008. « 'I like Your Colour !' Skin Bleaching and Geographies of Race in Urban Ghana ». *Feminist Review* 90 (1) : 9-29.

Orfali, Birgita. 2001. « L'adhésion paradoxale : juifs, Antillais et ouvriers membres du Front national ». In *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, 185-197. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.

Quashie, Hélène. 2017. « Les "origines" présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d'enquête dans des contextes migratoires vers le "Sud" (Sénégal) ». *Revue européenne des migrations internationales* 33 (2) : 229-254.

_____. 2020. « Quand enquêter rime avec racialité. Revisiter les migrations du 'Nord' vers le 'Sud' et la production sociale des catégorisations arabe, noire et blanche à travers la réflexivité ». *Cahiers de l'Urmis*, n°19.

- Ramalingam, Vidhya.** 2021. « Overcoming racialisation in the field. Practising ethnography on the far right as a researcher of colour ». In *Researching the Far Right. Theory, Method and Practice*, dirigé par Stephen D. Ashe, Joel Busher, Graham Macklin, Aaron Winter, 254-269. Routledge : Routledge Studies in Fascism and the Far Right.
- Rhodes, Penny J.** 1994. « Race-of-Interviewer Effects : A Brief Comment ». *Sociology* 28 (2) : 547-558.
- Savage Brenda K.** 2016. « Race-of-interviewer effects and survey questions about police violence ». *Sociological Spectrum* 36 (3) : 142-157.
- Sawicki, Frédéric.** 2000. « Les politistes et le microscope ». In *Les méthodes au concret*, dirigé par Bachir Myriam. Amiens : Presses Universitaires de France.
- Shapira, Harel.** 2017. « Who Cares What They Think ? Going About the Right the Wrong Way ». *Contemporary Sociology* 46 (5) : 512-517.
- Sniderman, Paul M., et Edward G. Carmines.** 1997. *Reaching beyond Race*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- Snow David.** 2006. « Are There Really Awkward Movements or Only Awkward Research Relationships ? ». *Mobilization* 11 (4) : 495-498.
- Throop, C. Jason, et Dan Zahavi.** 2020. « Dark and Bright Empathy : Phenomenological and Anthropological Reflections ». *Current Anthropology* 61 (3) : 283-303.
- Tiberj, Vincent, et Patrick Simon.** 2016. « La fabrique du citoyen : origines et rapport au politique en France ». In *Trajectoires et Origines*. Paris : Ined.
- Tristan, Anne.** 1988. *Au Front*. Paris : Folio.
- Twine, France Winddance.** 2000. « Racial Ideologies and Racial Methodologies ». In *Racing Research, Researching Race : Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*, dirigé par France Winddance Twine, et Jonathan Warren, 1-35. New York : NYU Press.
- West, Candace, et Sarah Fenstermaker.** 1995. « Doing Difference ». *Gender and Society* 9 (1) : 8-37.
- Zawadzki Paul.** 2002. « Travailler sur des objets détestables : quelques enjeux épistémologiques et moraux ». *Revue internationale des sciences sociales* 174 (4) : 571-580.

« VOUS ÊTES MUSULMANE ET VOUS TRAVAILLEZ SUR LA RADICALISATION ? IL N'Y A PAS UN PROBLÈME ? » : QUAND LA RELIGIOSITÉ VISIBLE INTERROGE LA RADICALISATION

*“You Are a Muslim Working on Radicalization ? Isn't there a Problem ?” :
When Visible Religiosity Challenges Radicalization*

Iman El Feki*

RÉSUMÉ

À travers l'expérience ethnographique d'une chercheuse portant un hijab au sein de l'administration pénitentiaire française et travaillant sur la radicalisation, cet article vise à analyser les assignations socio-raciales dont elle est l'objet au sein de l'institution et leurs effets sur ses travaux de recherche. Il illustre les lectures sociales du corps de la chercheuse dans un contexte de politique du soupçon et de construction de la figure de l'ennemi intérieur : étranger, délinquant et terroriste. De plus, l'article explore les variations de ces assignations selon les interlocuteur·ices (race, genre, classe, etc.) et leur contexte interactionnel. Il questionne la possibilité et la manière de négocier ces assignations et leurs effets. Ainsi, ce travail montre, d'une part, comment la compréhension institutionnelle du concept de radicalisation le positionne avec force dans des rapports sociaux de race et, d'autre part, la contrainte qui s'exerce sur la production de la recherche du fait du statut socio-racial d'illégitimité assigné à la chercheuse visiblement musulmane.

ABSTRACT

Through the ethnographic experience of a researcher wearing a hijab in the French prison administration and working on radicalization, this article aims to analyze the socio-racial assignments she is subject to within the institution and their effects on her research. It illustrates the social readings of the researcher's body in a context of the politics of suspicion and the construction of the figure of the internal enemy : foreigner, delinquent and terrorist. Furthermore, the article explores the variations of these assignments according to the interlocutors (race, gender, class, etc.) and their interactional context. It questions the possibility and the way to negotiate these assignments and their effects. Thus, this work shows, on the one hand, how the institutional understanding of the concept of radicalization forcefully positions it in social relations of race and, on the other hand, the constraint on the production of research due to the socio-racial status of illegitimacy assigned to the visibly Muslim researcher.

MOTS-CLÉS :

radicalisation, islamophobie, administration pénitentiaire, hijab, chercheur.se

KEYWORDS :

radicalization, islamophobia, prison administration, hijab, researcher

* Doctorante en sociologie, Laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernements en Europe (SAGE), Université de Strasbourg, elfekiiman@gmail.com

« Je vais présenter à l'équipe une doctorante pour le projet, mais je te préviens, elle a un p'tit foulard... ». Voilà comment j'ai été présentée à l'initiatrice d'un projet de recherche-action mené en partenariat entre l'Université de Strasbourg et l'administration pénitentiaire française (AP), projet qui est devenu par la suite l'objet de ma thèse. La remarque peut paraître anodine à première vue, mais elle annonçait en réalité le fil rouge de mon expérience ethnographique pendant près de trois ans de terrain aux côtés de l'administration pénitentiaire, et notamment de la Mission de lutte contre la radicalisation violente (MLRV) entre mars 2019 et décembre 2021. L'objectif de cette recherche-action est alors de co-construire un dispositif d'aide à la réinsertion à destination des personnes condamnées pour des faits d'association de malfaiteurs en vue de commettre un acte terroriste (AMT) ou condamnées pour des faits de droit commun mais signalées par l'administration pénitentiaire comme étant « radicalisées » (DCSR). Je suis ainsi recrutée au sein d'une équipe mixte (chercheur-es universitaires et membres de l'administration pénitentiaire) en tant que doctorante. Je débute donc dès avril 2019, après une série d'entretiens de recrutement avec l'institution, une enquête exploratoire en établissements pénitentiaires et avec les travailleurs sociaux de la MLRV.

Dès les premières semaines de ce « stage d'immersion », tel que l'appelle l'institution, et tout au long de mon terrain, mes relations ethnographiques sont gouvernées par ma religiosité visible et les interprétations que mes interlocuteur-rices en ont. Dans cet article, je mobilise conjointement les concepts d'islamophobie et de race. Ces deux termes suscitent de nombreuses discussions sur leurs définitions respectives, leurs usages et même leur légitimité en sciences sociales. Le mot islamophobie est construit sur le même modèle que d'autres termes désignant des processus de haine et de rejet de l'autre, tels que la xénophobie, l'homophobie ou encore la grossophobie. Les sociologues Abdellali Hajjat et Marwan

Mohammed ont consacré une partie de leur ouvrage de référence à l'analyse de ce mot et des critiques qui lui sont faites (Hajjat et Mohammed 2016, 69-98). S'ils expliquent les limites de ce terme, notamment étymologiques, ils soulignent l'intérêt de son usage et le mérite de sa reconnaissance internationale. Partant de leurs travaux, j'emploie le concept d'islamophobie comme étant « le processus social complexe de racialisation/altérisation appuyée sur le signe de l'appartenance (réelle ou supposée) à la religion musulmane » (Ibid. 98). Admettant que « le racisme ne s'appuie pas nécessairement sur une caractéristique somatique et biologique » (Ibid. 95), les auteurs qualifient la racialisation religieuse comme étant « le long processus historique – contingent, non naturel, arbitraire – [...] qui assigne à des individus une identité religieuse ("origine musulmane", "musulman d'apparence") et qui est en train de faire passer les musulmans d'un groupe religieux hétérogène (socialement, politiquement, nationalement, géographiquement, spirituellement, ethniquement, etc.) à un groupe homogène et marqué du signe de la permanence » (Ibid., 96). L'anthropologue Didier Fassin parle, lui, de « racisme sans race », concept qu'il applique aux musulman-es et qu'il définit comme suit : « on pourra parler de racisme [sans race] lorsqu'on a affaire à un rapport à l'égard d'autres dont la différence est à la fois réifiée et radicalisée : réifiée signifiant qu'il existe des traits définis comme une essence de l'altérité ; radicalisée supposant une surdétermination de ces traits par rapport à toute autre forme possible de caractérisation » (Fassin 2006, 32). Le concept de race est donc entendu ici comme relation sociale complexe et située (Fassin 2006), remobilisée dans l'interaction, tandis que l'islamophobie renvoie à un processus de racialisation.

En France, notamment après les attentats des années 2010, le mot de radicalisation s'est imposé dans toutes les institutions, qu'elles soient sécuritaires, sociales, éducatives ou encore académiques. Bien qu'il soit l'objet de nombreux débats quant à sa définition (pour un article de synthèse, voir Crettiez 2016) ou de critiques dans le champ académique (voir entre autres Kundnani 2012 ; Guibet Lafaye 2017 ; Blanchet 2019), le terme

1 Ce projet de recherche-action a été financé par la préfecture du Bas-Rhin (fonds FIPD) et soutenu par la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Strasbourg Grand-Est. Le contrat doctoral a été financé par le Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD), présidé par le Premier ministre et dont le secrétariat général est rattaché à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur.

de radicalisation est devenu une catégorie d'action publique à part entière, s'ajoutant voire remplaçant la lutte antiterroriste dans certaines institutions. Dans sa compréhension institutionnelle partagée, la radicalisation (ou radicalisation violente) mène directement au terrorisme, elle en est le processus source : prévenir la radicalisation permet donc de lutter contre les attaques terroristes. Cette « inflexion de doctrine » (Bonelli et Ragazzi 2019, 120) qui inscrit la France dans une logique antiterroriste anticipatoire engendre de nombreux effets sur les institutions (Ragazzi 2014) et fait naître de nouvelles concurrences interprétatives sur la définition de la radicalisation. Au sein de l'administration pénitentiaire, la définition adoptée en premier lieu est celle du sociologue Farhad Khosrokhavar : « un processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel » (Khosrokhavar 2014, 8). Au-delà du fait qu'une définition académique n'ait initialement pas vocation à devenir le cadre théorique d'une catégorie d'action publique, les travaux de Khosrokhavar portent essentiellement sur des objets de recherche en lien avec l'islam et la prison. Ce choix contribue donc à légitimer dans l'institution le lien d'évidence entre radicalisation et musulman-es, lien qui édifie en théorie comme en pratique ces derniers en « communautés suspectes » (Kundnani 2012). Répondant à cette critique de stigmatisation de l'islam, d'une part, et aux difficultés dans sa mise en œuvre opérationnelle, d'autre part, l'administration pénitentiaire décide de revoir la définition de la radicalisation après plusieurs années. Se tournant de nouveau vers les sciences sociales, elle mobilise les travaux d'Isabelle Sommier sur les violences politiques (extrême-gauche, extrême-droite, indépendantistes, etc.) (Sommier 2013) affirmant vouloir « sortir d'une conception jihado-centrée de la radicalisation » (entretien avec un fonctionnaire de l'AP, décembre 2021).

Mais au-delà des définitions officielles, bien qu'elles éclairent le cadrage institutionnel posé par l'administration centrale, c'est l'usage ordinaire de la catégorie administrative de « radicalisation » au sein de l'administration pénitentiaire qui intéresse cet article.

L'usage ordinaire d'une catégorie renvoie à la dimension habituelle et pratique de sa mobilisation par les agent-es. La catégorisation d'un individu comme « radicalisé » est d'autant plus intéressante à analyser qu'elle n'est pas fondée sur des faits établis par la justice et fait l'objet de pratiques hétérogènes et arbitraires. Il s'agit ici d'analyser plus spécifiquement la mobilisation de cette catégorie pour me désigner, et non directement les personnes détenues. Après quelques semaines d'ethnographie au sein de l'administration pénitentiaire, je prends la mesure de l'importance des représentations socio-raciales des agent-es dans les processus institutionnels de détection et d'évaluation de la radicalisation. Plus encore, j'expérimente directement les effets de ces catégorisations ordinaires et du trouble dans l'ordre racial que mon corps génère tout au long de mon terrain. Afin de mieux les comprendre, il apparaît important d'explicitier ma position sociale et ma trajectoire biographique en lien avec ces catégorisations. Je grandis dans une famille nombreuse française monoparentale en HLM. Ma socialisation primaire se fait dans des quartiers populaires franciliens, où je côtoie de nombreuses origines et religions différentes, auprès de familles économiquement pauvres. J'effectue ensuite mon lycée en établissement militaire dans un milieu majoritairement catholique traditionaliste, puis mes études supérieures dans des milieux marqués par la présence d'importantes communautés juives (Paris 10^e, Créteil). Ma mère, bien qu'ayant arrêté l'école très jeune, est fille de haut-fonctionnaire parisien. Elle exerce et enseigne comme artiste (danse classique professionnelle), puis devient mère au foyer. Elle me transmet les codes sociaux majoritaires qui facilitent ma réussite scolaire et s'hybrident avec ceux des quartiers dans lesquels je grandis, associés à une trajectoire familiale marquée par la précarité et la présence de nombreuses familles africaines et nord-africaines. Je me convertis à l'islam étant jeune adulte. À 21 ans, je décide de porter le foulard musulman, le hijab². Ce n'est qu'à partir de cela que mes supposées « origines maghrébines » deviennent une question. Jusque-là, j'étais assignée blanche par mes interlocuteur-ices.

2 Le hijab est le foulard traditionnel musulman qui recouvre généralement la tête, les cheveux, le cou et laisse apparent le visage. Les deux mots hijab et foulard sont utilisés indifféremment.

L'enjeu de cet article est donc de questionner la manière dont les assignations raciales et les lectures sociales de mon corps éclairent les compréhensions institutionnelles et individuelles du concept de radicalisation. Pour cela, une première partie aborde les différentes assignations dont j'ai été l'objet sur mon terrain, une deuxième partie propose d'en analyser les effets sur l'objet étudié et, enfin, une troisième partie discute les processus de négociations liés à ces assignations selon les interlocuteur·rices rencontrés.

Assignations et racialisation de la chercheuse

Avant de tenter de répondre à la problématique de cet article, il convient d'analyser les principales assignations dont j'ai été l'objet. Elles ne sont en réalité que rarement distinctes les unes des autres et se cumulent souvent, notamment dans des espaces gouvernés par des logiques sécuritaires. Toutefois, elles sont présentées ici séparément pour la clarté du propos.

Etrangère

Je me présente à l'entrée d'une maison d'arrêt en novembre 2019 que je côtoie depuis plusieurs semaines déjà. Il est tout juste 8h et le personnel de l'établissement arrive progressivement. Je connais le rituel en préparant ma carte d'identité et mon téléphone portable éteint que je m'apprête à tendre à l'agent de service. Le surveillant en poste me devance et me demande, l'air désinvolte : « vous avez un tit' de séjour ? ». Je lui souris et lui réponds que non, mais que j'ai une carte d'identité française si cela lui convient. Visiblement mal à l'aise, il la prend sans commentaire et m'ouvre la porte de l'établissement après avoir vérifié mon autorisation d'accès.

On constate ici, dans la routine administrative de cet établissement, qu'un lien direct est fait par cet agent entre le foulard porté et le statut d'étrangère. Ce vêtement suffit à exclure la possibilité d'appartenance à la communauté nationale d'une personne. Il est lié avec évidence au statut administratif de « l'autre », de celle qui n'est pas d'ici. Cela renvoie à la construction de

l'altérité évoquée dans la définition de l'islamophobie (Hajjat et Mohammed 2016) et illustre du même coup la catégorisation d'immigrée associée à la religiosité visible musulmane. Mais même une fois le statut administratif prouvé par la possession d'une carte nationale d'identité, le processus d'altérisation n'est pas pour autant déconstruit, au contraire. Ainsi, nombreuses ont été les scènes d'interactions avec mes interlocuteur·rices de l'institution – bien que cela ne soit pas spécifique à l'administration pénitentiaire – autour de la question de mes « origines ». Lorsqu'on me demande de quelle origine je suis, ou d'où viennent mes parents et que je réponds d'Alsace ou de Normandie, je constate un vif agacement de mes interlocuteur·rices, interrogeant alors l'origine de mes grands-parents voire de mes arrière-grands-parents, pour comprendre d'où je viens « vraiment ». Selon le niveau de frustration qui m'est renvoyé et la capacité d'explicitation de mon enquêtée, j'amène plus ou moins rapidement la solution de cette interaction gênante, expliquant que je viens d'une famille de convertis, ce qui ne manque pas de susciter un « Ah ! » plein de soulagement, parfois teinté de perplexité, mais que l'énonciation de l'origine maghrébine de mon mari arrive en fin de compte à apaiser. Tout s'explique enfin. Mon interlocuteur·ice est soulagé·e de ne pas devoir remettre en question l'incompatibilité supposée de ces deux appartenances (être « français·e d'origine » et être musulman·e), et perplexe face à une démarche spirituelle peu concevable dans une perspective essentialisante de l'Islam. Au-delà de la sensation désagréable que génère la contrainte de justifier ses origines ou d'exposer son cheminement spirituel intime, c'est surtout une interaction de pouvoir qui se joue. En effet, le fait de ne pas déclarer ses « origines » ou celles de sa famille, ou pire de les situer en métropole, est vécu comme un refus de dire « vraiment » d'où l'on vient, comme un acte de résistance à la « fiction fondatrice d'origine » (Boukir 2016), ce récit aliéné de mon histoire. C'est l'ordre de domination que je refuse en contredisant le lien qu'on m'impose entre islamité et « origines ». Et c'est l'énonciation de l'origine maghrébine de mon mari qui rétablit finalement cet ordre interactionnel en me rattachant à la figure de l'étranger, et en mobilisant du même coup un élément caractéristique du processus de racialisation

islamophobe et genré – sa domination supposée sur moi, la femme influençable et soumise. Cela me positionne du même coup dans le rôle passif de la victime et évacue le registre lexical de la « trahison », qui n'est mobilisé qu'en l'absence de connaissance de mon statut marital (« vous avez changé de camp » me dit un enquêté à l'occasion de terrains de recherche antérieurs à celui-ci). Puisant dans l'« archive antimusulmane » (Hajjat et Mohammed 2016, 164), ces perceptions orientalistes remobilisent l'idée d'« une domination masculine qui serait 'spécifique' c'est-à-dire plus oppressante pour les femmes totalement 'soumises' à l'ordre patriarcal musulman » (Hajjat et Mohammed 2016, 171). La mobilisation de compréhensions coloniales des rapports sociaux entre hommes et femmes musulman-es vient une fois de plus appuyer l'assignation d'étrangère dont je suis l'objet dans ces interactions.

Délinquante

Au printemps 2019, je me rends dans un service pénitentiaire d'insertion et de probation du Grand-Est avec des travailleuses sociales de la MLRV pour une journée de travail sur les projets de sortie de personnes détenues. Nous sommes installées dans le bureau des travailleuses sociales, porte ouverte. Une conseillère d'insertion et de probation passe devant le bureau, salue chaleureusement les travailleuses sociales et se fige un peu à ma vue. Je lui souris et lui dis bonjour. Gênée, elle détourne le regard et s'adresse à mes enquêtées. Une fois partie, mes enquêtées verbalisent leur étonnement face au comportement de leur collègue et s'en excusent auprès de moi. L'une d'entre elle se lève et va lui parler. Elle revient quelques minutes plus tard et m'explique que la conseillère d'insertion et de probation a cru que j'étais « une voyou ». Je vois le regard désapprouvateur de mes enquêtées, mais je répète, pour être sûre de bien comprendre : « Une voyou ? – Oui, une personne suivie quoi... ». La simple vue de ma personne suffit donc à cette agente de l'administration pénitentiaire à me catégoriser comme personne ayant des problèmes avec la justice alors que nous sommes dans des bureaux administratifs (et non dans un espace prévu pour les entretiens de suivi), et que je suis visiblement

en réunion de travail avec les travailleuses sociales (installées derrière un ordinateur commun, documents professionnels et cafés sur la table devant nous). Cette lecture sociale de mon foulard apparaît comme le mail- lon suivant de la manière dont l'institution me perçoit : la visibilité religieuse renvoie au statut d'étrangère et du même coup à celui de délinquante. La construction du lien entre « immigration » et délinquance ne date pas d'hier (Fassin 2011) et se met bien en œuvre ici. De plus, la connotation négative – au sens moral – du mot « voyou » et le refus ainsi justifié de répondre à une salutation d'usage montrent le mépris socio-racial dont cette catégorie peut faire l'objet et suffisamment partagé pour que la conseillère d'insertion pénitentiaire n'ait pas de gêne à le formuler à sa collègue.

De même, il n'est pas rare, lorsque je me présente seule à l'entrée d'un établissement pénitentiaire, qu'on me dise avant toute possibilité de m'exprimer : « pour les parloirs famille, c'est 14h ! ». L'assignation socio-raciale dont je suis l'objet implique ici une filiation délinquante genrée. Selon cette interprétation, je ne suis pas, en tant que femme, celle qui passe à l'acte, le « voyou » étant la figure du jeune issu de l'immigration des quartiers populaires (Fassin 2011) mais je suis mère de, sœur de, épouse de délinquants. Dans ces deux situations, l'institution ne peut envisager ma présence en son sein autrement qu'en tant que « cliente » de celle-ci (Boukir 2016) ou affiliée à ses clients, et non comme son partenaire. Cela traduit non seulement l'illégitimité qui me précède dans chacune de mes interactions avec l'administration pénitentiaire, du fait de ces assignations, mais aussi la relation de domination dans laquelle je suis d'office placée.

Terroriste

Nous sommes en juillet 2019, cela fait près de trois mois que je suis les travailleurs sociaux de la MLRV dans les établissements pénitentiaires de leurs territoires respectifs d'intervention. Je me rends dans un nouvel établissement ce matin-là, l'établissement X, avec une travailleuse sociale que je connais bien à présent, pour effectuer des entretiens auprès des personnes détenues

nouvellement arrivées. Après avoir salué le personnel installé dans la zone administrative (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), services administratifs, etc.) et le directeur adjoint de l'établissement, nous nous dirigeons vers la zone de détention. Une des deux CPIP nous rattrape alors en courant et nous indique que le directeur adjoint souhaiterait que nous patientions quelque temps avant d'entrer en détention, car il faudrait vérifier auprès du directeur que mon foulard ne « pose pas de problème ». Elle est visiblement gênée et évite mon regard. Nous sommes accompagnées, la travailleuse sociale et moi, au Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), dans une petite salle sans fenêtre, séparée des bureaux des CPIP par une porte. Nous nous asseyons autour d'une petite table. On nous informe que le directeur ne parvient pas à joindre la responsable de la MLRV, ni le directeur interrégional adjoint (DIA), ni le directeur interrégional (DI), et qu'il nous faut donc patienter.

Peu de temps après, le directeur de l'établissement entre dans la salle où nous patientons avec la travailleuse sociale. Il nous dit également qu'il faudra attendre qu'il ait un membre de la DI au téléphone pour me laisser entrer en détention. Je tente de lui expliquer que je ne suis pas fonctionnaire, et pas soumise non plus à la neutralité d'État³, mais il ne m'écoute pas et ne me regarde pas. Il reproche fermement à la travailleuse sociale de ne pas l'avoir informé de ma venue, ce qu'elle dément (elle avait envoyé au préalable un mail expliquant ma présence à ses côtés lors de cette journée), et le directeur lui répond alors qu'elle aurait dû l'informer du fait que j'ai un « voile » et l'inscrire sur mon autorisation d'accès. La travailleuse sociale tente de se défendre, en vain, et le directeur continue de la mettre en cause, évoquant leurs

années de travail commun « trahies » par son comportement. Je tente d'intervenir dans la discussion mais il ne m'écoute pas plus, son corps entièrement tourné vers la travailleuse sociale, et poursuit son monologue avec autorité. Il met fin à la discussion, nous informe que nous devons « rester sur place » tant qu'il ne parviendra pas à joindre la DI par téléphone.

La travailleuse sociale est choquée d'avoir été si violemment mise en cause en tant que professionnelle, et ses yeux débordent de larmes. Les CPIP ayant assisté à la conversation (la porte du bureau était restée ouverte) viennent nous témoigner leur désapprobation du comportement du directeur, et nous apportent un verre d'eau pour marquer un soutien symbolique, mais sans revenir sur le fond de la discussion. Quelques instants plus tard, le directeur adjoint nous rejoint dans la salle, et nous entamons une discussion à trois, les CPIP ayant rejoint leur bureau et fermé la porte. Son comportement est bien plus calme, mais son propos est tout aussi violent. « Vous êtes musulmane et vous voulez faire de la prévention de la radicalisation ? Il n'y a pas un problème ? Qu'est-ce qui nous prouve que vous n'êtes pas ici pour faire du prosélytisme ou du recrutement ? ». Je passerai ainsi près de deux heures à devoir justifier dans le calme ma non-affiliation au terrorisme, ma respectabilité, et ma légitimité en tant que sociologue et citoyenne. Visiblement agacé que je présente des réponses argumentées à toutes ces accusations, il renvoie le propos vers le personnel et les personnes détenues, se souciant « de ce qu'elles pourraient penser » de ma présence dans l'établissement.

Il est presque 11h30 lorsque le directeur ressurgit dans la salle. Nous nous levons brusquement. Les mains sur les hanches, très sûr de lui, il nous déclare que le directeur interrégional accepte ma présence en zone administrative, mais que je n'entrerai pas en détention en raison de mon « voile ». C'est la première fois qu'il m'adresse directement la parole, bien que son regard évite le mien. Il me dit alors qu'il ne « sait pas comment ça se passe dans les autres établissements, mais qu'ici, [on] applique les règles ». Je lui réponds que « cela se passe très bien avec les autres établissements, et qu'il

³ En France, la laïcité implique pour les agents de la fonction publique une interdiction du port de signes religieux et une discrétion quant à ses opinions politiques, syndicales, philosophiques, etc., appelée « neutralité d'État ». En 2004, une loi étend ces contraintes dans l'exercice du culte aux élèves des établissements scolaires publics, après de vifs débats autour du port du foulard musulman. Depuis, des tentatives d'extension de ces restrictions à différents milieux (université, entreprises privées, bâtiments publics, etc.) se font régulièrement, au nom de la « laïcité », ciblant explicitement les musulmanes. Ces positions étant devenues « légitimes » et « respectables », il est fréquent de rencontrer des personnes discriminant des musulmanes de façon illégale mais affirmant que c'est la « laïcité » qui l'impose. Dans ces disputes juridiques, les notions de fonctionnaires/usagers du service public sont devenues centrales (Hajjat et Mohammed 2016, 155-60).

s'agit de [son] appréciation subjective de la règle, et notamment de la laïcité ». Il ne semble pas apprécier ma réponse, s'emporte, fait de grands gestes vers le ciel et s'exclame « vous êtes en train de dire que [le directeur interrégional] prend les règles à la légère ? Qu'il ne sait pas ce qu'il fait ? ». A présent, il crie. Je lui réponds avec étonnement mais avec calme que je n'ai pas dit cela, et je croise le regard du directeur adjoint, resté discrètement derrière lui, qui me fait signe de me taire, mettant un doigt sur sa bouche. J'obéis docilement et me tais.

Le directeur poursuit sa tirade et répète que je n'entrerai en détention que si « j'enlève [mon] voile devant [lui] ». Je le laisse terminer, lui annonce que je souhaite partir et récupérer mes effets personnels. Il quitte alors la salle et le directeur adjoint nous raccompagne à la sortie, me rend mon téléphone portable et ma pièce d'identité, et me souhaite « bonne continuation », sans plus de commentaire. La travailleuse sociale me dépose à la gare la plus proche, m'exprimant sur le court trajet à la fois sa colère face à cette « injustice » et sa désapprobation. Elle retourne au sein de l'établissement pour tenter de réaliser les entretiens prévus ce jour, malgré une demi-journée de perdue et de nombreuses inquiétudes sur la manière dont l'établissement lui tiendra rigueur ou non de cet incident.

A travers ce long extrait de carnet de terrain, de nombreux points méritent d'être relevés. Après l'assignation d'étrangère et de délinquante ou affiliée, c'est ici l'étiquette de radicalisée qui est explicitement posée, puisque je présente un risque de « prosélytisme » ou de « recrutement » vis-à-vis des personnes détenues. C'est la figure de la dangerosité qui est donc associée à ma religiosité visible, avec une telle légitimité que c'est à moi de m'en défendre, la norme étant la suspicion.

La demande du directeur d'inscrire ma confession sur mon autorisation d'accès, au-delà du fait de témoigner d'une hâte à fichier les citoyens sur le fondement de leur appartenance religieuse, est évidemment illégale, chose qu'il ne peut ignorer de par sa fonction et sa formation de haut-fonctionnaire. Mais le recours au droit d'exception dans la lutte antiterroriste étant politiquement et juridiquement légitimé (Hamilton 2019), le respect des

principes fondamentaux du système judiciaire français n'est plus une variable avec laquelle il faut composer lorsque l'on a affaire à une personne suspectée de radicalisation. Dans ces cas, un ensemble de pratiques administratives et/ou judiciaires dérogatoires est alors mobilisable (Ragazzi 2014). C'est ainsi qu'il apparaît être une option tout à fait légitime de retenir dans un espace clos une chercheuse dans l'exercice de ses fonctions, administrativement et légalement en règle, sans son consentement, pour la seule raison qu'elle porte un signe religieux musulman.

Le refus symbolique d'interaction de la part du directeur, exprimé par la position de son corps, par le refus de poser son regard sur moi et par l'impossibilité de discuter d'une manière calme et civile (sans crier) sont le reflet des effets de la construction de la figure de l'ennemie musulmane (Karimi 2023). Bien au-delà de la vérification de conformité administrative voire légale de ma présence dans l'établissement, c'est la politique du soupçon qui prime face à la menace de l'ennemi intérieur⁴, et au risque de contagion associé (Karimi 2023 ; El Feki et Karimi 2023). Ainsi, la travailleuse sociale m'ayant conduit au sein de l'établissement est réprimandée non pas par le registre lexical de la faute professionnelle mais par celui de la « trahison », renvoyant implicitement à l'existence d'un « eux » contre « nous » dont je suis d'office exclue malgré mon affiliation institutionnelle forte (financement de ministères publics, lettre de recommandation d'administration centrale, appartenance à l'institution universitaire). On comprend ici comment les pratiques d'évaluation de la radicalisation majoritairement guidées par la crainte d'un risque de « dissimulation » de la « vraie nature » ou de l'agenda caché (je me présente comme sociologue mais je viens en fait faire du « recrutement ») appliquées aux personnes détenues se déploient sur moi (Chantraine et Scheer 2021).

⁴ La construction de la figure de l'ennemi intérieur, bien que puisant dans des archives plus anciennes, est renforcée après les attentats du 11 septembre 2001 et l'émergence du « homegrown terrorism ». L'idée que l'ennemi à combattre n'est plus un lointain « autre » mais vit sur le territoire national ne fait qu'alourdir la suspicion qui pèse sur les communautés musulmanes en Europe et en Amérique du Nord. Voir à ce propos : Kundnani, 2014 ; Karimi, 2023 ; Zia-Ebrahimi, 2023.

De plus, il est intéressant de noter le pouvoir symbolique attribué au hijab, essentialisé, réifié et surdéterminant dans ma catégorisation sociale (Fassin 2006, 32) : si je le porte, je suis l'ennemie, mais si je l'enlève, disciplinant mon corps à l'injonction sexiste et raciale, sous le regard de celui qui l'incarne à ce moment-là, le fonctionnaire blanc, je suis acceptée dans l'institution et je peux y entrer. Ce point n'est pas sans rappeler les travaux d'Abdellali Hajjat sur les politiques de naturalisation, et sur la manière dont on soumet les femmes musulmanes portant un foulard au regard d'un agent de préfecture masculin, lorsqu'elles acceptent de l'enlever en entretien pour s'assurer de leur « loyauté et de [leur] allégeance à l'État » (Hajjat 2012, 225-33). Ces pratiques rappellent elles-mêmes les pratiques coloniales de dévoilement, également mentionnées par l'auteur (Ibid., 225). Elles incitent les Algériennes à enlever et brûler leur foulard traditionnel lors de cérémonies publiques, pour les « émanciper » du « patriarcat musulman », construisant là encore une forme d'altérisation du sexisme (Gianetoni 2021). On voit ici comment les catégorisations d'étrangère et d'ennemie se répondent et se renforcent mutuellement, toutes deux construites à partir de la lecture raciale et genrée d'un vêtement. Dans cette relation de domination administrative (« ici, on applique les règles », sous-entendu « mes règles »), raciale et genrée, on constate que toute forme de résistance (renvoyer le directeur à sa subjectivité dans l'interprétation de la loi) déclenche davantage de répression, par le niveau sonore de la voix, les mouvements plus amples du corps et le recours à l'humiliation par l'injonction au dévoilement, jusqu'à l'épuisement de la chercheuse, qui abandonne et se tait.

On retrouve dans ces différentes analyses les processus islamophobes évoqués en introduction de cet article. Toutefois, ils revêtent une forme particulière du fait de leur expression dans un cadre d'exception, celui de l'institution carcérale. En effet, la prison est pensée pour contraindre les possibilités de circulation, au cœur de sa fonction d'enfermement. De ce fait, les corps des personnes détenues sont gouvernés par une administration qui en régit les moindres mouvements, les moindres interactions. Dans ce contexte, les

logiques islamophobes de racialisation et la lecture de certains corps comme étant ceux de l'ennemi intérieur engendrent une réaction institutionnelle ancrée dans sa nature répressive et contraignante. C'est cette expression islamophobe spécifique qui s'exprime en partie vis-à-vis de moi et de mon corps à travers les assignations dont je suis l'objet et les réponses institutionnelles correspondant. La prison étant accusée par différents acteurs politiques et académiques d'être un lieu propice à la radicalisation, sa responsabilité est plusieurs fois pointée du doigt (de Galembert 2016, 63-4). Au cœur de tous les plans de prévention et de lutte contre la radicalisation et sous les pressions ministérielles comme médiatiques, l'institution pénitentiaire réagit d'autant plus radicalement à la présence de corps interprétés comme radicaux en son sein.

Ainsi, la charge violente de cet épisode a laissé en moi une trace qui m'a accompagnée à chaque fois que je suis entrée dans un établissement pénitentiaire tout au long de mon terrain, consciente de la mise en risque de mon corps, à la merci du pouvoir discrétionnaire de l'agent dont je croiserai le chemin et de la lecture sociale qu'il en aurait. Est-ce un corps étranger, un corps délinquant ou un corps dangereux ? Souvent les trois à la fois, il est le produit de la construction de l'altérité radicale (Karimi 2018), du « racisme sans race » caractéristique de l'islamophobie (Fassin 2006, 32).

Contraintes sur l'objet étudié

Les différentes assignations analysées précédemment et les interactions qui en découlent ont des effets significatifs sur l'objet de la recherche, de différentes natures et portées. Au-delà des mécanismes psychologiques individuels, ce sont aussi les fonctions de la violence institutionnelle rendue légitime par la catégorisation raciale qui sont soulevées, dans leurs effets directs et indirects.

Des contraintes directes et indirectes

Tout d'abord, le premier effet de ces assignations est de me fermer l'accès aux personnes détenues condamnées

pour des faits de terrorisme (AMT). Alors que mes travaux prévoyaient de nombreux entretiens avec ce public afin d'analyser leur parcours de peine puis de réinsertion, je ne réalise aucun entretien avec elles. L'incident au sein de l'établissement X a produit une telle omerta au sein de l'administration que plus personne n'évoque la perspective de ces entretiens, ni moi, ni mes interlocuteur-rices institutionnel-les. Il faut préciser ici qu'on m'expliqua par la suite, alors que j'étais retenue par le directeur de l'établissement X, qu'il contactait par téléphone plusieurs bureaux de la direction interrégionale (DI) pour clamer son mécontentement et répéter son urgence de joindre par téléphone le directeur interrégional, en réunion à ce moment-là. La cascade de la pression faisant son travail, tous les personnels en lien avec mes travaux ou mon autorisation d'accès se sont fait réprimander par la hiérarchie, mécontente d'être elle-même admonestée par le directeur de l'établissement X. En même temps, un autre cadre de la DI passait dans les bureaux pour soutenir la position du directeur de l'établissement X, « comprenant sa colère », ma présence n'étant « pas acceptable » en détention. Ainsi, même les membres de l'administration ne s'étant pas opposés à la réalisation de mes recherches voire les ayant soutenues se sont finalement rétractés face à ce coût social et institutionnel élevé. Les entrepreneur-es de cause opposé-es à ma présence du fait de mon hijab étant minoritaires mais doté-es de ressources symboliques et administratives fortes, l'ensemble de mes demandes d'accès sera ensuite apprécié au prisme de ce coût.

Suite à l'attaque de la préfecture de police de Paris⁵ le 3 octobre 2019, puis à l'interpellation d'une mère accompagnatrice portant un foulard par un député du Rassemblement National lors d'une visite scolaire du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (France info 2019) le 11 octobre de la même année, la direction interrégionale décide de ne pas renouveler mon autorisation d'accès « le temps que les choses s'apaisent » (propos du directeur interrégional). On note ici comment l'histoire locale rencontre l'agenda national, renforçant directement ou indirectement les assignations de la

chercheuse mentionnés précédemment (terrorisme, polémique islamophobe, etc.), auxquelles s'ajoutent l'anticipation par les acteurs institutionnels de leurs effets potentiels. Pour ce directeur, il est donc préférable de limiter mon accès au terrain afin d'éviter une nouvelle polémique, pariant du même coup sur le caractère partagé de ces représentations dans l'institution.

Malgré cela, un établissement avec lequel j'ai débuté un travail à l'été 2019 autour d'un programme de prévention de la radicalisation, en sous-effectif, insiste pour maintenir ma présence dans le programme et émet une autorisation d'accès spécifique à son établissement, de septembre à décembre 2019. Profitant de ces circonstances, je mène une ethnographie de quatre mois à leurs côtés, tant auprès des personnels y prenant part que des personnes détenues participant. Je déjeune le midi au self du personnel, en compagnie de mes enquêté-es, agent-es de l'administration, où déjeunent également de nombreux policiers nationaux. À la suite de l'attaque de la préfecture de police de Paris, les regards suspicieux s'intensifient à mon entrée dans la salle de restauration. Les discussions s'amenuisent et les policiers me fixent. Je feins de ne pas les remarquer et agis normalement avec mes enquêté-es qui ne peuvent ignorer non plus ces regards. Attablée, je tends la main vers un flacon de sauce posé entre un groupe de policiers et moi. Je reste quelques instants figée par la surprise lorsque je les vois sursauter à ce mouvement, agrippant leur plateau repas. Je force un sourire rassurant en leur direction, peu habituée à susciter la peur, et je tente de reprendre le cours des discussions avec mes enquêté-es. Affectée par la violence de la suspicion généralisée et le coût psychologique de cette « double conscience » (Du Bois 2007[1903]) – c'est-à-dire la perception de ma personne à travers le regard hostile et suspicieux de mes interlocuteur-ices en parallèle de ma propre perception, impliquant contrôle et réajustement permanent –, je ne parviendrai plus à retourner déjeuner au self après ce jour. L'humiliation d'une telle assignation sur mon lieu de travail, cumulée à l'épuisement que génère l'astreinte psychologique de cette « seconde vue » (Du Bois 2007 [1903]) me tiennent éloignée des pauses déjeuners partagées, malgré la richesse ethnographique que constituent ces moments.

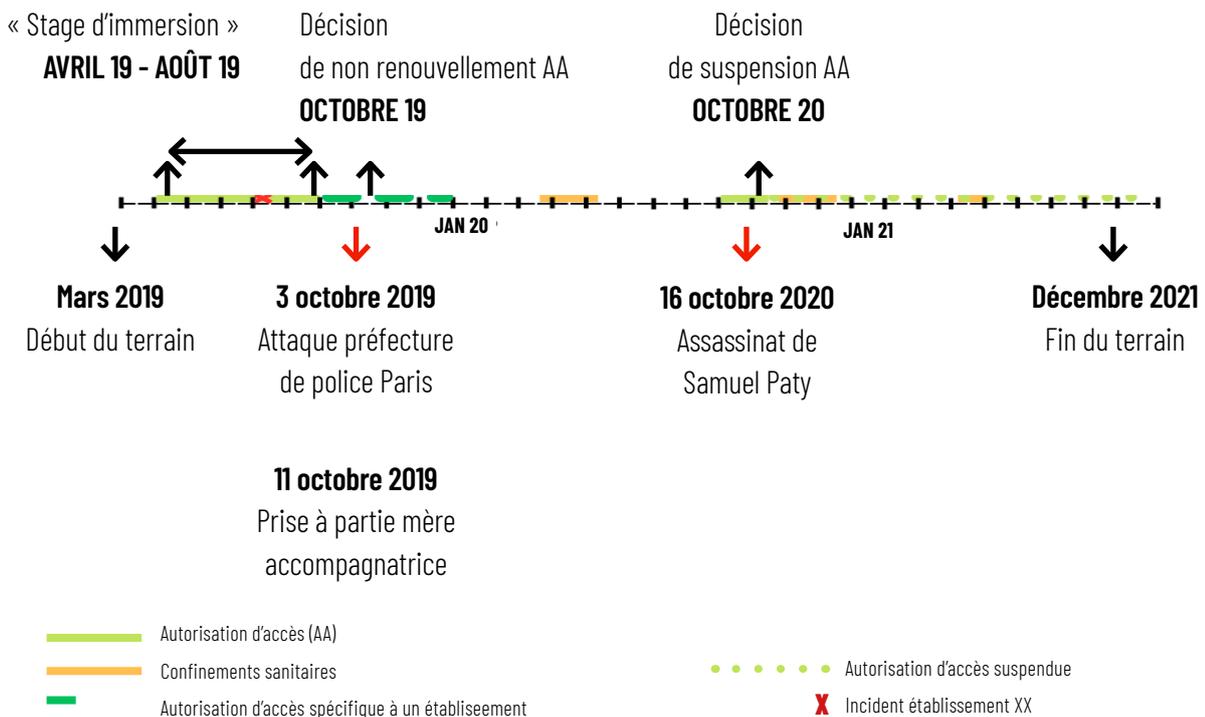
5 Dont la qualification judiciaire ne mentionne pas de fait de terrorisme mais qui reste traitée médiatiquement et politiquement en ces termes.

On relève ici la force de la lecture sociale du corps de la chercheuse, en écho à la construction politique de la figure de l'ennemi intérieur, dans ce qu'elle produit sur des agents des forces de l'ordre, qui développent des comportements de défense à la seule vue du port d'un foulard. Je représente l'exemple type, tel qu'il est alors construit dans les discours politico-médiatiques, de la figure de la radicalisée infiltrée au cœur des institutions, en écho selon eux à une triste actualité.

Par la suite, la personne en charge de produire le renouvellement de mon autorisation d'accès à l'automne 2019 et de la faire signer à la direction interrégionale ne le fera pas avant septembre 2020. Sa position de contractuelle et sa quête de légitimité en tant que représentante d'une mission nouvelle au sein de l'administration ne lui permet pas de porter cette demande, repoussant pendant des mois le début d'un projet qualifié d'urgent avant ces événements. C'est seulement avec l'arrivée d'un deuxième membre de l'institution sur le projet que cette demande sera portée jusqu'à la direction.

Comme figuré sur le schéma ci-après, cette nouvelle autorisation d'accès entre en vigueur en septembre 2020. Le 16 octobre de la même année, Samuel Paty, professeur d'histoire géographique, est assassiné (France info 2020) par un jeune homme « radicalisé » de 18 ans lui reprochant d'avoir montré en classe des caricatures du prophète Mohammed. Dans une logique d'anticipation similaire à celle d'octobre de l'année précédente, la direction interrégionale me fait savoir par un cadre de l'administration que mon autorisation d'accès aux établissements pénitentiaires est « suspendue par bienveillance institutionnelle ». Le cadre m'explique que la DI redoute un nouvel événement similaire à celui de septembre 2019 au sein de l'établissement X, confirmant une fois de plus ma filiation supposée avec les auteurs d'attaques terroristes. Les interactions observées entre la direction interrégionale et celles des différents établissements pénitentiaires montrent que bien au-delà du débat sur l'extension du principe de neutralité et le « problème musulman » en France (Hajjat et Mohammed 2016), ce sont aussi des enjeux de pouvoir et de légitimité qui

Schéma 1 : Chronologie des autorisations d'accès aux établissements pénitentiaires de la chercheuse



habitent le cœur de ces scandales institutionnels. Pour le directeur interrégional, mobiliser un argumentaire protectionniste genré permet donc du même coup de se prémunir de conflits hiérarchiques à quelques mois de son départ en retraite. Ces mécanismes discriminatoires, qu'ils soient directs ou indirects, garantissent ainsi le maintien de l'ordre institutionnel et soumettent la réalisation de mes travaux à un pouvoir arbitraire racial. La temporalité de recherche constamment interrompue, comme figurée ci-dessus, est tout à fait similaire aux linéarités temporelles du quotidien des personnes détenues, marqué par l'attente et la dépendance aux disponibilités du personnel pour chaque mouvement en dehors de la cellule. Toute circulation, et avec elle toute activité (travail, activités culturelles, soins, parloirs, etc.), est soumise à la décision du ou des fonctionnaires, qui reste en perpétuel sursis jusqu'au dernier moment, notamment dans les établissements sans détention ouverte⁶ (insuffisance de personnel, pouvoir arbitraire de l'agent-e, incidents en détention engendrant l'arrêt des circulations, etc.). De la même manière, les possibilités d'accès à mon terrain sont rythmées par les mêmes interruptions répétées. Même lorsqu'une autorisation d'accès mentionne une certaine plage temporelle, je ne suis pas certaine de pouvoir m'y projeter, et il ne m'est pas garanti que je puisse effectivement entrer dans l'établissement, du fait des multiples raisons évoquées dans cet article, et notamment du pouvoir discrétionnaire des agent-es que je rencontre.

Anticipation et disciplinarisation

En 2021, une étudiante blanche de master en sociologie fait une demande de stage au sein de l'administration pénitentiaire afin d'effectuer des entretiens en détention auprès de personnes détenues, dont certaines sont concernées par des affaires de terrorisme. Elle s'intéresse aux conversions religieuses en prison. En quelques semaines et après un entretien unique avec un cadre de l'administration, elle se rend en détention pour mener ses

entretiens. La facilité institutionnelle avec laquelle elle mène ses recherches me frappe et soulève deux points. Tout d'abord, je prends conscience de la spécificité de la réaction de l'institution à mes demandes d'accès. En effet, cette étudiante effectue la même demande, auprès des mêmes acteurs institutionnels, avec pour seule différence qu'elle est en master et que je suis en doctorat – ce qui aurait, en théorie, pu jouer en ma faveur selon une vision encore très hiérarchisée des diplômes universitaires. Mais les assignations raciales dont nous sommes l'une et l'autre objet viennent délimiter des contours différents à nos objets de recherche, et à nos champs de légitimité respectifs. En tant que chercheuse blanche, elle est perçue comme légitime pour produire du savoir sur les musulmans, tandis que ma présence aux côtés de la MLRV apparaît comme disruptive de l'ordre institutionnel racial. Ce qui m'amène au deuxième point de cette réflexion. Je suis alors frappée de constater comme la perspective de mener des entretiens en détention s'est éloignée de mes projections, alors qu'elle est incontournable dans mon projet de recherche initial.

Ce point témoigne de deux phénomènes devenus centraux dans mon expérience ethnographique : l'anticipation (soit le fait d'identifier et d'essayer de devancer les répressions et violences dont je pourrais être l'objet et agir sur les éléments situationnels, comportementaux, vestimentaires, etc., permettant autant que possible de les éviter) et la disciplinarisation (soit la soumission consciente ou non à un ensemble de règles et normes, explicites ou non, que j'intériorise et met en œuvre, afin d'éviter toute forme de répression). Ces deux processus, souvent imbriqués l'un dans l'autre, sont la conséquence de violences polymorphes et inexprimables au sein des institutions pénitentiaires comme académiques tant elles sont frappées du sceau de l'illégitimité (Karimi 2023, 103). Ainsi, lorsque des agents de l'administration pénitentiaire me renvoient à ma responsabilité face au récit de ces violences (« c'est aussi parce que t'as un côté un peu grande gueule qu'il a réagi comme ça » me dit une travailleuse sociale blanche au sujet du directeur de l'établissement X), d'autres, universitaires, m'incitent au dévoilement, banalisant la spécificité de la violence islamophobe dans le contexte actuel et encourageant la

⁶ Le régime de détention ouverte autorise la circulation des personnes détenues en dehors de leur cellule et au sein d'espaces délimités, comprenant généralement des espaces extérieurs, dans une plage horaire donnée. Sur le terrain de ces recherches, ce régime est minoritaire.

reproduction de la violence sexiste (« tu pourrais faire un effort et l'enlever quelque temps pour ta carrière... moi aussi j'ai dû porter des vêtements que j'aimais moins quand j'étais plus jeune pour m'intégrer » me dit une femme blanche titulaire). Puisque ces violences ne peuvent légitimement pas exister, autant les éviter.

C'est ainsi que le choix de mes tenues vestimentaires prend de plus en plus de place dans ma charge mentale, évolue vers des couleurs toujours plus ordinaires et invisibles (nuances de gris et de bleu foncé), tandis que mon foulard change de forme pour aller vers un turban. Mes critères vestimentaires n'ont plus rien d'esthétiques, et ne tendent plus que vers la conformité, en quête d'une invisibilité sociale inatteignable. Mes épaules s'enroulent, mon pas est moins assuré et mon corps me gêne, ne sachant pas quoi faire de lui dans cet espace interactionnel qui me contraint. A l'image de mon corps, ma posture de recherche est disciplinée par cet environnement institutionnel violent et guidé par le soupçon : je vais là où on me permet d'aller, je rencontre qui veut bien me rencontrer, je travaille sur ce qu'il m'est permis d'observer. On retrouve pleinement ici l'idée d'une « discipline des corps, voire des esprits, des (présu-mé-e-s) musulman-e-s », construite comme la « solution » à la « construction d'un 'problème musulman' » (Hajjat et Mohammed 2016, 98). Le cumul du contrôle politique des corps des femmes musulmanes au nom de la « nouvelle laïcité » (Karimi 2023, 79) et des effets biopolitiques bien connus de ces institutions (Foucault, 1993) s'impose à moi. Je suis « incarcérée dans [mon] corps, ombre qui [me] précède sur le théâtre de [mon] existence » (Guénif-Souilamas 2006, 24).

C'est ainsi que d'une étude des trajectoires pénales et de réinsertion des personnes détenues condamnées pour terrorisme, je passe à une ethnographie de l'administration pénitentiaire, notamment de sa mission de lutte contre la radicalisation violente – sujet non moins intéressant mais sensiblement différent de mon objet de recherche initial. Ce n'est qu'après la clôture de mon terrain en décembre 2021 que je parviens à objectiver ces modifications et à en faire une analyse, déconstruisant progressivement les effets aliénants de ces dominations

sur ma personne et mes travaux (Karimi 2023). Cette aliénation, notamment produite par « l'assignation à l'altérité radicale », construit une « illégitimité politique et sociale » (Ibid. 55) que je rencontre tant au sein de l'administration pénitentiaire qu'au sein de l'université. Il me faut donc trouver et co-construire des espaces « d'adaptations secondaires » (Goffman 1968) pour faire exister cette analyse en dehors du contrôle de l'institution. Ainsi, malgré les assignations de catégories sociales et raciales, qui évoluent selon les configurations interactionnelles et structurelles, il semble exister des marges de négociation possibles liées à ces assignations dans l'accès au terrain et aux enquêtés. Il s'agit de croiser les catégories principalement de genre et de classe aux assignations raciales pour en comprendre les imbrications et les mobilisations différenciées.

Négociations liées aux assignations et interactions

Variations des assignations et des relations de domination

Les assignations évoquées plus haut sont issues de rencontres relativement brèves, mes interlocuteurs n'ayant que mon apparence physique pour en donner une interprétation sociale. Dans les situations qui suivent, les analyses se font à partir d'interactions plus longues, parfois répétées, pendant lesquelles mes enquêtés ont accès à certaines informations sur ma situation (notamment mon statut universitaire). D'autres enjeux apparaissent donc dans l'interaction, qui se présentent différemment selon les assignations socio-raciales de mes enquêtés.

Ainsi, les surveillants blancs rencontrés lors de mon ethnographie de plusieurs mois au sein d'un établissement pénitentiaire sont nettement majoritaires dans leur groupe professionnel. Lorsque je les rencontre au sein de l'établissement, je suis identifiée comme « visiteur » par un badge que j'ai l'obligation d'avoir autour du cou de façon visible et permanente. C'est la présentation de ce badge qui m'identifie comme n'étant pas une personne détenue. Il autorise notamment le franchissement des

nombreuses grilles qui cloisonnent l'espace carcéral et que les surveillants ouvrent à la demande uniquement. La majorité des surveillants blancs ne m'adressent pas la parole, ne répondent pas ou peu à mes saluts lorsque je demande une ouverture de porte et m'observent avec suspicion et/ou avec froideur – y compris lorsque je circule avec d'autres membres du personnel de l'établissement qu'ils saluent chaleureusement. Une minorité d'entre eux répond à mes tentatives d'entrée en interaction, mais cette fois selon un mode genré, celui de la séduction ou celui de la protection masculine. Que ce soit donc par une assignation raciale investie d'enjeux sécuritaires ou par une posture sexiste, je suis systématiquement prise dans des relations de domination avec cette catégorie d'enquêtés.

J'ai rencontré sur ce terrain un seul surveillant maghrébin. Il présente dès le départ une certaine motivation à ignorer ma présence, même lorsque les usages sociaux non performés rendent la situation gênante. Ainsi, il détourne le regard lorsque je lui dis bonjour, fais demi-tour lorsque j'emprunte un couloir qui ne peut me mener qu'à lui, etc. Au bout de plusieurs semaines de tentatives d'interaction, il change de posture et m'adresse la parole avec plus de facilité. J'encourage ces interactions, qui portent essentiellement sur le parcours de peine des personnes détenues et le fonctionnement de l'établissement, avec convivialité. Sans que je n'aie besoin de l'interroger sur cette évolution, il m'explique par la suite avoir eu des difficultés à faire face aux « remarques des collègues et [à] leurs questions sur l'origine de [son] prénom », notamment lorsqu'il est aperçu seul avec une personne détenue concernée par une affaire de terrorisme. Le contenu de ses discussions avec la personne détenue devient alors source de suspicion et/ou de railleries sur leurs connivences présumées. Il m'explique donc avoir voulu anticiper le même type de commentaires en évitant d'être vu en discussion avec moi. Cette explication confirme en creux l'interprétation raciale collective du personnel de l'établissement dont je suis l'objet, la figure de l'ennemi intérieur – assignation à laquelle cet enquêté tente lui-même de résister. Dans cette configuration interactionnelle, être vu avec moi est équivalent au fait d'être vu avec des personnes détenues

concernées par une affaire de terrorisme. La fréquence de nos rencontres lui permettant difficilement de tenir cette posture et d'autres enquêtés étant visiblement en interaction avec moi dans l'établissement, il finit par accepter nos échanges.

Quelques surveillantes sont également en poste dans cet établissement, bien que minoritaires. Elles sont toutes blanches. Je ne parviendrai à entrer en relation avec aucune, la suspicion surplombant toutes nos interactions, aussi infimes soient-elles, y compris lorsque je circule dans l'établissement avec des personnels masculins avec qui elles interagissent avec enthousiasme voire de la familiarité. Ces modes d'interaction particulièrement figés interrogent l'intériorisation et la reproduction de relations de domination dont elles sont l'objet dans un environnement marqué par les représentations sexistes de leurs compétences. Dans un système où elles sont dominées par le genre, elles semblent investir une relation de domination par la race et se positionner en dominantes parmi les dominées (Karimi 2023, 30).

Je profite d'activités en détention telles que la tenue de conférences pour interagir dans des espaces relativement ouverts (salle polyvalente) avec les personnes détenues⁷. Qu'ils soient assignés blancs ou non, il n'y a pas de différence entre les hommes détenus que je rencontre. Très vite, ils me tutoient et me demandent où j'ai grandi, mobilisant une socialisation de classe populaire présumée commune – de laquelle ils sont issus – alors que l'étiquette d'universitaire devrait me placer dans d'autres classes sociales. Je suis positionnée dans le « nous » des personnes détenues et non dans le « eux » du personnel pénitentiaire. Certains d'entre eux me questionnent sur mes travaux de recherche et me conseillent des lectures en sciences sociales, tentant un rééquilibrage de l'asymétrie de la relation, vers une interaction de pair à pair. Une minorité d'entre eux interagit avec moi sur un registre genré, mais davantage celui de la figure maternelle aimante et rassurante (confi-

⁷ Une cinquantaine de personnes détenues assistent à ces conférences thématiques, ainsi qu'une dizaine de professionnels (surveillant-es, travailleurs sociaux). Elles sont organisées sur une semaine (une conférence par jour), et le public n'est pas forcément identique d'un jour à l'autre.

dences, expression de sentiments intimes, recherche de consolation et de soutien affectif, etc.) que celui de la séduction. Concernant les personnes détenues, il apparaît important de prendre en compte le cadre de l'interaction : nous nous rencontrons dans une institution qui les prive de liberté et dans laquelle tout est fait pour rappeler cette différence de statut entre personne libre, dont je fais partie, et personne non-libre. Les dynamiques interactionnelles avec ce groupe d'enquêtés sont donc à analyser dans cette configuration structurelle omniprésente, et présentent une forte dimension réactionnelle.

Un homme détenu blanc n'appartient visiblement pas aux classes populaires et se démarque par son habitus, en particulier sa tenue vestimentaire (il porte des polos de marque, alors que la plupart des personnes détenues porte des survêtements), sa manière de s'exprimer (il formule des questions longues et complexes) ou encore sa manière de se comporter pendant les conférences (il est le seul à prendre des notes sur son calepin). Il ne m'adresse pas la parole, me regarde avec une expression froide qui peut présumer une forme de condescendance. Il évite mon regard alors qu'il interagit particulièrement avec le personnel et les intervenants extérieurs, hommes et femmes, racisé-es ou non, et très peu avec les autres personnes détenues. Il valide ainsi implicitement que les assignations socio-raciales dont je suis l'objet dans cet espace institutionnel ne lui sont d'aucune aide dans sa quête de privilèges carcéraux. Je suis ainsi placée dans une relation de domination raciale genrée alors même que je suis libre et qu'il est détenu par l'administration. Les enquêté-es avec lequel-les j'ai passé le plus de temps, dans le cadre d'une ethnographie qui s'est étendue pendant près de trois ans, sont les travailleur-ses sociaux-les de l'administration pénitentiaire, et notamment de la mission de lutte contre la radicalisation violente⁸. Tous et toutes sont blanc-hes. Ils et elles sont issus de classe moyenne pour la grande majorité, voire de classe moyenne supérieure. Ce groupe est marqué par un discours politisé plutôt de gauche, notamment sur les questions de respect des droits fondamentaux, des

convictions autour du sens de la peine et d'acceptation d'une forme de multiculturalisme. Ils déplorent régulièrement les traitements d'exception dont font l'objet les personnes détenues qu'ils suivent, essentiellement de confession musulmane. Les interactions sont facilitées avec les travailleuses sociales par une certaine proximité de socialisations étudiante et professionnelle, et une proximité genrée et générationnelle (25-30 ans pour la grande majorité). Une minorité d'entre elles résiste à ma présence dans l'institution, aux côtés de la majorité des hommes travailleurs sociaux, et la délimite à certains champs de compétences jugés légitimes.

Ainsi, ces agent-es accueillent sans difficulté ma participation à des temps de formation en lien avec l'islam ou le terrorisme à référent islamique, mais questionnent ma présence lors de formations psycho-criminologiques ou lors de temps institutionnels liés à la vie du service. Mon statut de *space invader*, en tant que femme et visiblement musulmane dans un espace institutionnel masculin et blanc, me fait porter le « fardeau du doute⁹ » (Puwar 2004) quant à mes compétences professionnelles. Leur reconnaissance, malgré mon affiliation universitaire, demeure en sursis et est perpétuellement questionnée. Ces travailleur-ses sociaux-les délimitent et essentialisent ainsi ma compétence : comme le souligne l'anthropologue Naasiha Abrahams, « en tant que femme musulmane, je ne peux exister en dehors de l'Islam¹⁰ » (Abrahams 2021, 78). Ils invoquent pour cela la question de la confidentialité des données évoquées voire plus explicitement l'absence de confiance en mes travaux. Je dois alors justifier ma déontologie professionnelle et plus largement ma respectabilité. De même, ces agent-es me rattachent régulièrement à une association culturelle avec laquelle l'administration pénitentiaire et l'université sont en partenariat.

Il est dès lors difficile d'exister dans ces relations d'enquête autrement que par ma religiosité visible surdéterminante. Si les assignations raciales des représentations de ces enquêté-es ne mènent pas explicitement à

8 Il s'agit d'une équipe d'une douzaine de psychologues et d'éducateur-rices. Du fait des départs et arrivées sur poste, je côtoie en tout une vingtaine de professionnels différent-es.

9 Traduction de l'auteurice : « Burden of doubt ».

10 Traduction de l'auteurice : « I, as a Muslim woman, could not exist outside of Islam. »

l'association au terrorisme, elles ne permettent toutefois pas la reconnaissance de mon affiliation à l'université ni même à mon existence comme intervenante extérieure légitime. Selon un travailleur social s'exprimant sur mon rôle après plus de deux ans d'ethnographie, je suis « une sorte d'aumônière spécialisée sur la radicalisation » (carnet de terrain, été 2021). Dans cette compréhension, en tant que musulmane visible, n'étant pas une personne détenue ayant besoin de leur assistance, je ne semble pouvoir être légitimement qu'une ministre du culte.

On comprend avec ces différent-es interlocuteur-ices comment les rapports de domination de race, de genre et de classe, loin d'être figés, se croisent et se mobilisent différemment selon les contextes et les structures au sein desquels ils se mettent en œuvre (Mazouz 2015). Toutefois, on note également la puissance de certaines assignations vis-à-vis d'autres, qui parfois se cumulent, d'autres fois s'articulent ou se concurrencent dans une perspective intersectionnelle. Dans cette étude, le rapport de domination racial n'est pas rééquilibré par la classe supposément supérieure, ni par le statut juridique et administratif (personne libre disposant de la nationalité française). Il est en revanche aggravé par le rapport de domination genré. L'assignation raciale, au-delà d'un simple cumul avec d'autres formes d'assignations, les détermine : elle engendre automatiquement une certaine assignation de classe (populaire, issue des quartiers), une certaine assignation juridique et administrative (délinquante et étrangère), et une expression particulière de l'assignation genrée, me renvoyant à une forme de féminité subalterne. C'est pourquoi même lorsque ces rapports de domination devraient en théorie être inversés (classe supérieure, personne libre et de nationalité française), ils restent conditionnés par ce que produit l'assignation raciale sur la classe, le genre, le statut juridique, administratif, etc. C'est également le résultat de la sociologue Margot Dazey dans son étude sur les responsables musulmans et leurs interactions avec les pouvoirs locaux : « les ressources socioéconomiques et le savoir-être social des dirigeants de la FMG [association musulmane locale] ne suffisent pas pour être reconnus comme des intermédiaires communautaires fréquentables » (Dazey 2019, 83). Mon expérience, celle

d'une femme visiblement musulmane, illustre donc les effets que produisent l'articulation dynamique de plusieurs rapports de domination, mais permet aussi de montrer grâce à la méthode ethnographique comment une catégorisation peut devenir surdéterminante par rapport aux autres et les délimiter du même coup dans un environnement donné. Dans ce cas précis, cela s'illustre par la puissance de l'assignation raciale dans le champ sécuritaire.

Négociations des assignations ?

Certains moments de l'enquête ethnographique sont particulièrement marqués par les stratégies de négociation en lien avec les assignations évoquées ci-dessus et de fait, l'assignation raciale en a été le principal objet. En effet, les interactions avec les cadres de l'administration pénitentiaire formalisés lors d'entretiens sont de véritables mises à l'épreuve institutionnelle. Tout l'entretien s'organise autour de ce que cette assignation produit comme représentations sociales en amont, pendant et après l'interaction. Certains réflexes d'anticipation étant bien antérieurs à ce terrain d'enquête, chaque entretien fait l'objet d'une préparation minutieuse de ma part, notamment de mon corps, point de départ de l'assignation islamophobe. Portant habituellement un foulard dit « traditionnel », c'est-à-dire entourant la tête et recouvrant le cou jusqu'en haut du buste, je le transforme en une sorte de turban. Même s'il recouvre la même surface de mon corps, il ne suscite pas les mêmes réactions et « devrait faire un peu moins peur » à mes interlocuteur-ices, d'après le consensus de l'équipe par laquelle je suis recrutée au début du projet (carnet de terrain, mars 2019). Le foulard « traditionnel » renvoie directement à la figure de l'immigrée, et s'il est acceptable pour des femmes âgées, il est interprété comme un refus d'intégration et une forme de « rébellion » pour des femmes plus jeunes (Hajjat 2012). Sans l'avoir alors explicitée ainsi, j'ai tout de même intériorisé cette représentation sociale et la met en œuvre.

De même, le choix de ma tenue vestimentaire occupe de nombreuses réflexions, tentant de trouver un compromis acceptable entre mes besoins personnels et le *dress code*

majoritaire du monde du travail. Une fois venu le temps de l'entretien, je m'y présente en avance et veille à le faire savoir à mon interlocuteur-riche, répondant là encore à l'anticipation d'un préjugé sur une vision culturaliste négative de la ponctualité. Vient ensuite la rencontre. Je m'applique à serrer la main de mon interlocuteur-riche avec poigne, ne laissant la place à aucune interprétation sur mon rapport présumé au contact avec l'autre sexe, anticipant là encore une conséquence probable de mon assignation. La surprise dans le regard de mon interlocuteur-riche vient généralement me le confirmer. Dès la question d'usage sur la présentation de mon parcours, la performance de respectabilité se déploie. La description de ma trajectoire scolaire et professionnelle est mise en récit, et insiste sur ma forte socialisation institutionnelle publique (écoles publiques, armée, hôpital) et donc étatique.

Généralement satisfait de ce parcours, figure de la réussite scolaire républicaine et méritocratique du point de vue de l'institution, les questions s'orientent ensuite vers les représentations que l'administration pénitentiaire pourrait avoir de mon comportement en son sein. Ainsi, très fréquemment, la question de ma capacité à dialoguer avec des personnes qui n'auraient pas le même avis que le mien ou de mon rapport au pluralisme en général se pose. En cohérence avec l'idée d'une forme de conflictualité associée à toute expression religieuse minoritaire, ma présence dans l'institution est de fait analysée comme potentiellement polémique, du fait de mon « incapacité intrinsèque à respecter l'ordre » (Karimi 2023, 42). De même, la question de ma réaction face à une quelconque forme d'opposition ou de questionnement liés à ma religiosité visible est quasi systématique, renforçant mes stratégies d'anticipation futures du même coup. Je rassure donc mon interlocuteur-riche sur mes compétences pédagogiques et mon aptitude à la discussion, répondant ainsi à l'injonction à l'hypercivisme qui m'est faite, même en cas de réactions « un peu hostiles ». Évoquant un souci du bon déroulement de mes travaux au sein de l'administration, mon interlocuteur-riche s'assure en fait de ma disciplinarisation. L'acceptation d'une sorte de compromis sur la forme de mon foulard semble contribuer à m'extraire du soupçon de « fondamentalisme » lié à mon assignation raciale.

Les échanges sur mes compétences académiques ou mes axes de recherche sont rares et peu approfondis. Après ces « épreuves de loyauté » à l'État (Hajjat 2012), on me fait généralement des retours indirects positifs, puis je suis renvoyée au guichet hiérarchique suivant pour un nouvel entretien. Je rencontre ainsi quatre niveaux hiérarchiques différents avant d'être acceptée dans le projet.

Usant des codes de la culture majoritaire, d'un langage soutenu et soigné, incarnant les bonnes manières et l'amabilité, je performe la respectabilité blanche telle qu'elle me permet de négocier les représentations négatives liées à l'assignation dont je suis l'objet (Dazey 2021). Du même coup, je négocie les contours de la légitimité à laquelle on m'astreint et ses conséquences sur mon terrain de recherche. Si cette négociation suffit aux cadres de l'administration pénitentiaire en direction interrégionale et me permet d'y entrer relativement aisément ensuite, elle n'est pas suffisante pour mener des entretiens avec des personnes détenues en établissement pénitentiaire. Elle est donc partielle, contenue dans un espace délimité qui devient l'espace délimité de mes travaux. De plus, le format des interactions au sein des établissements pénitentiaires ne me permet que très peu ces négociations. Contrairement à la direction interrégionale où je suis reçue dans un bureau, pour un temps donné, les rencontres en établissement se font debout dans les couloirs, dans les sas de sécurité à l'entrée ou dans les zones de détention. Ce qui rend difficile toute performance de respectabilité.

J'ai l'opportunité et le temps de la négociation dans un seul établissement, celui dans lequel je passe plusieurs mois en ethnographie en 2019. La période des mises à l'épreuve basées sur les assignations que les cadres de l'établissement portent sur moi dure les deux tiers du temps de ma présence en son sein. Avec certains personnels, comme évoqués précédemment, elle n'a jamais pris fin. Malgré tout, je suis présente en détention, notamment aux côtés du personnel de la zone dite scolaire et dans les lieux dédiés aux activités culturelles. A la suite d'une conférence organisée pour les personnes détenues, j'échange avec certains d'entre

eux et des personnels de surveillance sur le contenu de la présentation. Je côtoie ces enquêtés à présent depuis plusieurs semaines et ma présence dans le groupe n'est plus un sujet. La porte de la salle polyvalente dans laquelle nous sommes est ouverte et les personnes détenues revenant de la salle de sport passent devant. Un homme détenu qui m'aperçoit depuis le couloir crie alors *Allahou akbar*. Je me tourne vers lui, il a probablement une vingtaine d'années, il est racisé maghrébin et il rigole. Je détourne rapidement les yeux, envahie par un sentiment de gêne. Les surveillants se crispent et évitent mon regard. Je m'applique à poursuivre la conversation avec mes interlocuteurs comme si de rien n'était, bien qu'ils n'aient pas l'air moins mal à l'aise que moi et qu'ils ne me regardent pas non plus dans les yeux. L'homme détenu se fait réprimander pour avoir crié et est évacué du couloir, sans commentaire sur le fond de son propos.

Cette intervention, qui n'est sûrement qu'un acte de provocation de la part de la personne détenue, vient pourtant troubler nos interactions. Comme si nous nous étions implicitement entendus pour ne plus voir ce foulard dont on ne sait que faire, puisqu'il ne cadre pas avec les autres assignations qui devraient en découler, et que cette irruption le remet au milieu de nos interactions. La profondeur du malaise de l'ensemble des personnes témoins de cette scène nous dit aussi quelque chose de l'illégitimité de sa présence dans de tels espaces. Puisqu'il ne peut y exister, nous veillons tous et toutes à l'invisibiliser. Et cet homme vient le remettre au centre pendant un court instant, par une formule qui éveille dans la tête de beaucoup de personnes un lien direct entre islam et terrorisme. On comprend avec cet événement ethnographique la fragilité des négociations liées aux assignations dont je suis l'objet. Et surtout, plus que de réelles concessions sur les représentations négatives liées à ces assignations, ces dernières sont passées sous silence à la condition de leur invisibilisation symbolique dans l'interaction, alors même qu'elles sont à l'origine de toute ma positionnalité dans ces rapports sociaux et de domination. De même, un membre de l'université réagissant au fait que ma relation avec certains enquêtés dont nous parlons se passe bien dit à un autre collègue « mais oui, je vous l'avais dit ! dès la deuxième rencontre, on n'le voit plus ce

p'tit foulard ! » (carnet de terrain, avril 2019). Pensant me faire un compliment sur ma compétence relationnelle, ce collègue valide l'idée que l'invisibilisation symbolique du signe religieux, point de départ de ma racialisation, est la condition à l'origine de la félicité de l'interaction. Ce qui me renvoie de fait à la performance de respectabilité évoquée précédemment, non pas seulement comme une stratégie de négociation de l'assignation, mais également comme une forme de soumission à l'ordre interactionnel majoritaire, et indirectement une contribution à son renforcement (Dazey 2021), ici celui de l'institution.

Naviguant entre toutes ces relations de domination qui délimitent et contraignent mon travail, je résiste en permanence aux assignations de mes interlocuteur-ices et leurs conséquences. Mon identité et ma trajectoire biographique viennent d'office perturber les représentations de l'institution dans laquelle j'entre : j'ai une socialisation de blanche mais je suis visiblement musulmane, on m'attribue une origine populaire mais je manie aisément les codes culturels majoritaires. De plus, mon parcours m'ayant permis d'apprendre à interagir avec des milieux et des personnes différentes, je maîtrise les codes interactionnels lors de la plupart de mes rencontres, et je m'applique à les mobiliser spécifiquement selon chaque situation. Ainsi, mettant en œuvre mon *agency* (Mahmood 2012 [2005]) dans cet environnement de contraintes, je joue des assignations qui me sont faites, des socialisations différentes et des rôles sociaux qui sont les miens pour finalement mener à bien une ethnographie de trois ans au sein de l'administration pénitentiaire, naviguant dans un « espace blanc » (Anderson 2021) qui ne m'y attend pas (Puwar 2004) et déstabilisant les hiérarchies en place.

Conclusion

Cet article illustre comment les assignations socio-raciales dont la chercheuse est l'objet délimitent et contraignent particulièrement la recherche. Par-delà sa caractérisation morale, l'assignation raciale prend un autre sens du point de vue épistémologique. En effet, la présence d'une chercheuse considérée comme « client[e] de l'institution » qu'elle veut étudier (Boukir 2016,

154) vient perturber l'ordre institutionnel racial et met en évidence ses catégorisations ordinaires. S'agissant plus particulièrement de la compréhension du concept de radicalisation tel qu'il est mis en œuvre par l'institution et ses agent-es, on comprend qu'il est éminemment positionné dans des rapports sociaux de race. Cette dimension raciale de la radicalisation comme catégorie d'action publique ne l'épuise pas mais elle lui apparaît consubstantielle.

Partant de cette assignation islamophobe, la suspicion de radicalisation opère un effet de contagion sur le travail de la chercheuse, qui s'ajoute aux pratiques de contrôle et de surveillance appliquées aux chercheurs dès lors qu'ils s'intéressent à la thématique (Chantraine et Scheer 2022). Bien au-delà des personnes saisies par la justice, la politique du soupçon (Kundnani 2012 ; El Feki et Karimi 2023) mise en œuvre vis-à-vis de personnes visiblement musulmanes prime et écrase toute autre forme de filiation sociale ou institutionnelle, en l'occurrence académique, contraignant directement l'activité de recherche. Ainsi, mon projet de recherche initial ne s'intéresse pas directement aux questions raciales : c'est la réaction massive du terrain à ma présence qui m'emmène de façon incontournable vers ces analyses. Les stratégies de négociations liées à ces assignations mettent à l'épreuve le dispositif de suspicion, parfois l'ébranlent dans l'interaction, mais souvent partiellement et temporairement. Elles renvoient ici davantage à un compromis dans la soumission à l'ordre institutionnel majoritaire – notamment par la performance de respectabilité (Dazey 2021) – qu'à une réelle évolution, qui de plus ne permet pas de lever tous les obstacles à la délimitation indépendante du terrain de recherche.

À travers les différentes assignations socio-raciales dont la chercheuse est l'objet, cet article rappelle la manière dont les corps non blancs ne sont pas reconnus comme porteurs de légitimité académique (Fadil 2019b ; Abrahams 2021). La proximité supposée entre la chercheuse et les personnes détenues n'est jamais reprochée à des chercheurs hommes blancs, ni à des femmes blanches au fil de ce travail. L'objectivité académique devient alors un privilège inégalement distribué selon notre position

dans l'espace social ou sur « l'échelle de crédibilité sociale » (Becker 1967). Cette mise en doute de mes travaux et compétences contribue précisément à révéler les structures institutionnelles en place. La présence de chercheur-ses issu-es de groupes minoritaires permet, par les perturbations a priori qu'ils et elles entraînent, de mettre en lumière l'ordre institutionnel racial de ces espaces. Ainsi, ces points de vue permettent de comprendre les mécanismes d'assignations raciales dans leur complexité et leur étendue. Cette ethnographie s'inscrit donc dans la lignée des travaux appelant à la déconstruction de l'objectivité académique et à l'analyse des positionnalités comme lieu de production de savoir situés (de façon non exhaustive, voir Fanon 1952 ; Becker 1967 ; Fadil 2019b ; Soumahoro 2020 ; Abrahams 2021).

Enfin, si l'intérêt scientifique de telles enquêtes est évident, le coût social et psychologique qui leur est associé pour les chercheur-ses ne peut être négligé. Plus encore, il risque d'en dissuader beaucoup de mener des études dans des milieux qui les assignent à une position socio-raciale de dominé-es, ou de pousser leurs recruteurs potentiels à les discriminer par anticipation en ne les choisissant pas pour ces travaux malgré leurs compétences. Dans le cas de l'évitement comme dans celui de la discrimination indirecte, cela constitue une perte scientifique majeure et un défi collectif à relever.

Bibliographie

Abbas, Tahir. 2019. *Islamophobia and Radicalisation : A Vicious Cycle*. London : Hurst & Company.

Abrahams, Naasiha. 2021. « On Being a Space Invader and The Thing Around My Neck : Navigating White Educational Space as a (Muslim) Researcher of Colour ». *Teaching Anthropology* 10 (4) : 73-83.

Anderson, Elijah. 2021. *Black in White Space : The Enduring Impact of Color in Everyday Life*. Paperback edition. Chicago : University of Chicago Press.

Becker, Howard S. 1967. « Whose Side Are We On ? » *Social Problems* 14 (3) : 239-47.

Blanchet, Philippe. 2019. « "Radicalisation" ou "fanatisme" ? Réflexions critiques sur un terme pernecieux ». *Raison présente* 212 (4) : 75-83.

Bonelli, Laurent, et Francesco Ragazzi. 2019. « La lutte contre la "radicalisation". Genèse et expansion d'un nouveau lieu commun administratif en France et dans l'Union européenne ». *Archives de politique criminelle* 41 (1) : 119-45.

Boukir, Kamel. 2016. « "Les Maghrébins seront Maltais". L'ethnologue à la merci de ses « origines » ». *Tracés*, n°30 (avril) : 147-62.

Chantraine, Gilles, et David Scheer. 2021. « Performing the Enemy ? No-Risk Logic and the Assessment of Prisoners in "Radicalization Assessment Units" in French Prisons ». *Punishment & Society* 23 (2) : 260-80.

_____. 2022. « "Je vous préviens : vous serez suivis". Enquête sur la prise en charge pénitentiaire du terrorisme ». In *L'enquête en danger : vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*, dirigé par Philippe Aldrin, Pierre Fournier, et Vincent Geisser, 77-92. Sociologia. Malakoff : Armand Colin.

Crettiez, Xavier. 2016. « Penser la radicalisation ». *Revue française de science politique* 66 (5) : 709-27.

Dazey, Margot. 2019. « Les conditions de production locale d'un islam respectable ». *Genèses* 117 (4) : 74-93.

_____. 2021. « Rethinking Respectability Politics ». *The British Journal of Sociology* 72 (3) : 580-93.

De Galembert, Claire. 2016. « Le "radical", une nouvelle figure de dangerosité carcérale aux contours flous ». *Critique internationale*, n°72 : 53-71.

Delphy, Christine. 2008. « Race, caste et genre en France ». In *Classer, dominer : qui sont les autres ?*, 139-60. Paris : La Fabrique.

Du Bois, William Edward Burghardt. 2007 [1903]. *Les âmes du peuple noir*. La Découverte-poche. Paris : La Découverte.

El Feki, Iman, et Hanane Karimi. 2023. « L'instruction à domicile, un signe de radicalité ? ». In *Penser l'intensité religieuse musulmane en France. Au-delà du séparatisme et de la radicalisation*, dirigé par Anne-Sophie Lamine. Marseille : Diacritiques Éditions.

Fadil, Nadia. 2019a. « The Anthropology of Islam in Europe A Double Epistemological Impasse ». *Annual Review of Anthropology*, n°48 : 117-132.

_____. 2019b. Over de dekolonisatie van de sociale wetenschappen : « It is not possible for me to be objective ». *De Morgen*. 4 avril 2019.

Fanon, Frantz. 1952. *Peau noire, masques blancs*. Points Essais. Paris : Éditions du Seuil.

Fassin, Didier. 2006. « 1. Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale ». In *De la question sociale à la question raciale ?*, dirigé par Didier Fassin, et Eric Fassin, 17-36. Cahiers libres. Paris : La Découverte.

Fassin, Didier, et Alban Bensa, dir. 2008. *Les politiques de l'enquête : épreuves ethnographiques*. Recherches. Paris : La Découverte.

Fassin, Eric. 2011. « "Immigration et délinquance" : la construction d'un problème entre politique, journalisme et sociologie ». *Cités* 2 (46) : 69-85.

Foucault, Michel. 1993. *Surveiller et punir : Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.

Franceinfo. 2019. « Mère voilée prise à partie dans un conseil régional : cinq questions autour de l'incident créé par un élu RN et la polémique qu'il a provoquée ». 13 octobre 2019. <https://tinyurl.com/mryxm6ww>.

- Franceinfo.** 2020. « Assassinat de Samuel Paty : l'assaillant avait échangé avec un jihadiste ». 23 octobre 2020. https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/enseignant-decapite-dans-les-yvelines/assassinat-de-samuel-paty-l-assaillant-avait-echange-avec-un-jihadiste_4153131.html.
- Goffman, Erving.** 1968. *Asiles*. Paris : Éditions de Minuit.
- Gianettoni, Lavinia.** 2021. « Le sexisme des autres. Préjugés islamophobes et violence de genre ». In *Genre et islamophobie : Discriminations, préjugés et représentations en Europe*, dirigé par Lavinia Gianettoni, Éléonore Lépinard, et Oriane Sarrasin, 105-19. Sociétés, Espaces, Temps. Lyon : ENS Éditions.
- Guénif-Souilamas, Nacira.** 2006. « La république aristocratique et la nouvelle société de cour ». In *La république mise à nu par son immigration*, 7-38. Hors collection. Paris : La Fabrique Éditions.
- Guibet Lafaye, Caroline.** 2017. « Dénoncer la radicalisation, reconstruire un ordre moral et politique ». *Implications philosophiques*, 1-26.
- Hajjat, Abdellali.** 2012. *Les frontières de l'« identité nationale » : l'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*. Paris : La Découverte.
- Hajjat, Abdellali, et Marwan Mohammed.** 2016 [2013]. *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*. La découverte poche 444. Paris : La Découverte.
- Hamilton, Claire.** 2019. *Contagion, Counter-Terrorism and Criminology : Justice in the Shadow of Terror*. Crime Prevention and Security Management. Cham : Palgrave Macmillan.
- Karimi, Hanane.** 2018. « Assignation à l'altérité radicale et chemins d'émancipation : étude de l'agency de femmes musulmanes françaises ». Thèse de sociologie, Université de Strasbourg.
- _____. 2023. *Les femmes musulmanes ne sont-elles pas des femmes ?* Marseille : Hors d'atteinte.
- Khosrokhavar, Farhad.** 2014. *Radicalisation*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.
- Kundnani, Arun.** 2012. « Radicalisation : The Journey of a Concept ». *Race & Class* 54 (2) : 3-25.
- _____. 2014. *The Muslims are Coming ! Islamophobia, Extremism, and the Domestic War on Terror*. Paperback edition. London ; New York ; Verso.
- Mahmood, Saba.** 2012 [2005]. *Politics of piety : the Islamic revival and the feminist subject*. Princeton, N.J : Princeton University Press.
- Mazouz, Sarah.** 2015. « Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation ». *Raisons politiques* 58 (2) : 75-89.
- Puwar, Nirmal.** 2004. *Space Invaders : Race, Gender and Bodies out of Place*. Oxford ; New York : Berg.
- Ragazzi, Francesco.** 2014. « Vers un "multiculturalisme policier" ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ». 206. Paris : Centre d'Études et de recherches Internationales.
- Sommier, Isabelle.** 2013. « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture ». *Lien social et Politiques*, n°68 (mars) : 15-35.
- Soumahoro, Maboula.** 2020. *Le triangle et l'hexagone : réflexions sur une identité noire*. Paris : La Découverte.
- Zia-Ebrahimi, Reza.** 2023. « The Islamogauchisme Discourse, or the Power to Create the Inner Enemy ». *French Cultural Studies* 34 (3) : 250-74.

ENTRE UNE MINORITÉ DOMINANTE ET UNE MAJORITÉ HISTORIQUEMENT RACISÉE ? ETHNOGRAPHER DES RÉSEAUX GUADELOUPÉENS NOIRS ET BLANCS EN *OUTSIDER WITHIN*

*Between a Dominant Minority and a Racialized Majority Group ?
An Outsider Within's Ethnography of Black and White Guadeloupean Networks*

Ary Gordien*

RÉSUMÉ

Dans les années 2010, durant ma recherche doctorale consacrée à l'expression et à la politisation du sentiment d'appartenance guadeloupéen, la manière dont mes interlocuteurs m'identifiaient en termes raciaux et coloristes avait des effets sur les modalités d'immersion dans les différents terrains de mon ethnographie multisituée. Cette enquête portait notamment d'organisations anticolonialistes et de branches locales de partis politiques dont la population était majoritairement noire, d'un réseau d'entrepreneurs presque entièrement blanc créole et d'associations culturelles de Guadeloupéens d'ascendance indienne. Cet article analyse et évalue réflexivement les manières dont mes interlocuteurs m'identifiaient sur les deux premiers terrains d'enquête, tout en expliquant comment j'ai surmonté, avec plus ou moins de succès, les difficultés que cela impliquait. Parce que j'étais perçu comme un anthropologue partiellement autochtone et comme un Afro-Guadeloupéen de Paris à la peau foncée, la classe, l'expérience migratoire et l'instruction nuançaient le rôle de la race-couleur sans l'annuler.

MOTS-CLÉS :

Guadeloupe, race, couleur, outsider within, minorité, majorité

ABSTRACT

In the 2010s, during my doctoral research on the expression and politicization of belonging in Guadeloupe, the way in which the people I interacted with identified me in racial and colorist terms impacted my ability to explore the different fields of my multi-sited ethnography. Those included mostly black anti-colonial organizations and local offshoots of French political parties, almost entirely White Creole entrepreneur networks and Indo-Guadeloupeans cultural associations. This article provides a reflexive account and assessment of the impact of this other-identification in the first two ethnographic fields. Meanwhile, it also seeks to show how I more or less successfully managed to overcome the difficulties it involved. Because I was perceived as a partially native anthropologist and as a dark-skinned Paris-based Afro-Guadeloupean, class, migration and education nuanced the role race-color played without negating it.

KEYWORDS :

Guadeloupe, race, color, outsider within, minority, majority

* Chargé de recherche au CNRS, URMIS, ary.gordien@cnrs.fr

Cet article analyse comment ma recherche doctorale sur la définition et la reconnaissance d'un « nous » guadeloupéen (Gordien 2015) a été influencée par les rapports sociaux de race¹. En cela, je m'inscris dans la lignée de recherches cherchant à identifier les enjeux épistémologiques et méthodologiques de la race en sciences sociales (Mazouz 2008 ; Mulot 2008 ; Boukir 2016 ; Quashie 2020 ; Brun 2022). À ma connaissance, dans le contexte français, ces recherches se sont surtout focalisées sur les terrains hexagonaux et étrangers, au détriment des outre-mer. Ce réexamen réflexif pointe la singularité des rapports sociaux de race en vigueur en Guadeloupe afin d'analyser leurs implications empiriques et théoriques sur la méthode de recherche que j'ai employée.

Compte tenu de la reproduction au moins partielle des inégalités et des préjugés raciaux en Guadeloupe et des tensions qu'elle entraîne, comment les manières dont mes interlocuteurs m'identifiaient racialement ont-elles affecté l'ethnographie sur laquelle s'est fondée ma recherche ? Cet article répond à cette question en se focalisant sur deux terrains de mon ethnographie multiséculaire (Marcus 1995). Le premier terrain consiste en un réseau de militants anticolonialistes, d'associations et d'élus locaux issus de la population numériquement majoritaire des descendants captifs africains esclavisés² et racisés³ par ce biais comme noirs, *neg* étant la

catégorie d'auto-identification contemporaine en créole guadeloupéen (Brubaker et Cooper 2000, 15). Selon des logiques différentes que je comparerai plus bas, ces catégories d'acteur-ice-s cherchent à définir, à révaloriser et à faire reconnaître une spécificité culturelle guadeloupéenne, plus ou moins explicitement articulée à une conscience raciale *neg*⁴. Majoritairement composé de békés⁵, un réseau de puissants entrepreneurs représente le second terrain que je réexplorerai.

Je commencerai par décrire ma recherche doctorale afin d'analyser ma relation d'intériorité et d'extériorité concomitante non seulement à la société guadeloupéenne, mais aussi à la majorité racisée *neg*. J'explique donc l'ambivalence du rapport entre minoritaires et majoritaires, pour ce qui concerne aussi bien le critère numérique que le critère sociologique relatif à la position dans les relations de la domination. Dans une deuxième partie, j'étudie les avantages méthodologiques et épistémiques (Trawalé 2023) tout comme l'impact émotionnel de ce que mes interlocuteurs *neg* considèrent comme mon appartenance à leur groupe démographiquement majoritaire. En surface, ma couleur de peau relativement foncée est perçue par des interlocuteur-ice-s *neg* comme une marque de quasi-autochtonie. Cette appréciation est confirmée, à leurs yeux, par les références culturelles que nous partageons. Outre ma socialisation en Guadeloupe durant la première partie de mon enfance, l'éducation que j'ai reçue a été marquée par l'engagement militant indépendantiste de mes parents, y compris à la suite du déménagement de ma famille en région parisienne. Je terminerai par une analyse de la manière dont mon statut d'anthropologue et mon réseau professionnel et militant ont contribué à me faire dépasser ponctuellement les barrières raciales séparant les blancs créoles des *neg* pour interviewer quelques entrepreneurs issus de cette « minorité dominante » (Kovàts-Beaudoux, 2002), sans

1 Utilisé sans guillemets, le terme se réfère à la catégorie d'analyse désignant le processus global et au long cours par le biais duquel l'humanité a été hiérarchisée politiquement et théoriquement en populations dont les caractéristiques culturelles, religieuses et physiques souvent biologisées sont perçues comme indépassables (Sebastiani et Schaub 2021). En Guadeloupe, comme dans d'autres sociétés issues de la traite et de l'esclavage atlantiques, c'est la couleur de peau (parmi d'autres critères phénotypiques historiquement retenus comme pertinents) qui a servi à séparer les populations identifiées comme blanches et non blanches (Bonnio 1992, Cottias 2007, Sinton 2009). Par extension, la race renvoie aussi aux inégalités et aux préjugés raciaux qui se reproduisent tout en se reconfigurant dans la période contemporaine (Bessone et Sabbagh 2015, Mazouz 2020). Employée avec guillemets, « race » renvoie à la catégorie de pratique (populaire ou se voulant savante) distinguant les populations en « race ».

2 Les historien-ne-s s'accordent à reconnaître que la mise en esclavage des captifs africains est un processus historique et social d'une grande violence. Pour certain-e-s spécialistes de l'esclavage et des sociétés post-esclavagistes, le néologisme « esclavisé » permet de souligner que « la personne mise en esclavage [...] conserve sa capacité à agir, son agentivité » (Bessone, Cottias et al. 2021, p. 9).

3 Tout en soulignant l'inexistence des races humaines, en employant la notion de racisation, Colette Guillaumin, insiste sur les conséquences très concrètes du rapport de domination, d'exploitation ou d'exclusion entre deux groupes. Par ce biais, le premier fait de l'autre une « race » infériorisée sur la base de

différents critères, (Guillaumin 2002 [1972], 12-17).

4 Je me réfère à la catégorie populaire d'usage courant. Dès la période post-esclavagiste (voire durant l'esclavage), l'identification comme *neg* est aussi liée à l'expression d'une conscience raciale de population opprimée et d'une élite politique inversant le stigmate racial pour s'imposer individuellement sur l'échiquier politique local tout en défendant une cause collective (Giraud 1979 ; Jamard 1992 ; Sinton 1997)

5 Le premier terme est davantage utilisé par ces derniers pour s'auto-identifier, tandis que le second, initialement issu du créole martiniquais, est surtout employé par les *neg*.

pour autant annuler les mécanismes de séparatisme racial qui façonnent, de fait, les rapports sociaux et qui ne m'ont pas permis de constituer un échantillon plus large, représentatif de la population blanche créole.

Compte tenu du caractère polémique des questions traitées, j'ai à cœur de faire preuve de prudence méthodologique et interprétative. C'est pourquoi, cet article cherche à exposer des mécanismes de racialisation indéniables et tangibles en partant le plus possible de l'analyse des données empiriques. Le recours limité à de grandes notions, catégories et théories s'explique par le souci d'éviter toutes réifications de ces rapports sociaux ainsi que des analyses trop catégoriques.

La place de la race dans l'expression de la guadeloupéanité

Entamée dans un contexte historique politiquement tendu, ma recherche doctorale sur le sentiment d'appartenance guadeloupéen m'a conduit à documenter des rapports sociaux de race complexes qui s'avèrent également être l'objet de mobilisations politiques. Il s'agit de restituer la manière dont l'ethnographie, l'histoire orale et la recherche archivistique m'ont permis de rendre compte de ces mécanismes de racialisation et, dans le même temps, de montrer comment je suis moi-même pris dans ces rapports sociaux de race.

Ethnographie multisituée du sentiment d'appartenance guadeloupéen

La recherche a commencé par deux courts séjours en Guadeloupe en juin et juillet 2009, puis en janvier 2010, pour la préparation de mon mémoire de Master 2 consacré au collectif anticolonialiste et anticapitaliste Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP, signifiant « rassemblement contre l'exploitation et le profit »)⁶. Mon premier voyage a lieu trois mois après la grève de 44 jours lancée

début 2009 par le LKP, dont la visée était de protester contre le coût élevé de la vie. Le LKP dénonçait aussi la reproduction des inégalités sociales et raciales produites par un système économique dépendant entièrement de la consommation de produits importés d'Europe.

Dans le même temps, la référence à un « nous » guadeloupéen – dont il s'agissait aussi bien de défendre les intérêts matériels que de faire valoir l'histoire et la culture – s'avérait centrale, tout comme la race. En effet, la domination économique d'entrepreneurs descendants de colons européens, appelés blancs créoles ou békés (Kováts-Beaudoux 2002, Levillain 2002 et Célestine 2018), était sévèrement dénoncée. Le LKP soulignait parallèlement que les travailleurs lésés constituaient la population démographiquement majoritaire, non seulement *neg*, mais aussi d'ascendance indienne (*zendyèn*)⁷. Je me suis intéressé à l'expression de la guadeloupéanité, à savoir ce que les informateur-ice-s considéraient comme leur étant propre en tant que Guadeloupéen-ne-s. Loin de reprendre à mon compte l'idée qu'il existe une qualité intrinsèquement guadeloupéenne, je me suis alors attaché à étudier les mécanismes d'auto-identification collective.

Explorant plus avant cette question dans ma thèse, j'ai étendu mon ethnographie à d'autres profils de leaders politiques (élus locaux) ou d'élites culturelles (activistes et promoteurs des pratiques culturelles afro- et indo-créoles ou artistes) et économiques (entrepreneurs békés du Mouvement des entreprises de France – MEDEF). Sous le deuxième gouvernement de François Fillon, l'année 2011 ayant été consacrée aux « outre-mer » en réponse à la crise de 2009, la première ethnographie a porté sur les manifestations culturelles organisées ou sponsorisées dans ce cadre en Île-de-France de janvier à juin 2011 (journées d'étude, conférences et la Foire de Paris). Deux voyages en Guadeloupe s'ensuivirent de juin à octobre 2011 puis de février à octobre 2012 pour explorer les différents terrains guadeloupéens évoqués.

6 En décembre 2008, Elie Domota, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), syndicat indépendantiste et majoritaire, réunit l'intersyndicale de l'archipel, les partis anticolonialistes, la délégation guadeloupéenne des Verts, des groupes carnavalesques proches du courant indépendantiste et diverses associations. Regroupant une quarantaine d'organisations au total, le LKP mobilise également de nombreux manifestants. Voir Bonilla 2010 ; William et al. 2012 ; Bonniol 2011 ; Odin 2019.

7 Après l'écrasante majorité numérique des Guadeloupéens d'ascendance africaine, les descendants des travailleurs transbordés d'Inde après l'abolition de l'esclavage de 1848 représentent la principale minorité ethnoraciale sur le plan démographique (Singaravelou 1975 ; Schnakenbourg 2005).

À différentes périodes, à la suite de rencontres fortuites ou de sollicitations de militants, le terrain d'étude guadeloupéen a été étendu à la région parisienne. J'y ai mené quelques entretiens et entrepris une recherche archivistique sur deux organes de presse guadeloupéens, l'un indépendantiste (*L'indépendant*) et l'autre d'extrême droite (*Guadeloupe 2000*⁸), complétant l'histoire des idées politiques anticolonialistes et nationalistes que j'ai tâché de retracer sur la base des entretiens. De plus, à la demande du président d'une association francilienne de *gwo ka*⁹, j'ai pris part à l'organisation de deux journées portes ouvertes de cette structure en avril 2013 et en 2015. Ainsi, 63 entretiens semi-directifs ont complété l'observation participante de divers événements par le biais desquels une identification collective était signifiée : manifestations, meetings, conférences, commémorations et cérémonies laïques ou religieuses. Au quotidien, les échanges informels m'ont permis de mesurer la réception des idées et des pratiques relatives à l'expression de la guadeloupéanité au-delà des réseaux d'acteur-ice-s qui les forgent et les popularisent.

L'ethnographie a révélé des lignes de fracture idéologiques et politiques corrélées à des tensions ethnoraciales¹⁰. Au sein du LKP, les anticolonialistes (favorables à l'autonomie ou à l'indépendance) s'opposent aux défenseurs du maintien du statut de département d'outre-mer (DOM)¹¹. Sur la scène électorale locale, à cette opposition

s'ajoute celle de l'affiliation à des partis de gauche et de droite de l'Hexagone.

L'ambivalence des rapports minoritaires-majoritaires

L'analyse des rapports sociaux de race en Guadeloupe implique de nuancer la sociologie des rapports minoritaires-majoritaires (Juteau 1981 et 1996 : 101-102 ; Guillaumin 1985 ; Dahhan et al. 2020). L'une des spécificités du cas guadeloupéen tient à la non correspondance entre minoration sociale et minoration démographique selon l'échelle depuis laquelle on l'examine. En référence au rapport à la France, trois niveaux de minoration, d'inégalité et de domination s'articulent. L'ordre mondial reste dominé par un centre occidental vis-à-vis duquel des populations et États anciennement colonisés constituent, de manière générale, la périphérie (Wallerstein 1989). Pour ce qui concerne la Guadeloupe, cela s'inscrit dans le cadre d'une relation de dépendance entre des îles lointaines et une entité politique installée sur le continent qui implique une asymétrie défavorable aux premières (Gerholn 1995 ; Kuwayama, 2004, 9). En Guadeloupe, cette configuration géographique a été instaurée par la colonisation française tandis que le passage au statut de DOM en 1946 reconfigure la relation de dépendance. En vertu de ce statut, la population guadeloupéenne dans son ensemble représente une infime partie de la population et des citoyens français qui s'avère éloignée des pouvoirs centraux et quelque peu marginalisée, voire exclue de l'imaginaire national dans les représentations hexagonalocentrées¹². Par contraste, à l'échelle de l'archipel, au moins depuis le XVIII^e siècle, la population historiquement racisée est démographiquement majoritaire, tandis que le pouvoir économique et administratif est détenu par une infime minorité de colons européens ou de leurs descendants ainsi que de ressortissants de l'Hexagone, tous communément désignés comme blancs (Leiris 1955 ; Cosquer, Le Renard, et Paris 2022).

8 Les deux journaux représentent respectivement le parti indépendantiste Union pour la Libération de la Guadeloupe et l'association d'extrême droite Guadeloupe 2000. Je me suis concentré sur la période 1970-1986 correspondant au moment où l'indépendantisme est au faite de son influence aussi bien politique que culturelle, et où se structure en réaction un mouvement d'extrême droite, proche des milieux d'affaires blancs créoles.

9 Le *gwo ka* est un ensemble de musiques et danses issues des pratiques festives des captif-ve-s africains esclavisé-e-s en Guadeloupe à partir du XVII^e siècle. Associé aux lieux de débauche du prolétariat noir (*vyé neg*), il est réhabilité et repopularisé par le mouvement indépendantiste à partir des années 1970. Il continue aujourd'hui à être investi comme marqueur culturel, voire national, essentiel. Voir Lafontaine 1997 ; Spielmann et Baptiste 2019 ; Camal 2020 ; Blou 2021.

10 La racisation peut inspirer une conscience raciale qui sert potentiellement de base à l'affirmation d'une ethnicité (Barth 2008 [1969] ; Poutignat et Streiff-Fénart 2008 [1995]) ou d'un sentiment plus ou moins fort et politisé de groupalité. C'est à ce croisement entre race et ethnicité que je me réfère lorsque j'utilise l'adjectif « ethnoracial ».

11 En 1946, la Guadeloupe, tout comme la Martinique, la Réunion et la Guyane passent du statut légal de colonie à celui de DOM, censé garantir l'égalité totale avec les concitoyens de l'Hexagone en matière de droits et de niveau de vie. Pour une analyse précise des modalités de cette transition aux Antilles, des atteroiements des pouvoirs publics et des continuités coloniales, voir Mary 2021a.

12 C'est cette à cette ignorance que la célébration de 2011, année des outre-mer cherchait à remédier. Voir l'article de présentation publié le 12 janvier 2010 sur le site du ministère de la culture (<https://www.culture.gouv.fr>) dans la rubrique article.

Y compris dans ce contexte singulier, la démographie ne peut être le principal critère retenu pour analyser les rapports entre minoritaires et majoritaires. Toutefois, l'opposition entre groupe dominant et groupe dominé doit être nuancée à deux niveaux. Premièrement, la groupalité des populations en question doit être interrogée à l'aune d'un examen du sentiment d'appartenance qui les anime et des formes de solidarité concrètes qui les unissent respectivement (Brubaker et Cooper 2000, 7 et 19-21). De plus, la nature de la domination dont il est question doit être spécifiée pour cerner la complexité et l'ambivalence de la situation post-coloniale guadeloupéenne. Dispersée entre l'Hexagone et la Guadeloupe, la population *neg* est fort hétérogène en matière de position sociale. Même en l'absence de recherche quantitative mobilisant des catégories ethnoraciales, l'ethnographie fournit quelques indices quant à la corrélation entre couleur et classe dénoncée par le LKP. Les quartiers défavorisés de Pointe-à-Pitre semble exclusivement *neg*, qu'il s'agisse de Guadeloupéens ou de personnes originaires, à quelque degré que ce soit, de pays caribéens voisins. C'est cette même population que je côtoie dans les transports collectifs, généralement utilisés que par celles et ceux qui n'ont pas les moyens de s'acheter une voiture. Toutefois, par contraste, les militants, intellectuels, artistes et personnalités politiques auxquels je m'intéresse sont des leaders, voire des membres d'une élite politique et culturelle, dont certain-e-s représentant-e-s siègent dans les collectivités locales, au Sénat et à l'Assemblée nationale. Néanmoins, une « minorité dominante » (Jamard 1980 ; Kováts-Beaudoux 2002) blanche et notamment béké continue d'être largement surreprésentée dans les secteurs clés de l'économie locale. Sur le plan des représentations, l'assimilation des anciens esclaves dans la nation française a été pensée comme possible et souhaitable parce qu'on ne reconnaît à ces derniers aucune singularité anthropologique (Larcher 2014 ; Mary 2021a). Le projet assimilationniste est justifié par une rhétorique de la magnanimité de la République et de la mission civilisatrice de la France envers des citoyens coloniaux qu'il s'agit de reconnaître comme des égaux au terme de leur pleine incorporation des mœurs et valeurs françaises élitistes.

Aujourd'hui, les représentations dominantes semblent osciller entre trois logiques. Issues de l'idéologie de la société esclavagiste, la première consiste en la perpétuation de la valorisation de la blancheur et de ce qui s'en rapproche physiquement (Bonniol 1992). Parallèlement, sur le plan culturel, l'assimilationnisme semble avoir durablement instauré un eurocentrisme médié par la centralité de l'Hexagone, de ses normes et de ces références (Fanon 1952 ; Glissant 1997 [1981]). Toutefois, une conscience raciale (issue de l'esclavage et de la résistance des Afro-descendant-e-s à l'oppression qu'ils et elles ont vécue) s'est graduellement diffusée au sein de la population tout au long du XX^e siècle (Gordien 2015). Elle semble conduire à une association entre la condition *neg* et un sentiment de quasi-autochtonie, renforcé par la position de population très largement majoritaire sur le plan démographique (Ibid.).

Conscience raciale politisée : les neg comme quasi-autochtones

Les entretiens avec des leaders anticolonialistes tout comme la consultation du journal *Lendépandans* et de sources secondaires montrent à quel point l'anticolonialisme qui émerge après-guerre est intrinsèquement lié à l'affirmation d'une conscience culturelle implicitement racialisée (Gordien 2015, 308-377). En effet, les différents courants anticolonialistes tendent historiquement à amalgamer la guadeloupéanité à la condition des *neg*, et à la politisation d'une conscience raciale positive. À la suite de la politisation d'une identification positive comme *neg* portée par les élites politiques dès la fin du XIX^e siècle (Sainton 2009 ; Fallope 1992), les courants anticolonialistes de la seconde moitié du XX^e siècle fondent le nationalisme guadeloupéen (Blerald 1988 ; Bangou 2001). Dans les années 1960, cette exaltation d'une conscience historique et culturelle concerne néanmoins avant tout la majorité d'ascendance africaine. C'est ce qu'illustre notamment la célébration de l'esclave insurgé et des hommes de couleur libre membres des milices coloniales s'étant alliés à des personnes esclavisées en 1802 pour empêcher le rétablissement de l'esclavage, aboli une première fois en 1794 (Gordien, 2018a).

Cet usage politique et nationaliste de l'histoire est théorisé au sein de l'Association générale des étudiants guadeloupéens (AGEG) fondée en 1928. Investie par les communistes après-guerre, l'association se positionne pour l'indépendance nationale de la Guadeloupe dans les années 1960, inspirée par le mouvement de décolonisation mondial en cours. De plus en plus nombreux et politisés, les étudiant-e-s posent les bases théoriques de l'indépendantisme nationaliste sur lesquelles se fondent le Groupement d'organisation nationale de la Guadeloupe (GONG), la première organisation indépendantiste fondée en 1963 (Blerald 1988, 127 ; Bangou 2001, 13-14).

À la suite de la répression sanglante du GONG par les forces de l'ordre à Pointe-à-Pitre en mai 1967 (Gama et Sinton 1985 ; Stora 2016 ; Mary 2021b), une poignée de militants indépendantistes maoïstes se rassemblent et forment des paysans et ouvriers au sein de syndicats afin d'organiser la révolution démocratique nationale et populaire en Guadeloupe. Fondée dans ce contexte en 1973, c'est l'UGTG, qui, nous l'avons vu, était l'organisation dominante au sein du LKP, collectif à l'initiative de la grève de 2009.

Dans les années 1970, la figure et le mode de vie du paysan pauvre *neg* et exclusivement créolophone sont revalorisés et définis comme l'incarnation non seulement de la figure du travailleur mais aussi de l'authenticité culturelle *neg* par les cadres des syndicats indépendantistes, jeunes actif-ve-s lettré-e-s, enseignant-e-s pour beaucoup d'entre elles et eux. Conformément à la définition stalinienne de la nation sur laquelle ces mouvements indépendantistes se fondent (Staline 1938), la nation guadeloupéenne n'est pas considérée comme une communauté de race (Vernhes et Bloch 1970). Dans les faits, au milieu des années 1980, l'organe de presse du parti indépendantiste dominant, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), n'a de cesse de politiser la race. Outre la dénonciation du racisme des blancs créoles, deux formes de solidarités sont affichées. La première concerne tous les mouvements anticolonialistes et la seconde vise plus spécifiquement les populations de la diaspora africaine, notamment les Sud-Africains luttant contre l'apartheid assimilé au

séparatisme racial de fait en vigueur en Guadeloupe. De plus, en consultant des numéros de *Lendépendans* datant du milieu des années 1980, j'apprends que l'UPLG organise alors plusieurs visites aux États-Unis pour rencontrer les principales organisations africaines-américaines, dont la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP)¹³. Les « noirs américains » sont décrits comme une communauté « d'hommes et de femmes qui nous son[t] plus proches par l'Histoire et la Culture qu'il ne pourrait sembler à première vue¹⁴ ». Le nationalisme anticolonialiste est donc nettement articulé à la politisation d'une conscience raciale à la fois locale et diasporique.

À la même période, cette politisation de la race transparait plus nettement encore dans les prises de position des mouvements indépendantistes révolutionnaires, trotskistes ou non, recourant pour certains à des attentats à la bombe. Bien qu'ils aient initialement été moins influents, cette orientation politique permet à certains d'entre eux d'entrer en dialogue avec les pouvoirs publics. Lors des entretiens menés avec cette catégorie de militant-e-s, tou-te-s mentionnaient le Black Power, les Black Panthers ainsi que certains mouvements pan-caribéens et panafricains parmi les références centrales de leur formation. Durant l'ethnographie, lors de meetings et autres rassemblements militants, des idées analogues sont mobilisées.

Lors de meetings auxquels j'assiste en 2009 et en 2010, bien que les porte-parole du LKP mentionnent explicitement les *zendyén*, un fort tropisme *neg* persiste. En effet, lors des conférences et autres manifestations du LKP ou plus largement du réseau anticolonialiste, la mémoire de la résistance à l'esclavage, les références à l'Afrique et la lutte contre la reproduction de la domination blanche et du racisme anti-noir (partiellement intériorisé) sont entièrement articulés à la lutte sociale contre la *pwofitasyon*. Articulé avec le nationalisme anticolonialiste portés par

13 « Une délégation de l'U.P.L.G.a effectué un voyage d'information en Amérique du Nord », *Lendépendans*, 8 septembre 1984, A.P.G., Petit-Bourg.

14 « Une délégation de l'U.P.L.G.a effectué un voyage d'information en Amérique du Nord », *Lendépendans*, 8 septembre 1984, A.P.G., Petit-Bourg, Guadeloupe. Le numéro 89, publié le 19 octobre 1985 consacre sa une à un autre voyage du même type. À la page 5, sous un chapeau intitulé « Trois organisations noires nord-américaines », figurent trois encadrés consacrés à la NAACP, au Congressional Black Caucus et la National Rainbow Coalition.

les différents mouvements anticolonialistes, la politisation séculaire de la conscience raciale *neg*, née d'une communauté d'expériences d'oppression, semble avoir durablement imprimé dans les esprits un amalgame plus ou moins implicite entre guadeloupéanité et condition *neg*, communément exprimé dans les pratiques langagières quotidiennes. Parallèlement, d'autres entretiens tout comme l'observation d'événements politiques tels que des commémorations de l'abolition de l'esclavage m'ont également fait prendre connaissance des points de vue critiquant, de manière parfois virulente, cette politisation de la race. En réaction, certains leaders indépendantistes – et, davantage encore, des élus locaux de tous bords, les pouvoirs publics et les réseaux ultraconservateurs proches de grands entrepreneurs blancs créoles – font valoir, chacun à leur manière, le caractère multiracial, créole ou métis de la société guadeloupéenne. Dans le même temps, des associations *zendyén* et – plus discrètement et selon d'autres modalités – blanches créoles d'influence inégale cherchent à faire valoir une spécificité ethnoraciale de Guadeloupéen-ne-s d'ascendance indienne ou de descendant-e-s de colons européens au sein de la société guadeloupéenne.

Bien que ces discours politisés ne soient pas le reflet fidèle et exhaustif du ressenti des Guadeloupéen-ne-s, ils influencent et façonnent au moins en partie les représentations ordinaires que différentes catégories d'interlocuteur-ice-s se font de leur place dans un collectif guadeloupéen. De ce fait, ma relation personnelle à la Guadeloupe et la manière dont mes interlocuteur-ice-s me percevaient interféraient inexorablement sur la manière dont je conduisais l'ethnographie et dont ils et elles réagissaient à ma présence.

Outsider within d'une majorité numérique racisée

Outre mon identification raciale externe comme Guadeloupéen *neg*, ma relation à la Guadeloupe fait de moi un anthropologue partiellement « du cru » (Diawara 1985), « chez soi » (Ouattara 2005), autochtone (Kuwayama 2004) ou *insider* (Zegnani 2015 ; Trawalé 2023) à plusieurs titres. La référence à l'autochtonie désigne spécifiquement

l'expérience de l'ethnologue issu-e d'une population anciennement colonisée, devenue l'objet anthropologique de chercheur-euse occidentaux dans ce cadre. Est ainsi souligné le passage du recours aux informateurs indigènes par ces premiers anthropologues à la reconnaissance de la légitimité des universitaires du Sud global, ayant adopté et adapté les méthodes et théories académiques issues de l'Occident pour faire valoir leurs propres analyses (Narayan 1993 ; Kawayama 2004). La notion d'*insider* renvoie davantage à la relation d'appartenance de l'ethnologue à n'importe quelle population dont les frontières sont plus ou moins nettement délimitées par différents types de rapports sociaux parfois enchevêtrés (classe, race, genre et sexualité).

Les réflexions sur ces positions d'intériorité pointent toutes à juste titre leur caractère dialogique (Halstead 2011), contextuel et relatif (Zegnani 2015). La réhabilitation de la légitimité de l'ethnographie depuis un point de vue interne invalide définitivement l'idée selon laquelle l'exotisme ou la familiarité représentent en soi un critère de légitimité scientifique, voire d'illusoire objectivité. Dans le même temps, loin d'idéaliser l'intériorité, divers auteurs la problématisent en reconnaissant les appartenances multiples de l'anthropologue, qui ne fait pas partie d'une population homogène (Narayan 1993 ; Islam 2000). La proximité avec l'objet ethnographique est tempérée (alternativement ou de manière concomitante) par la classe, le genre, le milieu social, les expériences migratoires et l'accès au statut d'anthropologue. C'est à cette position ambiguë que renvoie la notion d'*outsider within* (Collins 1986 ; Islam 2000, 41-42 ; Harrison 2008, 17) qui rend bien compte de ma position.

L'évidence apparente de mon appartenance à la société guadeloupéenne et à la population *neg* est tempérée par l'installation de ma famille en région parisienne lorsque j'étais encore enfant et aux valeurs, habitudes et pratiques que je me suis appropriées dans le cadre de ma socialisation (pré)adolescente et adulte dans ce contexte. Mon accent parisien plus ou moins prononcé en français comme en créole, ma méconnaissance des noms de certains lieux, lieux-dits et quartiers sont autant d'éléments objectifs instaurant une différence entre un certain nombre de Guadeloupéens, *neg* ou non, et moi.

De plus, bien qu'il s'agisse rarement de remarques désobligeantes (du moins pas en ma présence), ces différences sont parfois soulevées par mes interlocuteurs, m'assimilant parfois à l'archétype ambivalent du Guadeloupéen de l'Hexagone ou, aux mois de juillet et d'août, du vacancier. La valorisation de l'Antillais de retour dans son île quasi natale, dans mon cas, va désormais de pair avec le reproche qui lui est fait d'être animé d'un sentiment de supériorité, voire d'être désormais coupé de son ancrage culturel premier ou de rechercher précisément cette rupture. Cependant, ces éléments faisant de moi davantage un *outsider* nécessitent des interactions relativement soutenues pour être évalués. En règle générale, ma couleur tend à être bien plus directement saisie comme une marque d'appartenance à la majorité *neg* et, de ce fait, à la population guadeloupéenne.

La déconcertante familiarité avec les milieux *neg*

Les interactions du quotidien révèlent à quel point ma couleur de peau suffit, dans un premier temps, à mes interlocuteur-ice-s pour m'identifier comme guadeloupéen. En plus de mon statut d'*outsider within*, le rôle de marqueur social de quasi-autochtonie que revêt la couleur facilite souvent mon immersion sur les terrains d'étude où les *neg* sont numériquement majoritaires. La communauté d'expérience que cela révèle permet de croiser les points de vue : celui des personnes côtoyées durant l'enquête, mon expérience personnelle et mon regard d'ethnographe. Sur cette base, je parviens à rendre compte de dimensions plus intimes, plus complexes et moins politisées des mécanismes de racialisation.

La pseudo évidence de la communauté de couleur

La confrontation de mon expérience avec celles de différents profils d'enquêté-e-s me fait prendre conscience de la signification sociale de ma couleur. Dans différentes situations d'enquête, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des personnes, guadeloupéen-ne-s ou non, d'ascendance mixte, qui sont identifiées extérieurement comme blanches, bien qu'ils et elles ne s'auto-identi-

fiaient pas comme tel-le-s. L'ambiguïté de leur phénotype conduisait à de nombreux qui pro quo (Gordien 2021). Contrairement à plusieurs interlocuteur-ice-s blancs créoles, ils et elles n'établissent pas d'équivalence entre ces expériences désagréables et le racisme ou les discriminations que subissent les *neg*. Ces enquêté-e-s font tout de même état – de manière souvent compréhensive, notamment pour ceux d'entre eux qui sont militants – de la défiance, voire de l'animosité, que certains *neg* à la peau foncée ont pu exprimer à leur égard. Ces expériences me font comprendre l'avantage relatif que je tire de mon identification externe comme *neg*, ce qui me conduit à examiner à nouveau frais d'autres situations d'enquête.

Deux interactions survenues début juillet 2012, lors de ma participation au stage de danse *gwo ka* permettent de préciser les mécanismes à l'œuvre. Lors du dernier jour de stage, auquel participait Jimmy¹⁵, un jeune adolescent véhiculé par sa grand-mère Édith, cette dernière, enseignante retraitée, initie une conversation avec moi. Quelques jours auparavant, elle m'a entendu discuter avec Hélène et Camille (deux doctorantes en sciences sociales que m'avait présentées un autre collègue doctorant connu à Paris) et qui suivaient le cours de danse *gwo ka*. Lorsqu'Édith décrit Hélène et Camille comme des « métropolitaines », je comprends qu'elle s'est sans doute adressée à moi en leur absence au moins en partie du fait de ma couleur. Bien qu'Édith identifie les deux jeunes femmes comme métropolitaines sur la base de leur couleur et, très certainement, de leur accent, il s'avère qu'elles comptent toutes deux des attaches familiales en Guadeloupe. De plus, Hélène se révèle être d'origine ouest-africaine et antillaise (d'ascendance partiellement africaine) par sa mère, qu'elle décrit comme noire.

Cette tendance à définir en surface les limites d'une communauté d'appartenance locale sur la base de la couleur revêt une dimension transnationale. Lorsque nous discutons des malentendus que pouvait causer son identification externe comme blanche, Hélène se souvient que, lors d'une visite qu'elle a rendue à sa famille

¹⁵ À l'exception de certaines personnalités du monde politique ou culturel, j'utilise des pseudonymes et modifie les informations relatives aux personnes citées.

au Cameroun avec son compagnon, un guadeloupéen *neg*, c'est ce dernier, et pas elle, qui était considéré comme originaire du pays. Après ma thèse, durant la recherche que j'ai consacrée à la commission jamaïcaine pour les réparations liées à l'esclavage¹⁶, je me suis aperçu qu'une logique similaire était à l'œuvre. Dans ce territoire que je ne connaissais pas, j'étais hâtivement identifié comme jamaïcain parce que « black ». En l'absence d'interaction poussée, tant que mon accent et mon style vestimentaire ne révélaient pas mon statut d'étranger, l'on s'adressait spontanément à moi en *jamaican patois* dans l'espace public.

Durant l'enquête menée en Guadeloupe, je me surprends moi-même à associer couleur, culture et origine. Au tout début du stage de *gwo ka* mentionné plus haut, quelques jours avant ma discussion avec Édith, je m'aperçois avoir effectué le même amalgame qu'elle. Durant le cours de danse *gwo ka*, je reconnais Delphine, l'épouse d'un ancien militant indépendantiste. J'avais interviewé ce dernier en janvier 2010 à son domicile. Entre deux étirements, durant ma conversation avec Delphine, je me surprends à lui demander depuis combien de temps elle vit en Guadeloupe. Désarçonné par sa réponse (« je suis d'ici »), je m'aperçois immédiatement des préjugés que j'ai intériorisés.

Les personnes perçues comme blanches peuvent donc être altérisées et considérées, à ce titre, comme allochtones. Cette altérisation révèle en creux que les critères phénotypiques historiquement retenus pour raciser la majorité démographique *neg* en sont venus à incarner une norme phénotypique, voire un marqueur d'autochtonie. Parce que la racisation des *neg* n'est pas articulée au statut démographique minoritaire, leurs caractéristiques physiques ne les singularisent pas. Au contraire, ce sont, d'une part, l'infime segment blanc de la population et, d'autre part, quoi que dans une moindre mesure, les *zendyen*¹⁷ qui sont altérisés par rapport à

la norme phénotypique *neg* (Lasserre 1953, 140). Dans l'Hexagone, les Antillais *neg* ont tendance à être définis comme allochtones, voire comme étrangers, sur la base de leur couleur de peau (Fanon 1971 [1952], 90-116 ; Glissant 1997 [1981], 52 ; Gordien 2018b, 99-101). Ce mécanisme d'altérisation rappelle l'expérience des Français identifiés comme Maghrébins allochtones sur la base de leur phénotype ou de leur nom (Mazouz 2008 ; Boukir 2016).

Comme l'illustrent les interactions mentionnées plus haut, sur mon terrain d'étude, pour ce qui concerne la délimitation superficielle des frontières du « nous » guadeloupéen, une même association binaire entre couleur et allochtonie tend à être en partie effectuée pour altériser. Les traits phénotypiques et attributs culturels ou de classe de la population numériquement minoritaire sont le plus souvent associés à l'extranéité et inversement. Comme les personnes perçues comme blanches sont très minoritaires et que les interactions sont bien plus rares avec des békés qu'avec des métros, le préjugé le plus commun associe le phénotype dit « blanc » (combiné avec certains habitus sociaux : accent, habillement et pratiques culturelles) à l'extranéité métro.

Bien entendu, nous n'avons pas affaire ici à un racisme et à des discriminations séculaires, systématiquement défavorables à une minorité numérique blanche. Au contraire, qu'il s'agisse du résultat de mécanismes macrosociologiques ou de discriminations directes, le phénotype « blanc »¹⁸ – des békés et de certains métros – va généralement de pair avec un accès privilégié à certaines positions hiérarchiquement élevées (Leiris 1955 ; Gordien 2018a ; Cosquer et al. 2021). Néanmoins, sur

de tiers entre noirs et blancs (Schnakenbourg 2004 ; Affergan 2006, 35-36 ; Flory 2015 ; Gordien 2015), et les compétitions de travail que cela implique, inspirent un racisme et une xénophobie d'une partie de la majorité racisée envers cette minorité qui l'est également.

18 Je n'utilise pas ici la notion de blancheur qui tend à éviter toute référence aux critères phénotypes et biologiques pour expliciter les mécanismes faisant de la condition blanche une norme et, de ce fait, un impensé (Cervulle 2013). Ainsi définie, la blancheur peut même concerner des personnes dont le phénotype n'est pas perçu comme blanc (Quashie 2020). Or, dans nombre de sociétés post-esclavagistes, blancs et non-blancs ont conscience de la singularité de la condition blanche. Comme je l'ai montré, le phénotype perçu joue un rôle crucial de marqueur social qui justifie de s'y appesantir. Il ne s'agit bien sûr pas de replacer le biologique au centre de l'analyse socio-anthropologique mais de rendre compte des pratiques et des représentations qui lui confèrent une importance cruciale.

16 Cette recherche a été effectuée dans le cadre de du projet *Repairs* financé par l'Agence Nationale de la Recherche, voir <https://anr.fr/Projet-ANR-15-CE33-0007>.

17 Les *zendyen* sont l'objet d'une racisation fondée à la fois sur le phénotype et la culture. D'une part, les colons réifient les premiers immigrants arrivés dans une logique très proche de la marchandisation des captifs africains (Dormoy-Léger 2002, 149-150). De l'autre, le recours stratégique à une population faisant office

le plan des représentations relatives à l'appartenance à un « nous » guadeloupéen, ce qui est perçu comme un phénotype « blanc » peut conduire à des formes d'exclusion plus ou moins conscientes. Parallèlement à leur condition de population numériquement ultra-minoritaire, les « blancs » sont ainsi associés à des allochtones injustement avantagés, ce qui correspond souvent à un fait sociologique.

La limite est donc ténue entre, d'une part, l'interprétation sociologique que livrent spontanément les acteur-ice-s témoins de ces mécanismes sociaux et, d'autre part, la manière dont sont identifiés (de l'extérieur et, en cela, de manière potentiellement arbitraire) des individus et des populations sur la seule base de leur couleur. En tout état de cause, ce qui s'apparente à une aporie contribue à expliquer pourquoi je bénéficie, en tant que *neg*, de l'avantage de passer assez inaperçu, le plus souvent sans en avoir conscience. Cependant, cette situation ne doit pas laisser penser que l'idéologie suprématiste blanche qu'a secrétée, institutionnalisée et inculquée le système esclavagiste a cessé de façonner les croyances et les pratiques. La prégnance du colorisme prouvent le contraire.

Le colorisme comme communauté d'expérience

Le terme colorisme désigne les distinctions effectuées au sein des populations catégorisées ou identifiées comme non blanches pour valoriser généralement le pôle le plus proche, sur le plan physique, du blanc (Ndiaye 2006 ; Burke et al. ; Burton et al. 2010 ; Monk 2021). Avant que le mot soit créé, le phénomène avait déjà été décrit dans le monde afro-diasporique, dans la Caraïbe et aux Antilles françaises (Fanon 1971 [1952] ; Henriques 1953 ; Labelle 1978 ; Bonniol 1992 ; Mulot 2008). Les observations faites sur les différents terrains ainsi que les entretiens effectués avec des interlocuteurs d'âges et de milieux variés révèlent une situation paradoxale. La dénonciation quasi unanime des distinctions coloristes atteste dans le même temps leur reproduction.

En situation d'entretien comme lors d'échanges moins formels, mes interlocuteur-ice-s d'âges et de milieu

différents me situent sur le nuancier des carnations qui existent dans la population *neg*, conformément aux catégories d'usage en vigueur au moment de leur socialisation primaire. En dépit d'évolutions notables, ces catégories d'usage courant sont directement issues de l'esclavage (Jamard 1992 ; Bonniol 1992 ; Sainton 2009). Sur la base des principales différences physiques observables, que la socialisation apprend aux acteurs à distinguer, des règles sont ainsi établies, donnant l'illusion qu'il est possible de catégoriser avec précision les différents phénotypes. Tandis que mes interlocuteur-ice-s plus âgé-e-s associent souvent couleur et classe, sans doute du fait de l'ascension sociale de nombreuses familles *neg* issues du prolétariat, les plus jeunes ne se réfèrent qu'au phénotype. Bien qu'une minorité d'enquêté-e-s définit les types physiques métissés comme plus désirables, la majorité déplore que ces représentations hiérarchiques des couleurs dominent.

En tant que *neg* à la peau foncée, je suis pris dans les mêmes logiques de classification que mes interlocuteur-ice-s. Comme les enquêté-e-s rencontrés par Solène Brun (2021, 84)¹⁹, les personnes avec lesquelles j'échange, dans le cadre d'entretiens et conversations informelles, décrivent des personnes de leur cercle familial en me prenant comme point de comparaison. Ces interactions rappellent aussi les questions récurrentes des informateur-ice-s de Stéphanie Mulot qui cherchent à savoir si elle est chabine ou métisse métro-*neg* afin de mesurer son degré d'intégration à la société guadeloupéenne (Mulot 2008, 9-11). Dans mon cas, mes interlocuteur-trice-s cherchaient surtout à dénoncer le colorisme. Par exemple, Nathalie, ancienne ministre affiliée à la droite – fille de Madeleine, qui a occupé des fonctions analogues – pointe qu'un de ses fils est « comme [moi] » pour mentionner et condamner les différences de traitement vis-à-vis de son autre fils qu'elle décrit comme passant pour blanc. De même, Isidore Mulot, syndicaliste indépendantiste membre du LKP, déplore qu'on ne voie que rarement des gens « *kon vou* » (« comme toi ») dans les publicités.

¹⁹ Sa recherche porte sur la socialisation raciale dans les familles mixtes où – du fait d'une adoption ou d'une union mixte – parents et enfants sont de couleurs différentes.

J'ai remarqué une tendance à imputer au colorisme le comportement désagréable ou, au contraire, des traitements favorables, quand aucun élément ne permettait de l'attester avec précision. Ginette Hypogène, une octogénaire qui m'a régulièrement hébergé durant chacune des ethnographies menées en Guadeloupe, assure par exemple qu'un différend qui l'oppose à une de ses sœurs aînées tient à l'aversion de cette dernière pour les peaux foncées, alors que d'autres éléments liés au supposé caractère de cette sœur semblent expliquer tout autant leur relation conflictuelle. De même, son fils Gérard reprochait-il à un couple avec lequel nous avons tous deux déjeuné – à la suite de la mise en contact avec une personnalité politique – de s'être mutuellement choisis parce qu'ils ont tous les deux le teint clair, les cheveux longs et lisses, pour l'une, et les yeux bleus pour l'autre. Or durant notre conversation, le couple critiquait le colorisme en faisant part de leur inquiétude et de leur agacement face aux remarques récurrentes adressées à leur fille au teint relativement plus foncé que ses parents et que sa soeur cadette. L'accusation de Gérard ne se fonde donc que sur le constat de la clarté du teint de ce couple.

Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, la plausibilité du rôle du colorisme, compte tenu de sa prégnance, explique que les acteurs le retiennent comme principal critère d'explication, voire comme le seul. Ma volonté de distinguer la grille de lecture des acteur-ice-s de ma propre appréciation socio-anthropologique des situations d'enquête m'a conduit à réfuter dans un premier temps les interprétations de mes interlocuteur-ice-s qui faisaient du colorisme le principal critère explicatif, voire le seul. Une situation d'enquête durant laquelle une attitude hostile à mon égard était interprétée par un proche comme relevant du colorisme m'a conduit à considérer plus sérieusement les propos des enquêté-e-s, sans pour autant le reprendre entièrement à mon compte.

Interpréter l'identification coloriste externe de l'anthropologue

Tout au long de l'ethnographie, je n'ai identifié qu'une seule attitude relativement hostile à mon égard et relevant de la manifestation probable du colorisme. Lors d'une de

mes nombreuses discussions avec Fred – un musicien sympathisant du mouvement indépendantiste qui m'est apparenté –, sa réaction au récit que je lui en ai fait m'a poussé à lire différemment l'interaction en question. Le 8 mars 2012, j'assiste à un spectacle de danse qui s'est tenu au centre culturel Sonis, à Pointe-à-Pitre, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, en présence de nombreuses personnalités du monde culturel et du militantisme anticolonialiste. Dans la file d'attente menant à la salle, je reconnais Christiane, une cousine sexagénaire de Gérard, qui m'est également apparentée. Christiane me présente deux de ses amies proches qui exercent comme elle des professions libérales. Au moins deux d'entre elles sont titulaires de diplômes universitaires de 2^e ou 3^e cycle en sciences sociales. Christiane précise aux deux femmes que je prépare une thèse, tout en m'encourageant à en discuter avec l'une d'entre elles. Toutefois, cette dernière ne me manifeste que très peu d'intérêt et répond de manière évasive et énigmatique aux questions que je lui pose afin d'avoir une idée plus nette de la personne à qui j'ai affaire. L'autre femme regarde à peine dans ma direction et ponctue les réponses volontairement absurdes de son amie de ricanements sarcastiques étouffés.

Au moment où j'achève de décrire cette étrange scène à Fred, ce dernier me demande immédiatement : « *Ki té koulè-a-yo ?* » [« De quelle couleur étaient-elles ? »]. Je n'avais pas du tout pris ce critère en considération car j'avais mis leur attitude sur le compte de mon style vestimentaire, trop informel pour les circonstances, et à mes questions trop nombreuses et maladroites.

Je privilégie la piste d'un snobisme davantage lié à la classe et au capital culturel et scolaire ou d'une sorte de rite de passage d'intellectuelles accomplies, ou se présentant du moins comme telles, cherchant à me tester afin d'évaluer si je suis digne d'intérêt. Cependant, force m'est de constater après coup qu'aussi bien Christiane que ses amies ont le teint très clair.

Par la suite, je me rappelle une anecdote que m'a racontée Gérard. Conformément à certaines pratiques en vigueur aux Antilles et dans l'espace atlantique visant

à « améliorer la race », c'est-à-dire à s'assurer une progéniture plus claire de peau que soi (Bonnio 1992), dans les années 1970, certains membres de la famille de sa cousine Christiane conseillaient à Gérard, dont le teint est aussi sombre que le mien, de choisir une métro pour épouse et mère de ses futurs enfants pour garantir à ces derniers un teint considérablement plus clair que le sien. Par ailleurs, selon Gérard, aussi bien Christiane que ses sœurs, plus ou moins claires de peau, avaient pratiquement toutes fréquenté et épousé des hommes sensiblement de la même carnation. Au vu de ces éléments, il apparaît probable que ma couleur n'ait pas été étrangère à l'attitude des deux femmes.

À la manière des enquêtées de Philomena Essed, je me retrouve en réalité à user de différentes stratégies interprétatives avec mes interlocuteurs face à la difficulté à déterminer une fois pour toutes le caractère coloriste de cette interaction (Essed 1988, 17-24). Contrairement au racisme de la majorité blanche envers des femmes noires auquel s'intéresse la sociologue aux Pays-Bas et aux États-Unis, j'ai affaire à des acteur-ice-s se suspectant mutuellement d'adopter, même à leur corps défendant, une grille de lecture coloriste et d'interagir conformément à ce prisme, y compris – voire surtout – dans la sphère intime. La familiarité et les liens de parenté qui me lient aux terrains d'étude me placent dans une situation d'incertitude analogue à celle de mes interlocuteur-ice-s. Néanmoins, mon regard anthropologique me pousse à questionner davantage cette situation pour interpréter ce qui se joue, les rapports sociaux qu'elle révèle plus globalement et le sens que les acteur-ice-s leur attribuent.

Plus généralement, ma position d'*outsider within* vis-à-vis des terrains majoritairement *neg* me soumet à des expériences quotidiennes analogues à celles de mes interlocuteurs et me pousse à opérer une double distanciation : d'abord vis-à-vis de mes réactions et ensuite par rapport aux discours de mes interlocuteurs-ices. Indépendamment des désaccords que je pouvais avoir avec eux par rapport à l'examen d'une situation, mon approche compréhensive me permettait de rendre compte du sens que les acteur-ice-s attribuaient aux mécanismes de racialisation.

Ethnographier l'entre soi béké en étant « de couleur »

Le statut d'*outsider within* vis-à-vis de la société guadeloupéenne s'articule avec celui d'*outsider* quasi-total eu égard à la minorité blanche créole. La reproduction d'inégalités matérielles et de préjugés raciaux conduit au maintien d'un séparatisme racial sans doute partiellement genré souhaité par certain-e-s. Je ne suis donc pas parvenu à interviewer beaucoup de blancs créoles ou à m'immerger dans les milieux dans lesquels ils sont surreprésentés. Toutefois, la démarche ethnographique que m'a permis d'entreprendre mon statut social a rendu possible quelques entretiens documentant les processus de racialisation déterminant cette situation d'enquête.

Faire face au séparatisme racial de fait

L'éthnographie de réseaux blancs créoles est compliquée par les pratiques qui conduisent à maintenir des barrières et des dominations raciales en Guadeloupe. À l'exception d'une situation survenue dans un contexte très singulier que je décrirai plus bas, je n'ai jamais eu l'occasion d'échanger spontanément avec des personnes blanches créoles. Attestant la reproduction au moins partielle de ce que décrivent les anthropologues depuis plus d'un demi-siècle (Leiris 1955 ; Kováts-Beaudoux 2002²⁰ ; Bruneteaux 2013 ; Zander 2013), mes interlocuteurs *neg* soulignaient tous que les békés ne fréquentaient pas les blancs tout en se rappelant des histoires de békés déshérités et exclus pour avoir épousé des personnes « de couleur » (c'est ainsi que mes interlocuteurs blancs créoles du MEDEF identifiaient les Guadeloupéens d'ascendance africaine et indienne). Par ailleurs, durant notre entretien, François, l'un des entrepreneurs blancs créoles du MEDEF rencontré, confirmait la règle stricte d'endogamie en vigueur dans son réseau de parenté et d'affinité au milieu du XX^e siècle. Selon le principe de « préservation de la race », aucune union avec des personnes identifiées comme étant de couleur n'était tolérée.

20 La recherche doctorale dont est tiré le matériau ethnographique analysé dans ce livre date des années 1960-1970.

Tout comme Jean, l'autre entrepreneur blanc créole interviewé longuement et à deux reprises, François confirme le maintien de liens étroits qui unissent le milieu blanc créole dont il fait partie. Il existe selon lui une conscience de former une population très minoritaire sur le plan numérique, privilégiée sur le plan matériel et très visible, du fait de ses caractéristiques physiques immédiatement remarquables. La question du nombre est mentionnée dans une intervention qu'il a prononcée dans une association majoritairement composée de *neg* après la grève de 2009 menée par le LKP et dont il m'a communiqué la copie du texte dactylographié. Dénonçant la stigmatisation des békés par le LKP, il estime que, durant le mouvement social, l'argument d'Élie Domota, porte-parole du collectif, consistait à menacer les békés d'expulsion de la Guadeloupe par la force, compte tenu du très faible pourcentage de la population qu'ils représentaient. Quant à Jean, il condamnait plus ouvertement le « racisme anti-blanc » (Möschel 2022 ; Gordien 2023) d'Élie Domota, des indépendantistes et d'une partie de la population *neg* tout en soulignant que « c'est eux qui ont le pouvoir politique ! ».

Le contexte historique de l'après-2009 exacerbait visiblement des tensions structurelles. Selon les entrepreneurs blancs créoles interviewés, malgré les interventions dans le débat public de certaines figures relativement médiatiques dont ils font partie, la plupart des personnes de leur milieu manifestent une grande méfiance à l'égard des journalistes qui, selon eux, n'ont cessé de déformer leurs propos. Le silence est donc de mise et cette fin de non-recevoir opposée à la presse s'étend souvent aux chercheur-e-s. Il s'avère donc difficile d'évaluer précisément dans quelle mesure le facteur racial a pu inspirer une méfiance accrue.

Bien que ma démarche soit qualitative, la principale difficulté pour moi a été de rencontrer, sinon un échantillon clairement défini, au moins des personnes représentant davantage la diversité de la population blanche créole pour donner une idée plus précise de sa composition. C'est par l'intermédiaire de Xavier, entrepreneur quadragénaire du MEDEF, né d'un père blanc créole et d'une mère *négrès* (en créole) à la peau foncée, que j'ai

rencontré et interviewé François et Xavier à leur bureau, ainsi que leur collègue Tristan, originaire de la Martinique. Par l'entremise de Xavier, j'ai également rencontré et interviewé Édouard Boulogne, idéologue septuagénaire et blogueur d'extrême droite. Durant près de vingt ans, il est le directeur de publication de *Guadeloupe 2000*, l'organe de presse d'extrême droite proche des milieux d'affaires, de la droite et de l'extrême droite française. De plus, au sein du milieu anticolonialiste, l'un de mes entretiens avec Laurent, ancien leader indépendantiste né d'un père blanc créole et d'une mère qu'il décrit comme une « mulâtresse à la peau claire²¹ », m'a permis d'aborder – tout comme avec Xavier – la question blanche créole d'un point de vue à la fois intérieur et extérieur. La mise en lien avec des personnes blanches créoles par l'entremise d'interlocuteurs d'ascendance partiellement africaine révèle la tangibilité des mécanismes sociaux conduisant à une reproduction du séparatisme racial. L'absence de femmes blanches créoles trahit certainement une dimension genrée de ce séparatisme se traduisant par l'évitement de contact avec les hommes *neg*.

Protéger les « gardiennes de la race » ?

Outre le nombre limité de blancs créoles rencontrés et la similitude de leurs parcours, je note la difficulté à entrer en contact avec des femmes de ce groupe. On ne peut écarter l'hypothèse selon laquelle il s'agit du fruit du hasard. Néanmoins, cela interroge sur la reproduction du séparatisme racial prenant la forme de l'évitement de tout contact entre femmes blanches créoles et hommes de couleur. Malgré les relations conjugales et sexuelles entre hommes « de couleur » et femmes blanches créoles qui ont existé depuis la période esclavagiste (Leiris 1955), ou peut-être précisément de ce fait, l'évitement des relations directes entre ces deux catégories de la population continue visiblement d'être de mise et de façonner les imaginaires. Cela passe notamment par un contrôle social exercé sur les femmes blanches créoles (Leiris 1955 ; Bonniol 1992).

21 La combinaison de son phénotype identifié comme blanc et de son patronyme blanc créole conduit nombre d'interlocuteurs à l'identifier comme un béké.

Durant notre entretien, Xavier définit les femmes blanches créoles comme les « gardiennes de la race [blanche] », à savoir les garantes de la reproduction du lignage blanc. Il estime que sa grand-mère paternelle – du côté blanc créole qui n'a pas toléré l'union de ses parents – a joué précisément ce rôle-là. Édith Kováts-Beaudoux décrit le rôle attendu des femmes blanches créoles comme étant celui de l'épouse et de la femme d'intérieur respectable, dans une logique dichotomique qui l'oppose à la femme de petite vertu, associée, dans ce contexte post-esclavagiste, à la ou aux concubines de couleur des hommes blancs créoles (Kováts-Beaudoux 2002). Dans le même temps, en évoquant ne jamais avoir eu de fantasme sexuel racialisé vis-à-vis des femmes blanches créoles lié à leur supposée inaccessibilité, Xavier en révèle l'existence. Ces tensions imaginaires en reflètent d'autres de nature sociale, tout en expliquant éventuellement les raisons de la modalité genrée du séparatisme racial en vigueur en Guadeloupe. C'est ce qui complique ou rend impossible l'ethnographie de femmes blanches créoles par un ethnographe *neg*.

Pendant notre second entretien, lorsque Jean aborde la conservation de la mémoire familiale, il évoque au passage la passion de son épouse pour les archives familiales qui contraste avec son désintérêt total pour tout ce qui a trait au passé. Je manifeste alors trop hâtivement mon envie d'en savoir plus sur ces archives en lui demandant si son épouse accepterait d'en discuter avec moi. Jean rejette immédiatement l'idée en secouant énergiquement la tête. François esquivé pour sa part ma demande de mise en lien avec des femmes blanches créoles qu'il évoquait pourtant lui-même comme un des meilleurs moyens de documenter l'évolution lente mais, assure-t-il, certaine des mentalités vers plus de tolérance raciale dans la population blanche créole. Il m'explique en effet qu'il faudrait parler avec les grands-mères ayant finalement accepté la « mésalliance » de leurs enfants ainsi que les petits-enfants qui en sont nés. Néanmoins, lorsque je le prends au mot, il répond qu'il est trop tôt.

Les deux seules femmes explicitement identifiées comme blanches créoles que je rencontre et que je suis censé interviewer se sont dérobées. La première, une femme d'affaires quadragénaire que me présente avec grand

enthousiasme Xavier, me communique son numéro de téléphone mais ne donnera pas suite à mes appels. Le contexte conflictuel dans lequel je rencontre la seconde, également entrepreneure, permet, contre toute attente, quelques courts échanges mais pas d'entretien.

En février 2012, au début de mon second long séjour en Guadeloupe, les militants du LKP, avec lesquels je renoue contact, m'informent de la tenue du procès d'une femme blanche créole quadragénaire, accusée d'avoir agressé physiquement des pompiers en leur adressant des insultes racistes. Arrivé au tribunal à l'heure convenue, je croise des leaders et sympathisants du LKP et de l'UGTG. La responsabilité de l'accusée – sous l'emprise de diverses substances durant les faits – et la dimension structurelle du racisme béké représentent les deux enjeux, l'un politique et l'autre juridique, du procès. Les pompiers sont représentés par deux avocates du syndicat indépendantiste UGTG. Les militants du syndicat, que j'identifie tous comme *neg*, sont largement majoritaires dans la salle d'audience, tandis que les magistrats et autres juges sont tous métros. Outre un couple de métros membres du LKP, je compte une poignée de personnes que j'identifie comme blanches.

Durant la pause, dans ce contexte où les conflits politiques et raciaux sont exacerbés, je m'adresse à Denise, une femme sexagénaire qui s'avère être la mère de l'accusée. Après que je lui ai expliqué la nature de ma recherche – en des termes dont je ne me souviens pas précisément – nous échangeons quelques mots sur l'histoire de la Guadeloupe et, plus spécifiquement, celle de l'esclavage, évoquée par la partie civile. Afin de maximiser mes chances d'interviewer Denise, je tiens à ne pas être considéré comme un sympathisant de l'UGTG, éprouvant du ressentiment envers les békés. Je me présente donc comme chercheur examinant de manière distanciée la situation guadeloupéenne. Pour cela, je montre ma compréhension de la complexité de l'esclavage et de ses héritages pour m'extraire du contexte ethnographique qui implique une forte tension raciale. J'évoque pour cela ma généalogie familiale et les rares « libres de couleurs » – dont certains propriétaires de quelques esclaves – que je compte parmi mes ascendants. « C'est bien, commente Denise à ce moment-là, vous avez fait la démarche. Vous connaissez votre histoire ». Elle

consent alors à m'accorder une interview et écrit son nom et son numéro de téléphone dans mon agenda. Cependant, prétextant un déplacement de dernière minute, la femme d'affaires annule le rendez-vous que nous avions fixé. Lorsque je me décide à la rappeler pour en fixer un autre, elle refuse. Face à mon insistance, après avoir pesté contre Elie Domota et les indépendantistes, qu'elle accuse de « racisme anti-blancs » impuni, elle finit par m'expliquer, tout comme François, qu'il est « trop tôt ». Cependant, ces projets de prise de contact contrariés avec des femmes blanches créoles ne doivent pas faire perdre de vue ce qui m'a permis d'interviewer les hommes d'affaires mentionnés plus haut.

Le capital symbolique comme sésame

Bien que ma couleur et surtout ma non-appartenance à la population blanche créole aient clairement limité l'exploration de ce milieu, mon statut de doctorant et d'autres éléments reflétant les capitaux culturels et scolaires dont je dispose ont joué un rôle déterminant dans mon incursion au sein du milieu des entrepreneurs blancs créoles. La recherche doctorale fixe un cadre officiel, aussi souple soit-il, aux prises de contact et aux échanges. Malgré la méfiance que m'ont décrite les entrepreneurs blancs créoles interviewés, en Guadeloupe et en Martinique, certaines personnalités issues de ce milieu – toutes de sexe masculin, à ma connaissance – acceptent de rencontrer des journalistes et des chercheurs²².

À première vue, les entretiens que j'ai menés avec Jean, François, leur collègue Tristan et Édouard Boulogne n'ont eu lieu que grâce à ma rencontre fortuite avec Xavier. Cependant, plusieurs mécanismes sociologiques circonscrivent les manières dont est intervenu ce hasard apparent. En janvier 2010, durant le deuxième voyage effectué en Guadeloupe pour la préparation de mon Master 2, je rencontre une journaliste métro – et qui serait communément identifiée comme blanche – venue couvrir les événements pour un hebdomadaire dont la ligne éditoriale trahit un positionnement politique à droite.

Comme nous interviewons les mêmes personnes bloc-notes et stylo à la main, cette journaliste me prend d'abord pour un confrère et me demande ensuite de bien vouloir lui traduire les prises de paroles en créole durant le meeting qui suit. L'été précédent mon entrée en thèse, je saisis l'occasion qu'elle me propose, en guise de remerciement, d'effectuer un stage au service politique de l'organe de presse en question pour explorer le monde du journalisme. En outre, cela me permet d'avoir accès aux coordonnées de précieux contacts pour les recherches qui ont suivi.

C'est dans le cadre de ce stage d'un mois que j'entre en contact avec Xavier afin de pouvoir interviewer le président de la branche guadeloupéenne du MEDEF. Un an plus tard, durant mon premier long voyage effectué en Guadeloupe, je me rends à une journée d'été académique à l'université de Toronto. Dans l'avion, je reconnais Xavier – que j'avais aperçu dans un reportage consacré à la grève de 2009 visionné durant la phase de veille informative – assis sur le siège situé immédiatement devant le mien. Nous échangeons nos coordonnées à cette occasion. La mobilité internationale que permettent le monde académique et celui des affaires depuis la Guadeloupe a rendu cette rencontre improbable possible.

Par ailleurs, ma casquette temporaire et quelque peu usurpée de journaliste dans un hebdomadaire hexagonal a pu donner l'impression que je comptais des connexions nombreuses dans le réseau politico-médiatique hexagonal. Par ailleurs, il est possible que la ligne éditoriale du journal où j'ai effectué le stage ait laissé planer un doute sur mes opinions politiques, tempérant ainsi favorablement d'éventuelles inquiétudes quant à mon positionnement politique et mes intentions, tout en infléchissant d'éventuels préjugés raciaux. Par ailleurs, mon engagement passé au sein du Comité marche du 23 mai 1998 (CM98), l'association mémorielle antillaise d'Île-de-France (Célestine 2008), et les attaches familiales que j'y compte encore ont également pu faire croire à mes interlocuteurs qu'il existait un autre point d'entente politique. Au moins depuis 2009, les représentants de l'association se sont rapprochés de leaders d'opinion blancs créoles martiniquais afin de préconiser une démarche de réconciliation raciale.

22 Outre le dialogue récent de Steve Fola Gadet avec Emmanuel de Reynal (2022), voir l'interview de Roger de Jaham par le journaliste Harry Eliezer et les interventions de Christian Viviers dans les films de Franck Salin.

Grâce aux entretiens et en exhumant les positions prises dans la revue d'extrême droite *Guadeloupe 2000* dans les années 1970-1980, j'ai pu délimiter les contours plus ou moins précis d'une ligne idéologique globalement partagée par les hommes d'affaires du MEDEF interviewés. L'opposition à l'anticolonialisme, la critique du « racisme anti-blanc » reproché aux indépendantistes et à la gauche, l'adhésion aux valeurs de la droite nationale et les relents d'idéologie évolutionnistes réhabilitant le rôle historique des colons (Gordien 2018a) vont de pair avec l'affirmation d'une conscience à la fois ethnoraciale et culturelle ambivalente. La différence culturelle avec les métros est tout autant soulignées que la créolité partagée avec les *neg* et les autres composantes non-blanches de la population guadeloupéenne.

Lors des entretiens avec Tristan et Jean, les références à la langue et à la cuisine créoles tout comme aux différents styles musicaux guadeloupéens et caribéens qui ont bercé mon enfance attestent cette communauté d'expérience liée à ma socialisation précoce en Guadeloupe et à mon éducation parentale. En vertu de cela, malgré la reproduction des préjugés et du séparatisme raciaux, mon statut d'*outsider within* se décline aussi de manière paradoxale vis-à-vis des blancs créoles.

Sans faire oublier ma couleur, cette position permet de franchir la barrière raciale de manière très ponctuelle. En plus du statut de personnalités publiques, habituées à défendre leur positionnement politique dans la presse, ce dépassement relatif contribue à expliquer la manière désinhibée dont certains entrepreneurs blancs créoles abordent des sujets qui trahissent des préjugés racistes envers le tempérament des *neg* ou celui des *zendyen*, ou la croyance en la supériorité culturelle de l'Occident. Comme l'a craint Jean durant notre second entretien, il ne s'agissait pas pour moi de piéger mes interlocuteurs, dont je ne pouvais d'ailleurs pas entièrement prédire les réactions. L'approche résolument et sincèrement compréhensive le plus souvent adoptée semble avoir simplement permis l'expression d'opinions heurtant parfois mes convictions antiracistes, tout en me permettant de mieux saisir la dimension raciale de la socialisation de mes interlocuteurs afin d'expliquer la reproduction des mécanismes

de racialisation. L'enjeu ne concerne pas l'amour ou le désamour éprouvé vis-à-vis de cette catégorie d'interlocuteurs. Le conflit qui se révèle me semble bien plus analogue à ceux qui se produisent dans ma vie privée et familiale, lorsque j'ai affaire à des parents, amis ou connaissances que j'apprécie tout en désapprouvant leurs convictions politiques et les préjugés de diverses natures qui peuvent être les leurs. L'enjeu ethnographique est de permettre la description d'actes ou de croyances reflétant, en l'espèce, les mécanismes de racialisation.

Conclusion

En examinant rétrospectivement deux des réseaux que j'ai explorés durant ma recherche doctorale, cet article a mesuré les effets épistémologiques et méthodologiques de mon identification raciale par mes interlocuteurs. Pour cela, j'ai été amené à spécifier la nature complexe des mécanismes de racialisation à l'œuvre dans ce DOM. Autrement dit, l'examen réflexif de la manière dont mes informateurs me racialisait sur le terrain d'étude a révélé l'impact de ces identifications externes et catégorisations sur la manière de saisir anthropologiquement les mécanismes d'identification collective étudiés et surtout leur dimension ethnoraciale.

La focalisation sur le réseau d'artistes, de militants et d'élus *neg*, d'une part, et celui des entrepreneurs blancs créoles, d'autre part, met en exergue les principales logiques de racialisation à l'œuvre dans la société guadeloupéenne. Il s'agit premièrement de la reproduction du préjugé de couleur, socle idéologique de la société esclavagiste qui place le blanc et ce qui s'en rapproche au sommet de la hiérarchie raciale. Le désir de « préservation de la race » en milieu blanc créole et le colorisme au sein de la population *neg* en sont les deux principales manifestations. Le second aspect concerne l'affirmation d'une conscience raciale (amalgamée à une conscience culturelle) dans une logique d'inversion du stigmatisé. Sur cette base, des leaders au sein de la majorité numérique *neg* théorisent des orientations communautaires. Ces auto-identifications collectives servent de base théorique sur laquelle se fondent des projets politiques concurrents relevant notamment du

militantisme intellectuel (Picot 2022), du syndicalisme et de la reconnaissance politique d'une singularité culturelle.

En tant qu'anthropologue *outsider within* de la majorité racisée *neg*, je suis à la fois observateur, sujet-acteur et objet de ces mécanismes de racialisation. Ma socialisation familiale et militante m'en donne une compréhension qui précède l'ethnographie. Ma recherche doctorale et, plus particulièrement, cet article cherchent à contribuer à une production de connaissance qui se fonde sur une analyse doublement réflexive. Par leur biais, j'ai tâché de rendre compte, d'une part, de ma socialisation avant la recherche et, d'autre part, de l'expérience ethnographique.

Il en ressort que mon identification externe comme *neg* sur la seule base de la couleur facilite en bonne partie l'immersion en ne signalant pas à première vue mon statut d'*outsider* partiel. Dans le même temps, je suis également identifié par mes interlocuteurs *neg* en référence à une palette coloriste et me révèle être discriminable dans les cercles de pouvoir économique blancs. Au-delà de la couleur, ma socialisation culturelle et raciale (par le truchement de mes relations de parenté et de ma trajectoire militante) crée une communauté de références en matière d'identification collective comme Guadeloupéen *neg* et comme Guadeloupéen tout court – malgré mon extériorité partielle –, ce qui permet d'explorer une partie du milieu fermé des entrepreneurs blancs créoles. La race conditionne donc en partie la place ou le positionnement assignés au chercheur conformément à la manière dont elle se décline concrètement sur le terrain d'étude. La confrontation entre analyse réflexive et socio-anthropologie compréhensive des discours et attitudes permet de rendre compte du même coup de cet impact de la race et des logiques raciales qui façonnent plus généralement les rapports sociaux sur le terrain d'étude.

Bibliographie

Affergan, Francis. 2006. *Martinique : les identités remarquables*. Paris : Presses universitaires de France.

Bangou, Henri. 2001. *La Guadeloupe et sa décolonisation ou un demi-siècle d'enfancement*. Paris : L'Harmattan.

Bessone, Magali, Myriam Cottias, António de Almeida Mendes, Jessica Balguy, Audrey Célestine, Annie Fitte-Duval, et Ary Gordien. 2021. *Lexique des réparations de l'esclavage*. Paris : Karthala.

Bessone, Magali, et Daniel Sabbagh, dir. 2015. *Race, racisme, discriminations : anthologie de textes fondamentaux*. Paris : Hermann Éditeurs.

Blerald, Alain. 1988. *La question nationale en Guadeloupe et en Martinique*. Paris : L'Harmattan.

Blou, Léna. 2021. « Le Bigidi, la danse de l'harmonie du désordre : Immanence sociale du corps dansades Antilles et de la Guyane. » Thèse de doctorat, sous la dir. de Apollinaire Anakesa Kululuka, Université des Antilles.

Bonilla, Yarimar. 2010. « Guadeloupe Is Ours ». *Interventions* 12 (1) : 125-37.

Bonniol, Jean-Luc. 1992. *La couleur comme maléfice : une illustration créole de la généalogie des « Blancs » et des « Noirs »*. Paris : Albin Michel.

_____. 2007. « Les usages publics de la mémoire de l'esclavage colonial ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°1 : 14-21.

_____. 2011. « Janvier-mars 2009, trois mois de lutte en Guadeloupe ». *Les Temps Modernes*, n° 662-663 : 82-113.

Boukir, Kamel. 2016. « "Les Maghrébins seront Maltais". L'ethnographe à la merci de ses "origines" ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 30 (avril) : 147-62. <https://doi.org/10.4000/traces.6457>.

Brubaker, Rogers, et Frederick Cooper. 2000. « Beyond "Identity" ». *Theory and Society* 29 (1) : 1-47.

- Brun, Solène.** 2021. « Rechercher la race : les défis d'une enquête à mots couverts ». *Genèses*, n°125 : 77-94.
- _____. 2022. « La socialisation raciale : enseignements de la sociologie étatsunienne et perspectives françaises ». *Sociologie* 13 (2) : 199-217.
- Bruneteaux, Patrick.** 2013. *Le colonialisme oublié : de la zone grise plantationnaire aux élites mulâtres à la Martinique*. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Burke, Meghan A., et David G. Embrick.** 2008. "Colorism". In *International Encyclopedia of the Social Sciences*, dirigé par Darity William, 17-18. Detroit : Macmillan Reference USA.
- Burton, Linda M., Eduardo Bonilla-Silva, Victor Ray, Rose Buckelew, et Elizabeth Hordge Freeman.** 2010. « Critical Race Theories, Colorism, and the Decade's Research on Families of Color ». *Journal of Marriage and Family*, juin : 440-59.
- Camal, Jérôme.** 2020. « La musique comme petit marronnage en Guadeloupe ». *Esclavages & Post-esclavages. Slaveryes & Post-Slaveryes*, n° 2 (mai). <https://journals.openedition.org/slaveryes/1512>.
- Célestine, Audrey.** 2008. « La "voix" institutionnalisée : approche comparée de la mobilisation de migrants-citoyens en France et aux États-Unis ». *Raisons politiques*, n°29 : 119-31.
- _____. 2018. « A postcolonial economy ? Protesters, lobbyists and small-business-owners in Martinique after 2009 ». In *Euro-Caribbean Societies in the 21st Century*, dirigé par Peter Clegg, Sébastien Chauvin, et Bruno Cousin. Londres : Routledge.
- Cervulle, Maxime.** 2013. *Dans le blanc des yeux : diversité, racisme et médias*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Collins, Patricia Hill.** 1986. « Learning from the Outsider Within : The Sociological Significance of Black Feminist Thought ». *Social Problems* 33 (6) : 14-32.
- Cosquer, Claire, Saba A. Le Renard, et Myriam Paris.** 2022. « Devenir "métro" : ce que les migrations vers les outre-mer font à la blancheur ». *Critique internationale*, n°95 : 10-19.
- Cottias, Myriam.** 2007. *La question noire : histoire d'une construction coloniale*. Paris : Bayard.
- Dahhan, Ryzlène, Pauline Picot, Damien Trawalé, Claire Cossée, et Aude Rabaud.** 2020. « Analyser des terrains contemporains à partir du couple notionnel "majoritaires/minoritaires" ». *Cahiers du Genre* 68 (1) : 145-71.
- Diawara, Mamadou.** 1985. « Les recherches en histoire orale menées par un autochtone, ou L'inconvénient d'être du cru ». *Cahiers d'Études africaines* 25 (97) : 519.
- Dormoy-Léger, Renée.** 2002. Mémoires non titrés. In *Mémoires de békées : textes inédits*, dirigé par Henriette Levillain, 157 et 251-52. Vol. I. Paris : L'Harmattan.
- Essed, Philomena.** 1988. « Understanding Verbal Accounts of Racism : Politics and Heuristics of Reality Constructions ». *Text - Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse* 8 (12) : 5-40.
- Fallope, Josette.** 1992. *Esclaves et citoyens : les noirs à la Guadeloupe au XIXe siècle dans les processus de résistance et d'intégration*. 1 vol. Bibliothèque d'histoire antillaise. Basse-Terre : Société d'histoire de la Guadeloupe.
- Fanon, Frantz.** 1971 [1952]. *Peau noire, masques blancs*. Paris : Éditions du Seuil.
- Flory, Céline.** 2015. *De l'esclavage à la liberté forcée : histoire des travailleurs africains engagés dans la Caraïbe française au XIXe siècle*. Paris : Karthala.

- Gadet, Steve Fola, et Emmanuel De Reynal.** 2022. *Dialogue improbable entre un afro-descendant et un « béké »*. Petit-Bourg : Caraibeditions.
- Gerholn, Tomas.** 1995. « Sweden : Central ethnology, peripheral anthropology ». In *Fieldwork and Footnotes : Studies in the history of European Anthropology*, dirigé par Hans F. Vermeulen et Alvarez Roldán, 5-35. Londres : Routledge.
- Giraud, Michel.** 1979. *Races et classes à la Martinique : les relations sociales entre enfants de différentes couleurs à l'école*. Paris : Éditions Anthropos, DL 1979.
- Glissant, Édouard.** 1997 [1981]. *Le discours antillais*. Folio 313. Paris : Gallimard.
- Gordien, Ary.** 2015. « Nationalisme, race et ethnicité en Guadeloupe. Constructions identitaires ambivalentes en situation de dépendance ». Thèse de doctorat, Sorbonne Paris Cité. <http://www.theses.fr/s120699>.
- _____. 2018a. « (Auto-)marginalisation des Blancs créoles dans les récits historiques guadeloupéens ». In *Histoire en marges : les périphéries de l'histoire globale*, dirigé par Hélène Le Dantec-Lowry, Marie-Jeanne Rossignol, Matthieu Renault, et Pauline Vermeren, 101-24. Tours : Presses universitaires François-Rabelais.
- _____. 2018b. « Gais, "blacks" et antillais ». *L'Homme la Société*, n° 208 : 83-115.
- _____. 2021. « "White" Guadeloupeans of "Mixed" Ancestry : Complicating Analyses of Whiteness and White Supremacy ». *French Politics, Culture & Society* 39 (2) : 95-115.
- Guillaumin, Colette.** 1985. « Sur la notion de minorité ». *L'Homme la Société*, n° 7778 : 10-19.
- _____. 2002. *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*. Paris : Gallimard.
- Harrison, Faye Venetia.** 2008. *Outsider Within : Reworking Anthropology in the Global Age*. Urbana (Ill.) : University of Illinois Press.
- Henriques, Fernando.** 1953. *Family and Colour in Jamaica*. London : Eyre & Spottiswoode.
- Islam, Naheed.** 2000. « Research as an Act of Betrayal Researching Race in an Asian Community in Los Angeles ». In *Racing Research, Researching Race : Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*, dirigé par France Winddance Twine, et Jonathan W. Warren, 35-66. New York : New York University Press.
- Jamard, Jean-Luc.** 1980. « Les Blancs Créoles de La Martinique : Minorité Ethnique Privilégiée et Classe Dominante ? ». *Social Science Information* 19 (1) : 167-97. <https://doi.org/10.1177/053901848001900106>.
- _____. 1992. « Consommation d'esclaves et production de "races" : l'expérience caraïbienne ». *Homme* 32 (122) : 209-34.
- Juteau[-Lee], Danielle.** 1981. « Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologies ». *Sociologie et sociétés* 13 (2) : 33-48.
- _____. 1996. « L'ethnicité comme rapport social ». *Mots*, n° 49 : 97-105.
- Kováts Beaudoux, Édith.** 2002. *Les blancs créoles de la Martinique : une minorité dominante*. Paris : L'Harmattan.
- Kuwayama, Takami.** 2004. *Native Anthropology : the Japanese Challenge to Western Academic Hegemony*. Melbourne : Trans Pacific Press.
- Labelle, Micheline.** 1978. *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*. Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.

- Lasserre, Guy.** 1953. « Les "Indiens" de Guadeloupe ». *Cahiers d'outre-mer*, n° 22 : 128-58.
- Lafontaine, Marie-Céline.** 1997. « Le chant du peuple guadeloupéen, ou "Plus c'est pareil et plus c'est différent" ». *Cahiers d'Études africaines* 37 (148) : 907-42.
- Larcher, Silyane.** 2014. *L'autre citoyen : l'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage*. Paris : Armand Colin, 2014.
- Leiris, Michel.** 1955. *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*. Paris : Gallimard.
- Levillain, Henriette, éd.** 2002. *Mémoires de békées : textes inédits*. Paris : L'Harmattan.
- Marcus, George E.** 1995. « Ethnography in/of the World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography ». *Annual Review of Anthropology* 24 (1) : 95-117.
- Mary, Sylvain.** 2021a. *Décoloniser les Antilles ? Une histoire de l'État post-colonial (1946-1982)*. Paris : Presse Université Paris-Sorbonne.
- _____. 2021b. « "Briser les urnes colonialistes. Conquérir l'indépendance nationale". Une analyse iconographique de la propagande du Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe (GONG) en 1967 ». *Esclavages & Post-esclavages. Slaveryes & Post-Slaveryes*, n° 4 (mai). <https://journals.openedition.org/slaveryes/3788>.
- Mazouz, Sarah.** 2008. « 4 : Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture ». In *Les politiques de l'enquête*, dirigé par Didier Fassin, et Alban Bensa, 81-98. Recherches. Paris : La Découverte.
- _____. 2020. *Race*. Paris : Anamosa.
- Monk Jr., Ellis P.** 2021. « The Unceasing Significance of Colorism ». *Daedalus* 150 (2) : 76-90.
- Möschel, Mathias.** 2022. « La construction juridique de la notion de racisme anti-Blancs en France ». *Marronnages : les questions raciales au crible des sciences sociales* 1 (1) : 55-69. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7620779>.
- Mulot, Stéphanie.** 2008. « Chabines et métisses dans l'univers antillais ». *Clio* 27 (1) : 115-34.
- Narayan, Kirin.** 1993. « How Native is a 'Native' Anthropologist ? » *American Anthropologist Association* 95 (3) : 671-86.
- Ndiaye, Pap.** 2006. « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme ». In *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, dirigé par Didier Fassin, et Éric Fassin, 37-54. Paris : La Découverte.
- Odin, Pierre.** 2019. *Pwofitasyon : luttés syndicales et anticolonialisme en Guadeloupe et en Martinique*. Paris : La Découverte.
- Quattara, Fatoumata.** 2004. « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie "chez soi" ». *Cahiers d'études africaines* 44 (175) : 635-57.
- Picot, Pauline.** 2022. « "Intellectualiser la révolte" : trajectoires de militant-e-s antiracistes post- et décoloniaux-ales ». *Mouvements HS* 2 (HS) : 140-52. <https://doi.org/10.3917/mouv.hs02.0140>.
- Poutignat, Philippe, Jocelyne Streiff-Fenart, et Fredrik Barth.** 2008. *Théories de l'ethnicité : suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Quashie, Hélène.** 2020. « Quand enquêter rime avec racialité. Revisiter les migrations du « Nord » vers le « Sud » et la production sociale des catégorisations arabe, noire et blanche à travers la réflexivité ». *Cahiers de l'Urmis*, n° 19 (novembre). <https://doi.org/10.4000/urmis.2172>.

Sainton, Jean-Pierre. 1997. « Les nègres en politique : couleur, identités et stratégies de pouvoir en Guadeloupe au tournant du siècle ». Thèse de doctorat, Université de Provence.

_____. 2009. *Couleur et société en contexte post-esclavagiste : la Guadeloupe à la fin du XIXe siècle : contribution à l'anthropologie historique de l'aire afro-caribbe*. Pointe-à-Pitre : Jasor.

Schaub, Jean-Frédéric, et Silvia Sebastiani. 2021. *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XVe-XVIIIe siècle)*. Paris : Albin Michel.

Schnakenbourg, Christian. 2005. « L'immigration indienne en Guadeloupe (1848-1923) : histoire d'un flux migratoire ». Thèse de doctorat, Université de Provence.

Singaravelou. 1975. *Les indiens de la Guadeloupe : étude de géographie humaine*. France : Imprimerie Deniaud Frères.

Staline, Joseph. 1938. *Le Marxisme et la question nationale*. Paris : Bureau d'éditions.

Stora, Benjamin. 2016. « Commission d'information et de recherche historique sur les événements de décembre 1959 en Martinique, de juin 1962 en Guadeloupe et en Guyane, et de mai 1967 en Guadeloupe : apport à Madame la ministre des outre-mer ». Rapport public. Paris : Ministère des Outre-mer.

Trawalé, Damien. 2023. « Enquêter sur son groupe minoritaire d'appartenance : avantage épistémique et production de la face interne de la frontière du groupe ». *Raisons politiques*, n°89 : 4359.

Vernhes, Monique, et Bloch Jean-Richard. 1970. *Pour la Guadeloupe indépendante*. Paris : François Maspero.

Wallerstein, Immanuel Maurice. 1979. *The Capitalist World-Economy*. Cambridge : Cambridge University Press.

William, Jean-Claude, Fred Réno, et Fabienne Alvarez. 2012. *Mobilisations sociales aux Antilles : les événements de 2009 dans tous leurs sens*. 1 vol. Hommes et sociétés. Paris : Karthala.

Zander, Ulrike. 2013. « La hiérarchie "socio-raciale" en Martinique Entre persistances postcoloniales et évolution vers un désir de vivre ensemble ». *Revue Asylon(s)*, n°11.

Zegnani, Sami. 2015. « Peut-on être insider ? Les difficultés ethnographiques sous l'angle du facteur personnel ». In *Exploiter les difficultés méthodologiques Une ressource pour l'analyse en sciences sociale*, dirigé par Christine Guionnet, et Sophie Rétif, 67-82. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

CONDITIONS RACIALES DE LA GENTRIFICATION : UNE ÉTUDIANTE ASIATIQUE ENQUÊTE SUR LES RESTAURANTS D'UN QUARTIER PARISIEN

*Racial Conditions of Gentrification : The Fieldwork Experience of an Asian Student Studying
Restaurants in a Parian Gentrified Neighborhood*

Jiyoung Kim*

RÉSUMÉ

Cet article examine la matérialisation des conditions raciales d'une enquête de terrain sur la gentrification par les restaurants dans le quartier canal Saint-Martin à Paris. Elle reste difficile à saisir en raison de l'hétérogénéité des statuts professionnels ainsi que du genre, de la race et de la classe des enquêté-e-s. Toutefois, la restitution des matériaux d'entretien ainsi que son analyse rendent son processus intelligible. En particulier, l'expérience de la chercheuse en tant qu'étudiante asiatique issue d'un milieu populaire a des conséquences importantes sur ce processus. Tout en restant indicibles et euphémisés, les rapports sociaux de race conditionnent les méthodes d'enquête, son avancement ainsi que son aboutissement. La discrimination raciale à l'embauche au sein des salles des restaurants empêche de réaliser l'observation participante. De plus, les rapports de dominations avec certains entrepreneurs blancs obligent de changer de méthode. Les entretiens avec les entrepreneuses asiatiques, en revanche, permettent de problématiser les rapports sociaux de race qui s'articulent avec la gentrification par les restaurants. Toutefois, la distance de classe avec d'autres entrepreneur-euse-s minoritaires compromet le rapport de confiance. À travers une analyse réflexive et intersectionnelle, l'article interroge ainsi les obstacles institutionnels participant au maintien d'un tabou sur les questions raciales dans la recherche française de la gentrification.

ABSTRACT

This article examines how racial conditions take shape during fieldwork on commercial gentrification by restaurants along the canal Saint-Martin neighbourhood in Paris. It remains difficult to identify due to the heterogeneity of professional statuses as well as the gender, race, and class of the interviewees. However, the analysis of the interviews as well as relations with the interlocutors enabled us to elucidate its process. In particular, the experience of the researcher as an Asian student from a working-class background had a significant impact on it. Difficult to articulate and euphemized, social relations of race conditioned research methods, its progress and outcome. Racial discrimination in the hiring of restaurant staff prevented me from carrying out participant observation. In addition, power relations with certain white entrepreneurs led me to change methods. Interviews with Asian entrepreneurs, on the other hand, allowed me to problematize the social relations of race, which articulate with gentrification through restaurants. However, class distance from other minority entrepreneurs compromised this reliable relation. Through a reflexive and intersectional analysis, this article calls into question the institutional obstacles taking part in maintaining a taboo on racial issues in French gentrification research.

MOTS-CLÉS :

gentrification, intersectionnalité, rapports sociaux, conditions raciales, racial matching

KEYWORDS :

gentrification, intersectionality, social relations, racial conditions, racial matching

* Doctorante en sociologie, Université Paris Nanterre, IDHE.S, jiyoungkim2010@gmail.com

La contribution des chercheuses féministes, dont les travaux issus du *Black feminism* (Collins 1986 ; hooks 1982), est aujourd'hui indéniable dans la construction de positions d'enquêteur-riche sur les terrains en sciences sociales¹. Désormais, le retour réflexif sur la production des matériaux est devenu une démarche légitime voire attendue pour garantir la scientificité des matériaux et des analyses. Pourtant, la réflexion sur les effets du positionnement des chercheur-euse-s dans les rapports sociaux de race reste encore peu approfondie dans le contexte francophone. Par ailleurs, le « retour réflexif » est souvent confondu avec « un moyen de garantir la vigilance nécessaire à la scientificité à travers le contrôle de biais, au lieu d'être un point d'appui permettant un dialogue entre les personnes de l'enquête à partir de leurs positions et de leurs points de vue respectifs » (Kocadost 2017, 30). Dans une telle perspective, l'expérience des minoritaires de genre et/ou de race, est le plus souvent réduite à un point de départ, une « ressource » intéressante à étudier pour « maximiser l'objectivité » (Harding 1993, 62-63) mais qu'il faudrait éventuellement dépasser afin de proposer une analyse scientifique légitime. Sous cet angle, le savoir produit repose *sur* le positionnement situé au lieu de s'articuler *avec* celui-ci. Autrement dit, la subjectivité d'un-e chercheur-euse devient une étape, une prise de recul, certes indispensable, qui précède une analyse sociologique ne prenant que peu en compte le positionnement épistémologique.

Or, cette séparation relève d'un artefact, dans la mesure où les conditions sociales, sexuelles, raciales des chercheur-euse-s n'existent pas indépendamment des conditions d'enquête et d'analyse. L'expérience de racialisation – tant minoritaire que majoritaire – produit des effets différents selon la circonstance de l'enquête : le refus d'accès au terrain par une institution de l'État (Boukir 2016), la complicité ou la méfiance d'un-e chercheur-euse de la part des personnes susceptibles de subir le racisme (Mazouz 2008 ; Trawalé 2023), des

discours racialisants énoncés par des enquêté-e-s, hésitants ou non (Brun 2021), etc. Autrement dit, nos objets et nous-mêmes sommes non seulement « liés » (Clair 2022), mais leur compartimentation tant spatiale que temporelle, pendant et après l'enquête, demeure tout simplement impossible pour les chercheur-euse-s minorisé-e-s. Cela a été mon cas au cours de la préparation de ma thèse, qui porte sur le rapport entre la gentrification et le travail dans les restaurants du quartier canal Saint-Martin à Paris.

De plus, la difficulté est accentuée lorsque l'objet d'étude principal ne porte pas sur les questions raciales. Contrairement à des chercheur-euse-s du « Nord » travaillant sur le « Sud » sous le prisme de migrations, et partant, qui ont été amenées à réfléchir sur la production de la catégorisation raciale sur leur terrain (Quashie et al. 2020), les rapports sociaux de race n'ont émergé que très tardivement comme axe central de ma recherche. D'une part, la gentrification dans le contexte français est peu étudiée sous l'angle des rapports sociaux de race malgré une riche littérature (Chabrol et al. 2016 ; Clerval 2013 ; Collet 2015 ; Giraud 2014, pour ne citer qu'eux-elles). Quand ils sont pris en compte, il s'agit de saisir l'aspect repoussoir de la centralité minoritaire qui freine la gentrification (Clerval 2013, ch.9) ou la dimension de la « continuité populaire » (Chabrol et Giroud 2016). D'autre part, ces questions sont le plus souvent étudiées sous l'angle des relations inter-ethniques des personnes migrantes dans l'Hexagone (Kastoryano 1986 ; De Rudder et Guillon 1987 ; Sayad 1977 ; Taboada-Leonetti et Guillon 1987 ; Toubon et Messamah 1990), parfois dans le contexte de la rénovation des quartiers populaires (Simon 1995). Si elles sont plus nombreuses outre-Atlantique, la race est prise en compte le plus souvent comme « une variable plate et stable pour une simple description », au lieu d'être théorisée comme opérateur définissant le mécanisme de la gentrification (Fallon 2021). Par ailleurs, la difficulté est également d'ordre institutionnel, dans la mesure où les données sur les groupes raciaux ne sont pas recueillies en France. Le recensement de la population ne permet de saisir que le nombre de personnes « immigrées »²,

1 Je tiens à remercier Alvand Sanjabi, Daphné Bédinadé, Evélia Mayenga et les rapporteur-ice-s anonymes de la revue pour leurs conseils et relectures attentives de cet article.

2 Selon la définition utilisée par l'INSEE, un immigré est une personne née de

outre que ces informations ne sont pas toujours disponibles à l'échelle infra-communale. La thématique raciale elle-même est le plus souvent disqualifiée dans l'espace académique, pour des raisons à la fois idéologiques, épistémologiques et politiques (Bouzemat 2019 ; Hajjat et Larcher 2019 ; Hajjat 2021), y compris en sociologie urbaine (Palomares et Roux 2021).

Cet article a pour but de mettre en lumière, tout en prêtant attention aux conséquences de ce contexte académique, comment les conditions raciales prennent la forme d'un rapport social structurant les relations d'enquête voire la problématisation de l'objet d'étude : gentrification par les restaurants sous le prisme des rapports sociaux de classe et de race. L'article est structuré en trois parties. La première revient sur la façon dont mon expérience intervient dans la matérialisation de ces conditions raciales. Ce processus étant ancré dans mon expérience marquée par une trajectoire migratoire, je m'y arrêterai davantage. La deuxième partie analyse les conséquences de ma racialisation à travers deux volets : la difficulté de mener une observation participante d'une part, le rapport de domination avec les enquêtés masculins, blancs issus d'une fraction de classe supérieure, d'autre part. La dernière partie met en lumière les relations d'enquête avec les groupes minoritaires. La restitution des matériaux d'entretien m'a amenée à rendre compte d'une conséquence de « *racial matching* » (Twine et Warren 2000), une pratique d'enquête qui met en relation les enquêteur·rice·s et les enquêté·e·s partageant l'origine raciale afin de faciliter l'interaction (encadré 2). N'ayant pas été réfléchi en amont, les entretiens avec trois entrepreneuses asiatiques ont révélé l'effet de la racialisation minoritaire, permettant de problématiser les rapports sociaux de race sur un terrain gentrifié, considéré comme cosmopolite où les rapports de pouvoir sont le plus souvent euphémisés. Pour conclure, je propose de prendre sérieusement en compte les questions raciales dans la recherche française de la gentrification.

nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France. Une partie des immigrés a acquis la nationalité française. La qualité d'immigré est permanente : une personne demeure immigrée même si elle devient française par acquisition.

L'expérience minoritaire au cœur de l'enquête

Le point de départ de ma thèse est le produit de mon expérience personnelle et professionnelle en tant qu'étudiante³ étrangère de nationalité sud-coréenne perçue comme asiatique si ce n'est chinoise, ayant repris des études de sociologie en France hexagonale. Cette migration pour études, de plus en plus sélective dans la prolongation de la politique de l'immigration choisie (Jamid et al. 2020), aurait pu engendrer un déclassement particulièrement violent (Joseph 2013). Or je venais moi-même d'un milieu populaire et novice en français : mon statut subalterne ne m'a pas permis de prétendre à un poste plus qualifié, ne disposant ni du « privilège blanc et-ou occidental » (Kebabza 2006 ; Le Renard 2019), ni faisant partie d'une « élite internationale » (Wagner 2020). Mes parents ouvriers ayant quitté l'établissement scolaire pendant leur adolescence, leur mobilité sociale ascendante durant la croissance économique du pays a été fragilisée par la crise financière de 1997. Souhaitant reprendre des études en sciences sociales après avoir obtenu une licence d'anglais, malgré le manque de ressources nécessaires, je me suis tournée vers où il me semblait possible de m'autofinancer.

Avant de reprendre les études en France, j'y ai d'abord séjourné avec le Permis Vacances et Travail, d'où mes premières expériences dans l'hôtellerie-restauration : d'abord comme « runner » à Lyon puis en tant qu'agente saisonnière à la plonge dans un hôtel de quatre étoiles en Haute-Savoie, appartenant à un groupe multinational. Après ma reprise d'études en 2012, cette expérience a été prolongée jusqu'en 2014 avec plusieurs types de contrat – CDI à temps partiel, CDD, et CDD d'usages appelé « extra », dans un groupe américain de restauration rapide ainsi que pour le service de petit-déjeuner dans les hôtels appartenant au groupe multinational dans les 2^e, 15^e, 18^e arrondissements de Paris.

³ Cette appellation correspond à mon statut juridique et administratif octroyé par la Préfecture, ne me permettant de prétendre à un autre statut à l'instar de « scientifique-chercheur ».

Plusieurs évènements ont contribué à ma perception négative de ce secteur. Par exemple, ma première expérience a débouché sur un conflit réglé par un recours à une aide juridique, car le patron a refusé de me payer à la suite du travail dissimulé, c'est-à-dire sans déclaration d'embauche. Elle a également été marquée par une agression sexuelle, des remarques et comportements racistes, s'adressant à moi avec le prénom d'une actrice pornographique, et des accidents du travail, certes ni graves ni mortels, non déclarés. Par ailleurs, mon statut ainsi que d'autres expériences comme hôtesse d'accueil, assistante d'éducation et chargée de TD ont contribué à ma politisation non seulement sur le droit du travail, mais aussi sur les mouvements antiracistes⁴ en raison du vécu direct et indirect du racisme. Ces éléments, pourtant extérieurs à l'enquête, ont contribué à la problématisation des questions raciales ainsi que la conduite d'entretiens pour ma thèse.

Mon mémoire de master (2013-2016), étudiant la trajectoire des migrant-e-s dans une ville limitrophe de Paris en cours de restructuration urbaine, a suscité mon intérêt pour la gentrification. Habitant alors dans le quartier du Canal, ce quartier m'intriguait pour le cadre de vie agréable avec des commerces en dehors de mes moyens. D'ailleurs, j'avais déjà essayé de trouver du travail dans un des restaurants du quartier, en vain. Tandis que j'ai choisi la « sortie » de ce secteur dès que possible, mon étonnement sur le peu d'études sociologiques sur ce secteur⁵ a suscité ma curiosité désormais plus intellectuelle. Ainsi, j'ai souhaité articuler la sociologie du travail sur le secteur de l'hôtellerie-restauration avec la sociologie urbaine de la gentrification parisienne dans mon travail de thèse.

Pourtant, mon objet d'étude ne prenait pas explicitement en compte des questions raciales au départ. D'une part, mon premier objectif était de réaliser une enquête ethnographique en me faisant embaucher dans un, voire, plusieurs restaurants. D'autre part, ma grille d'entretien n'avait pas planifié de poser des questions sur l'origine ethnique-raciale, ni de questions sur la sexualité, contrairement à l'âge et au niveau de diplôme. L'entretien a été divisé en deux volets, portant sur l'expérience professionnelle dans le secteur et le rapport au quartier gentrifié. Pour me présenter à des enquêté-e-s potentiels, j'ai simplement mentionné mon intérêt pour l'histoire des restaurants et du quartier autour du Canal. Ne travaillant ni sur les migrations, souvent considérées comme un *proxy* des questions raciales ni sur les discriminations raciales, seul le processus de l'enquête m'a amené à développer une problématique sur la construction de l'altérité fondée sur les rapports sociaux de race, qui s'articule avec la gentrification commerciale par les restaurants, allant de pair avec « l'amour et contrôle de la diversité acceptable » (Tissot 2011 ; 2018).

Le terrain des restaurants du quartier canal Saint-Martin à Paris

Le quartier du canal Saint-Martin à Paris, prospère grâce au transport fluvial développé pendant le XIXe siècle, a subi de plein fouet le déclin de cette activité ainsi que la désindustrialisation après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1960, le projet d'autoroute à quatre voies a été proposé par le Conseil de Paris avant d'être finalement abandonné : les pouvoirs publics ont remarqué dès les années 1970 le potentiel de renouvellement urbain ainsi que de développement du tourisme considérant le canal comme une ressource historique. Aujourd'hui, la composition des CSP montre l'évolution du quartier, dans la mesure où les employé-e-s et ouvrier-ère-s, qui représentaient 69 % de la population active du quartier en 1954, ne dépassent pas 22 % en 2014, tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont passées de 4 % à 49 % pendant la même période. Du point de vue des commerces, les « pionnier-ère-s » de la gentrifica-

4 Les milieux militants dans lesquels je me suis socialisée sont activement engagés envers le mouvement décolonial et le droit des exilé-e-s. Cela ne va pas de soi, car la mobilisation contre le racisme anti-asiatique m'est apparue comme un mouvement s'adressant plutôt à des personnes d'origine chinoise.

5 Les travaux sur l'hôtellerie-restauration en sociologie, malgré certaines thèses récentes, restent relativement rares. Les thèses sur l'hôtellerie de luxe ont commencé à voir le jour depuis quelques années (Gabriele Pinna 2011 ; Thibaux Menoux 2016 ; Amélie Beaumont 2021) ; sur la restauration rapide, voir Nkuitcho Nkouatchet, 2009 ; sur le secteur de la restauration en général, voir les travaux de Sylvie Monchatre (2010 ; 2013).

tion ont commencé à s'y installer au milieu des années 1990, remplaçant de nombreux magasins de tapis ainsi que des magasins d'outillage, de plomberie et tuyauterie, etc. Le projet Vital'Quartier, confié à la SEMAEST en collaboration avec la Ville de Paris, participe également à cette dynamique au nom de la « diversification commerciale et la lutte contre la mono-activité » depuis 2004 (Fleury 2010). Dans le cas des restaurants, leur augmentation est plus visible, faisant suite au remplacement de plusieurs types de commerce ou d'espace (les anciens hôtels meublés, un parking, une pharmacie, un garage, un magasin de téléphonie, une ancienne boulangerie désaffectée, une association, un atelier de textile, un bar PMU, etc.).

Méthodes et matériaux

L'enquête de terrain, réalisée entre 2017 et 2020, s'appuie sur des méthodes à la fois qualitatives et quantitatives : des entretiens avec 23 entrepreneur-euse-s, 28 serveur-euse-s et 11 travailleur-euse-s en cuisine (âgés de 27 à 59 ans) ; des observations participantes durant sept soirs dans trois restaurants différents ; la construction d'une base de données d'environ 300 restaurants. Ces matériaux sont complétés par les articles publicitaires et des informations disponibles sur les sites web des restaurants. Les prénoms des enquêté-e-s ont été modifiés tout comme certains éléments rendus délibérément flous afin de garantir l'anonymat.

Dès lors, l'enjeu principal de mon enquête a été de savoir comment négocier ma place dans cet espace gentrifié. Il est marqué par une image jeune, branchée et festive, à l'instar du quartier Oberkampf (Bantman-Masum 2020 ; van Criekingen et Fleury 2006), préconisée par la politique municipale (Clerval 2013, ch.8). De même, il correspond aujourd'hui à la représentation de la *Cosmopolitan Canopy* (Anderson 2011) : « différents îlots de civilité situés dans un océan virtuel de ségrégation raciale ». Par exemple, il est possible de trouver des plats représentant les quatre coins du monde. La relation de service apparaît relativement détendue selon le personnel en salle rencontrés,

dans la mesure où les règles de service sont simples par rapport aux restaurants gastronomiques et la distance sociale avec les client-e-s reste relativement proches.

L'assignation raciale ne compte ainsi que parmi tous les facteurs qui influent sur le déroulement de l'enquête de terrain. J'ai dû m'adapter en permanence afin de construire un rapport de confiance avec mes enquêté-e-s, une zone tampon temporaire et fragile. Après plusieurs tentatives, j'ai fini par abandonner une enquête ethnographique dans un ou des restaurants et me tourner vers l'entretien semi-directif, en cherchant aussi les informations disponibles sur Internet, par exemple. De plus, la spécificité des rapports de classe me liait ou m'opposait à mes enquêté-e-s, selon leur statut professionnel : employeur ou salarié. En tant qu'ancienne salariée, je m'identifiais à ce statut dans un rapport de subordination vis-à-vis des employeur-euse-s.

Par conséquent, la difficulté à stabiliser ma place sur le terrain mérite d'être saisie dans la perspective plus globale des rapports sociaux. En l'occurrence, l'enjeu de ma racialisation est devenu particulièrement instructif afin de comprendre les difficultés auxquelles je me suis confrontée sur le terrain : échec de la réalisation d'une observation participante, en me faisant embaucher en tant que salariée d'une part, et les rapports de domination avec les entrepreneurs, hommes, blancs et diplômés d'écoles de commerce telles que l'ESSEC et l'EM Lyon, d'autre part. De fait, mes caractéristiques d'altérité – une femme asiatique – ont rarement été relevées explicitement par mes enquêté-e-s. Or, l'analyse des matériaux a rendu intelligible le processus de ma racialisation. Elle a permis d'appréhender les conditions raciales structurant mon enquête de terrain et a contribué à la cristallisation de mon objet d'étude : l'articulation des rapports sociaux de classe et de race dans la gentrification par les restaurants.

Pour ce faire, je m'appuie sur des concepts permettant d'éclairer le processus de « racialisation » des différents groupes dans une hiérarchie raciale et de « racisation » dans les rapports sociaux de race (Mazouz 2020, 48-49) entre les groupes majoritaire et minoritaires (Guillaumin 1985). La « blanchité », définie comme « l'emplacement

de l'avantage structurel [... qui] implique des pratiques culturelles perçues comme normales » (Frankenberg cité par Slocum 2007, 523) permettra de saisir comment elle constitue la dynamique de la gentrification par les restaurants, produisant et produit par les rapports sociaux de race.

Formation des conditions raciales : de l'indicible assignation à la racisation

Refus d'embauche et modification de la méthode d'enquête

Après avoir commencé l'enquête de terrain en 2017 sur les restaurants du quartier canal Saint-Martin à Paris, les rapports sociaux de classe, de genre et de race traversant l'enquête m'ont amenée à varier les méthodes. M'intéressant d'abord au travail dans les restaurants de ce quartier, il me semblait indispensable de réaliser de l'observation participante afin de décrire et d'analyser finement les activités et l'environnement de travail. Effectuer un stage non-rémunéré, stratégie régulièrement mobilisée dans les enquêtes de terrain sur le monde du travail, m'est apparu comme une entrée propice afin de prendre en compte le point de vue des enquêté-e-s occupant des positions différentes au travail. Ainsi, j'ai envoyé ma candidature à un restaurant à deux pas du canal, à travers un contact personnel. Or, cette proposition de fournir une main d'œuvre *a priori* gratuite n'a pas été fructueuse, sans que je ne comprenne pourquoi.

À la suite de plusieurs tâtonnements, je me suis tournée d'abord vers des entretiens avec les entrepreneur-euse-s des restaurants pour saisir leur façon de participer à la gentrification. À la fin de chaque entretien, j'ai glissé mon CV avec l'espoir de me faire embaucher, tout en soulignant mon expérience précédente dans le secteur ainsi que mes difficultés en tant que doctorante sans financement pour faire une thèse. Malgré plusieurs années d'expérience dans le secteur, aucun-e ne m'a contactée par la suite. Compte tenu de l'image cosmopolite du quartier ainsi que de l'hétérogénéité des potentiels enquêté-e-s, j'ai associé leur refus à une question de disponibilité ou

l'intérêt potentiel de répondre à une apprentie sociologue, plutôt qu'à une conséquence de ma racisation. Le bon déroulement général de l'entretien avec les personnels en salle, majoritairement des jeunes blanc-he-s de moins de 30 ans et étudiant-e-s de l'enseignement supérieur, s'expliquait principalement par le partage d'un statut d'étudiant-salarié. En revanche, la difficulté à nouer une relation de confiance avec les entrepreneur-euse-s, quelle que soit leur classe, genre et race, semblait résulter de ce manque de point en commun, caractérisant la distance sociale et un rapport de domination dans le système salarial.

C'est pourquoi j'ai décidé de tenter des candidatures spontanées sans déclarer mon travail de thèse, tout en poursuivant les entretiens. Si cela n'a pas été un échec complet, mon expérimentation s'est arrêtée au bout de sept soirs dans trois établissements différents : je n'ai été ni déclarée, ni ai signé de contrat de travail. Autrement dit, il était impossible de faire durer le recrutement – une période de fidélisation avant de se faire réellement embaucher. Si le racisme lors du recrutement ne jouait pas en ma faveur, il était difficile de l'affirmer, compte tenu des modalités de recrutement par réseaux d'interconnaissance dans les restaurants du type TPE (très petites entreprises)⁶ (Forté et Monchatre 2013). Lors de la deuxième soirée de mon « extra » dans un établissement ouvert en 2018, j'ai avoué mon activité de recherche à ma collègue barmaid par souci moral et afin d'exprimer et de construire une relation de proximité.

De plus, la question éthique ne se posait pas pour moi de la même manière envers des collègues et des employeur-euse-s. Je lui ai ensuite proposé un entretien et elle m'a donné une réponse positive. Or, il s'est avéré qu'elle m'a communiqué un faux numéro et je n'ai jamais été rappelée par la suite. Nos caractéristiques communes – femme et statut de salarié – n'ont pourtant pas facilité la construction d'une relation de confiance. he, les relations raciales, qui se caractérisent par la

6 96 % d'entreprises du secteur de l'Hôtellerie-restauration emploient moins de 10 personnes, Insee, Esane (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), 2018

distance entre une femme blanche et une femme asiatique, restent incertaines, compte tenu de la distance sociale présumée par le niveau du diplôme.

L'hypothèse de discrimination raciale attestée par la restitution des entretiens

De ce fait, ce n'est qu'à la fin de l'enquête de terrain que la discrimination raciale à l'embauche a émergé comme une des explications possibles de cette difficulté

de stabiliser mon enquête de terrain. Pourtant, plusieurs recherches sur la discrimination à l'embauche soulignent la difficulté d'identifier le facteur de discrimination parmi le genre, l'âge, l'origine ethnique-raciale et le handicap (Jacquemet 2013 ; Berson 2013). Dans trois restaurants où j'ai essayé de me faire embaucher, j'ai compté une dizaine de serveur-use-s : une grande majorité était blanche hormis deux personnes perçues comme noires. Le résumé de 28 interviewé-es dresse un aperçu de leurs caractéristiques.

Tableau 1 : Caractéristiques hétérogènes du personnel en salle (total 28 personnes)⁷

Âge (de 20 à 55 ans)	- 13 personnes moins de 26 ans - 18 personnes moins de 30 ans
Genre (H/F)	- 14 hommes - 14 femmes
Origine nationale et ethno-raciale	- 21 blanc-he-s - 5 asiatiques (2 sri-lankais, chinoise, vietnamienne, bangladais) - 2 algérien-ne-s
Diplômé-es de l'enseignement supérieur	- 26 personnes

Outre l'importance des travailleur-se-s minoritaires racisé-e-s en cuisine qui ne sera pas étudiée dans cet article, un contraste est saillant entre le personnel en salle dans les restaurants de ce quartier et celui de la restauration rapide, comme McDonald's. Mes enquêté-e-s sont en majorité blanc-he-s, diplômé-e-s de l'enseignement supérieur et enfants des gentrifieur-euse-s : leurs parents sont propriétaires d'appartements dans les quartiers gentrifiés à Paris (10^e, 11^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements). Iels considèrent ce travail comme provisoire, en attendant d'en trouver un autre lié à leur capital culturel et symbolique. En revanche, la restauration rapide est marquée par l'importante présence des jeunes Français-es minoritaires originaires des classes populaires, embauché-e-s

en contrat de travail relativement stable avec une possibilité de monter en hiérarchie (Pinto et al. 2010)⁸. Iels tentent davantage de trouver une autonomie financière à travers la stabilité de l'emploi dans ces grandes entreprises, afin de construire leur vie en tant qu'adultes. Autrement dit, l'hétérogénéité de leur profil ne doit pas masquer le privilège des personnes racialisées comme blanches pour le recrutement, comme l'énonce Rithy, une entrepreneuse d'un restaurant cambodgien depuis 1997. À ma question lui

7 Cette catégorisation s'appuie sur ma propre perception même si les enquêté-es minoritaires ont parfois prononcé leur propre identification.

8 Dans ces grands groupes, la politique d'emploi relève d'un CDI d'abord à temps partiel, soit au minimum légal de 24 heures par semaine ou à temps plein. Même s'il s'agit d'un contrat payé le plus souvent au salaire minimum, il est moins incertain que les contrats courts, qui relèvent d'un contrat journalier.

demandant comment elle a travaillé pour faire marcher son restaurant, elle répond qu'il est « occidentalisé » notamment pour le service, tout en gardant le « goût asiatique ». Ce caractère est remarqué dans le recrutement des étudiant-e-s français-es de l'enseignement supérieur ou des personnes travaillant dans le secteur de la culture :

« Le succès de votre restaurant, je comprends, mais qu'est-ce que vous voyez comme différence, avec d'autres restaurants asiatiques ? »

Rithy : Bah...peut-être, qu'on est plus occidentalisé. Parmi les serveurs, on n'a pas des Cambodgiens. Mais c'est pas fait exprès. Même dans le restaurant de ma maman, les serveurs c'étaient des Français. Et les clients demandaient toujours où étaient les Cambodgiens. Et nous on disait, bah, les Cambodgiens, ils sont en cuisine. Parce que si c'est des Français en cuisine, c'est pas bon dans un restaurant cambodgien (rires). » (entretien avec Rithy, 48 ans, arrivée en France dans les années 1970 avec ses parents ayant obtenu le statut réfugié)

Certes, il est difficile de vérifier la véracité de son propos en raison d'un turn-over élevé du personnel dans le secteur en salle comme en cuisine. Cependant cette déclaration mettant en avant l'absence des Asiatiques contre la présence des Français en salle est révélatrice des modalités de recrutement dans un quartier gentrifié. Sans que je la questionne sur le critère racial, l'indiscrétion de la race est néanmoins entrevue par le recours à la nationalité, « français », utilisé comme *proxy* de la race.

L'entretien avec Charles, responsable d'une crêperie, est éclairant afin de comprendre ce qui est (in)discrétion en matière des critères du recrutement :

« [...] les gens avec qui vous travaillez... ils sont comment...le personnel en salle déjà ? »

Charles : Ils sont plutôt jeunes...

Donc... quel âge... à peu près... ?

Charles : 25...

Plus une femme ou homme ?

Charles : Plus souvent des femmes... je travaille... travaille plus facilement avec des femmes

D'accord... qu'est-ce qui joue ?

Charles : Plus malléable, plus agréable souvent... je ne sais pas... il y a quelque chose... que j'aime bien... non, c'est vrai. C'est rare les garçons... les garçons [...] souriants agréables dans le service. Je trouve qu'une femme est plus délicate.

Du coup, quand vous devez embaucher quelqu'un...

Charles : il y a deux choses... le parcours m'intéresse, même jeune... voyage surtout. Les gens qui ont vu d'autres choses c'est bien. Les gens qui ont fait plusieurs boulots aussi, en fonction de boulots qu'ils ont fait, en fonction de leurs études. [...] après je parle à la personne, et je regarde si elle sourit ou pas. » (entretien avec Charles, 52 ans, responsable d'un restaurant ouvert en 2011, musicien)

Cette réponse permet de relever les critères de la jeunesse, du genre mais aussi de la classe, compte tenu de sa préférence pour les femmes ayant d'autres activités et projets dans leurs parcours de vie, plutôt que des professionnel-le-s du service. Tandis que ces critères peuvent contribuer à la discrimination à l'embauche, le signifiant racial n'est pas évoqué. Or, la prédominance des serveuses blanches était patente lors de mes passages réguliers devant ce restaurant. Ce silence est révélateur par rapport à la réponse explicite de Rithy, précisant l'absence des Cambodgien-ne-s en salle. Vu la gentrification et la concurrence de plus en plus forte, sa déclaration renvoie à une façon de traduire son altérité en blanchité afin qu'elle devienne acceptable par sa clientèle, en majorité blanche et cadre supérieure, que le restaurant vise à attirer⁹.

9 Ce « travail de gentrification » (Bidou-Zachariassen et Poltorak 2008) a été analysé dans un article intitulé « Gentrifier l'altérité. Diversité et blanchité dans les restaurants du quartier canal Saint-Martin à Paris », *Espaces et Sociétés* (à paraître). Il s'articule avec le « travail de blanchité », observé parmi les entrepreneuses minoritaires. Le plus souvent formulé comme « modernisation » selon les entrepreneuses asiatiques rencontrées, ce travail va aussi de pair avec le retournement du stigmate (Goffman 1975) imposé sur leur représentation. Essayant de se distinguer des « traiteurs » peu chers tenus par des migrants chinois venant du milieu populaire, elles n'hésitent pas à exprimer explicitement leur critique sur ces derniers.

Alors que le personnel dans les restaurants gérés par des entrepreneurs asiatiques est le plus souvent asiatique à la fois en salle et en cuisine, recruté-e-s principalement par les réseaux d'interconnaissance et-ou à travers les sites web s'adressant à leurs compatriotes, il n'invalide pas le privilège blanc. Dès qu'une personne blanche postule, la chance d'être embauchée augmente. Par exemple, un étudiant en théâtre, blanc et âgé de 23 ans a ainsi été recruté dans un restaurant chinois. Les réponses de Coralie et Pierre, travaillant en salle, confirment ce constat sans pour autant affirmer le critère racial :

« Tu sais un peu ce que c'était les critères d'embauche pour les patrons ?

Coralie : Je pense que souvent... euh... c'était assez discriminatoire... hmm... moi... je suis une fille... blanche... mignonne...ça aide. Comme un peu tout dans la vie, quoi. Mais c'est vrai que...ouais...je pense qu'au premier abord, ça joue...

Tu penses qu'ils préfèrent une femme blanche avec une certaine apparence ?

Coralie : Euh... [silence]...bah... comme... je parle que pour des endroits où je travaillais moi... 'fin... je sais pas... mais... mais... Et j'ai un ami à moi qui est responsable et alors, là-bas [un autre bar-restaurant du quartier], il y a des filles et des garçons qui travaillent le midi, mais le soir, il n'y a que des garçons... parce qu'il veut éviter qu'il y ait des problèmes... comme parfois il peut y avoir des hommes qui peuvent embêter et tout... » (entretien avec Coralie, 28 ans, formation paysagiste, issue des classes populaires)

Si Coralie affirme le privilège d'être une fille blanche¹⁰ afin d'évoquer la discrimination raciale à l'embauche, elle nuance son propos par la suite en le mettant en relation avec le genre, en raison de la spécificité du secteur. Tandis que ce propos confirme la difficulté d'affirmer la race comme un opérateur de discrimination, la facilité des jeunes hommes blancs permet de l'éclairer. À mes

premières questions portant sur l'entrée dans le secteur de la restauration, la plupart des enquêté-e-s ont évoqué la facilité et rapidité du recrutement qui n'exige pas de qualifications particulières. Cette réponse ne m'a jamais convaincue en vue de mes difficultés et j'ai exprimé mon doute à Pierre.

« Je suis pas sûre... parce que j'ai déposé pas mal de CV dans le quartier et j'ai pas été retenue.

Pierre : Ah bon ? Je sais qu'en restauration il y a toujours toujours des places. Je sais pas combien de CV vous avez déposés. Moi, j'ai décidé de travailler et en deux jours, j'ai trouvé. Après peut-être c'est parce qu'on n'a pas le même profil, en général c'est très facile de trouver du travail.

Et... quel profil est retenu en général ?

Pierre : Ça dépend des établissements. Il y a certains établissements qui demandent plusieurs années d'expérience. Parce que le service est plus complexe. [...] En général, ils embauchent vraiment au faciès, en fait. Ils aiment avoir des gens grands, beaux...

Beaux... c'est-à-dire... ?

Pierre : En fait... le restaurant C., c'est vraiment, c'est un endroit où les filles travaillent en robe et en talons, puis c'est un peu... ils embauchent en fonction des critères physiques.

Du coup...quelles apparences... ?

Pierre : Bah... je sais pas... grand... fin... je sais pas... un peu comme moi, quoi. » (entretien avec Pierre, 23 ans, formation en musique)

Cet extrait d'entretien montre bien le silence et la résistance à mentionner le critère racial du recrutement de la part de l'enquêté malgré mes multiples relances. Selon ce dernier, il est résumé en « faciès » avec des adjectifs subjectifs comme « grand et beau », à l'instar de « mignonne » évoqué par Coralie. Lorsqu'il répond enfin que le recruté idéal est quelqu'un « comme moi », il parle en tant qu'homme, 23 ans, franco-canadien, perceptible comme blanc, habitant dans d'autres quartiers gentrifiés : le 11^e puis le 18^e arrondissement de Paris, souhaitant devenir un musicien professionnel. La facilité d'Antoine, un

¹⁰ Elle est une des rares personnes à s'être auto-identifiée spontanément comme blanche pendant l'entretien : le fait que j'ai fait connaissance de cette enquêtée à travers des réseaux militant-es anti-racistes pourrait expliquer cette manière de politiser les discriminations raciales ainsi que l'usage du mot « blanc ».

autre enquêté, à se faire embaucher dans un restaurant du quartier met également en miroir mes propres difficultés. Il est un homme blanc âgé de 28 ans qui est né et qui a grandi dans le quartier. Ses parents sont médecins et lui est comédien, diplômé du Cours Florent dont les frais de scolarité s'élevaient à 5 000€ par an. Au lendemain de sa candidature spontanée dans plusieurs restaurants du quartier, il a reçu plusieurs appels proposant un essai, ce qui lui a offert le « choix » de son lieu de travail. Ici, en effet, la dimension théâtrale d'un service et la présentation du soi en tant que comédien, appréciées par les entrepreneurs, vont de pair avec le fait qu'il soit blanc issu d'une fraction de classe supérieure.

Ces réponses m'ont permis d'éclairer la spécificité des restaurants où j'ai travaillé en matière des rapports sociaux de race : d'abord à la plonge en cuisine d'un hôtel, une coulisse invisibilisée aux client-e-s, et la restauration rapide appartenant aux groupes multinationaux, un segment professionnel dans lequel les minoritaires racisé-e-s originaires de classes populaires françaises ainsi que les étudiant-e-s étranger-ère-s sont souvent recruté-e-s. Soit je portais une tenue neutralisant la présentation individuelle, soit il fallait porter une tenue de couleur noire ayant le même effet. Sans mener une enquête de terrain à l'époque, j'avais compté 12 origines ethniques et/ou nationales différentes parmi mes collègues dans une grande chaîne américaine : les blanc-he-s étaient numériquement minoritaires et occupaient les postes avec plus de pouvoir (responsables de service, directrices-adjointes, directeur).

Dans les restaurants d'un quartier gentrifié, l'incorporation de la blanchité qui va de pair avec un *habitus* et une *hexis corporelle* (Bourdieu 1979) des gentrifieur-euse-s, représentée et incarnée par les jeunes blanc-he-s, joue en faveur de leur recrutement. Non seulement je n'étais pas blanche, mais je n'incarnais pas la blanchité qui représente l'image d'un quartier gentrifié. Être racialisée en tant que femme asiatique n'est-elle pas une condition favorisant le recrutement en service compte tenu de son exotisation et sexualisation dans l'imaginaire du groupe majoritaire ? Sans doute, mais sous certaines condi-

tions dans un quartier gentrifié. Malgré l'offre de service relativement simplifiée dans la majorité des restaurants du quartier¹¹, ou justement pour cette raison, la théâtralité ainsi que la performance de service incarnée par le personnel en salle prend encore plus d'importance : une façon de s'habiller et se maquiller, la spontanéité d'un sourire, d'une blague, d'une réactivité aux demandes des client-e-s : pour ma part, j'ai failli me faire renvoyer en tant que serveuse ne leur souriant pas assez. Cette performance est cruciale afin de se distinguer des restaurants prédominants dans les quartiers marqués par la centralité minoritaire, dans lesquels le service se focalise avant tout sur l'aspect mécanique plutôt qu'interactionnel, c'est-à-dire, la prise de commande, le service à table et le débarrassage.

Compte tenu de ces difficultés, je me suis tournée principalement vers l'entretien semi-directif. Toutefois, cette méthode s'est heurtée à d'autres écueils, en raison des relations d'enquête difficiles avec certains entrepreneurs des restaurants.

La domination de genre, classe et race avec les entrepreneurs blancs

La difficulté de mener un entretien était particulièrement tangible avec les entrepreneurs, hommes, cis-genre, blancs, diplômés d'écoles de commerce telles que l'ESSEC et EM Lyon, installés dans le quartier à la fin des années 2010. Lors de la rédaction d'un article sur la gentrification de l'altérité, je me suis appuyée, à la place des extraits d'entretien, sur les articles publicitaires parus dans les rubriques ainsi que les magazines de tendance et de sorties, telle que *Le Bonbon* et *Le Parisien*. Pendant l'évaluation de l'article, une des éditeur-ice-s m'a interpellée à propos de ce changement de nature des matériaux. En effet, c'était une manière de compenser la moins bonne qualité d'entretiens que j'estimais « ratés », réalisés avec ces entrepreneurs. Autrement dit, ils ont duré en général à peine 20 à 30

¹¹ Dans ma thèse je l'analyse sous l'angle de la « gentrification de la restauration rapide » dont l'offre se distingue de la restauration rapide classique, tout en utilisant le même mode de production culinaire.

minutes, sous leur pression qui m'a fait comprendre qu'ils avaient d'autres priorités. Une remarque telle que « vous n'avez pas bien préparé vos questions » de la part d'un enquêté, au début de l'enquête pendant lequel j'explorais plusieurs méthodes, m'a rappelée l'humiliation vécue par certain-e-s étudiant-e-s de licence de sociologie à l'Université Paris 8, ayant mené une enquête dans le Triangle d'Or à Paris (Jounin 2014, ch.5). Par conséquent, il est indéniable que ces expériences ne m'ont pas mise à l'aise, avant, pendant et après l'entretien, face à des enquêtés dominants dans les rapports sociaux de genre, classe et race¹².

Une question de l'ordre de la sexualité dans l'enquête a renforcé l'asymétrie des rapports de séduction instaurés sur le terrain – non souhaités – qui ont entravé l'avancement de l'enquête. Les entrepreneurs blancs que j'évoque pour l'article constituent la deuxième génération de gentrifieur-euse-s, nés dans les années 1980 voire 1990. Le risque d'agression sexuelle était bien présent, en raison du cadre spécifique d'interaction que constitue l'entretien dont les caractéristiques riment en partie avec un rapport de séduction dans l'ordre sexuel hétéronormatif (Clair 2016). Un entrepreneur diplômé de l'ESSEC, suite à mon e-mail envoyé à l'adresse de son entreprise, m'a demandé de lui envoyer ma photo, proposant de passer du temps avec lui après l'interview, parce qu'il souhaite me « connaître » et que je « l'intrigue »¹³.

Cette difficile interaction avec ces derniers s'oppose à une relative fluidité d'entretien avec la majorité du personnel en salle ainsi que les entrepreneur-euse-s venant d'un milieu populaire, indépendamment de leur identification raciale. Les rares fois où iels me demandaient mon origine et que je leur ai appris être non seulement d'origine coréenne mais aussi administrativement étrangère, leur réaction renvoyait à un compli-

ment tel que « Vous parlez super bien le français », suivi d'une question sur l'année de mon arrivée en France et où je l'ai appris. S'il s'agissait bien d'une forme d'assignation raciale, ce n'était pas humiliant. Par ailleurs, ces échanges arrivaient souvent à la fin de l'entretien, comme s'ils se sentaient légitimes de me poser une telle question après avoir consacré un temps à m'aider.

En somme, mes difficultés à mener une enquête ethnographique et d'objectiver les conditions raciales à travers les entretiens révèlent comment et pourquoi les conditions raciales demeurent sous-jacentes tout en structurant les conditions d'enquête ainsi que l'analyse des matériaux. Les rapports sociaux de race sont le plus souvent relativisés, euphémisés et enfin confondus avec d'autres éléments par les enquêté-e-s. Tandis que la dimension discriminatrice du recrutement en salle est en partie assumée par les réponses du personnel, le racisme ou le caractère racial, me réduisant à une minoritaire racisée, n'est rarement énoncé comme tel.

Racialisations inter-minoritaires : entre proximité et distance

Les exemples analysés dans la partie précédente mettent en lumière comment les conditions raciales se matérialisent à travers l'enquête de terrain. Mes caractéristiques minoritaires sur un quartier gentrifié s'avèrent un véritable obstacle. Or, que se passe-t-il avec les enquêté-e-s minoritaires ? Cette partie a pour but d'éclairer les relations d'enquête inter-minoritaires, produites à l'intersectionnalité de proximité raciale et-ou distance de classe. Pour ce faire, je présenterais rapidement les réflexions méthodologiques autour de « *racial matching* » (Twine et Warren 2000) ainsi que les caractéristiques principales de ces enquêté-e-s (voir tableau 2). Après avoir examiné la proximité de genre et de race avec les entrepreneuses asiatiques sous le prisme de « *racial matching* », je reviendrai sur la distance de classe avec d'autres minoritaires, contribuant à effriter cette proximité relative.

12 À l'instar des questions raciales, je n'osais pas poser des questions sur l'orientation sexuelle de mes enquêtés-es.

13 Si ce rapport de pouvoir était également présent avec le personnel en cuisine, le plus souvent travailleurs migrants minoritaires racisés, cela relevait d'une question conventionnelle, me demandant mon état matrimonial – déplacée à mon égard – et entravait aussi l'avancement de mon enquête : seuls 11 entretiens ont été réalisés.

« *Racial matching* », un idéal méthodologique ?

Résumé à un « idéal méthodologique » préconisé dans le contexte états-unien, dans l'ouvrage *Racing Research, Researching Race* (Twine et Warren 2000), cette démarche renvoie à un principe inductif de l'enquête, afin de faciliter le rapport de confiance entre enquêteur-riche et enquêté-e. Or, les auteur-e-s rappellent que cette perspective a été mise en avant « moins pour améliorer les méthodologies de la recherche mais plutôt comme un moyen d'intégrer des minoritaires raciales et ethniques dans la communauté scientifique, allant de pair avec le mouvement pour la justice raciale » (*Ibid.*, 7-9). Ainsi, une critique lui a été adressée dans la mesure où elle ne prend pas en considération les conséquences de « l'instabilité et la caractéristique constructive de la race ainsi que les sens inégaux du racisme » sur l'enquête de terrain (*Ibid.*, 27).

Cette méthode, malgré un désaccord sur sa pertinence, semble continuer à être appliquée : dans un article sur la gentrification commerciale à Portland, aux États-Unis, les auteurs notent : « Les enquêteur-riche-s et enquêté-e-s ont été choisi-e-s en fonction de leur race afin de maximiser le niveau de confort et de minimiser l'effet d'affinité. » (Monroe

Sullivan et Shaw 2011, 418). Non seulement cet idéal reste loin d'être garanti sur le terrain, il importe aussi de rappeler que le « confort » des enquêté-e-s est un enjeu important surtout pour l'intérêt des chercheur-euse-s. Sur mon terrain, cette stratégie ne pouvait pas être appliquée, au-delà du fait qu'elle n'a pas été réfléchi en amont. Au contraire, cette condition d'enquête m'a amenée à appréhender le « racial matching » autrement : il s'est avéré une conséquence d'analyse des matériaux recueils.

Les entrepreneur-euse-s rencontré-e-s sont âgé-e-s de 27 à 59 ans, ayant ouvert leur restaurant dans le quartier entre 1997 et 2018.

Leur milieu d'origine ainsi que le niveau de diplôme varient, des classes populaires aux moyennes et supérieures ; de ceux et celles qui ont commencé à travailler dès le plus jeune âge adulte, sans passer le baccalauréat, à d'autres, diplômé-e-s d'une école de commerce dont les frais de scolarité atteignent presque 20 000€ par an. Quand l'enquête est arrivée à son terme, seules 5 personnes sur 23 entrepreneur-euse-s étaient des personnes minoritaires raciales, dont 6 femmes¹⁴.

Tableau 2. Entrepreneur-euse-s des groupes minoritaires

Pseudonyme	Genre	Âge	Diplôme	Origine ethnique/nationale	Durée et cadre de l'entretien	Caractéristiques des restaurants
Rithy	F	48	BTS Commerce international	Française d'origine cambodgienne	100 min.	Ouvert en 1997, cambodgien
Clémentine	F	28	IUT	Française d'origine hongkongaise	4 h. pour deux entretiens	Ouvert en 2009, sud-asiatique, végétarien
Lihn	F	29	Master de gestion et management	Chinoise, une de 5 associés chinois pour un restaurant	45 min.	Ouvert en 2012, chinois représentant la dynastie Dang, ouvert aussi dans les 8 ^e et 2 ^e
Karim	H	27	Master de gestion et mangement	Pas mentionné	35 min. en présence de son associé blanc	Ouvert en 2017, hawaïen-new-yorkais, ouvert depuis également dans le 8 ^e , 14 ^e , etc.
Prune	F	28	École de finance à Cardiff en Angleterre, puis cours intensif à l'École Ferrandi ¹⁵	D'origine ougandaise/belge	60 min.	Ouvert en 2017, fruits de mer

14 Malgré la présence des entrepreneur-euse-s d'origine nord-africaine, gérant principalement les bars-brasseries, mes propositions d'entretien n'ont jamais été acceptées. Par ailleurs, leur établissement ne met pas explicitement en avant une quelconque origine.

15 Comme l'Institut Paul Bocuse, il s'agit d'une École française de gastronomie et de management hôtelier, créée en 1920. La formation post bac (hors apprentissage) coûte plus de 10 000€ par an.

Proximité de genre et de race avec les entrepreneuses asiatiques

En avançant l'enquête, une question de recherche a surgi : les entrepreneur-euse-s des groupes minoritaires ont ouvert un restaurant qui correspond à leur origine ethnique-raciale pendant que les entrepreneurs blancs d'une fraction de classe supérieure ont lancé les restaurants représentant le Cambodge, la Corée, l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande, etc. Essayant d'analyser cette question sous le prisme des rapports sociaux de race, j'ai été amenée à citer surtout les extraits d'entretien avec les trois entrepreneuses asiatiques : Rithy, Clémentine et Lihn. Avec Clémentine, j'ai réalisé deux entretiens qui ont duré respectivement plus de deux heures : une première fois en septembre 2018, puis en ligne pendant le confinement de l'hiver 2020. Après avoir travaillé comme chargée de communication dans une banque, elle a décidé de rejoindre son frère en 2018, qui gérait ce restaurant végétarien ouvert en 2009 par leur père chef cuisinier, arrivé de Hong Kong en France dans les années 1970. Alors qu'elle travaillait régulièrement dans ce restaurant pour aider ses parents, elle ne le considérait jamais comme un vrai travail et déclare : « Je ne voulais absolument pas faire ça, c'était un pire cliché pour moi ». En effet, elle s'est attelée pendant longtemps à nier son caractère minoritaire, associé à une image peu prestigieuse pour paraître « entièrement française ». Toutefois, l'entrée dans la vie adulte lui a permis de porter un regard réflexif et d'accepter sa double culture « autant française qu'asiatique » (Chuang 2021, ch.7). Devenir entrepreneuse de ce restaurant renvoie à une façon de l'affirmer.

Ici, notre proximité sociale, culturelle et raciale aurait sans doute facilité notre interaction. À mes questions sur la gestion de restaurant ainsi que l'achat d'un nouveau fonds de commerce qu'elle préparait, Clémentine a mentionné sans hésitation le partage d'une « culture commune » qui justifie les pratiques « communautaires », à savoir le bouche-à-oreille entre « Chinois ». Or, sa réponse prend un virement quelque peu inattendu, sur les relations avec les clients blancs.

« Clémentine : Après, par exemple, mes parents ils ont toujours voulu embaucher des Asiatiques pour travailler avec nous. Je pense qu'ils le faisaient parce qu'ils avaient du mal à parler le français et c'était plus simple d'avoir des employés avec qu'ils pouvaient parler en mandarin. Hmm... du coup, nous on a gardé ça, on a surtout des Asiatiques qui travaillent avec nous... mais... enfin... la confrontation je pense qu'elle se fait surtout entre la clientèle et nous-mêmes. [...]

[...] *comme quoi ...avec des clients?*

Clémentine : hmm... en fait, de temps en temps, on parle de ça avec mon frère. [...] je trouve qu'il y a quelque chose qui est très ancré en France, cette imagerie des Asiatiques en France comme quoi ils sont très dociles... justement qu'ils vont pas chercher la confrontation, qui vont toujours se plier un peu à la volonté du blanc bien sûr... des fois c'est un peu dur, c'est dans ce sens-là que je veux le dire... mais par exemple... si un client n'est pas content, il va pas s'attendre à ce que ... nous... on réponde ou qu'on ait du caractère qu'on essaie de se justifier... ils pensent qu'on va s'écraser tout de suite.

...s'écraser tout de suite, c'est-à-dire?

Clémentine : hmm... Un groupe est venu manger dans le restaurant. Et une de mes serveuses a renversé un tout petit peu... franchement un tout petit peu de sauce sur le manteau d'une dame. Du coup ils étaient pas contents, donc je suis allée les voir, je leur ai dit, évidemment, « on est désolé, on peut vous offrir quelque chose en dessert, ou une boisson ». Et quand ils sont venus à la caisse, ils m'ont fait une énorme scène, pour avoir le repas gratuit. Alors qu'ils ont tout mangé. Et c'était quand même une note de plus de 150 €. [...] moi je voulais pas ... Et en fait ils étaient scandalisés. »

Alors que je m'intéressais à ses pratiques gestionnaires liée à la gentrification, notre interaction, bien au-delà de mon objet d'étude, a viré vers son vécu du racisme en tant que jeune femme asiatique qui doit accueil-

lir les client·e·s blanc·he·s d'un quartier gentrifié. Ce glissement résulte d'un « *racial matching* » produit par l'enquête, révélant que la gentrification produit et repose sur les rapports sociaux de race.

L'entretien avec Lihn, qui n'a pourtant pas duré très longtemps, repose également sur ces proximités, malgré notre distance de classe. Afin d'expliquer sa démarche entrepreneuriale, elle mentionne sans hésitation les références nationales, en critiquant certain·es entrepreneur·euse·s chinois·es.

« Lihn : À Paris, le restaurant chinois, je dis majorité de restaurants chinois, ils ont pas fait attention à travaux, à présentation. Mais c'est avant. Maintenant, tout le monde est en train de changer. Ouais. Avant, c'était on voit que...le prix de plat chinois sont toujours plus bas, plus bas que les plats japonais, plus bas que les plats coréens, ou vietnamiens. [...] Parce que dedans il y a plein de restaurants chinois comme traiteurs, comme buffet à volonté. Eux ils font pas de cuisine. Eux ils ont envie de gagner de l'argent. [...] C'est-à-dire que (les traiteurs) ils ont changé le goût. C'est pas vraiment un bon plat chinois. C'est rare de trouver un bon traiteur. Et en plus, quand on parle avec les Français, c'est quoi la cuisine chinoise, c'est ... le riz cantonais, nem, porc caramel, mais ça on fait pas que ça. [...] les Français, ils ont pas d'idée. C'est pour ça qu'on a envie de faire des bons plats avec des belles présentations. »

En répondant à ma question sur leur stratégie commerciale, elle s'attèle à contester les préjugés pesant sur les restaurants chinois mettant en avant le leur, qui propose la cuisine d'une ancienne dynastie. Elle souligne la différence avec les « traiteurs chinois » qui ont, selon elle, participé à produire de la méconnaissance sur la cuisine chinoise en France. Cette libération de parole reste peu anodine : mentionner explicitement la comparaison du prix avec d'autres restaurants asiatiques et stigmatiser d'autres restaurants « chinois » avec une image peu prestigieuse. À l'instar des entretiens avec Rithy et

Clémentine, sa réponse m'a permis de comprendre son « travail de blanchité » en tant que minoritaire racisée dans l'Hexagone.

Certes, le point en commun avec les enquêtées susmentionnées, d'être « femme asiatique », ne doit pas être essentialisé et occulter nos-leurs différences : l'âge, l'origine nationale et sociale, le niveau du diplôme ainsi que la trajectoire d'im-migration, etc. Néanmoins, elles ne m'ont pas empêchée de réaliser un entretien riche avec elles, malgré leur résistance à des questions sensibles liées à l'argent, par exemple : le plus souvent, elles restaient floues, me donnant la réponse comme « je ne saurais pas vous dire », « c'est mon frère qui le gère ». Mis en exergue pendant l'écriture, ces entretiens, qui ne constituent que 3 sur 23, étaient déterminants pour problématiser et analyser la question de la construction d'altérité marquée par les rapports sociaux de race entre un groupe majoritaire et minoritaire. Ainsi, le « *racial matching* » a été produit comme une conséquence concrète des conditions tant raciales que sexuelles de l'enquête.

Relative proximité raciale minée par la distance de classe

L'entretien avec Prune et Karim s'est déroulé dans des circonstances plus complexes. Prune, âgée de 28 ans, dispose de caractéristiques quelques peu différentes de celles citées et analysées dans l'article susmentionné. Fille d'un diplomate ougandais¹⁶, elle déclare avoir « beaucoup voyagé depuis qu'elle était petite » et partage ainsi les caractéristiques des élites transnationales (Wagner 2020). Après avoir obtenu un diplôme de licence en finance au Pays-Galles, elle a travaillé comme agent comptable dans une ONG au Zimbabwe. En raison des difficultés de trouver du travail dans le domaine de la finance, elle songe à changer de profession. Ainsi, elle est venue vivre à Paris en 2009 et s'est engagée dans un cours intensif à l'École Ferrandi, une école de la gastronomie renommée à l'internationale. Après avoir travaillé comme cuisinière dans les restaurants parisiens pendant plusieurs années, elle a été

¹⁶ Tandis que je la perçois comme noire, elle n'a jamais prononcé ce mot elle-même.

embauchée comme cheffe cuisinière dans un restaurant au bord du Canal, où elle a rencontré son mari : Français et blanc âgé de 33 ans, associé d'un restaurant depuis 2008. Après deux ans, elle devient cheffe de cuisine dans un autre restaurant de la même rue dont elle finit par acheter le fonds de commerce. Prune habite dans une résidence au bord du Canal avec son mari, également interviewé quelques mois auparavant ignorant qu'ils étaient en couple, illustrant sa situation économique relativement aisée¹⁷. Autrement dit, pour moi, elle incarnait les caractéristiques de la blanchité tout en étant minoritaire raciale, à la fois en tant qu'une personne appartenant à une élite transnationale et entrepreneuse d'un restaurant dont l'offre culinaire s'adresse clairement à une fraction de classe supérieure, les fruits de mer.

Alors qu'elle a mentionné indirectement sa difficulté de trouver du travail correspondant à sa qualification – qui aurait pu être analysée comme une expérience de racisme et de déclasserment – la caractéristique de son restaurant ainsi que sa situation économique ne m'ont pas permis de construire un rapport de proximité fondé sur le fait d'être minoritaires-étrangères dans la capitale de la France. D'une part, je n'osais pas lui poser des questions sur ces aspects, quelque peu éloigné de mon objet d'étude. D'autre part, poser une telle question me semblait induire la réponse avec le risque de réactiver une forme de violence. Le cadre d'entretien n'a pas facilité l'interaction non plus : son domicile en présence – certes dans une pièce séparée – de son mari. Malgré le déroulement de l'entretien globalement satisfaisant, ces éléments m'ont dissuadé de reprendre un contact avec elle pour un deuxième entretien – alors que c'était le cas avec Clémentine.

L'entretien avec Karim, ayant ouvert un restaurant proposant un plat « hawaïen – new yorkais » avec son associé blanc, présentait des difficultés similaires auxquelles je me suis confrontée lors des entretiens avec les entrepreneurs blancs issus de classe moyenne

et supérieure. D'une part, Karim tenait le discours de *storytelling* communément observé parmi ces derniers : le récit d'un voyage, un rêve d'enfance, une découverte d'un nouveau plat et la passion pour un esprit entrepreneurial ont été évoqués, exactement de la même manière qu'ils sont réitérés dans les articles publicitaires. D'autre part, son associé blanc était présent lors de l'entretien et répondait ponctuellement depuis la cuisine, déstabilisant ma conduite d'entretien. À la fin de l'entretien qui a à peine duré 35 minutes sous pression, j'ai enfin pu comprendre cette manière de répondre : son associé avait démarré sa formation à Vatel, une école de commerce de l'hôtellerie-restauration où les frais de scolarité s'élèvent à 11 000€ par an, avant de l'abandonner pour « s'aventurer » dans la restauration en tant qu'entrepreneur. Quant à Karim, il est diplômé d'un master de marketing et de gestion à Paris 1. Alors qu'il m'a appris être « petit chef », c'est-à-dire le responsable-salarié de cette entreprise, ses réponses ainsi que sa position à l'égard de son employeur m'ont amenée à le catégoriser comme entrepreneur.

À mes questions sur son rapport au changement du quartier, dans lequel il est né et a grandi, il décrit qu'il était « communautaire » auparavant et devenu « bobo ».

« Du coup, qu'est-ce que vous voulez dire par « communautaire »... et... « bobos » ?

Karim : Bah en fait, vraiment, à la base, Belleville, il y a une forte communauté maghrébine, qui est installé, du coup, ça c'est l'histoire qui a fait que... bah... c'est comme beaucoup de quartiers à la Chapelle, on peut avoir les Sri-Lankais qui sont là, à Barbès les Algériens, avant il y avait beaucoup de Maghrébins et beaucoup de Juifs qui étaient-là, ensuite il y a une forte communauté chinoise qui s'implante à Belleville, aussi bien dans les habitations que donc ça c'est plus des vagues des gens, et maintenant, c'est plus quand je dis bobos, c'est... bourgeois bohème un peu, c'est des gens qui essaient de chercher des lieux sympathiques, pas trop cher, euh... des gens qui

¹⁷ L'entretien a été réalisé à son domicile, me permettant d'avoir une idée de leur confort économique.

cherchent un peu ce genre d'environnement, à boire une bière pas cher, on va pouvoir se mélanger au reste de la population, voilà, c'est-ce que j'entends par que ça a évolué. [...] C'est vraiment la population qui a changé pour le coup, qui vient fréquenter ces établissements-là. Ça a beaucoup évolué. [...] Bah par exemple, si on prend l'exemple du canal Saint-Martin, avant les gens traînaient beaucoup... sur les quais de Seine, en fait, personne n'allait sur le canal Saint-Martin, peut-être parce qu'il n'y avait pas assez de commerces autour, mais c'était rare, et d'année en année on voit de plus en plus de personnes qui recherchent un peu ce style-là, donc quêtent tranquillement sur le canal Saint-Martin, où déjà les commerces à côté vont être moins chers que la Seine, donc on va voir un peu des restaurants, un peu comme ce type-là, ou des restaurants des burgers qu'on a, c'est pas extrêmement chers comparés au quartier de... [Île-de-la] Cité, etc., sur le bord de la Seine, donc je pense que c'est ça que les gens recherchent, c'est d'avoir plus de commerce dans ce genre-là. » (entretien avec Karim, 28 ans, un entrepreneur d'un restaurant ouvert en 2018)

Dans cette réponse, les assignations ethniques-nationales sont bien présentes pour qualifier seulement les groupes minoritaires. Serait-il erroné de comprendre que les « bobos » désignent ici les blanc·he·s et/ou la clientèle incarnant la blancheur ? De même, il affirme que « personne n'allait au canal Saint-Martin parce qu'il n'y avait pas assez de commerces autour », une vision invisibilisant les bars-restaurants qui ont été tenus par des personnes d'origine nord-africaine, ayant joué un rôle de socialisation locale. Tandis que son âge permet de comprendre cette invisibilisation comme un simple constat de fait, cette réponse peut être aussi appréhendée comme une conséquence de la socialisation fondée sur l'universalisme républicain à la française (Larcher 2019). Ainsi, elle explique également la mise sous silence des rapports sociaux de race structurant la gentrification commerciale, en même temps que notre relative

proximité raciale inter-minoritaire qui finit par être compromise par la distance de classe.

En somme, le « *racial matching* » avec les entrepreneuses asiatiques, qui m'a permis de problématiser les rapports sociaux de race structurant la gentrification par les restaurants, s'articule en grande partie avec les difficultés de réaliser un entretien avec les dominants, dans une configuration d'enquête de « *studying up* » (Nader 1972) : une configuration d'enquête s'intéressant aux fonctionnements des grandes entreprises ainsi que des institutions, déplaçant le schéma habituel dans lequel les chercheur·e·s, en tant que dominant·e·s, étudient les classes populaires et/ou groupes minoritaires. À première vue, la configuration de mon enquête ne correspond pas tout à fait à ce cadre. Or, le processus de l'enquête s'avère l'être, au moins en partie, compte tenu de mon expérience fondée sur mes caractéristiques minoritaires ainsi que la gentrification du quartier.

Conclusion

Le caractère cosmopolite d'un quartier parisien gentrifié risque de brouiller les conditions raciales qui structurent les relations d'enquête, la production des matériaux et enfin, l'analyse. Les caractéristiques hétérogènes des enquêté·e·s, investissant et travaillant dans les restaurants, rendent encore plus difficiles de les appréhender. Toutefois, mes difficultés de pérenniser le recrutement dans les restaurants ont été mises en relief au miroir de la facilité des jeunes blancs issus d'une fraction de classe supérieure. Les rapports de domination avec certains entrepreneurs blancs de ce groupe renvoient à la conséquence produite tant par ma racialisation que ma sexualisation : face à des difficultés de réaliser un entretien, je me suis tournée vers une autre méthode, le recueil d'informations concernant leurs restaurants sur Internet. Ce résultat permet non seulement d'avancer une hypothèse de discrimination raciale à l'embauche, mais aussi de saisir les moments saillants des conditions raciales – le plus souvent euphémisés et indicibles. En revanche, le processus de restitution des matériaux ainsi que la rédaction d'un article a mis

en lumière la matérialisation du « *racial matching* » avec les entrepreneuses asiatiques, me permettant de problématiser les rapports sociaux de race structurant la gentrification parisienne par les restaurants.

Ces résultats interrogent les obstacles institutionnels ainsi qu'idéologiques qui ne m'ont pas aidée à préparer en amont un dispositif des pratiques d'enquête prenant en compte dès le départ les conditions raciales. Par conséquent, le processus de problématisation de mon objet d'étude allait de pair avec un décryptage de *proxy* de la race ainsi que le discours euphémisant de ses effets. Or, cet euphémisme raisonne en partie avec ma propre timidité à l'évoquer en entretien : cette précaution risque de réinstaurer les tabous relatifs à la race (Trawalé 2021). Pour ma part, tout en étant consciente de la limite d'utiliser le genre comme variable – par ailleurs binaire et invisibilisant les minoritaires de genre – il ne me semblait pas gênant de demander combien d'hommes et femmes sont recruté-e-s et pourquoi, d'où la réponse des entrepreneur-euse-s précisant les caractéristiques considérées féminines et appréciées pour le service. Il en était de même pour « Français » et « Étrangers », pour relancer suivant la réponse à « qui sont recruté-e-s en salle et en cuisine ». En définitive, pourquoi serait-il illégitime dans le cas des catégories raciales, à condition que cette « variable » permette d'ouvrir et d'approfondir une discussion tout en ayant conscience de sa limite ?

En parallèle d'un « principe d'inquiétude » (Mazouz 2008) comme un garde-feu méthodologique, qui se soucie d'un paradoxe de l'essentialisation et de la stigmatisation des minoritaires raciales, cette précaution mérite d'être questionnée par rapport à d'autres catégories facilement évoquées et mobilisées sans autant de gêne. L'attention prêtée au caractère indicible et inaudible de la race en même temps que ses frontières labiles, croisée avec mes propres expériences de la raci-alisation, a permis de rendre intelligible les conditions raciales susceptibles d'être tant floues que saillantes sur un terrain marqué par la gentrification. La recherche française sur la gentrification commer-

ciale ne gagnera-t-elle pas à prendre sérieusement en compte les conditions raciales entre les gentrifieurs-euse-s (Somashekhhar 2020) ?

Bibliographie

Anderson, Elijah. 2011. *The Cosmopolitan Canopy : Race and Civility in Everyday Life*. New York : W.W. Norton & Company.

Bantman-Masum, Eve. 2020. « Unpacking Commercial Gentrification in Central Paris ». *Urban Studies* 57 (15) : 3135-50. <https://doi.org/10.1177/0042098019865893>.

Berson, Clémence. 2013. « Testing : la difficulté de l'interprétation de la discrimination à l'embauche ». *Travail et emploi* 135(3) : 27-40. <https://doi.org/10.4000/travailemloi.6063>.

Bidou-Zachariassen, Catherine, et Jean-François Paltorak. 2008. « Le "travail" de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire ». *Espaces et sociétés* 132-133 (1) : 107-24. <https://doi.org/10.3917/esp.132.0107>

Beaumont, Amélie. 2021. « Déformations professionnelles : le travail comme institution socialisatrice ». Thèse de doctorat, France : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Boukir, Kamel. 2016. « Les Maghrébins seront Maltais ». *L'ethnographe à la merci de ses "origines" . Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 30 (avril) : 147-62. <https://doi.org/10.4000/traces.6457>.

Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris, France : Les Éditions de minuit.

Bouzelmat, Inès. 2019. « Le sous-champ de la question raciale dans les sciences sociales françaises ». In A. Hajjat et S. Larcher (dir.). « Intersectionnalité ». *Mouvements*. <https://mouvements.info/le-sous-champ-de-la-question-raciale-dans-les-sciences-sociales-francaises/>.

- Brun, Solène.** 2021. « Rechercher la race : les défis d'une enquête à mots couverts ». *Genèses* 125 (4) : 7794. <https://doi.org/10.3917/gen.125.0077>.
- Chabrol, Marie, Anaïs Collet, Matthieu Giroud, Lydie Launay, Max Rousseau, Hovig Ter Minassian, et Jean-Pierre Préfacier Lévy.** 2016. *Gentrifications*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Chuang, Ya-Han.** 2021. *Une minorité modèle ? Chinois de France et racisme anti-Asiatiques*. Paris : La Découverte.
- Clair, Isabelle.** 2016. « La sexualité dans la relation d'enquête ». *Revue française de sociologie* 57 (1) : 45-70.
- _____. 2022. « Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité méthodologique ». *Sociologie* 13 (3). <https://journals.openedition.org/sociologie/10578>.
- Collins, Patricia Hill.** 1986. « Learning from the Outsider Within : The Sociological Significance of Black Feminist Thought ». *Social Problems* 33 (6) : 14-32. <https://doi.org/10.2307/800672>.
- Van Crieelingen, Mathieu, et Antoine Fleury.** 2006. « La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris ». *Belgeo. Revue belge de géographie*, n° 12 (juin) : 113-34. <https://doi.org/10.4000/belgeo.10950>.
- Fallon, Katherine F.** 2021. « Reproducing race in the gentrifying city : A critical analysis of race in gentrification scholarship ». *Journal of Race, Ethnicity and the City* 2 (1) : 1-28. <https://doi.org/10.1080/26884674.2020.1847006>.
- Fleury, Antoine.** 2010. « Du quartier à la ville durable ? Les commerces de proximité dans l'action de la Mairie de Paris ». In *Commerce et ville ou commerce sans la ville ? Production urbaine, stratégies entrepreneuriales et politiques territoriales de développement durable*, dirigé par Arnaud Gasnier, 171-83. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Forté, Michèle, et Sylvie Monchatre.** 2013. « Recruter dans l'hôtellerie-restauration : quelle sélectivité sur un marché du travail en tension ? » *La Revue de l'Ires* 76 (1) : 127-50. <https://doi.org/10.3917/rldi.076.0127>
- Giraud, Colin.** 2014. *Quartiers gays*. Paris : Presses universitaires de France.
- Goffman, Erving, et Alain Kihm.** 1975. *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : les Éditions de Minuit.
- Guillaumin, Colette.** 1985. « Sur la notion de minorité ». *L'Homme et la société* 77 (1) : 10-19. <https://doi.org/10.3406/homso.1985.2224>.
- Hajjat, Abdellali.** 2021. « Des discours républicains aveugles à la race ? La question raciale entre texte public et texte caché ». *Sociologie* 12 (4) : 419-26.
- Hajjat, Abdellali, et Silyane Larcher.** 2019. « Intersectionnalité ». *Mouvements*. <https://mouvements.info/intersectionnalite/>.
- Harding, Sandra.** 1993. « Rethinking Standpoint Epistemology : What is "Strong Objectivity?" ». In *Feminist epistemologies*, 49-82. New York : Routledge.
- hooks, bell.** 2014 [1982]. *Ain't I a Woman : Black Women and Feminism*. 2e édition. New York : Routledge.
- Jacquemet, Nicolas.** 2013. « 2. Discriminations à l'embauche : quelle ampleur, quelles solutions ? » *Regards croisés sur l'économie* 13 (1) : 49-63. <https://doi.org/10.3917/rce.013.0049>.

Jamid, Hicham, Lama Kabbanji, Antonina Levatino, et Kevin Mary. 2020. « Les migrations pour études au prisme des mobilités sociales ». *Migrations Société* 180 (2) : 19-35. <https://doi.org/10.3917/migra.180.0019>.

Jounin, Nicolas. 2014. *Voyage de classes : des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*. Paris : La Découverte.

Joseph, Rose-Myrlië. 2013. « Implication dans la recherche : des points communs aux points de rencontre ». In *La recherche clinique en sciences sociales*, 13350. Sociologie clinique. Toulouse : Érès.

Kastoryano, Riva. 1986. *Être Turc en France : réflexions sur famille et communauté*. Paris : CIEMI ; L'Harmattan.

Kebabza, Horia. 2006. « "L'universel lave-t-il plus blanc ?" : "Race", racisme et système de privilèges ». *Les cahiers du CEDREF*, n° 14 (janvier) : 145-72. <https://doi.org/10.4000/cedref.428>.

Kocadost, Fatma Çingir. 2017. « Le positionnement intersectionnel comme pratique de recherche : faire avec les dynamiques de pouvoir entre femmes ». *Les cahiers du CEDREF*, n° 21 (décembre) : 17-50. <https://doi.org/10.4000/cedref.1053>.

Larcher, Silyane. 2019. « Sur les ruses de la raison nationale ». In A. Hajjat et S. Larcher (dir.). « Intersectionnalité ». *Mouvements*. <https://mouvements.info/sur-les-ruses-de-la-raison-nationale/>

Le Renard, Saba. 2019. *Le privilège occidental : travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*. Paris : Presses de Sciences Po.

Mazouz, Sarah. 2008. « 4 : Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture ». In *Les politiques de l'enquête*, 81-98. Recherches. Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2008.01.0081>.

_____. 2020. *Race*. Paris : Anamosa.

Menoux, Thibaut. 2016. « Les concierges d'hôtels : investissement dans un travail de service de luxe et construction collective du prestige d'un groupe professionnel ». Thèse de doctorat, Paris ; France : École des hautes études en sciences sociales.

Monchatre, Sylvie. 2010. *Êtes-vous qualifié pour servir ?* Paris : La Dispute.

Monroe Sullivan, Daniel, et Samuel C. Shaw. 2011. « Retail Gentrification and Race : The Case of Alberta Street in Portland, Oregon ». *Urban Affairs Review* 47 (3) : 413-32. <https://doi.org/10.1177/1078087410393472>.

Nader, Laura. 1972. « Up the Anthropologist : Perspectives Gained From Studying Up ». In *Reinventing Anthropology*, dirigé par Dell Hymes, 284-311. New York : Pantheon Books.

Nkuitchou Nkouatchet, Raoul. 2004. « Les enjeux sociaux du flux tendu dans le fast food : le cas de Quick ». Thèse de doctorat, France : Université d'Évry-Val-d'Essonne.

Palomares, Élise, et Guillaume Roux. 2021. « Quand les politiques urbaines font exister la race ». *Terrains & travaux* 39 (2) : 5-29. <https://doi.org/10.3917/tt.039.0005>.

Pinna, Gabriele. 2011. « Les rapports sociaux de service dans l'hôtellerie haut de gamme : tensions entre mise en scène de l'accueil et pratiques de travail ». Thèse de doctorat, France : Université de Paris VIII.

Pinto, Vanessa, Damien Catron, et Guillaume Burnod. 2000. « Étudiants en fast-food : les usages sociaux d'un "petits boulots" ». *Travail et Emploi*, n° 83 : 13756.

Quashie, Hélène. 2020. « Quand enquêter rime avec racialité. Revisiter les migrations du "Nord" vers le "Sud" et la production sociale des catégorisations arabe, noire et blanche à travers la réflexivité ». *Cahiers de l'Urmis*, n° 19 (novembre). <https://doi.org/10.4000/urmis.2172>.

- Rudder, Véronique de, et Michelle Guillon.** 1987. *Autochtones et immigrés en quartier populaire : du marché d'Aligre à l'Îlot Chalon*. Paris : CIEMI ; L'Harmattan.
- Sayad, Abdelmalek.** 1977. « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 15 (1) : 59-79. <https://doi.org/10.3406/arss.1977.2561>.
- Simon, Patrick.** 1995. « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation. Belleville, Paris XX^e ». *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n°98 : 161-90.
- Slocum, Rachel.** 2007. « Whiteness, Space and Alternative Food Practice ». *Geoforum* 38 (3) : 520-33. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2006.10.006>.
- Somashekhar, Mahesh.** 2020. « Racial Inequality between Gentrifiers : How the Race of Gentrifiers Affects Retail Development in Gentrifying Neighborhoods ». *City & Community* 19 (4) : 811-44. <https://doi.org/10.1111/cico.12421>.
- Taboada-Leonetti, Isabelle, et Michelle Guillon.** 1987. *Les immigrés des beaux quartiers : la communauté espagnole dans le 16^e arrondissement de Paris*. Paris : CIEMI ; L'Harmattan.
- Tissot, Sylvie.** 2011. *De bons voisins : enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*. Paris, France : Raisons d'agir.
- _____. 2018. *Gayfriendly : Acceptation et contrôle de l'homosexualité à Paris et à New York*. Paris, France : Raisons d'agir.
- Toubon, Jean-Claude, et Khelifa Messamah.** 1990. *Centralité immigrée : le quartier de la Goutte d'Or*. Plan construction et architecture et Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France. 2 vol. Paris : CIEMI ; L'Harmattan.
- Trawalé, Damien.** 2021. « S'entretenir sur les subjectivités raciales. Un défi méthodologique et politique », intervention en séminaire EHESS, « Pratiques d'enquête sur les rapports sociaux de race en France » coordonné par Daphné Bédinadé et Evélia Mayenga.
- _____. 2023. « Enquêter sur son groupe minoritaire d'appartenance : avantage épistémique et production de la face interne de la frontière du groupe ». *Raisons politiques* 89 (1) : 43-59. <https://doi.org/10.3917/rai.23.0043>.
- Twine, France Winddance, et Jonathan Warren.** 2000. *Racing Research, Researching Race : Methodological Dilemmas in Critical Race Studies*. New York : NYU Press.
- Wagner, Anne-Catherine.** 2020. *La mondialisation des classes sociales*. Paris : La Découverte.



The background is a complex, abstract composition of overlapping, textured brushstrokes. The color palette is diverse, featuring warm tones like deep reds, oranges, and yellows, as well as cooler tones like teal, turquoise, and purples. The strokes vary in thickness and direction, creating a sense of movement and depth. The overall effect is reminiscent of a rich, multi-layered painting or a natural, organic texture like marbled paper or stone.

VARIA

ÊTRE PERSONNEL SCOLAIRE RACISÉ·E : FORMES ET SIGNIFICATION DE L'EXPÉRIENCE DU RACISME AU TRAVAIL DANS L'ÉDUCATION NATIONALE FRANÇAISE

*Being a Racialized School Employee : Forms and Meanings of the Experience of Racism
at Work in the French Education System*

Fabrice Dhume* et Samuel Bérard**

RÉSUMÉ

La reconnaissance du racisme au sein du système scolaire en France demeure difficile, et seul le « racisme entre élèves » est l'objet d'une considération institutionnelle. Cet article prend à rebours une telle représentation du problème, en s'intéressant au racisme vécu par les personnels scolaires dans le cadre de leur travail. S'appuyant sur deux enquêtes par entretiens auprès d'acteurs de l'Éducation nationale aux positions et métiers variés – dont la première enquête, exploratoire, a servi de point d'appui à la seconde – l'article documente la place du racisme dans les trajectoires de ces agents. Resituant la « carrière de racisation » dans la carrière scolaire et professionnelle, dans une perspective interactionniste, l'analyse met en évidence la place cruciale de l'école dans la construction d'une assignation raciale, et les tensions que cela produit pour des personnes qui ont décidé malgré tout de travailler dans le système scolaire, et qui découvrent le caractère illusoire de leur désir d'échapper à cette assignation. L'article explore les différentes formes prises par les expériences de racisation dans la carrière professionnelle et le cadre de travail des agents (« effet-billard » de la racisation des élèves, micro-agressions, situations de racisme ouvert, discrimination).

ABSTRACT

The recognition of racism within the French school system remains difficult, since only "racism between students" is an issue for the institution. This article reverses such a representation of the problem, by focusing on the racism experienced by school staff in the context of their work. Based on two surveys by interviews with National Education actors in various positions and professions – of which the first, exploratory survey, served as a basis for the second – the article documents the role of racism in the trajectories of these agents. Re-situating the "career of racialization" in the school and professional career, from an interactionist perspective, the analysis highlights the crucial role of the school in the construction of a racial assignment, and the tensions that this produces for people who have decided nevertheless to work in the school system, whom discover the illusory nature of their desire to escape this assignment. The article explores the different forms taken by the experiences of racialization in the professional career and the working environment (« pool effect » of students' racialization, micro-aggressions, situations of overt racism, discrimination).

MOTS-CLÉS :

école, racisme au travail, racisme quotidien, discrimination raciale, carrière, expérience

KEYWORDS :

school, racism at work, everyday racism, racial discrimination, career, experience

* Sociologue, professeur à l'UC Louvain, affilié à l'IC Migrations, fabrice.dhume@uclouvain.be

** Professeur des écoles, académie de Créteil, samp.berard@gmail.com

L'école publique est une institution centrale dans la définition de la République française, et réciproquement. De ce point de vue, selon la doxa républicaine, il n'y aurait ni « élèves musulmans » (Lorcerie 2012), ni enseignant « noir » ou proviseure « maghrébine », seul le statut professionnel serait censé définir les agents. Quant au terme de « racisé-e », il fait scandale dans la représentation publique de l'école, et a été qualifié d'« épouvantable » par le ministre Jean-Michel Blanquer, à propos de la formation syndicale antiraciste organisée par Sud éducation 93 en 2017. L'institution ne reconnaît de racisme que celui « entre élèves, entre élèves ou parents et équipes » (Dgesco 2010, 25) ; elle admet tout au plus que « les lycéens *estiment* [...] que certains professeurs [...] *reproduisent parfois* des attitudes (des préjugés) combattues auprès des élèves » (Ibid., 29, nous soulignons). En l'absence de toute enquête, des sociologues n'ont pas hésité à valider le sentiment que « l'école paraît donc préservée du racisme et de la discrimination. [...] Pour ce qu'on peut en connaître, l'école française est celle du refus du racisme et de sa dénégalion » (Dubet 1993, 299-301).

Cette fiction institutionnelle d'une incommensurabilité entre racisme et école ne résiste pourtant pas à l'examen sociologique. Une série de travaux se référant au paradigme de l'ethnicité (Lorcerie 2007) a montré que la production des hiérarchies comme des identités sociales (ethnique et religieuse, mais aussi de classe, de genre...) doit beaucoup à l'école, son ordre, son fonctionnement, et aussi à une production massive d'échec scolaire visant particulièrement des publics socio-ethno-génrés. Une approche par les rapports sociaux, prenant en considération la face matérielle du racisme (Guillaumin 2002 [1972] ; De Rudder, Poirer et Vourc'h 2000), montre que les pratiques courantes des agents scolaires, ajoutées à l'absence de régulation des situations racistes (Tapernoux 1997) ou sexistes, participent à la reproduction d'un ordre social et scolaire racisé¹ et sexué (Dhume-Sonzogni 2007 ; 2014 ;

Magar-Braeuner 2019). Cette perspective matérialiste (Burke 2016) et constructiviste conduit à relativiser la primauté souvent accordée à la part idéale du racisme et à la dimension intentionnelle des actes pour qualifier le problème². Si l'on ne peut ignorer le projet antiraciste de l'institution scolaire, celui-ci n'est qu'une partie de la réalité, dont les ambiguïtés contribuent d'ailleurs à masquer une part importante du problème (Dhume 2016 ; Dhume et Cohen 2018).

Même si la sociologie française commence à documenter et analyser les processus de racisme affectant les élèves et leurs parents, les enquêtes sont jusque-là restées à peu près muettes sur le racisme vécu par les personnels au sein de l'Éducation nationale. L'institution scolaire et le groupe professionnel sont-ils aveugles aux origines ou à la religion supposées des personnels ? Nous entendons montrer que c'est loin d'être le cas, et documenter les expériences concrètes de racisme au travail dans l'école. Nous abordons ici la racisation à partir du concept de *carrière* (Goffman 1975 [1963] ; Becker 1985 [1963]). Howard Becker conçoit la carrière, non comme une succession de positions sociales, saisie à la façon d'une série photographique (par exemple les emplois ou fonctions successivement occupées dans une mobilité professionnelle), mais comme un processus de changement de statut social. Celui-ci implique pour les personnes concernées un double déplacement dans le temps : à la fois des apprentissages pratiques aux différentes étapes du processus, et une subjectivation progressive, permettant à la personne de se ré-envisager et d'adapter son rapport au monde à travers les changements positionnels et statutaires. La notion permet ainsi de saisir une « construction diachronique soumise au changement [sachant que l]es conceptions des possibles se modifient avec le temps »

aux groupes dans la hiérarchisation raciste du monde social. « Racialisation » est entendue ici en référence à la dimension idéologique du racisme, comme processus consistant en l'interprétation des différences à l'aune des théories raciales (Banton 1997 ; Poirer 2011). Enfin, « racisé-e » désigne l'effet de cette attribution sur les personnes, autrement dit le statut social ambivalent (produit et dénié) qui résulte de ce processus.

1 En référence au travail de Colette Guillaumin (2002 [1972]), « racisation » désigne ici le processus pratique, matériel, qui, en associant l'altérité à une marque somato-biologique, attribue un statut ethnoracial (y incluant les registres de référence culturel, religieux ou bio-somatiques) aux personnes et

2 Pierre-André Taguieff (1993, 381) estime par exemple que « pour caractériser la nature raciste d'un acte, le minimum requis est soit une revendication dudit acte par son auteur, soit la détermination de faits contextuels (verbaux ou non) permettant de qualifier l'intention raciste ».

(Martiniello et Réa 2011), notamment selon la conscientisation progressive que ce que l'on subit – racisme, discrimination – prend sens avant (historiquement) et au-delà (sociologiquement) de soi, tout en opérant ici et maintenant.

La notion de carrière, en ce sens, est liée à celle de socialisation, et ici de « socialisation raciale » (Brun 2022). Elle partage avec cette dernière l'importance de la dynamique d'apprentissage par expérience des normes ambiantes organisant la société et ses divers espaces sociaux. Mais le concept de socialisation, renvoie au départ littéralement à *l'entrée dans le social*, qui constitue à la fois l'humain (reconnu comme tel car membre d'un groupe) et l'individu (comme produit du pouvoir, dans une perspective foucauldienne). Les étapes ultérieures (socialisations secondaires) sont censées constituer de nouvelles dimensions, ajoutant, non sans tensions et recompositions, l'incorporation de normes et de pratiques propres à de nouvelles sphères sociales. Or ici, l'apprentissage du racisme relève, ni seulement d'une socialisation primaire au statut de racisable, ni d'une adaptation à une nouvelle sphère sociale ; il procède d'une confrontation réitérée à la dualité des normes sociales régissant la plupart des sphères sociales expérimentées – dualité dans le sens où cohabitent contradictoirement une promesse et une règle formelle d'égalité, et l'omniprésence éprouvée du racisme –, ce qui construit une relative continuité du vécu à travers même des expériences discontinues. L'apprentissage dont il s'agit est alors celui d'une mise en fragilité statutaire appelée à se rejouer, avec des variations de formes et d'intensité selon les univers sociaux. Aussi, approcher le racisme comme carrière, dans une mise en parallèle par hypothèse avec la carrière professionnelle, veut rendre compte du travail spécifique de subjectivation-objectivation impliqué par des expériences variables du racisme aux différentes étapes du parcours.

Sans restituer ici l'ensemble de ces carrières de racisation, qui se construisent au croisement de multiples secteurs (travail, logement, rapport à la police...), l'article se concentre sur ce que la racisation doit à l'école, pour

des personnes qui ont finalement choisi d'y travailler. Sans prétendre à une absolue singularité du racisme à l'école, nous montrerons que l'espace scolaire a ceci de particulier qu'il initie le plus souvent la carrière de racisation, et donc que le choix ultérieur d'y faire profession mérite tout particulièrement d'être interrogé de ce point de vue.

Le racisme au travail dans l'école française : une question à construire

Si la sociologie francophone de l'école tarde à se saisir de la question du racisme au travail, des éléments d'analyse ont déjà été posés par des personnels racisés à travers leur expertise d'usage de l'institution scolaire et/ou à partir d'autres vecteurs – littéraire, syndical, associatif ou encore journalistique³ de publicisation. Cette analyse demeure souvent comme un texte caché (Scott 2008) aux yeux du pouvoir comme de l'arène académique, que la sociologie s'efforce ici de (re)découvrir, au double sens du terme.

Une série d'enquêtes en France a exploré la (non-) singularité des « enseignants issus des immigrations », au regard de leurs propriétés sociales : leur trajectoire, leur construction identitaire, leur rapport au métier ou encore leur « plus-value » dans l'enseignement (Auduc 2004 ; Charles et Legendre 2006 ; Kadri et Rio 2016 ; Audebert 2014 ; Cesbron 2014). Centrées sur la catégorie « immigration », entendue au sens d'extra-européenne, ces enquêtes présument une altérité première (attribuée selon les cas à la migration, la religion musulmane ou l'expérience du « quartier »), mais en relativisent finalement l'importance empirique. En effet, il se dégage le constat que seuls trois éléments principaux singularisent sensiblement ces populations. Tout d'abord, elles sont souvent issues de familles socio-économiquement plus modestes que leurs pairs « d'origine française », avec des parents moins dotés en capitaux scolaires, et elles

3 Parmi les traces publiques de cette expertise : la création d'une éphémère Association pour l'égalité dans l'Éducation nationale au début des années 2000, une Enquête sur le racisme dans l'Éducation nationale des journalistes Serge Bilé et Matthieu Méranville (2009) ou encore divers ouvrages entre témoignage et analyse (Manveun Yalo 2017 ; Traoré 2021).

profitent moins souvent d'une socialisation anticipatrice au métier d'enseignant (Charles 2006, 63). Ensuite, comme cela est constaté ailleurs (Magaldi, Conway et Trub 2018), ces personnes témoignent plus souvent d'une disposition subjective : le désir d'une utilité sociale et un souci de requalification par l'école des publics socialement et ethniquement stigmatisés (Auduc 2004), qui peuvent être liés à une sensibilité un peu plus forte que leurs collègues aux questions de racisme et d'inégalités sociales (Charles et Legendre 2006 ; Délévaux 2021). D'où de fréquents « choix » (présentés comme tels) d'enseigner en éducation prioritaire ou en lycée professionnel. Le troisième élément est à la fois le plus singularisant et le moins traité en lui-même par la littérature : l'expérience partagée de racisme, notamment à l'école, dont quelques travaux indiquent cependant la relative banalité dans l'expérience du métier (Cesbron 2014 ; Audebert 2014 ; Kilic 2021).

L'approche par la migration a pour effet de laisser dans l'ombre l'histoire constituée par l'expérience des personnels racisés dans l'institution scolaire — depuis au moins l'époque coloniale d'un Léopold Sédar Senghor, enseignant à Tours et à Saint-Maur à la fin des années 1930, face à des enfants éberlués de rencontrer un « noir tout habillé » (Bilé et Méranville 2009, 15-19). Elle tient plus largement dans l'ombre l'expérience de racisme des groupes non directement concernés par la migration : descendants d'immigrés, issus des ex-colonies d'outre-mer, juifs, roms, etc. La présomption de « différences », qui soutient d'autre part la plupart de ces enquêtes, marginalise les processus sociaux qui les produisent — l'altérisation, la stigmatisation, la discrimination, la racisation —, au risque de se focaliser sur les effets plus que les causes. Enfin, en privilégiant l'approche par l'immigration et la « diversité » du corps enseignant, la recherche prolonge la difficulté de l'institution scolaire à se reconnaître clairement en tant que « contexte de racialisation » (Thésée 2021). Aussi gagne-t-on à changer de paradigme, en suivant plutôt le fil de la manière dont le racisme opère.

Quelques recherches ont ouvert la voie à cette question, non sans limites. Les enquêtes de victimation auprès des

personnels de l'Éducation nationale font peu ressortir le problème : 2,2 % des violences sont déclarées comme « racisme » dans le second degré, et aucune dans le premier degré (Debarbieux et Fotinos 2012 ; Debarbieux, Moignard et Hamchaoui 2013). Cela nétonne guère, vue l'incertitude fréquente à qualifier des situations comme racistes ou discriminatoires. Par ailleurs, ces enquêtes n'enregistrent pas les violences de type micro-agressions⁴, qui constituent pourtant la trame du « racisme quotidien » (Essed 1991). Enfin, faire du racisme une catégorie de faits autonome, et non un rapport social colorant diverses formes de violences recensées (ostracisme, injure, etc.) minimise par définition le problème.

Deux dimensions principales ont été explorées par la recherche française. D'une part, des travaux qualitatifs ont abordé les établissements scolaires comme espaces relationnels, confrontant les agents à des interactions racistes, à une « ethnicisation des professions » (Sanselme 2009, 124) et au choix de l'usage ou non des identités ethniques au travail (Perroton 2000 ; Fahrat 2015 ; Kilic 2021). D'autre part, de rares travaux statistiques pointent vers la gestion des personnels.

Ils attestent de l'influence de catégories discriminatoires dans le recrutement des enseignant-e-s (Déquire 2009 ; Greenan et al. 2016) — même si le sens de ces usages demeure ambivalent, car les catégories peuvent servir à éliminer l'altérité ou au contraire viser une « mixité ». Des enquêtes qualitatives ont également mis en évidence des logiques racisantes dans la distribution du travail (Bérard 2002 ; Larochelle-Audet 2019). Ces travaux ouvrent des perspectives importantes pour une analyse visant à penser et documenter dans leur globalité les mécanismes du racisme *de* et *dans* l'école.

En comparaison, la question du racisme au travail dans l'institution scolaire fait l'objet d'une importante litté-

⁴ Introduite dans la littérature américaine par le psychiatre Chester Pierce au tournant des années 1960-70 (Perez-Huber et Solorzano 2015), cette notion met l'accent sur la dimension systémique d'un racisme d'abord composé de courts épisodes d'interactions vécues comme offensantes, dont l'épreuve quotidienne cumulée a pour effet de rappeler sans cesse aux personnes la place et le statut (illégitime, conditionnel, étranger, inférieur, marginal ou précaire) assignés à « leur » groupe.

ture dans des pays anglophones, tels que les États-Unis ou le Royaume-Uni. Souvent appuyées sur la *Critical Race Theory*, qui pose parmi ses principes la centralité du savoir expérientiel des personnes racisées (Yosso et Solorzano 2007), les recherches ont étayé une approche structurelle et institutionnelle du problème du racisme à l'école (Bonilla-Silva 1992 ; Osler et Starkey 2010 ; Perez Huber et Solorzano 2015) – contre une lecture individualisante et *colorblind* (Burke 2016). Rita Kohli (2021) montre par exemple que, si des politiques ont incité à la diversification du corps enseignant, l'un des principaux obstacles à sa pluralité réelle et durable est le racisme ancré dans le système scolaire. De la formation au métier, qui n'incite pas les futurs enseignants à s'interroger sur la suprématie et les privilèges des blancs⁵ (Ladson-Billings 2000), à l'expérience de la racisation quotidienne des élèves et des personnels, Kohli montre un « climat hostile » aux pédagogies et projets antiracistes portés par les « enseignants de couleur », qui engendre une usure émotionnelle, psychologique et professionnelle (Pizarro et Kohli 2018).

Enjeux théoriques et choix méthodologiques

L'analyse qui suit relève d'une sociologie à la fois critique et compréhensive du racisme, qui prend au sérieux la parole minoritaire pour analyser le racisme quotidien au travail dans l'institution scolaire. Cette parole relève généralement d'un discours d'expérience, subjectif et rétrospectif, fondé à la fois sur une expertise d'usage et un savoir-faire évaluatif des situations (Dhume-Sonzogni 2014, 123-125). Les récits d'épisodes vécus de racisme à l'école ne sont pas de simples anecdotes, mais la mise en forme d'une expertise ancrée, reflétant des « systèmes de connaissance » et des « systèmes de valeurs » (Essed 1991), concernant en même temps le fonctionnement de l'école et celui du racisme. Les personnes minorisées peuvent ainsi être de fines sociologues de leur situation, selon le degré de prise de conscience et de distance analytique qu'elles ont développées au cours de leur

trajectoire de vie. Les personnes enquêtées ont de fait le plus souvent développé, voire surdéveloppé, une « posture d'auto-analyse », du fait que « la réflexion sur soi constitue dans certaines conditions, la seule réaction de sauvegarde possible » (Sayad 1993, 860-861) face à la violence de ce qui leur arrive. Dans une société qui peine à reconnaître la dimension structurelle de son racisme, et *a fortiori* dans le contexte de déni institutionnel scolaire, leur parole constitue des contre-récits, « des histoires opposées racontées du point de vue de l'opprimé » (Burciaga et Kohli 2018 ; Crenshaw *et al.* 2010) qui « défient la vision dominante par leur propre connaissance et compréhension du racisme » (Essed 1991, 187).

Nos enquêtes ont visé à recueillir, croiser et analyser ces expériences et expertises, pour documenter le racisme quotidien du système éducatif français afin d'en dégager des tendances structurelles. Le concept de racisme quotidien désigne, selon Philomena Essed, un processus incorporé dans la structure du travail, du fait que les représentations et catégories du racisme, apprises par socialisation, sont intégrées dans des « scripts » (Essed 1991) qui rendent les pratiques immédiatement disponibles et gérables. La familiarité et la routinisation des catégories, statuts et pratiques concernées constituent « un arrière-plan pour l'action sociale » (Ahmed 2007), rendant leurs implications racistes souvent invisibles aux yeux de celles et ceux qui agissent ainsi, et difficiles à faire reconnaître pour les personnes qui les subissent. Les interactions façonnent de ce fait les relations de pouvoir sous-jacentes, et sont façonnées par celles-ci, dans une interdépendance entre micro-interaction et macro-structure (Bourabain et Verhaeghe 2021). « Le racisme quotidien s'adapte à la culture, aux normes et aux valeurs d'une société car il opère par le biais des structures de pouvoir prédominantes dans la société » (Essed 2019), et ainsi le racisme à l'école doit être appréhendé comme un phénomène non exceptionnel, mais au contraire, de forme, d'espace et de temps scolaro-compatibles.

Cet article s'appuie sur deux enquêtes débutées à quasi vingt ans d'écart. La première, exploratoire, a

5 « Blanc » n'est pas une catégorie biologique (couleur de peau) mais une catégorie politique ; elle désigne une position collective hégémonique à laquelle sont confrontés les minorités racisées, et une norme au regard de laquelle celles-ci sont étiquetées comme étant « de couleur » ou « visibles ».

été conduite au début de la décennie 2000 (Bérard, 2002), dans une séquence historique qui débute avec le 11 septembre 2001 et s'achève avec le second tour Chirac-Le Pen à l'élection présidentielle d'avril 2002. La seconde s'est déroulée entre fin 2018 et début 2023, et intervient dans une séquence où la politisation de la laïcité et la crispation sur le « voile », d'une part, et les attentats islamistes en Europe, d'autre part, ont libéré une parole publique islamophobe qui investit particulièrement l'école (Lorcerie 2005 ; Hajjat et Mohammed 2013). De l'une à l'autre enquête, la méthodologie a évolué, pour tenir compte de la difficulté rencontrée par la première : être face à un « texte caché » (Scott 2008), et peiner à documenter une parole qui se donne peu à entendre publiquement en général (Lamont et al. 2016), et en particulier dans une institution et un groupe professionnel organisés par le déni de cette réalité (Dhume-Sonzogni 2014). En parler ouvertement fait *a priori* entorse aux normes du groupe professionnel. La doxa de « l'école républicaine » et de la « méritocratie » est en effet puissante, et elle exerce sur les discours une contrainte forte, susceptible de freiner la qualification des situations vécues en termes de racisme ou de discrimination, comme on le constate pour les élèves (Zirotti 1990 ; Brinbaum, Chauvel et Tenret 2013). En parler à des hommes blancs fait également partie des enjeux influant sur la dicibilité du racisme vécu (Blassel et al. 2021 ; Truco et al. 2021), et nous avons bénéficié ici à la fois de l'effet de distinction et de légitimation lié au statut de chercheur et de la confiance véhiculée par nos intermédiaires.

La première enquête a visé à reconstituer la carrière subjective de professionnel-le-s auto- ou hétéro-désigné-e-s par les intermédiaires en tant que personnes « noires », afin d'en identifier l'éventuelle singularité — sans présupposer de discrimination. Le point de départ, littéraire, a été emprunté à Jean Genet qui, face à la demande d'acteurs d'écrire une pièce de théâtre pour des « Noirs » — ce sera *Les Nègres* (1959) —, avait répondu : « Qu'est-ce que c'est qu'un noir ? Et puis d'abord c'est de quelle couleur ? ». Actant qu'« on ne naît pas noir, on le devient » (Sagot-Duvaurox 2004), l'enquête a cherché

à retracer les conditions (notamment scolaires) de ce devenir-noir. Dans un premier temps, il a été imaginé de pouvoir comparer des discours situés de part et d'autre de la « ligne de couleur », en espérant créer un chiasme pour percer l'écran du discours institutionnel, sans pour autant questionner l'expérience en tant que telle du racisme. Si cette approche a parfois permis à la marge l'expression sur ce sujet (comme le constate également Y. d'Almeida [2022]), elle a surtout rendu visible le fait que les enseignant-e-s interrogé-e-s se réfèrent d'abord au statut professionnel. Pour reprendre les termes d'un agent, « on ne se sent pas noir professeur » — au sens où la catégorie « noir » passerait avant le statut de métier et informerait un rapport spécifique au travail. La situation semble ici différer de certaines analyses états-uniennes, du fait de la place vraisemblablement différente du tort constitué pour les Africains-Américains par l'esclavage (Ladson-Billings 2000). Racisé-e-s ou non, les agents interviewé-e-s s'identifient avant tout au corps professionnel qui leur confère une identité définie par une certaine position de surplomb — marque d'autorité et signe de relative réussite sociale —, notamment vis-à-vis des antagonismes de classes (Léger 1983). Dans un second temps, l'enquête s'est donc adaptée, en questionnant plus directement les expériences de racisation : « Depuis quand êtes-vous noir-e ? ». Cette adaptation stratégique a permis d'ouvrir un espace pour une parole semi-publique, là où le racisme vécu au travail se disait éventuellement dans un entre-soi minoritaire.

La seconde enquête a repris cette dernière stratégie, en inversant en quelque sorte la trajectoire méthodologique de la première : faire de l'expérience du racisme le cœur explicite de la grille d'entretien, pour ensuite faire ressortir empiriquement l'effet de « ligne de couleur » sur les récits des enquêtés. À cette fin, la méthodologie a conduit à élargir le prisme de deux manières. Premièrement, prendre en compte les divers groupes sociaux racisés ou non, sans se limiter à la catégorie « noir », et ainsi saisir le racisme dans la variété des statuts raciaux qu'il produit — incluant ses cibles « culturelles » ou « religieuses ». Par ailleurs, pour tenter de suspendre le privilège majoritaire d'assigner sans être assigné

(Guillaumin 2002), ni la catégorisation (auto- ou hétéro-catégorisation) ethnoraciale, ni le sentiment d'avoir expérimenté le racisme n'ont été une condition de recrutement des enquêté-e-s⁶ — on y revient ci-après. Deuxièmement, l'enquête a visé à prendre en compte tous les métiers, niveaux et types d'établissements, ce qui conduit à redistribuer la problématique unitariste du « corps professionnel » et à inclure les segmentations et hiérarchisations intra-institutionnelles entre métiers, espaces ou segments du système scolaire, lesquelles s'avèrent en partie racisées (Dhume 2021).

La première enquête repose sur une trentaine d'entretiens individuels et collectifs, menés pour moitié auprès d'enseignant-e-s et pour moitié auprès de CPE (conseiller-e-s principal-e-s d'éducation)⁷. Le choix de procéder par réseau d'interconnaissance a conduit l'enquêteur d'un lycée général du IX^{ème} arrondissement de Paris à des lycées professionnels de la Seine-Saint-Denis. La seconde enquête repose sur 74 entretiens dans diverses régions (Île-de-France, Lorraine, PACA, Nord, Rhône-Alpes, Alsace), auprès de professionnel-le-s divers-e-s par leurs statuts (contractuel-le, stagiaire ou titulaire), métiers et corps (personnel BIATSS⁸, professeur-e des écoles [PE], enseignant-e, CPE, chef-fe d'établissement ou adjoint-e [PerDir], assistant-e d'éducation [AED], psychologue de l'Éducation nationale [PsyEN], inspectrice.eur, etc.), niveau d'exercice et type d'établissement (école maternelle, primaire, collège, lycée général [LG] ou professionnel [LP]), contexte d'exercice (milieu rural ou urbain, éducation prioritaire ou non) ou encore ancienneté dans le métier⁹.

6 Nous laisserons toutefois de côté pour cet article les catégories de personnels qui s'estiment non concernées, hormis dans les cas où elles sont témoins.

7 Le corpus comportait une majorité de femmes occupant les fonctions de CPE, et une forte majorité d'hommes parmi les enseignants de lycées professionnels, dont une grande part étaient contractuels, et dont certains avaient été maîtres-auxiliaires temporaires. Ils exerçaient leurs fonctions depuis 7 ans au minimum et 22 ans au maximum. L'enquête est complétée par des observations au sein d'une cité scolaire du IX^{ème} arrondissement de Paris, touchée par une redéfinition de la carte scolaire, matériau non mobilisé ici.

8 Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques.

9 Le corpus de l'enquête 2 concerne ainsi environ 2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes ; environ 2/3 de personnes ayant vécu la racisation pour 1/3 du groupe majoritaire ; environ 1/2 exerçant dans l'enseignement (dont plus d'1/3 en collège-lycée, plus d'1/3 en lycée professionnel, et moins d'1/3 en maternelle-primaire), 1/5 dans la vie scolaire (AED et CPE), 1/4 en responsabilité

Les deux enquêtes ont recruté par « boule de neige » — à partir de sollicitations dans divers réseaux, afin d'éviter des effets de cliques. Dans la première, le choix des personnes sollicitées répond à un critère lié à l'effet de la racisation (être considéré-e comme noir-e), son contenu étant laissé à l'appréciation des intermédiaires. Ce recrutement s'est fait par double validation : la dernière question de la grille d'entretien était « Connaissez-vous d'autres enseignant-e-s ou CPE considéré-e-s comme noir-e ? », puis au moment de la prise de contact avec les nouveaux sujets de l'enquête, il leur était demandé de préciser s'ils estimaient être considéré-e-s comme tel-le-s. Ceci n'a jamais fait l'objet d'une négation, mais parfois la formulation a suscité une demande d'explication. Le principe d'hétéro-catégorisation subjective a rendu saillants des écarts de perception raciale entre l'enquêteur blanc et les enquêté-e-s racisé-e-s, en lien avec l'asymétrie des expériences du processus de racisation. En effet, une CPE désignée comme noire lors d'un entretien collectif n'avait par exemple pas été catégorisée comme telle par l'enquêteur. Ce constat plaide pour une approche subjectiviste de la méthode, non organisée par le regard majoritaire mais par l'expérience d'hétéro-catégorisation. Dans la seconde enquête, l'approche a été assez différente, puisque le recrutement ne repose sur aucune référence explicite à la racisation. Le critère énoncé est celui de tout personnel scolaire acceptant de parler au sociologue (blanc) de ses expériences de racisme ou de discrimination. L'absence d'induction formelle quant à la catégorisation raciale et à l'expérience d'être racisé-e n'évite pas que les intermédiaires et/ou les enquêté-es interrogent les implicites du critère (« cherches-tu des enseignant-e-s racisé-e-s ou non ? », mail du 7/10/2019 ; « Quand vous faites votre choix, moi, vous m'avez sollicité en fonction de mon origine ethnique ? », échange téléphonique préalable à l'entretien du 7/02/2023). Mais cette stratégie

(administration intermédiaire ou centrale, direction d'établissement, corps d'inspection) et moins d'1/10 d'autres statuts (dont BIATSS, mais aussi aides scolaires ou encore PsyEN). L'ancienneté dans l'institution scolaire au moment de l'entretien va de 4 mois à 30 ans. Au niveau de l'âge, environ 1/8 des enquêté.e.s ont moins de 30 ans au moment de l'entretien, 1/3 entre 30 et 39 ans, 1/3 entre 40 et 49 ans et un peu moins d'1/5 à 50 ans ou plus. L'enquête est complétée par un recueil documentaire sur les « cas » ayant donné lieu à un recours institutionnel, matériau non mobilisé ici.

permet d'inclure une diversité de profils d'expériences – directe, par procuration ou comme témoin – et un dégradé de positions quant à la fréquence et la saillance de vécu du racisme. Même si une majorité de personnes témoigne d'un haut degré de conscientisation, les profils sont néanmoins diversifiés.

Nous avons une dette vis-à-vis des personnes interviewées, qui ne s'épuise évidemment pas dans la restitution sociologique¹⁰. L'enquête rejoue malgré nous une forme de réappropriation de la parole minoritaire, depuis nos positions sociales à bien des égards privilégiées en raison de notre affiliation au groupe majoritaire, non exposé à subir quotidiennement le racisme et le sexisme. Ceci nous conduit à tirer divers bénéfices du seul fait de faire écho et de reformuler dans l'arène académique une question déjà dite (et non inédite), mais rendue inaudible dans les espaces institutionnels par (le risque de) la disqualification. Le passage à la sphère publique implique toutefois de protéger particulièrement les personnes concernées – dont le sentiment de risque est fondé sur l'expérience objective de la violence de l'institution scolaire – d'où le choix d'un strict anonymat. La première enquête recourt à une hétéro-anonymisation (attribution par le sociologue de noms de personnages de la mythologie grecque, distribués arbitrairement) ; la seconde recourt à une auto-pseudonymisation (les interviewé-e-s choisissant eux ou elles-mêmes le prénom sous lequel ils souhaitent apparaître), ce qui génère, on le verra, une prolifération de catégories d'auto-désignation.

Bien que distinctes temporellement et méthodologiquement, nous avons choisi ici de traiter ensemble ces deux enquêtes parce que, d'une part, elles se répondent – la seconde s'appuyant sur l'expérience de la première – et, d'autre part, elles convergent nettement sur leurs résultats d'ensemble, malgré les différences de temps, de terrain et de choix de méthode. Cela correspond à l'enjeu du présent article, qui est prioritairement de dégager des tendances structurelles – même si cela réduit des variations et nuances selon les profils et les

trajectoires. Nous montrerons dans un premier temps que le départ de la carrière de racisé-e s'ancre en général dans la prime expérience scolaire, ce qui dessine une perspective singulière sur le choix ultérieur de travailler dans l'Éducation nationale. Nous montrerons ensuite que l'entrée dans le métier conduit à prendre conscience que, ni l'univers éducatif ni le statut institutionnel ne protègent en soi du racisme, et donc qu'il n'y a guère d'échappatoire professionnel à la condition de racisé-e. Nous documenterons ainsi les principales formes d'expériences de racisme ayant des effets différenciés sur la carrière professionnelle : la racisation indirecte, les micro-agressions, les formes ouvertes d'agression verbale et les discriminations.

La centralité de l'école dans l'entrée dans la carrière de racisé-e

La carrière de racisé-e débute généralement avec les premiers espaces de socialisation extra-familiale, au premier rang desquels, l'école :

« Moi je l'ai subi [le racisme] à la maternelle, pour commencer. » (Zora, agent d'accueil, lycée, 55 ans, d'origine algérienne, juin 2022)

« Je suis devenue une Arabe au collège [elle rit]. Dans le regard des autres, mais pour moi aussi, je comprenais qui j'étais. » (Salima, PLP, 37 ans, Arabe, mars 2019)

« Au collège, c'est là que j'ai connu le racisme. En fait non, je l'ai vécu avant, mais... Le collège, ça a été un moment marquant dans ma vie. » (Aïcha, professeure contractuelle, 24 ans, Musulmane, juin 2019)

La « première fois » de la confrontation au racisme ne signifie pas que les personnes concernées n'y ont jamais été exposées antérieurement. La compétence pour encoder et décoder les situations comme raciste se forge avec la répétition du vécu et/ou la transmission par des pairs, et la prise de conscience éprouvée d'être particulièrement une cible. Comme l'explique Aïcha, des épisodes ont (probablement) été vécus antérieurement,

¹⁰ Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous faire confiance en nous donnant accès à leur expérience.

mais la qualification intervient souvent ultérieurement et rétrospectivement, à partir d'un épisode tenu pour « marquant ». La plupart des récits datent ainsi précisément une rupture dans la victimation (« je l'ai subi », « c'est là que j'ai connu ») et la redéfinition racisée de soi (« je suis devenue »). Quel que soit le milieu social d'origine des enquêté-e-s et la temporalité de la « première fois », la période avant-le-racisme tend à être décrite comme « un monde de bisounours » (pour Mariama, qui vit seule avec sa mère femme de ménage), un cadre « agréable » et « sans soucis », où le racisme est soit absent (pour Marie-Lou, de père ingénieur et mère descendante d'une « famille royale » de Guinée), soit « ponctuel », « camouflé » et collectivement tenu en lisière de la scène (pour Boudjama, de père ouvrier et mère au foyer) :

« Alors pendant longtemps j'ai vécu dans un monde des bisounours, où ça n'existait pas. » (Mariama, PE, 33 ans, Française d'origine sénégalaise, mars 2020)
 « Donc toute l'enfance hein, école maternelle, école primaire aucun problème, tout le monde se mélange avec tout le monde, y a pas de soucis, au collège pareil, même si on avait déjà entendu des mots comme "Bougnoule" mais ça venait surtout de quelques villageois [qui fréquentaient le collège de secteur], mais ils se faisaient très vite taper et au final [...] c'était vraiment très ponctuel, très rare. [...] Donc ça été vraiment camouflé, et vraiment c'était "United Color of Benetton", quoi. Tout le monde parlait à tout le monde. » (Boudjama, CPE, 47 ans, Arabe, mai 2019)

« Alors... je sais pas, peut être que c'est un peu naïf, mais en tous cas rien dans mon parcours scolaire ne m'avait laissé supposer ça, en fait. J'ai jamais été confrontée... ben, j'ai jamais été en situation d'échec, j'ai jamais été confrontée au racisme de tel ou tel professeur, hein, jamais jamais, enfin voilà. Je... j'ai plutôt eu un parcours agréable, hein, jusqu'à la fin du master ça s'est bien passé. » (Marie-Lou, PE, 38 ans, Noire, mars 2019)

Ces récits accentuent ainsi l'effet de rupture : l'irruption du racisme *vécu comme tel* est présentée sur fond d'enfance heureuse et relativement insouciance, destinée à être brutalement fracassée ou réduite. Auparavant, le racisme observé par Boudjama ne semblait pas véritablement l'atteindre. Son récit insiste sur l'idée que la dynamique collective dominante (« tout le monde »), soutenue au besoin par la violence physique (« ils se faisaient vite taper »), semblait pouvoir limiter l'effet à un élément de décor quasi exotique, ou à un attribut incongru de quelque personnage « raciste » comptant peu dans sa socialisation directe. C'est lorsque le racisme devient un « problème », donc qu'il change de valence pour être source d'hostilité et de ségrégation pour Boudjama, ou source « d'échec » pour Marie-Lou, qu'il prend pleinement valeur de racisme. Ces caractéristiques ne s'appliquant pas à leur expérience socio-scolaire enfantine, Marie-Lou ou Boudjama peuvent dire n'avoir pas fait l'expérience de racisme dans leur primo-scolarité. Et pourtant, on le verra, Marie-Lou en a bien pris conscience dès l'école primaire. À l'opposé, pour Zora, l'enfance n'a pas été placée sous le signe du bonheur : « J'ai subi des grandes violences étant petite [déjà dans le milieu familial], j'ai grandi mal » (Zora, agent d'accueil, lycée, 55 ans, d'origine algérienne, juin 2022). Comme si cela était lié, elle a connu un racisme brutal dès la maternelle, et celui-ci n'a jamais cessé tout du long de sa vie.

Pour beaucoup, la définition du problème nécessite d'être révisée afin de prendre en compte une expérience nouvelle : être soi-même la cible et en subir les effets délétères. L'école constitue le plus souvent ce lieu et ce temps de rupture, d'abord en ce qu'elle confronte à des enfants de tous horizons, qui peuvent faire re-circuler (Butler 2004) des schèmes racistes. Le passage de l'univers familial — « un milieu très protégé, très *love*, très... très bien » dit Boudjama ; « une chance formidable, une jeunesse heureuse » dit Pedro — à l'école de la racisation procède d'une révélation statutaire. Cette brutale rupture transforme un élément physique anodin en marque biologique (Guillaumin 2002 [1972] ; Poirret 2011), et fait passer du sentiment d'être *normal-e* à la conscience de ne pas l'être dans le regard d'autrui :

« [Je suis devenue Noire] assez tôt, hein, j'étais à l'école. J'étais à l'école, et dans la cour il y en a un qui refusait de jouer avec moi parce que j'étais noire. Donc il me disait : "Oh t'es sale", je dis : "Mais comment ça, sale ? Pourquoi tu dis ça ?" — "Parce que t'es noire", ou "Oh je ne me range pas avec toi, je ne joue pas avec toi, parce que t'es noire". Oui, là je me suis rendue compte de... de la couleur de ma peau, à ce moment-là. Pour moi ce n'était pas... une tare, d'être noire, quoi. Mais c'est le regard qu'on portait sur moi qui m'a fait penser que, oui, ça pouvait être plus un inconvénient qu'un avantage. » (Marie-Lou, PE, 38 ans, Noire, mars 2019)

« Au départ, ils ne disaient pas "le Noir", ou "Nègre", ni aucun truc comme ça... C'était "le Chinois". Comme ça, le Chinois, quoi... Au lycée c'était "le Grand brun" mais je voyais bien que j'étais celui que l'on ne présentait pas à la famille... Une fois, un peu plus tard, une copine m'a enfin présenté, mais là, j'ai mieux compris, après tout un tas de détours ça s'est fini avec un "T'es avec un..." qui n'est jamais allé au bout de sa phrase. Ça voulait tout dire. » (Sabazios, CPE, syndiqué, Noir, avril 2002)

La répétition de micro-situations de stigmatisation fait prendre conscience à Sabazios ou Marie-Lou d'une « couleur » fonctionnant comme un stigmate, une marque infamante justifiant d'être privé-e de certains liens sociaux. À de rares exceptions, dans nos entretiens, liées entre autres au fait d'avoir migré à l'adolescence ou à l'âge adulte¹¹ et de découvrir le racisme à l'arrivée en France ou en Europe, le discours des futur-e-s agents de l'école pose assez systématiquement celle-ci en lieu central de la première expérience du racisme, et en point de départ du processus de prise de conscience — ce que nous nommons l'entrée dans la carrière.

¹¹ Cela représente 8 personnes dans l'enquête 2, soit environ 1/7 de l'échantillon des personnes racisées. Dans l'enquête 1, une seule personne n'a pas grandi en France, néanmoins tou-te-s ont rencontré le racisme lors de leur scolarité dans l'école française. En effet, le cas particulier est celui d'un enseignant né au Congo, confronté au racisme à l'occasion du passage de « l'école de l'indigénat » à « l'école française », lesquelles ne s'adressaient clairement pas à la même population.

Le moment initiatique n'est pas seulement le fait d'autres élèves, il est régulièrement le fait d'enseignant-e-s. La rupture est alors d'autant plus violente symboliquement que les gestes et propos racistes ne mettent pas en jeu seulement le plan de l'identité sociale, comme avec les pairs : ils définissent la position et le statut scolaires, liant le racisme à la fois à la domination adulte et institutionnelle, et au verdict scolaire. Le racisme de la part d'enseignant-e-s redouble donc l'épreuve identitaire d'une épreuve scolaire, matérielle, qui implique la découverte progressive du prix à payer (Dixson, Clayton, Peoples et Reynolds 2016) pour s'en sortir malgré tout (ou pas) dans ses études. Le racisme et la discrimination scolaires prennent dans ce cas la forme d'« échec scolaire », d'« orientation forcée », de notations inéquitables, et de multiples interactions rabaisantes et humiliantes :

« Le premier jour, notre professeure principale, elle nous a dit : "Toi, toi, toi, toi, toi, au fond de la classe"... et "toi, toi, toi, toi, toi", c'était que des Algériens, ou des Marocains, enfin bref, des étrangers. J'en faisais partie, donc au fond de la classe. C'était notre professeure principale, Mme D. Et après elle nous a dit : "Les enfants d'immigrés recevront [deviendront¹²] des ouvriers, les autres pourront faire des métiers avec un bel avenir". [...] Ça ça m'a traumatisée. Cette prof, je l'ai eu de la Sixième à la Troisième, alors je vous laisse imaginer ce qu'elle m'a fait de mal, parce que je n'ai pas pu faire des grandes études, hein. Impossible. » (Zora, agent d'accueil, lycée, 55 ans, d'origine algérienne, juin 2022).

« J'avais 5-7 ans en CE1, et j'avais un professeur... un instituteur [...] j'ai eu un traitement un peu particulier, où les professeurs m'isolaient en fait. [...] J'étais à côté de son bureau et tous les autres élèves étaient derrière. [...] Un jour j'ai fait un travail tout juste et il m'a mis 7/10. Je lui ai demandé, et je lui ai dit "Mais Monsieur, normalement je dois avoir 10/10 parce que j'ai tout juste". Et il me dit "Mais ton travail sera toujours sale". Donc tu vois, c'est des... Bon bref, mais t'es gamine, à 7 ans tu peux

¹² Il s'agit manifestement d'un lapsus.

rien faire, mais tu redoubles ! Alors qu'un élève qui devait être en CPPN¹³ [est passé] en classe supérieure. » (Sarah, PerDir, LP, 41 ans d'origine tunisienne, mai 2019)

« Mes premières expériences de se confronter au racisme sont arrivées au lycée. Donc suite à un collège un peu laborieux, je vais dire, j'ai été orienté en... lycée professionnel, j'ai fait un BEP maintenance. Là j'ai un souvenir d'un enseignant, la première fois qu'un enseignant m'a insulté donc je... j'étais en atelier, je faisais une pièce, bon, ben, pas doué, voilà, j'ai mal fait le boulot, là ça été la première insulte : "Ah mais t'es vraiment le roi des Bougnoules !" » (Boudjama, CPE, 47 ans, Arabe, mai 2019)

Le racisme constitue *de facto* un autre apprentissage scolaire, un « curriculum caché » (Forquin 1996) à rebours du curriculum formel antiraciste. Comme le suggère les récits de Zora et Sarah, la situation est d'autant plus violente que le cadre scolaire n'offre pas d'échappatoire physique : l'obligation scolaire, l'imposition d'un même enseignant durant toute l'année, voire pendant plusieurs années, et plus généralement l'asymétrie de pouvoir entre adultes et enfants, conduisent à sceller le cadre de l'expérience, à institutionnaliser à la fois ce qu'il y a à subir et ce qu'il va falloir apprendre à supporter. « On peut pas se rebeller par rapport à ça, on est enfermés, on peut pas réagir face à l'injustice, car c'est l'enseignant, la domination... » analyse Aïcha (enseignante contractuelle, 24 ans, d'origine algérienne, juin 2019).

D'un élément étranger et accidentel, le racisme lui-même se met à coller à la peau, et l'altérisation à faire corps en soi : « cette dimension-là elle prend corps, vous la comprenez réellement, [...] vous le ressentez en vous » (Bodhiel, PLP, 44 ans, Africaine Sénégalaise, avril 2021). Le racisme finit alors par changer de statut : de « très ponctuel, très rare », il devient un élément présent en définitive « toute la vie ». La répétition, non seulement dans l'école mais dans divers autres univers sociaux,

pour celles et ceux qui y sont exposé-e-s, crée une familiarité, impliquant une adaptation tactique, par exemple par un conditionnement à supporter, à défaut de pouvoir y échapper :

« [Quand c'est arrivé] je n'ai rien dit, ouais... [...] J'ai encaissé et puis j'ai eu... ma foi voilà : "T'auras à faire à des gens comme ça, il va falloir que tu t'adaptes" [elle rit]. Voilà c'est le début. [...] On se conditionne. Ouais, ouais. On se prépare. Et là, je me suis dis, ouais, qu'il fallait se préparer à un avenir qui risque d'être un peu... voilà. Là j'ai pris conscience. » (Nesrin, PerDir, LP, 50 ans, Kabyle, avril 2019).

« Et ça, ça sera là tout le temps, et je pense que je me fais aucune illusion ça sera là pendant des années et des années et des années et des années. » (Eva, PLP, 45 ans, Algérienne, avril 2019)

Les enfants ne sont pas sans résister à cette violence. Zora (agent d'accueil, Lycée, 55 ans, d'origine algérienne) se rappelle avoir hurlé et s'être accrochée au radiateur quand Mme Z. est venue chercher « quelques Maghrébins » pour les scolariser « dans la classe de perfectionnement » — qualifiée par les autres enfants d'« école des ânes » : « donc j'ai pu aller au collège normalement. Et après j'ai pu aller au lycée », justifie-t-elle. Eva se souvient avoir usé de sa répartie :

« Déjà à l'école en tant qu'élève, y avait quelques... phrases à la con, du style "Si j'avais le droit de veto, je te renverrais dans ton pays". Moi je disais "Mais vous avez pas le droit de veto, Monsieur, vous êtes pas le Roi Soleil !" » (Eva, PLP, 45 ans, d'origine algérienne, mai 2019). Mais la résistance ouverte peut coûter cher et, dans tous les cas, elle n'évite pas une réévaluation de son statut social, face à un racisme qui se répète. Après avoir franchi bien des étapes dans la carrière de racisé-e — dépasser la douleur, la colère, l'apathie, la révolte — arriveront de nouvelles tactiques... mais aussi de nouvelles expériences scolaires, du point de vue professionnel, cette fois.

¹³ Classe pré-professionnelle de niveau, ancêtre de la SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté).

Le racisme au travail : récurrence des expériences, variété des formes

Le racisme vécu durant la scolarité n'a pas découragé nos interlocuteurs-rices de travailler à l'Éducation nationale. Comparativement au statut antérieur d'élève, les rapports de pouvoir sont *a priori* redistribués par l'entrée dans le statut d'agent de l'institution : le fait d'être « de l'autre côté de la barrière » fait donc espérer la protection du corps professionnel. L'expérience de racisation s'arrête-t-elle pour autant ? À l'évidence, non. Le statut de travailleur-euse dans l'institution scolaire initie une nouvelle étape dans la carrière de racisé-e : la prise de conscience que ni le statut de fonctionnaire, ni la position professionnelle ne mettent fin à l'exposition au racisme. Les expériences sont très convergentes quant à la répétition de situations vécues. Elles sont par contre variées dans les lieux et les formes où prennent place les expériences de racisme. On peut repérer quatre formes principales : la racisation indirecte, les micro-agressions, les formes ouvertes d'agression verbale et les discriminations, chacune ayant des incidences différentes sur le lien entre carrière professionnelle et carrière de racisation. Les deux premières sont à l'évidence les plus répandues, les deux suivantes plus rares, et surtout la dernière est plus difficile à mettre en évidence. Ceci dit, chaque personne peut mettre plus ou moins en saillance, dans son récit, telle ou telle forme selon qu'elle l'affecte plus ou moins intensément, de sorte qu'il n'est guère envisageable, à travers les entretiens, de quantifier la proportion des types de faits tels que nous les reconstruisons ici.

La racisation indirecte, ou l'effet-billard de la racisation des élèves

Pour les personnes rencontrées, la première cible du racisme scolaire est clairement les publics, élèves ou parents :

« Les profs font beaucoup de références à la culture, les parents démissionnaires... C'est du racisme ordinaire. » (Laïla, professeure

contractuelle LP, Lettres/Histoire, 32 ans, d'origine marocaine, mai 2019)

« Quand on rentre dans la salle des profs, les discours, c'est : tu te fais une idée des élèves sans les connaître, t'as déjà un parti-pris. [...] Entre profs, on se parle, on se monte la tête. » (Sofiane, ex-professeur de Gestion contractuel, d'origine marocaine, mai 2019)

Les discours sur les publics sont structurés par une opposition « Nous » (agents de l'institution) vs « Eux », qui nourrit et justifie l'entre-soi du groupe professionnel (Foy, 2023). La salle des professeurs, en particulier, est un espace de connivence et de relâche, où s'autorisent des jugements culturalistes (essentialisant la religion ou les « cultures étrangères ») ou racistes (en référence à des marques somato-biologiques) visant les comportements ou les dispositions scolaires et éducatives des parents et des élèves. Mais par rebond, la racisation des élèves atteint les personnels, qui y entendent une commune minorisation : « le racisme pur et dur, moi je ne le subis pas, mais je le subis à travers mes élèves » (Ali, PE, SEGPA Collège, 27 ans, d'origine marocaine, octobre 2019) ; « La manière dont ils voient les enfants... j'aurais pu être [vue] comme ça » (Aïcha, professeure contractuelle, 24 ans, musulmane, juin 2019). Il y a là un « effet-billard » qui génère une incertitude sur la cible réelle : « je ne savais pas à qui ça s'adressait : [...] à vos collègues, les profs ?... les Arabes quoi ? » (Eva, PLP, 45 ans, d'origine algérienne, mai 2019).

La métaphore du billard met l'accent sur le caractère indirect dans l'atteinte de la cible, le rebond sur un côté précède et permet de viser secondairement un point sur l'autre bord. Elle reprend une manière courante de définir les statuts institutionnels, selon que l'on serait d'un bord (professionnel) ou de l'autre (public). Ainsi les deux faces de la frontière institutionnelle sont concrètement liées par le racisme. Celui-ci opère non seulement en touchant en cascade des gens séparés par leurs statuts scolaires tout en étant réunis dans la « communauté de destin » des racisé-e-s (De Rudder, Poirer et Vourc'h 2000, 38-39), mais il prend aussi pour les professionnel-le-s le sens d'une

réduction possible des agents aux publics (déprofessionnalisation) et des adultes aux enfants (minorisation) : « Les préjugés qu'ils peuvent dire sur leurs élèves, c'est des préjugés, des a priori... qu'ils ont en fait sur nous aussi finalement. Même si on est enseignant, parfois on peut être renvoyé... au même niveau que nos élèves » (Aïcha, professeure contractuelle, 24 ans, Musulmane, juin 2019). Le lien d'homologie entre professionnel-le-s et élèves est parfois explicite. La forme laudative, dans l'épisode vécu par Eva, souligne la frontière institutionnelle en même temps que son écrasement par la racisation :

« J'ai eu d'autres collègues qui ont parlé en disant : "C'est bien qu'ils aient une prof comme toi... les élèves" – "Ah ouais, pourquoi ?" – "Ben, comme ça ils voient que t'es pas voilée" – "Ah bon ? Parce que je dois être voilée ?" – "Ben, parce qu'en général, les gens comme toi ils sont voilés" » (Eva, PLP, 45 ans, d'origine algérienne, mai 2019)

Cet exemple montre bien que la valorisation de la « diversité » ne correspond pas à un recul de la norme majoritaire (ou blanche) dans l'école (Ahmed, 2009), mais au contraire à un enrôlement des personnels minoritaires dans l'extension du pouvoir assimilationniste de l'école. Sous un compliment apparent, le statut racial de l'enseignante justifie la stigmatisation des élèves. Cela lui renvoie, par rebond, le risque de devenir elle-même la cible directe si elle ne joue pas le jeu d'un entre-soi professionnel... bien que cet entre-soi soit régi implicitement par des normes raciales et religieuses, qui font violence à la personne autant qu'à la professionnelle. Ce risque est réel : Boudjama, surveillant d'internat durant ses études, raconte avoir été témoin d'une scène impliquant un élève d'origine marocaine qui, pour faire rire ses copains, a fait mine de donner un coup de pied à un chien passant à quelques mètres de lui. Cette situation a été qualifiée de « violence » par une enseignante ; s'en est suivi un conflit avec Boudjama qui refusait cette qualification. Suite à l'arbitrage du chef d'établissement, qui a donné raison à ce dernier, l'enseignante va le voir « et elle dit : "De toute manière il faut vous poser la question de savoir pourquoi vous rentrez pas en discothèque" ; je l'ai regardée, j'ai

fait : "Mais... vous insinuez quoi, là ?" » (Boudjama, CPE, Collège, Arabe, mai 2019).

Selon nos entretiens, la racisation indirecte n'a pas d'incidence en soi sur la trajectoire professionnelle, mais elle a pour effet de précariser le statut professionnel et de contraindre le rapport au travail, en menaçant de disqualifier celles et ceux qui s'identifieraient aux élèves racisés, et seraient par exemple tentés de développer des perspectives antiracistes jugées communautaires. Elle peut par contre se solder dans une agression verbale ouverte lorsque la défense des élèves rompt avec l'impératif de faire corps professionnel face aux publics.

Les micro-agressions : « de temps en temps on vous balance un peu de sel »

À l'école, l'expérience du racisme au travail est majoritairement constituée de micro-agressions. Ces courts épisodes d'interactions blessantes ou humiliantes, sous une apparence anodine pour les personnes qui les initient, sont le lot commun de toutes les personnes racisées rencontrées. L'une des formes les plus courantes est l'assignation aux origines ou à une religion :

« Le poids de mes origines, je l'ai jamais senti de façon aussi forte [que depuis que je suis à l'Éducation nationale]. Et dans plein de non-dits, hein ! Là on a fait une réunion de direction, [...] on parle de gamins [demi-pensionnaires] qui vont faire le ramadan [...], comment on pouvait gérer le truc, [...] toute l'équipe de direction, ils m'ont regardée, [ils] attendaient de moi la réponse. [...] Voilà, tout le monde vous regarde, pourquoi vous ? » (Nesrin, Provisseuse adjointe, LP, Kabyle, avril 2019)

« [En formation pour devenir enseignante] le professeur... on travaillait sur les musiques du monde, donc y avait des instruments de musique traditionnelle européens, africains, asiatiques... donc on passe... on passe les castagnettes, on passe la sitar, on passe, voilà, et on arrive au djembé : "Oh ben toi, tu vas jouer du djembé, ça te

rappellera tes origines”. » (Marie-Lou, PE, 38 ans, Noire, mars 2019)

« Je suis dans les couloirs, et je parle avec ma collègue Fatima. Voilà on discute, on travaille sur un projet donc... et là un prof va passer et va dire “Ah ! Bonjour les cousines !” Ce n’est pas méchant, mais moi ça me renvoie encore un truc en pleine figure. Donc... quand..., ben, Régine et Géraldine parlent ensemble sur un projet, personne ne leur dit “Bonjour les cousines” ! Alors pourquoi moi on me dit ? » (Lila, professeure d’espagnol, LP, 36 ans, d’origine marocaine, mai 2019)

Le caractère offensant de ces situations résulte d’abord de l’assignation à l’altérité qui génère une « dissociation identitaire », les personnes visées étant renvoyées à un lieu exogène qui ne les définit pas initialement (ou pas totalement) et qui constitue des situations d’écarts à eux-mêmes (Dubet et al. 2013, 82). La double extériorité, ou « double absence » (Sayad 1999), imposée aux descendantes d’immigré-e-s —être perçu-e comme étranger-e en France et comme Français-e dans le pays de naissance des parents —équivalait pour Sarah à être définie par le « néant » : « on nous renvoie à des origines... que... on ne connaît même pas, quoi ! Et des personnes qui ne nous considèrent même pas quoi ! [...] Ça nous renvoie au néant, quoi, finalement. Et dans le néant, ben, c’est le chaos, quoi » (Sarah, PerDir, LP, d’origine tunisienne, mai 2019). Elle fait ici allusion aux jeunes qui « tournent mal », en montrant l’effet délétère du racisme sur les trajectoires, et elle suggère donc *a contrario* la force qui caractérise celles et ceux qui ont traversé cette épreuve pour tenter de « réussir » dans l’Éducation nationale. Il faut, comme dit aussi Boudjama, être « moralement et intellectuellement bien construit et bien fini pour pouvoir... palier à tout ça ».

De nombreuses micro-agressions mettent plus largement en jeu la légitimité des places et des statuts professionnels, soit de façon directe par les préjugés de métier (pour Marie-Lou), soit de façon indirecte, par l’assimilation aux élèves racisé-e-s (pour Eva) :

« Même parfois dans les locaux j’ai été prise pour une femme de ménage, enfin ça... ça, ça arrive tout le temps, quoi ! [...] Oui dans les locaux de l’IUFM ou alors dans les éc[oles]... parce qu’à un moment j’ai été remplaçante, j’ai changé d’école très très fréquemment, et quand j’arrivais le matin, on me prenait pour une femme de ménage, et pas pour une enseignante, c’était pas possible. » (Marie-Lou, PE, Noire, mars 2019)

« C’est des petites choses comme ça, en fait, c’est du sucre, et de temps en temps on vous balance un peu de sel. Donc vous avez soit le collègue d’origine française qui va douter de vos compétences, ou qui, ben, pense... ou qui va penser que vous êtes de connivence avec l’élève, surtout s’il est Black, ou Noir ou Turc. » (Eva, PLP, 45 ans, d’origine algérienne, mai 2019)

Les micro-agressions se caractérisent par une répétition usante, dans le quotidien du travail. Elles sont décrites par certaines enquêtées — des femmes —, comme « systématiques », se produisant « sans arrêt », « encore cette année », « ça arrive tout le temps »... : « c’est tout le temps, hein, à longueur de journée. Constamment. Vraiment... c’est pesant, ça devient pesant » (Lila, professeure d’espagnol, LP, 36 ans, d’origine marocaine, mai 2019) ; « Ça ne s’arrête jamais, on ne s’en sortira pas » (Sarah, PerDir, LP, d’origine tunisienne, mai 2019). Cette réitération indique le caractère structurel du racisme vécu dans l’espace de travail scolaire, mais pour autant nos entretiens montrent que le phénomène n’est pas systématique, ni uniforme. Sa distribution varie par exemple selon les établissements : « D’avoir été, moi, racisée ? Non c’est que dans cette école que ça m’est arrivé » (Agathe, PE, école REP+, 37 ans, blanche/arabe) ; « en fonction de, dans quel établissement je suis, ça va varier » (Amel, Psy-En, Collège, 42 ans, métisse franco-algérienne). Cela varie aussi selon la position occupée dans la hiérarchie de l’institution. Par exemple, le travail au niveau des établissements ou plutôt dans les corps d’inspection, ou encore au niveau de l’administration centrale de l’Éducation nationale, modifie le type de rapports entre agents et/ou avec la hiérarchie, mais cela

modifie également les attendus professionnels au regard desquels sont évaluées ou présumées les compétences des personnes. Sans pouvoir ici développer ce point, soulignons de façon générale que les dynamiques organisationnelles (Ray 2019), la composition des équipes, qui peut notamment faire varier les rapports de nombre et de forces entre majoritaires et minorisés, ou encore les variations contextuelles d'usage politique du thème de l'islam (Foy 2023), influent sur l'intensité et le caractère ouvertement agressant des interactions racistes. Les micro-agressions ont un impact global sur l'environnement de travail, en générant un climat racisant qui a des effets d'usure, plus ou moins intensément vécus par les personnes. Certaines, comme Lila (professeure d'espagnol, LP, 36 ans, d'origine marocaine), peuvent ainsi être dans la nécessité de fuir physiquement les espaces où se jouent plus immédiatement les micro-agressions racistes quotidiennes, typiquement la salle des professeurs ; elle va alors jusqu'à s'aménager au sein de l'établissement un parcours d'évitement des zones qui constituent un danger pour la santé mentale (Dhume 2021). Plus généralement, à l'image du sel sur la plaie, la répétition a pour effet d'empêcher une pleine sécurité professionnelle. Elle entretient au sein des corps professionnels (enseignant·e·s, inspecteur·rices, etc.) une « ligne de couleur », dans une institution normativement définie comme aveugle à la race. Ainsi, elle fait peser de façon permanente une menace d'illégitimation des personnels scolaires racisé·e·s, contre laquelle iels doivent déployer une considérable énergie et de permanentes formes de micro-résistances.

La part ouvertement visible et agressive du racisme

La violence verbale apparaît plus épisodique dans les expériences, et la violence physique plus rare encore, dans un univers scolaire qui la condamne fortement. Néanmoins, la plupart des personnes rencontrées ont vécu ou vu au moins une fois dans leur carrière professionnelle un épisode qu'elles estiment « violent » parce que le motif raciste y apparaît explicite et que cela surgit dans des conditions, temporalités et formes imprévues.

Outre Talos et Elisabeth, ci-dessous, il s'agit souvent de personnes en position de témoin, qui rapportent un acte visant autrui. Ceci peut être lié au fait que cela se passe en l'absence des personnes visées, eu égard au risque juridique de propos racistes ou discriminatoires ouverts (cas de Bodhiel et Clotilde) ; mais cela peut aussi être dû au fait que ces situations sont remarquées par des pairs, et identifiées (aussi) par elles et eux comme du racisme :

« Ce n'est arrivé que quelques fois, mais à chaque fois c'était au moment des conseils d'établissement ou pendant les réunions de travail. À chaque fois c'était la principale qui s'adressait à moi en imitant un pseudo accent africain. Je n'avais pas de rapport particulier avec elle. Ni bien, ni mal. » (Talos, PLP, Noir, juin 2002)

« Une prof de couleur, est venue me voir en disant : "Oui, Madame, voilà, moi je voulais vous parler d'un épisode, c'était... assez humiliant" : il y a une de ses collègues, en rigolant, elle a fait référence à un singe... en la désignant. » (Sarah, PerDir, LP, d'origine tunisienne, mai 2019)

« Ce collègue, là, de maths, quelques mois auparavant, il s'était permis de dire, il était en pleine salle des profs : "Y en a marre de ces trois bougnoules qui grattent des heures sup." » (Bodhiel, PLP, 44 ans, Africaine Sénégalaise, avril 2021)

« Quand mes collègues [AED] l'ont su [que j'étais de religion juive] ils m'ont dit que j'étais une tueuse d'enfants palestiniens. Ça a été extrêmement violent, [...] ça a été un ramassis de choses... [...] En fait, le conflit israélo-palestinien a fait émerger une vraie haine. » (Elisabeth, CPE, LP, 44 ans, Juive, octobre 2019)

« Lorsque je consulte la base Siaten — c'est pour recruter les assistants d'éducation, et il fallait que je recrute quelqu'un —, [la cheffe d'établissement] est venue dans mon bureau et elle m'a dit de ne pas recruter une femme maghrébine parce qu'elles étaient toujours en arrêt, toujours enceintes. [...] elle me dit « vous ne recrutez pas de maghrébine ». » (Clotilde, CPE, 47 ans, Blanche d'origine polonaise, avril 2019)

Ces épisodes sont de facture diverse et mettent en scène toutes les catégories d'acteurs et d'actrices au sein des établissements scolaires, selon des rapports aussi bien horizontaux (entre pairs) que verticaux (hiérarchie). Ils ont cependant pour point commun de reposer sur l'expression publique de préjugés racistes, dont le signifié partagé, d'une part, joue comme effet d'autorisation pour des propos ou gestes ouvertement disqualifiants et, d'autre part, les rend plus aisément identifiables comme racistes, y compris par des membres du groupe majoritaire. Le caractère épisodique et agressant de ces faits provoque de la sidération, qui est régulée par l'attribution du problème à des collègues identifiés à la figure du « raciste » et/ou à celle de la « prof aigrie ». Cela permet au corps professionnel de s'entendre sur l'existence de « dérapages », donc sur une reconnaissance d'un racisme cantonné à un statut d'exception, ce qui confirme en retour un principe antiraciste supposé faire norme quotidienne. La structure de ces épisodes, conforme à la définition *mainstream* du racisme (agression ponctuelle et individuelle fondée sur des préjugés), permet une reconnaissance qui, dans le même temps, alimente le déni du caractère structurel du phénomène et rend possible des formes de soutien entre collègues, face à des épisodes jugés indignes de la profession :

« Un groupe de profs est allé la voir [la cheffe d'établissement]. Ils ont... ils lui ont dit son fait [...], que c'était vexant. Et après la visite de la petite délégation, la principale s'est excusée. » (Talos)

« J'ai dit : "Est-ce que vous voulez qu'on règle la situation, est-ce que vous voulez que j'intervienne ? [...] vous savez qu'à un moment donné, il faut quand même poser la règle, enfin c'est quand même..." moi je lui ai dit : "c'est une insulte à caractère raciste". » (Sarah)

« J'ai deux collègues, notamment antillais, qui ont dit "Faut que ça cesse". » (Elisabeth)

Ce soutien, comme dit Talos, « ça fait toute la différence », parce que cela soigne et atténue en partie la violence, mais aussi parce que cela évite que la faute morale ne contamine la représentation globale du corps professionnel. Cela offre donc un compromis sur lequel repose l'entretien de

l'apparente unité du groupe, et le maintien de son identification morale à l'antiracisme, bien qu'il soit en réalité discrètement divisé par les formes précédentes (racisation indirecte et micro-agressions). À l'instar des « moments nègres » ou « d'irrespect aigus » (Anderson 2011), faisant irruptions dans les relations apparemment ouatées des espaces cosmopolites, ces épisodes rompent, tant avec la norme de civilité scolaire qu'avec les représentations d'un espace protégé de la violence des rapports sociaux (Devineau 2012). Ils jouent sur la carrière de racisation d'une façon paradoxale, à la fois comme rappel que la violence est toujours possible, et néanmoins comme un entretien des conditions d'adhésion au corps professionnel, limitant la dynamique de clivage racial.

Une discrimination dans la titularisation et l'affectation

Une dernière forme d'expérience se distingue dans les entretiens : la discrimination dans le recrutement et l'affectation des personnels. Cette réalité est attestée pour certains métiers ou postes, tel que celui d'assistant-e d'éducation (AED) (Charlot, Emin et de Peretti 2002 ; Ousseni 2018). À l'inverse de Clotilde, ci-avant, ayant une injonction à discriminer en écartant les candidatures vues comme maghrébines, Françoise se voit soumise à l'injonction de les retenir prioritairement :

« Chaque fois que y avait des gens qui se présentaient, si le nom de la personne, fille ou garçon, était à consonance maghrébine, [le chef d'établissement] me disait : "on voit celui-là", et il le prenait. Et donc je disais "Ben non, on va faire une équipe d'AED mixte", mais c'est les chefs d'établissements qui ont le dernier mot pour le recrutement. » (Françoise, ex-CPE, formatrice INSPE, 50 ans, « individu point-barre », juin 2020)

Tant la « mixité » recherchée par Françoise que la règle suivie par le chef d'établissement reposent sur une sélection fondée sur l'origine supposée, en lien avec un rôle racial caractéristique du « sale boulot » attendu des AED : faire tampon avec les publics vus comme provenant du « quartier ».

La discrimination concerne également l'accès au métier d'enseignant :

« La première année [à l'institut de formation des maîtres], tous mes formateurs me disaient : "C'est impossible que vous ne l'ayez pas". J'avais 17-18 à mes dissertations en Histoire et en Français, et à l'oral je me suis retrouvée confrontée au racisme ordinaire. J'avais, donc on avait une épreuve d'Histoire à l'écrit, j'ai tiré au sort la même question à l'oral ; j'ai eu 18 à l'écrit et j'ai eu 6 à l'oral, [...] et la dame elle m'a dit : "Je vois bien, vous maîtrisez le sujet, là n'est pas la question". Et j'avais en fait une de mes formatrices qui était dans le jury, et qui m'a dit : "La question elle est pas sur le niveau, elle est ailleurs". » (Nawal, ex-PLP, fonction dans la haute administration, 46 ans, née en Algérie, « Française de cœur et d'horizon », décembre 2021)

Dans le concours, le passage de l'écrit à l'oral constitue un obstacle particulièrement difficile à franchir, compte-tenu, d'une part, de l'absence d'anonymat et de la visibilité possible du « stigmate » des candidat.e.s et, d'autre part, de la place plus immédiatement perceptible de l'arbitraire des juré.e.s. La situation d'oral implique ainsi un surcroît d'abnégation des candidat.e.s face à la violence qui peut être subie en direct. Lors de la titularisation, les ex-maîtres-auxiliaires témoignent ainsi de façon presque systématique avoir été recalé.e.s lors du concours. C'est par exemple le cas de Laïla et de Pedro, qui ont travaillé pendant plusieurs années comme auxiliaires en lycée professionnel, avant de se décider à devenir fonctionnaires. Les deux ont subi une forme de disqualification silencieuse lors de l'interaction avec le jury (le même jury deux fois de suite, pour Laïla), avant d'être recalé.e.s :

« Tu donnes ta pièce d'identité, et il la retourne, la regarde, la retourne pendant trois longues minutes et là, je me dis que je n'aurais pas l'oral. J'ai eu la même note [que la première fois] : 2. La première fois, c'est un sujet que je maîtrisais pas bien, mais je méritais plus. La deuxième fois, c'était un sujet que je connaissais, j'avais bossé, je l'avais eu à l'oral blanc,

je ne doutais pas de moi... Et on m'a mis la même note. » (Laïla, professeure contractuelle, LP, Lettres/Histoire, 32 ans, d'origine marocaine, mai 2019)
« Pendant l'entretien, un des deux interrogateurs passait son temps à regarder par la fenêtre, sans me regarder. Sur le coup, j'étais en plein dans mon sujet, dans mon exposé, donc ça m'a pas trop gêné, mais c'est après que je me suis posé la question. Je comprends pas. Je comprends pas. [...] Bon je sais pas, le mec, s'il a un problème avec... avec les gens d'origine étrangère ou machin... » (Pedro, PLP Biologie, 55 ans, d'origine marocaine, mai 2019)

Sont-ce « seulement » des pratiques de déstabilisation ? Ou cela relève-t-il d'une discrimination ? L'incertitude est maximale car les motifs sont flous : « Je comprends pas. Je comprends pas », répète Pedro, « c'est compliqué, c'est une attitude, c'est pas un propos, donc on peut pas... Mais on le sent », complète-t-il. Toutefois, la répétition de ce type d'expérience suggère une discrimination. Cette communauté d'expérience a d'ailleurs été au fondement de la création, au début des années 2000, d'une éphémère Association pour l'égalité dans l'Éducation nationale (Bérard 2002 ; Bilé et Méranville 2009). La vingtaine de membres de ce collectif partageait diverses caractéristiques : tou-te-s avaient effectué une durée de service conséquente (sept à quinze ans), suffisante pour établir leurs qualités professionnelles, et les rapports annuels favorables en attestaient — les agents précaires faisant l'objet d'évaluations plus régulières que les titulaires. Tou-te-s étaient d'ailleurs reconduit.e-s systématiquement chaque année avant d'engager une procédure de titularisation. Recruté.e-s directement par entretien avec un inspecteur ou une inspectrice, tou-te-s avaient obtenu la nationalité française par naturalisation et présentaient un niveau de diplômes supérieur au minimum requis pour le poste. L'institution leur reconnaissait donc les compétences sous un statut contractuel, mais pas sous un statut de fonctionnaire, alors que la titularisation ne modifie pas les fonctions que ces agents sont amenés à remplir... sauf la fonction de représentation de l'institution.

Ce type d'expérience ne se limite pas à l'accès au statut. Il commence avant, dans la formation professionnelle — où

par exemple Boudjama se voit signifier par la directrice des études son « principal défaut [...] : vous êtes un Arabe » – et se poursuit à d'autres étapes de la carrière professionnelle, dans l'accès à des postes ou dans la distribution des tâches :

« A la fin de mon stage en responsabilité dans [un quartier stigmatisé de la ville], [...] j'ai été validée sans problème. Mais à la fin de l'entretien, un des tuteurs m'a dit : "Vous réussirez toujours dans un collège comme celui-ci, mais dans un autre, genre [élitiste]... vous vous casserez les dents !" » (Pyrénée, CPE, Noire, juin 2002)

« Quand j'ai vu l'inspecteur d'académie, j'avais dit que [...] j'aurais bien été dans un [...] lycée d'enseignement général et technologique, et tout ça, et je pense que dans sa tête il me voyait [dans ce LP] parce qu'il m'a dit : "Oh, mais vous devriez demander des lycées professionnels c'est pas mal". » (Nesrin, PerDir, LP, Kabyle, avril 2019)

« Je me suis posée la question... s'ils avaient pas mis une "Arabe", entre guillemets, ou qui avait le nom d'une Arabe, en poste de direction, quoi. [...] Parce que c'est tellement opaque, on s'est dit... et parce que parfois y a ce type de réflexion qui est faite dans les bureaux des [inspecteurs d'académie], de se dire "Tiens, on va mettre une petite Nesrin là, une petite Sarah là"... » (Sarah, PerDir, LP, d'origine tunisienne, mai 2019)

« Pour moi ça s'est manifesté à partir du moment où je suis devenue enseignante, à chaque fois que j'ai voulu évoluer vers d'autres missions. C'est pour ça que je parle d'une espèce de plafond de verre qui ne dit pas son nom et qui, à chaque fois que j'ai souhaité évoluer vers d'autres missions... il y a eu ce, ce frein, ce blocage. [...] Même aujourd'hui, dans mes activités d'inspectrices, [je suis confrontée] à cet espèce de plafond de verre, où on sait que vous avez les compétences hein, on sait que vous pourriez le faire, mais c'est pas à vous qu'on va demander, voilà. » (Soraya, Inspectrice, 48 ans, décembre 2021)

L'incertitude persistante est une condition commune aux personnes qui témoignent de situations vécues de discrimination : « je ne sais pas [...] je me suis posé la question », poursuit Sarah, « peut-être que », conclut Nesrin, tandis que Soraya évoque « des raisons qui restent aussi un petit peu dans l'ombre ». Cette incertitude empêche la pleine reconnaissance d'une réalité pourtant caractérisée, là encore, par la répétition d'un même schéma (Essed 1991).

Ce schéma témoigne de la racisation des normes d'organisation du travail : la discrimination raciale n'empêche pas systématiquement l'accès aux différents postes, métiers et fonctions, notamment car elle opère dans des sens variables selon les segments de l'organisation institutionnelle. Elle joue dans un sens apparemment favorable pour les postes dédiés à la gestion par les racisées (typiquement les AED dans les établissements de banlieue), et à l'inverse elle freine l'accès aux postes et statuts implicitement référés à une norme blanche, typiquement ceux impliquant la représentation de l'institution. La discrimination représente ainsi la mise au diapason de la carrière professionnelle avec le statut de racisé-e, en conditionnant ou empêchant la mobilité, comme l'analyse Soraya : « ça se manifeste quand vous voulez évoluer, quand vous voulez diversifier vos missions, quand vous voulez avancer, si vous restez à votre place évidemment ça ne se manifestera pas ».

Conclusion

Le racisme vécu par les agents de l'Éducation nationale conduit à remettre nettement en cause deux présupposés qui fondent le discours de l'institution scolaire sur elle-même. D'une part, l'école n'est pas un espace intrinsèquement protégé et protecteur du fait de ses valeurs antiracistes ; d'autre part, le racisme n'est pas particulièrement importé de l'extérieur par les publics, comme le laissent entendre les discours ministériels (Dhume 2015). Au contraire, nous avons vu que le racisme constitue l'une des expériences caractéristiques de l'espace scolaire. Dans la carrière scolaire puis professionnelle des personnes, le racisme intervient dès la prime scolarité comme mode de

socialisation et « curriculum caché » puis, avec l'entrée dans le statut d'agent de l'institution, il vient signifier une mise en continuité potentielle entre publics et agents racisé-e-s, sous les formes d'un soupçon d'illégitimité et d'infidélité, et d'une exposition toujours possible à des agressions racistes. L'expérience des personnels scolaires racisés est ainsi clairement celle d'un racisme au quotidien, qui prend, selon nos données, quatre formes principales : un « effet billard » caractérisé par la racisation ouverte des publics auxquels les agents peuvent toujours être (et/ou se sentir) racialement assimilé-e-s ; la répétition tout au long de la carrière de micro-agressions qui instituent un climat racial plus ou moins saillant ; le surgissement épisodique de formes d'agressions verbales ouvertes actualisant des préjugés racistes ; et enfin la discrimination, qui contraint la mobilité des individu-e-s racisé-e-s et tend à maintenir une structure professionnelle segmentée. À cet égard, les expériences de racisme et de discrimination au travail à l'école scellent le statut social de racisé-e, par le constat imposé d'une impossibilité d'y échapper matériellement, même dans un espace institutionnel en théorie référé aux valeurs et aux idées, à l'éducation et à la culture.

On peut conclure, du concours des quatre formes principales de racisme que nous avons identifiées, une position foncièrement précaire et conditionnelle des agents visé-e-s dans l'espace scolaire. En effet, les différentes formes de racisation se combinent, non pour produire une ségrégation systématique, mais pour « contrôler le processus d'intégration » (Essed 1991, 26) dans l'institution et le corps professionnel. Ce contrôle opère à travers une série de pratiques concrètes, qui génère pour les personnes visées une injonction contradictoire : faire simultanément avec une exigence d'indifférenciation, une perpétuelle altérisation, et un déni de celle-ci. Cela les contraint tout à la fois à surinvestir les normes institutionnelles, à se défendre sans arrêt face à l'altérisation, l'assignation et les menaces d'assimilation aux publics, tout en maintenant éventuellement le projet de requalification scolaire des publics racisé-e-s. Cette position d'extrême tension constitue la condition des personnels scolaires racisé-e-s : être à l'endroit exact où s'exerce sur soi-même la violence d'une folle injonction contradictoire.

C'est ici que s'articule la dimension institutionnelle de ces expériences. La répétition d'interactions racistes organisées selon des schémas récurrents n'est ni un accident ni une réalité simplement individualisable — même si des responsabilités individuelles sont, bien entendu, impliquées (Dhume 2016). Le fait que cela prenne place dans un univers qui s'y prétend aveugle, et dans un groupe professionnel censément régi par les règles de neutralité, ne signifie pas un simple défaut d'application de ces règles morales supposées régir le groupe professionnel — même si elles sont singulièrement peu l'objet de régulations, et que cela aussi est éminemment significatif. Aveuglement et neutralité se confondent dans un attendu d'absence d'origines manifestes et de déni de la race, là où à l'inverse les rapports effectifs entre agents les convoquent sans arrêt pour altériser ou exiger des comptes. La race permet donc *a contrario* au groupe dominant, blanc, de maintenir structurellement son pouvoir sur la définition des métiers et de leurs conditions. Les différents corps professionnels (enseignant-e-s, inspecteur-rices...) apparaissent ainsi implicitement hiérarchisés, comme l'analyse Eva concernant l'usage de la religion par celles et ceux qui sont censément ses pairs : « En fait t'as l'impression qu'ils ont un moment donné un... ils sont au-dessus de toi, il y a une sorte de hiérarchie invisible, où tu dois en fait donner des comptes sur ta religiosité » (Eva, PLP, 45 ans, d'origine algérienne, mai 2019). Le fait que des collègues n'aient cessé de s'occuper de race et de religion, alors même que l'interdiction de ces référents est censée constituer le corps professionnel dans sa distance morale avec les publics, montre la *norme* qui organise de fait celui-ci : « la blanchité est un titre de compétence » (Ray 2019, 41) dans l'univers scolaire. Le corps professionnel (au sens du collectif) apparaît par principe représenté par des corps professionnels (individuels) blancs.

Cette dynamique institutionnelle ne signifie bien entendu pas que tous les individus agissent de la sorte. On a vu que certaines situations de racisme sont l'objet de régulation, mais il s'agit surtout des formes les plus criantes. Ces cas de soutien par des allié.e.s ne sont bien sûr pas anecdotiques, d'abord parce qu'ils représentent une reconnaissance, à la fois de la violence produite et du statut de pair des

collègues visé-e-s, reconnaissance qui est vitale pour les personnes exposées au racisme. Cette reconnaissance limite l'effet de division raciale du groupe. Mais cela se fait au prix d'une double réduction : du racisme à la part émergée de l'iceberg, et de sa structure à une incrimination individuelle des comportements. De la sorte, tant le racisme au travail vécu par les personnels scolaires que les formes de régulation d'une partie de celui-ci maintiennent une structure ambivalente du groupe professionnel. Celui-ci opère simultanément pour empêcher un clivage racial institué du corps professionnel, et pour maintenir une « ligne de couleur » implicite.

Bibliographie

Ahmed, Sara. 2007. « A Phenomenology of Whiteness ». *Feminist Theory*, n° 8 : 149-168.

_____. 2009. « Embodying Diversity : Problems and Paradoxes for Black Feminists », *Race Ethnicity and Education*, n°12 : : 41-52.

Anderson, Elijah. 2011. *The Cosmopolitan Canopy. Race and Civility in Everyday Life*. New York : W. W. Norton et Company.

Auduc, Jean-Louis. 2004. *Les professeurs des écoles stagiaires issus de l'immigration et scolarisés en ZEP, en formation en 2003-2004 dans le centre IUFM de Seine-Saint-Denis*. Rapport de recherche. Créteil : IUFM.

Audebert, Pascale. 2014. « Construction des identités professionnelles chez de jeunes professeurs des écoles issus de l'immigration. Le rôle des relations interpersonnelles des contextes familial et scolaires ». Thèse de psychologie. Paris : CNAM.

Banton, Michael. 1997. *Ethnic and Racial Consciousness*, London : Longman.

Bataille, Philippe. 2017. *Le racisme au travail*. Paris : La Découverte.

Becker, Howard S. 1985 [1963]. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.

Bérard, Samuel. 2002. « Les Hussards « noirs » de la Ve République ». Mémoire de DEA « Migrations et relations interethniques », Université Paris 7.

Bilé, Serge, et Mathieu Méranville. 2009. *Au secours le prof est noir ! Enquête sur le racisme dans l'Éducation nationale*. Saint-Malo : Pascal Galodé éditeurs.

Blassel, Romane, Géraldine Bozec, Élodie Druetz, Rosette Megnimeza-Fongang, Francine Nyambek-Mebenga, et Malika Touddimte. 2022. Par et au-delà de la race. Jeux de proximité et de distance dans une enquête sur l'expérience du racisme. *Émulations - Revue de sciences sociales*, n° 42 : 83-98.

Bonilla-Silva, Eduardo. 1997. « Rethinking Racism : Toward a Structural Interpretation ». *American Sociological Review* 62 (3) : 465- 480.

Brinbaum, Yaël, Séverine Chauvel, et Élise Tenret. 2013. « Quelles expériences de la discrimination à l'école ? Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique ». *Migrations société*, n°147-148 : 97-110.

Brun, Solène. 2022. « La socialisation raciale : enseignements de la sociologie étatsunienne et perspectives françaises ». *Sociologie* 13 (2) [En ligne], consulté le 01 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/10248>

Burciaga, Rita, et Rita Kohli. 2018. « Disrupting Whitestream Measures of Quality Teaching : The Community Cultural Wealth of Teachers of Color ». *Multicultural Perspectives* 20 (1) : 5-12.

Burke, Meghan A. 2016. « New Frontiers in the Study of Color-Blind Racism : A Materialist Approach ». *Social Currents* 3 (2) : 103-109.

Butler, Judith. 2004. *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Paris : Éditions Amsterdam.

Charles, Frédéric. 2006. « L'enseignement : une chance de mobilité sociale pour les jeunes issus des immigrations ? ». *Formation emploi*, n°94 : 59-72.

Charles, Frédéric, et Florence Legendre. 2006. *Les enseignants issus des immigrations*. Paris : Sudel/UNSA Éducation.

Charlot, Bernard, Laurence Emin, et Olivier de Peretti. 2002. *Les aides-éducateurs. Une gestion communautaire de la violence scolaire*. Paris : Anthropos.

Crenshaw, Kimberlé, Neil Gotanda, Gary Peller, et Thomas Kendall, dir., 2010 [1995]. *Critical race theory : the key writings that formed the movement*. New York : The New Press.

D'Almeida, Yaotcha. 2022. *Impact des microagressions et de la discrimination raciale sur la santé mentale des personnes racisées. L'exemple de femmes noires en France*. Paris : L'Harmattan.

Debarbieux, Eric, et Eric Fotinos. 2012. *L'école entre bonheur et ras-le-bol. Enquête de victimation et climat scolaire auprès des personnels de l'école maternelle et élémentaire*. Observatoire International de la Violence à l'École. Créteil : Université Paris-Est Créteil.

Debarbieux, Eric, Benjamin Moignard, et Kamel Hamchaoui. 2013. *Enquête de victimation et climat scolaire auprès des personnels du second degré*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale.

Délévaux, Olivier. 2021. « La perception des inégalités et la promotion de la justice sociale par de futur-es enseignant-es issu-es de la migration ». *L'éducation en débats : analyse comparée* 11(1) : 78-96.

Déquire, Anne-Françoise. 2009. « De la sélection à la discrimination. Recherche de critères de sélection des membres du jury au concours des professeurs des écoles ». In *De la discrimination dite « ethnique et raciale »*, dirigé par Vincent Ferry, et Piero Galloro, 267-276. Paris : L'Harmattan.

De Rudder, Véronique, Christian Poiret, et François Vourc'h. 2000. *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris : PUF.

Devineau, Sophie. 2012. *Le genre à l'école des enseignantes, embûches de la mixité et leviers de la parité*. Paris : L'Harmattan.

DGESCO. 2010. *Discriminations à l'école. Rapport relatif aux auditions sur les discriminations en milieu scolaire*. Remis au ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

Dhume, Fabrice. 2015. « Comment l'antiracisme devint une "valeur de l'école" ». *Diversité*, n°182 : 47-53.

_____. 2016. « Du racisme institutionnel à la discrimination systémique. Reformuler l'approche critique ». *Migrations société*, n° 162 : 51-64.

_____. 2021. « École : les frontières raciales de l'institution et du corps professionnel ». *Mouvements*, n°107 : 132-144.

Dhume, Fabrice, et Vanessa Cohen. 2018. « Dire le racisme, taire la race, faire parler la nation. La représentation du problème du racisme à travers la presse locale ». *Mots*, n°116 : 55-72.

Dhume-Sonzogni, Fabrice. 2007. *Racisme, antisémitisme et « communautarisme »*. *L'école à l'épreuve des faits*. Paris : L'Harmattan.

_____. 2014. *Entre l'école et l'entreprise, la discrimination en stage. Une sociologie publique de l'ethnicisation des frontières scolaires*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

Dixon, Adrienne, Dominique M. Clayton, Leah O. Peoples, et Rema Reynolds. 2016. « The Impact of Racism on Education and the Educational Experiences of Students of Color ». In *The Cost of Racism for People of Color : Contextualizing Experiences of Discrimination*, dirigé par A. N. Alvarez, C. T. H. Liam, et H. A. Neville, 189-202. Washington, DC : American Psychological Association.

Dubet, François. 1993. « Le racisme et l'école en France ». In *Racisme et modernité*, dirigé par Michel Wieviorka, 298-306. Paris : La Découverte.

- Dubet, François, Olivier Cousin, Eric Macé, et Sandrine Rui.** 2013. *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*. Paris : Seuil.
- Essed, Philomena.** 1991. *Understanding Everyday Racism : An Interdisciplinary Theory*. Newbury Park : Sage.
- Essed, Philomena.** 2019. "Everyday Racism". *Encyclopedia.com* [En ligne] URL : <https://www.encyclopedia.com/social-sciences/encyclopedias-almanacs-transcripts-and-maps/everydayracism>, consulté le 15/11/22.
- Fahrat, Benjamin.** 2015. « Voyage dans les "coulisses" de l'ethnisation de l'expérience scolaire ». *Chimères*, n°85 : 75-84.
- Favre-Perrotin, Joëlle.** 1998. « École et racisme ». *L'Orientation scolaire et professionnelle* 27(2) : 271-288.
- Forquin, Jean-Claude.** 1996. *École et culture. Le point de vue des sociologues britanniques*. Paris-Bruxelles : De Boeck.
- Foucault, Michel.** 2001 [1976]. « L'extension sociale de la norme ». *Dits et écrits II, 1976-1988*. Paris : Gallimard, Quarto.
- Foy, Laura.** 2023. « Quand la race fait l'école : place et rôle de la race dans l'activité professionnelle des enseignants des territoires hyper-paupérisés ». Thèse de doctorat de Sciences de l'Éducation, Aix-Marseille-Université.
- Goffman, Erving.** 1975 [1963]. *Stigmate, les usages sociaux des handicaps management de l'identité discréditée*. Paris : Editions de Minuit.
- Greenan, Nathalie, et al.** 2016. *Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours*. Rapport de recherche, n°2016-06 : TEPP.
- Guillaumin, Colette.** 2002 [1972]. *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris : Gallimard/Folio.
- Hajjat, Abdellali, et Marwan Mohammed.** 2013. *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le problème musulman*. Paris : La Découverte.
- Kadri, Aïssa, et Fabienne Rio.** 2007. « Les hussards multicolores de la République. Enseignants issus des immigrations ». *Hommes et Migrations*, n°1266 : 34-47.
- Kilic, Aksel.** 2021. « Stigmates, contradictions et dilemmes de statut. L'expérience des professeurs des écoles issus de l'immigration ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°20 : 119-219.
- Kohli Rita.** 2021. *Teachers of Color. Resisting Racism and Reclaiming Education*. Cambridge : Harvard Education Press.
- Ladson-Billings, Gloria.** 2000. « Fighting for our lives. Preparing Teachers to Teach African American Students ». *Journal of Teacher Education* n°51 : 206-214.
- Lamont, Michele, Graziella Moraes Silva, Jessica Welburn, Joshua Guetzkow, Nissim Mizrahi, Hanna Herzog, et Elisa Reis.** 2016. *Getting Respect. Responding to Stigma and discrimination in the United States, Brazil and Israel*. Princeton/Oxford : Princeton University Press.
- Larochelle-Audet, Julie.** 2019. « Organisation et re-production des rapports de domination dans les distributions dissymétriques du travail enseignant : une enquête du point de vue d'enseignant-es de groupes racisés ». Thèse de doctorat de Sciences de l'éducation, Université de Montréal.
- Léger, Alain.** 1983. *Enseignant du secondaire*. Paris : PUF.
- Lorcerie, Françoise.** 2005. *La politisation du voile en France, en Europe et dans le monde arabe*. Paris : L'Harmattan.
- _____. 2007. « Le paradigme de l'ethnicité, développements en France et perspectives ». *Faire Savoirs*, n°6 : 15-23.
- _____. 2012. « Y a-t-il des élèves musulmans ? » *Diversité / Ville-Ecole-Intégration*, n°168 : 64-73.

- Magaldi, Danielle, Timothy Conway, et Leora Trub.** 2018. « "I am Here for a Reason" : Minority Teachers Bridging many Divides in Urban Education ». *Race Ethnicity and Education* 21 (3) : 306-318.
- Magar-Braeuner, Joëlle.** 2019. *Enquête sur la microphysique du pouvoir à l'école*. Paris : L'Harmattan.
- Manveun Yalo.** 2017. *VIOLENCES... Celles de trop : impact sur une vie*. Paris : auto-édition.
- Martiniello, Marco et Andrea Rea.** 2011. « Des flux migratoires aux carrières migratoires ». *SociologieS* [En ligne], consulté le 1/03/23. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3694>, consulté le 15/11/22.
- Osler, Audrey, et Hugh Starkey.** 2010. « Le racisme institutionnel : de l'invention politique à la recherche d'outils ». *Migrations Société* (5) 131 : 133-152.
- Ousseni, Anaïs.** 2018. « Le recrutement des assistants d'éducation : enjeux, normes et discriminations imbriquées ». Mémoire de Master "Migrations et relations interethniques", Université Paris Diderot.
- Pizarro, Marcos et Rita Kohli.** 2018. « "I Stopped Sleeping" : Teachers of Color and the Impact of Racial Battle Fatigue ». *Urban Education* n°55 : 1-25.
- Perez Huber, Lindsay et Daniel G. Solorzano.** 2015. « Racial Microaggressions as a Tool for Critical Race Research ». *Race Ethnicity et Education* n°18 : 297-320.
- Poiret, Christian.** 2011. « Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et "Noirs" ». *Revue européenne des migrations internationales* 27 (1) : 107-127.
- Ray, Victor.** 2019. « A Theory of Racialized Organizations ». *American Sociological Review* 84 (1) : 26-53.
- Sagot-Duvaurox, Jean-Louis.** 2004. *On ne naît pas noir, on le devient*. Paris : Albin Michel.
- Sanselme, Franck.** 2009. « L'ethnisation des rapports sociaux à l'école. Ethnographie d'un lycée de banlieue ». *Sociétés contemporaines*, n°76 : 121-147.
- Sayad, Abdelmalek.** 1993. « L'émancipation ». In *La misère du monde*, dirigé par Pierre Bourdieu, 859-869. Paris : Seuil.
- _____. 1999. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil.
- Scott, James C.** 2008. *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Taguieff, Pierre-André.** 1993. « L'antiracisme en crise. Éléments d'une critique réformiste ». In *Racisme et modernité*, dirigé par Michel Wieviorka, 357-392. Paris : La Découverte.
- Tapernoux, Patrick.** 1997. *Les enseignants face aux racismes*. Paris : Anthropos.
- Thésée, Gina.** 2021. « Déconstruire la recherche en éducation en contextes de racialisation : Débusquer le racisme épistémologique ». *Revue canadienne de l'éducation* (44)1 : C11-C131.
- Traoré, Mahi.** 2021. *Je suis noire mais je ne me plains pas, j'aurais pu être une femme*. Paris : Robert Laffont.
- Truco, Daniela, Alessandro Bergamaschi, Nathalie Pantaléon, et Eve Saint-Germes.** 2021. « "Dire" les discriminations ethnoraciales à des chercheur·e·s "blanc·he·s". Réflexions à partir d'une enquête qualitative auprès de jeunes racisé·e·s ». *Émulations - Revue de sciences sociales*, n° 42 : 99-113.
- Yosso, Tara J., et Daniel G. Solorzano.** 2007. « Conceptualizing a Critical Race Theory in Sociology ». In *The Blackwell Companion to Social Inequalities*, dirigé par Mary Romero, et Eric Margolis, 117-164. Oxford : Blackwell Publishing.
- Zirotti, Jean-Pierre.** 1990. « Quand le racisme fait sens : ou la construction du remarquable par des jeunes Maghrébins d'un quartier populaire ». *Peuples Méditerranéens*, n° 51 : 69-82.

LES TRADUCTIONS FRANÇAISES DE L'INTERSECTIONNALITÉ : RACE, MONDES ACADÉMIQUES ET PROFITS INTELLECTUELS

French Translations of Intersectionality : Race, Academia, and Intellectual Profits

Évelia Mayenga*

RÉSUMÉ

À qui profitent les traductions françaises de l'intersectionnalité ? C'est la question que cet article souhaite poser en proposant une cartographie de la réception de ce concept issu du *Black Feminism* au sein du champ académique français entre 2005 et 2017. À partir de l'analyse d'un corpus de 27 textes et de leurs 1077 citations, l'article reconstitue les voyages francophones de l'intersectionnalité. Il s'intéresse aux positions des universitaires qui ont traduit et accompagné le concept, en reconstituant le réseau de leurs relations et de leurs oppositions théoriques, politiques et intellectuelles. L'article montre que la traduction comme la réception de l'intersectionnalité ont d'abord profité symboliquement et matériellement à des chercheur-se-s blanc-he-s inscrit-e-s dans la continuité du mouvement féministe majoritaire français. Paradoxalement, l'importation de ce savoir féministe noir dans le champ académique français a prolongé l'invisibilisation des pensées et des luttes noires et minoritaires francophones, et décentré l'intersectionnalité du projet du *Black feminism*, qui plaçait l'expérience vécue en tant que femmes noires au centre de la production du savoir.

ABSTRACT

To whom profited the French translations of intersectionality? This article seeks to answer this question through the sociological mapping of this Black feminist concept's reception within the French academic field between 2005 and 2017. Based on the analysis of a corpus of 27 texts and their 1077 citations, the article explores the French-speaking travels of intersectionality. It examines the academic positions of the concept's French users, analyzing their networks, relations, and their theoretical, political, and intellectual oppositions. The article shows that both the translation and the reception of intersectionality mainly profited to white researchers working within the legacy of the hegemonic French feminist movement and studies, generating both symbolic and material intellectual profits. Paradoxically, the import of this Black feminist concept within the French academic field has prolonged the invisibilisation of French-speaking Black and minority thought and struggles, decentering intersectionality from the Black feminist project to place Black women's lived experience at the center of knowledge production.

MOTS-CLÉS :

race, intersectionnalité, féminismes noirs, académie, traductions.

KEYWORDS :

race, intersectionality, Black feminism, academia, translations.

* Doctorat en cours au Centre européen de sociologie et de science politique, evelia.mayenga@gmail.com

À qui profitent les traductions françaises de l'intersectionnalité ? C'est la question que cet article souhaite poser en proposant une cartographie de la réception de ce concept issu du *Black Feminism* au sein du champ académique français entre 2005 et 2017. À partir de l'analyse d'un corpus de 27 textes et de leurs 1077 citations, l'article reconstitue les voyages francophones de l'intersectionnalité. Il s'intéresse aux positions et aux prises de position des universitaires qui ont traduit et accompagné le concept, en reconstituant le réseau de leurs relations et de leurs oppositions théoriques, politiques et intellectuelles. L'hypothèse de l'article est qu'étudier les appropriations de l'intersectionnalité permet de révéler les rapports de pouvoir et les rapports sociaux de race qui structurent le monde académique français. Traduite en 2005, l'intersectionnalité a en effet d'abord été importée comme un « outil » pour penser la race dans le monde académique, dans un contexte de conflictualisation du racisme, de l'islamophobie et de crise du féminisme. Il a particulièrement circulé dans l'espace des études féministes¹, étant d'abord traduit dans la revue *Les Cahiers du genre*, et y a engendré des luttes de définition et des oppositions entre les chercheuses se l'appropriant. Ces luttes ont également eu lieu avec et dans les mouvements sociaux, afroféministes, *queer* et féministes antiracistes, qui ont connu un renouveau important à partir des années 2010 (QTR 2016 ; Larcher 2017 ; Mwasi 2018 ; Noël 2022, 55-65). Dans un contexte français « universaliste », hostile à la reconnaissance publique du racisme (Hajjat 2021), les luttes autour de l'intersectionnalité ont ouvert un espace d'*explicitation* des enjeux raciaux qui structurent les espaces académiques, militants et politiques de sa réception.

Si l'intersectionnalité a ouvert de telles controverses, à la frontière de l'académique et du militant, c'est parce que le concept est enraciné dans un mouvement politique né hors de l'Université. Ce mouvement, le *Black feminism*, a émergé des luttes pour la Libération Noire et du féminisme dans les États-Unis de la fin des années 1960. Il s'inscrit dans la continuité des luttes des figures fémi-

nines de la résistance à l'esclavage, et revendique l'héritage des militantes abolitionnistes, des militantes pour les droits civiques et pour les droits des travailleuses. Actif jusqu'aux années 1980, le point commun des militantes et des organisations du *Black feminism* a été d'affirmer une pensée féministe noire (Collins 1990 ; Springer 2005, 7), de placer au centre de leur projet politique et théorique les savoirs et les expériences des femmes noires. Dans sa Déclaration de 1973, la National Black Feminist Organization (NBFO) constate ainsi la « nécessité d'exister en tant qu'organisation féministe noire indépendante », s'engageant à apporter « une énorme crédibilité » au Mouvement de libération des femmes, et à rappeler « au Mouvement de Libération Noire qu'il ne peut y avoir de libération pour la moitié de la race² ». En 1974, la section de Boston de la NBFO s'autonomise pour fonder le Combahee River Collective (CRC), en hommage à la militante abolitionniste Harriet Tubman, qui a risqué sa vie pour libérer plusieurs centaines de personnes esclavisées près de la rivière Combahee. Le collectif est composé de féministes noires, socialistes et lesbiennes, partageant une analyse de leur oppression en termes de lutte des classes. Ses membres écrivent une célèbre Déclaration politique en 1977, après trois ans d'actions et de réflexions. Dans ce texte, elles posent les fondements du *Black feminism* tel qu'elles le pratiquent, comme mouvement de lutte révolutionnaire contre les « systèmes d'oppression imbriqués » du capitalisme, du racisme et de l'hétérosexisme, fondé sur une politique authentique et radicale « directement issue de notre identité ». Le féminisme noir du CRC revendique une connaissance située sur l'oppression, il est un mouvement mené par et pour les femmes noires *opprimées*, et définit l'oppression en lien avec « la position de classe spécifique des femmes noires, qui sont généralement marginales dans la force de travail » (Combahee River Collective 2017 [1977], 16, 19).

Le concept d'intersectionnalité a d'abord été forgé par Kimberlé Crenshaw, dans deux articles fondateurs de 1989 et 1991, mais ses généalogies renvoient le plus souvent aux mouvements féministes noirs qui l'ont précédé (Collins et Bilge 2016 ; King 1988 ; Lewis 2013). Kimberlé

1 À défaut d'un terme faisant l'unanimité, je nomme ainsi l'espace universitaire réunissant des chercheur·se·s travaillant sur les femmes, les rapports sociaux de sexe et/ou sur le genre, dans une perspective féministe.

2 NBFO 1973, cité par Springer 2005, Appendix C. Il s'agit de ma traduction.

Crenshaw elle-même, juriste féministe noire et cofondatrice du mouvement de la *Critical race theory* (Bentouhami et Möschel 2017), a explicité son affiliation au *Black feminism* dans les textes fondateurs de l'intersectionnalité. Le premier article, publié en 1989, s'ouvre ainsi sur la citation du titre d'une célèbre anthologie du *Black feminism* : « Toutes les femmes sont blanches, tous les Noirs sont des hommes, mais certaines de nous sont courageuses » (Hull, Scott et Smith 1982). En citant cet ouvrage, Crenshaw inscrit son concept dans une épistémologie féministe noire, différente de la théorie politique du CRC. Sous sa plume, l'intersectionnalité est définie comme un cadre d'analyse critique des pensées unidimensionnelles de la domination. Elle appelle à la prise en compte simultanée du racisme, du sexisme, du capitalisme et des différents systèmes d'oppression, et fonde le savoir sur l'expérience de celles qui les vivent directement (Crenshaw, 1989).

Avec la « spectaculaire carrière » de l'intersectionnalité à l'international, des chercheuses féministes nord-américaines affiliées au *Black feminism* en sont venues à questionner les tendances des universitaires occidentaux à effacer ses origines « insurgées » (Crenshaw 2016, 32). Certaines ont souligné l'éloignement de son ancrage militant (Lewis 2013 ; Nash 2019), constatant des formes de « blanchiment » et de « dépolitisation » académiques de l'intersectionnalité (Bilge 2013). Dans les recherches francophones, cette critique s'est accompagnée d'analyses montrant la marginalisation des savoirs féministes minoritaires, produite par des courants du féminisme hégémonique des universités occidentales (Belinga, Eched et Ndengue 2019 ; Direnberger et Onibon 2022). D'autres analyses ont souligné l'effet d'invisibilisation produit par la traduction et la valorisation de concepts états-unis, au détriment des pensées des femmes noires ou minoritaires francophones (Ait Ben Lmadani et Moujoud 2012 ; Niang et Soumahoro 2019). Cette invisibilisation des savoirs a également été constatée au sein des mouvements sociaux, comme lorsque le collectif afroféministe Mwasi s'est engagé à se réapproprier l'intersectionnalité, un des « mots qui ont été créés pour porter nos luttes » (Mwasi 2018, 30). Dans une critique que l'on retrouve aux États-Unis (Bailey et Trudy 2018 ; Collins 1990 ; Smith et al. 2021), des chercheuses et des activistes francophones ont ainsi

pointé du doigt l'appropriation de l'intersectionnalité, et l'invisibilisation des savoirs féministes noirs et minoritaires par l'académie. Elles ont constaté que les voyages de l'intersectionnalité l'ont éloignée de son centre initial : le vécu et les savoirs spécifiques des femmes noires et minoritaires, et l'ont détourné du projet politique radical du *Black feminism* en l'intégrant à des formes de féminismes académiques ou libéraux³.

Afin de comprendre l'enjeu de ces luttes, cet article propose une histoire sociale des appropriations académiques francophones de l'intersectionnalité. Pour cela, il revisite les résultats d'un mémoire portant sur ce sujet, réalisé il y a six ans dans le cadre d'un master de science politique (Mayenga 2017)⁴. Ce travail académique prend comme point de départ le principe de l'historien Roger Chartier (2000, 35), pour qui « la diffusion des idées ne peut pas être tenue pour une simple imposition : les réceptions sont toujours des appropriations qui transforment, reformulent, excèdent ce qu'elles reçoivent ». Son hypothèse est que la réception française de l'intersectionnalité n'a pas fonctionné comme une simple imposition, comme la « greffe » en France d'un concept étranger. Elle a été un processus créateur et conflictuel qui a largement excédé le sens « d'origine » de l'intersectionnalité. Cette réception française a non seulement contribué à transformer les sens donnés au concept, ses interprétations. Elle a aussi participé à modifier les rapports de force, les hiérarchies académiques et les positions des universitaires qui se la sont appropriée. Tout au long de l'article, on se demandera quel rôle la race a joué dans ces processus de transformation et d'appropriation de l'intersectionnalité.

3 Ces critiques féministes, portées dans des espaces de gauche tranchent avec les controverses politiques récentes qui ont fait des usages de l'intersectionnalité des figures de danger pour la République française (Noël 2023).

4 Le choix de me limiter à l'espace académique était lié aux contraintes matérielles de réalisation du mémoire. Il se justifiait car l'Université a été le premier point d'entrée des textes de Crenshaw dans la langue française. Il s'expliquait aussi par ma propre position : j'étais davantage socialisée à l'Université qu'aux espaces militants ou politiques français. Comme d'autres enfants de classes moyennes africaines (et dans mon cas, européennes) immigrées, ayant grandi en France, l'École a été le premier lieu d'investissement en ma valeur et mon individualité. J'ai hérité avec elle d'une familiarité étrange. Généralement perçu comme généralement perçu comme queer, femme noire à la peau claire ou « métisse », j'étais aussi concerné par les enjeux de l'intersectionnalité et je m'identifiais au mouvement afroféministe qui les visibilisait. C'est ma position qui a produit le choix et le rapport à l'objet.

Au-delà de ce qu'elle signifie en histoire sociale des idées, l'*appropriation*, en tant que transfert de la propriété d'une personne, d'une chose, ou d'une idée, est aussi l'un des modes de fonctionnement historique du rapport de race et du racisme (Farley 2005 ; Harris 1993). La race a été inventée comme structure idéologique permettant la légitimation d'un système d'exploitation et d'appropriation du travail, des savoirs, des possessions et des corps d'individus racialisés et placés en situation subalterne (Belkacem et al. 2016). C'est bien ce rapport social, dans sa dimension matérielle et symbolique, comme appropriation ancrée dans le racisme, que l'on prend pour objet dans cet article. C'est en ce sens qu'on se demande à qui profitent les traductions françaises de l'intersectionnalité. L'appropriation est questionnée à la fois comme processus de transformation des sens donnés au concept, comme actes intellectuels socialement situés, mais aussi comme mise à profits au sein d'espaces académiques majoritaires de savoirs féministes noirs minorisés.

Pour poser cette question, l'article procède en trois temps. D'abord, il revient sur les traductions françaises de l'intersectionnalité, en retraçant l'histoire de la première traduction de Kimberlé Crenshaw en 2005, en même temps qu'un ensemble de textes issus du *Black feminism*. Dans un deuxième temps, l'article s'intéresse à la réception française de l'intersectionnalité en explorant ses différentes formes d'appropriations et en tentant d'identifier la nature des profits et des coûts symboliques engendrés par ses circulations. Dans un troisième temps, l'article cherche à révéler les invisibilisations et les absences produites par cette réception. À partir d'une controverse et d'une analyse des travaux non-cités, il montre comment les rapports de force symbolique s'y sont recomposés, à l'intersection des rapports de race et de classe qui structurent le monde académique français. L'article montre que, loin d'occasionner un renouveau des travaux sur la race ou une restructuration profonde des études féministes, la traduction comme la réception de l'intersectionnalité ont d'abord valorisé l'héritage féministe majoritaire de ce sous-champ. Elles ont profité symboliquement et matériellement à certain-e-s chercheur-se-s blanc-he-s, historiques ou émergeant, et ont prolongé l'invisibilisation des travaux

de chercheur-se-s noir-e-s, minoritaires et en études francophones sur la race. L'article montre que, paradoxalement, l'importation de l'intersectionnalité dans le champ académique français l'a décentré du projet théorique et politique du *Black feminism*. Alors que ce savoir féministe noir plaçait l'expérience vécue en tant que femmes noires et minoritaires au centre de la production du savoir sur l'oppression, ses lectures académiques francophones l'ont désaffilié de la question raciale, et ont reproduit l'absence des pensées et luttes noires, féministes noires et minoritaires propres au contexte postcolonial français⁵.

Méthodologie d'une cartographie académique

Pour cartographier la réception, cet article adopte une méthodologie mixte et inductive à partir d'un corpus de 27 textes académiques. Ce corpus a été construit en deux étapes. D'abord, j'ai recueilli les 57 publications qui utilisaient le mot-clé « intersectionnalité » dans leur titre et/ou dans leur résumé, disponibles sur quatre bases de données universitaires en ligne⁶.

Puis, pour pouvoir les comparer, j'ai appliqué un critère restrictif à ce corpus en ne retenant que les publications dont le sujet principal était l'intersectionnalité. Cela m'a amené à un second corpus de 27 textes. J'ai analysé leurs 1077 citations manuellement, puis informatiquement via Excel afin d'identifier les récurrences et les réseaux structurant la réception. En prenant pour point de départ des textes dont l'objet était le concept même d'intersectionnalité, j'avais conscience que mon corpus avait un biais. Il concentrait des textes épistémologiques et théoriques qu'on aurait pu considérer comme participant au « blanchiment de l'intersectionnalité⁷ ». Pour compenser ce biais de la recherche par mot-clé, j'ai adopté des méthodes complémentaires. D'une part, j'ai mené huit entretiens avec des chercheur-se-s récurrent-e-s dans le cor-

5 Je voudrais dire merci à *Marronnages*, Daphné Bédinadé, Ingrid Chateau, Karen Daouda, Chakib Khelifi pour leurs relectures et à toutes les personnes qui m'ont encouragé pendant l'écriture de ce travail.

6 Les bases de données étaient : Persée, Revues.org, Cairn.info et SUDOC. De manière discutable, je n'ai retenu que les publications éditées en France. L'enquête a cependant amené à identifier un espace transnational francophone autour de l'intersectionnalité.

7 Soit des textes qui font « de l'intersectionnalité de manière à la défaire », comme un « exercice trop académique de rêveries spéculatives ou normatives » (Bilge 2013, 409 ; ma traduction).

pus et les citations. D'autre part, j'ai construit un « indice de présence » des participant-e-s à la réception en comptant leur présence entrecroisée au sein de cinq ensembles de sources : les deux corpus, les 1077 citations, les huit entretiens, et la participation à des événements académiques sur l'intersectionnalité. Cet indice m'a permis de retenir 76 individus présents au moins deux fois au sein de ces sources, et de les classer du plus au moins présent-e (par « rang de présence ») dans la réception. Dans l'article, je considère cette population comme représentative de la réception de l'intersectionnalité, et j'envisage la « présence » de ces chercheur-se-s comme un indicateur de leur centralité ou de leur marginalité. Pour faire la sociologie de leurs positions, l'article utilise leurs propriétés sociales, scolaires, académiques, et leurs prises de position théoriques et politiques. Pour désigner ces 76 individus, l'article a recours à des procédés d'anonymisation. En effet, l'utilisation du nom de famille demande des précautions quand on étudie un espace de production intellectuelle, et il est difficile d'« éviter que les énoncés enfermant des noms propres ou des exemples singuliers ne prennent une valeur polémique » (Bourdieu 1984, 15). C'est particulièrement vrai quand le lecteur est familier du terrain et des agents étudiés, qu'il les connaît en pratique (Ibid., 39). Le choix de l'anonymisation permet de mettre en avant la structure des rapports de pouvoir, un agencement objectif des fonctions et des positions, et non de visibiliser des individus et des travaux particuliers.

Les traductions françaises de l'intersectionnalité

Comment l'intersectionnalité a-t-elle été traduite en 2005 et qu'est-ce qui a motivé sa traduction ? Cette première partie propose une réponse à cette question en retraçant l'histoire des traductions françaises de l'intersectionnalité au sein de l'espace des études féministes françaises du milieu des années 2000. On verra, à partir de l'analyse du corpus et de ses citations, que la traduction de l'article de Kimberlé Crenshaw en 2005 n'a pas été un phénomène isolé. Le texte est en réalité arrivé en même temps qu'un ensemble de traductions de texte issus du *Black feminism* et de travaux adressant les questions du racisme et du postcolonialisme au mouve-

ment féministe majoritaire français. Dans un contexte de crise et de conflictualisation du racisme, ces traductions ont été présentées par leurs initiatrices comme des prises de position politiques féministes. Mais pour les comprendre, il faut également les envisager comme des actes intellectuels et les réinscrire dans le contexte académique qui les a vu naître⁸. Pour étudier la traduction comme acte intellectuel, on comparera deux traductions conduites quasi simultanément : celle du texte de Kimberlé Crenshaw dans *Les Cahiers du genre* (2005), et celle de la Déclaration du CRC dans les *Cahiers du CEDREF* (2006). Cette comparaison permettra d'envisager la traduction comme un acte qui transforme le sens des idées traduites et qui modifie la position des importatrices et/ou des traductrices.

Les traductions de l'intersectionnalité : des actes politiques ?

En France, c'est en 2005 que l'intersectionnalité est officiellement introduite dans le champ universitaire, avec la traduction par *Les Cahiers du genre* du second article de Crenshaw (1991, 2005). Cette traduction n'arrive pas seule mais dans le contexte de ce qu'on pourrait appeler un « tournant intersectionnel » des publications en études féministes. Ce tournant correspond à une circulation importante, entre 2005 et 2008, de traductions issues du *Black feminism* et de travaux sur les imbrications du sexisme, du capitalisme et du racisme. Il se repère fortement au sein des textes, des citations du corpus, et en entretiens. Il correspond à trois ensembles de numéros spéciaux, publiés par des revues centrales d'études féministes en 2005 et 2006, et à la première anthologie en français de textes traduits du *Black Feminism*, publiée en 2008. Intégrées à l'histoire officielle de la traduction de l'intersectionnalité, ces publications ont fait date et sont collectivement citées au moins une fois par chaque texte du corpus, représentant 6% du total de ses citations (tableau 1).

⁸ Pour les auteurs d'histoire sociale des idées, les expressions intellectuelles fonctionnent toujours à la fois comme des discours et comme des actes intellectuels, et doivent être ramenées aux conditions de production, aux positions et aux intentions de leurs auteur-riche-s (Matonti 2011 ; Tully 2008).

Tableau 1. Publications du « tournant intersectionnel » de 2005

Publication	Type	Année	Titre	Traduction(s)	Citations
<i>Les Cahiers du Genre (CDG)</i>	Numéros spéciaux	2005	Féminisme(s) : penser la pluralité	K. Crenshaw	11/27
		2006	Féminisme(s) : recompositions et mutations	W. Breines	1/27
<i>Les Cahiers du CEDREF</i>	Numéro spécial	2006	(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race »	Déclaration Combahee River Coll.	7/27
<i>Nouvelles Questions Féministes (NQF)</i>	Numéros spéciaux	2005	Féminismes dissidents en Amérique latine et dans les Caraïbes	8	10/27
		2006	a. Sexisme et racisme : le cas français	2	
			b. Sexisme, racisme et post-colonialisme	2	
<i>Anthologie Black Feminism</i>	Anthologie	2008	Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000	10	6/27
TOTAL TEXTES DU CORPUS CITANT LES PUBLICATIONS					27/27

Au-delà de l'intersectionnalité, ce sont donc les questions et les textes du *Black feminism* qui ont été importés par les publications du tournant de l'année 2005, au moment où d'autres textes issus des *Postcolonial studies* (Spivak 2006 [1988]) et de la *Queer theory* (Butler 2006 [1990]) sont traduits en français. Selon les auteur·rice·s de ces publications, ces « nouveaux »⁹ questionnements ont été rendus nécessaires par les événements politiques du milieu des années 2000. Dans un moment de politisation nationale du racisme, à la suite des révoltes des habitant·e·s des banlieues de l'automne 2005, les travaux d'études postcoloniales françaises qui émergent au même moment ont justifié leur projet intellectuel par la persistance du racisme et de dynamiques coloniales au sein des quartiers populaires. Au contraire, dans le cas du « tournant intersectionnel » des études féministes, ce sont « les conflits autour du foulard islamique » et le besoin de penser la

race au sein du mouvement féministe qui ont motivé les autrices (CDG 2005, 6).

L'adoption de la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de signes religieux ostensibles à l'école publique a en effet marqué un point de culmination des « affaires du voile » en France (Dayan-Herzbrun 2000). Elle a amené le franchissement d'un nouveau palier dans l'utilisation nationaliste et islamophobe des idées féministes (Bentouhami 2018). Durant les débats, les défenseurs de la loi ont utilisé les principes de laïcité et de droits des femmes pour produire des discours associant islam et sexisme. Ils ont rallié à leur cause plusieurs organisations féministes (Le Planning familial, ProChoix...), tandis que les opposant·e·s à la loi ont dénoncé leur rhétorique. Celle-ci a contribué à la « racialisation du sexisme » en faisant de la domination patriarcale l'attribut d'un Autre, et en stigmatisant les jeunes personnes, hommes et femmes musulman·e·s, non-blanc·he·s et/ou vivant en quartiers populaires (Guénif-Souilamas et Macé 2004 ; Hamel 2003). La loi a suscité l'indignation et entraîné

9 On verra que la nouveauté de ces questionnements sur la race et le féminisme autour de 2005 est elle-même un enjeu de luttes au sein de la réception.

une importante production militante et académique, de la part d'organisations musulmanes, d'associations de gauche, et d'une partie du mouvement féministe (Hajjat et Mohammed 2016, 247-250).

C'est dans ce mouvement critique de l'islamophobie et du racisme que s'inscrivent les publications académiques du « tournant intersectionnel » de 2005. Face à « la réticence des traditions républicaines à affronter [leur] passé colonial » (CDG 2005, 6) et à la « perte de repères théoriques » (CEDREF 2006), les autrices ont revendiqué un geste politique. Les traductions de l'intersectionnalité et du *Black feminism* sont présentées comme un effort de production de « nouveaux outils » pour sortir le mouvement féministe de la « confusion » (*Ibid.*). Ainsi *Les Cahiers du genre* (CDG) placent pour la première fois le mot « féminisme » en couverture d'un dossier thématique. Celui-ci est dédié à « penser la pluralité » du féminisme et accueille la traduction de l'article de 1991 de Kimberlé Crenshaw. Comme les dossiers de *Nouvelles Questions Féministes* (NQF) et des *Cahiers du CEDREF*, il envisage de repenser l'articulation entre genre/sexe, classe et race, pour pallier « l'insuffisance cruelle d'outils adaptés » pour combattre les inégalités (CEDREF 2006 ; tableau 1).

Contrairement à des espaces scientifiques plus autonomes (Sapiro 2019), le sous-champ des études féministes est marqué par des injonctions à l'engagement politique, étant historiquement lié aux mouvements féministes, et situé dans l'espace de la cause des femmes (Bereni 2012 ; Zaidman 1995). Lorsque la loi du 15 mars 2004 a explicité les divisions du mouvement féministe et les risques de son instrumentalisation nationaliste, les autrices du tournant de 2005 ont proposé une réponse académique. Elles ont présenté leurs analyses et traductions du *Black feminism* et de l'intersectionnalité comme des réponses intellectuelles à une crise féministe. Mais si la préoccupation politique était commune, les réponses ont varié. Les publications du « tournant intersectionnel » ont eu lieu au sein d'un espace intellectuel marqué par des usages opposés de la traduction. Légitimées comme prises de position politiques féministes, ces traductions ont aussi fonctionné comme

des *coups* intellectuels pour leurs lieux de publication et leurs initiatrices.

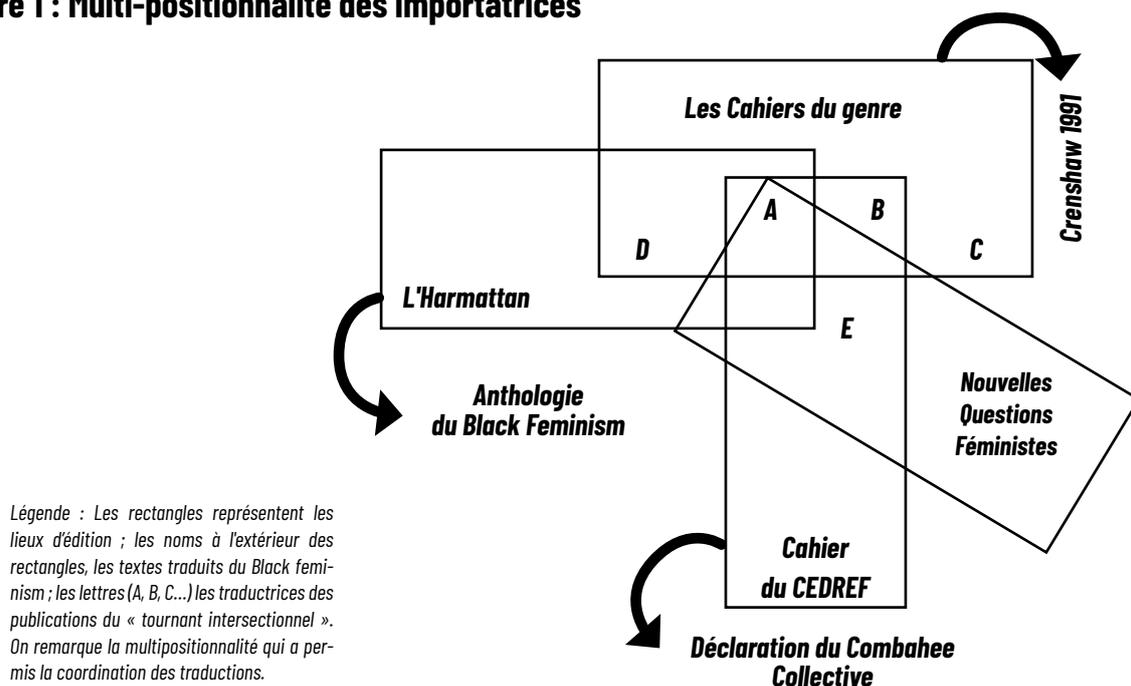
Les traductions de l'intersectionnalité : des actes intellectuels

Les universitaires impliquées dans les traductions du *Black Feminism* du « tournant intersectionnel » de 2005 font partie d'un réseau académique disposant des ressources et des opportunités nécessaires pour mener à bien les traductions de plusieurs textes étrangers. Membres d'espaces centraux de l'édition en études féministes, elles ont mené collectivement les trois projets de traductions (*l'Anthologie du Black feminism*, la Déclaration du CRC et l'article de 1991 de Kimberlé Crenshaw). Cette coordination a été rendue possible grâce à la présence de chercheuses multi-positionnées au sein des différents lieux de publication, dont certaines ont été initiatrices des projets de traduction (tableau 2 ; figure 1). Aux *Cahiers du genre*¹⁰, des discussions autour de la traduction d'un texte sur les imbrications du racisme et du sexisme ont commencé en 2003. Ces réunions ont été nourries par des jeunes chercheur-se-s en études féministes, dont certaines (comme les chercheuses C ou D, voir tableau 2) revenaient de mobilités aux États-Unis. Ces jeunes chercheuses ont partagé leurs références anglophones avec les membres du comité de rédaction, qui les ont considérées au regard d'autres projets de traduction menés dans le même temps. Durant ce processus, la chercheuse D, coordinatrice de *l'Anthologie*, a présenté les dix textes qui seraient traduits dans l'ouvrage au comité de rédaction. Le projet était lui-même supervisé par deux membres du comité, qui codirigeaient la collection « Bibliothèque du féminisme » où a été publiée *l'Anthologie*. L'une d'elles, la chercheuse A, chercheuse plus âgée recrutée avec la première génération de féministes académiques, a co-dirigé le dossier des CDG de 2005. Elle était également membre du comité de lecture des *Cahiers du CEDREF*, où la Déclaration du CRC a été traduite en 2006.

¹⁰ Créés dans la continuité des *Cahiers du GEDISST*, proches du laboratoire GTM

Tableau 2. Les principales importatrices du « tournant intersectionnel » en 2005

Traductrice	Lieu d'édition	Multi-position	Statut	Génération féministe	Rang de présence
A	<i>Cahiers du genre</i>	<i>L'Harmattan</i> <i>CEDREF</i> <i>NQF</i>	Chargée de recherche CNRS	1 ^{ère}	13 ^e /77
B	<i>Cahiers du genre</i>	-	Maîtresse de conférences	1 ^{ère}	10 ^e /77
C	<i>Cahiers du genre</i>	-	Chercheuse postdoctoral	2 ^e	11 ^e /77
D	<i>L'Harmattan</i> Anthologie	<i>CDG</i>	Maîtresse de conférences	2 ^e	2 ^e /77
E	<i>Cahiers du CEDREF</i>	<i>NQF</i>	Maîtresse de conférences	2 ^e	7 ^e /77

Figure 1 : Multi-positionnalité des importatrices

Les projets éditoriaux de ces traductions ont donc été concertés entre ces chercheuses multi-positionnées. Leur coordination a permis une division du travail de traduction et une autoréférentialité entre les publications du « tournant intersectionnel » de 2005¹¹. Il faut par ailleurs noter que cette division du travail s'est parfois poursuivie à l'échelle des textes. Dans les cas des traductions de l'*Anthologie* et de la traduction de Crenshaw, les introductrices (chercheuses C et D) n'ont en effet pas elles-mêmes traduit les textes. Les faisant traduire par d'autres, traductrices professionnelles ou éditrices hors-champ, elles ont réalisé les tâches valorisées d'introduction, produisant le discours d'importation qui a accompagné « l'arrivée » en France du *Black feminism*.

La traduction instrumentale des Cahiers du Genre et de l'Anthologie

Assumant une conception instrumentale de la traduction, les *Cahiers du genre* et ses importatrices ont envisagé le *Black feminism* comme une « boîte à outils » pour faire face à la crise théorique et politique qui traversait le féminisme majoritaire français. Pour une des contributrices, ce renouveau théorique était urgent : « il est temps d'utiliser cette boîte à outils, ou de nous forger les nôtres », écrit-elle dans son article, sans quoi le féminisme majoritaire continuera à courir le risque d'une récupération à des fins nationalistes (CDG 2005, 129). Cet usage de l'intersectionnalité comme outil se retrouve dans l'introduction de l'*Anthologie* française du *Black feminism*, la coordinatrice y écrivant que la traduction des textes de ce courant féministe noir permet « de poser de nouvelles questions ou de déplacer les termes mêmes de questions anciennes sur lesquelles nous achoppons » (*Anthologie* 2008, 12). Pour ces deux importatrices, l'usage du « Nous » et la référence à la « nouveauté » des enjeux du *Black feminism* révèlent le sujet féministe qui prend la parole et agit *en traduisant*. C'est le « nous » d'un féminisme majoritaire se remettant en question à l'aune d'une crise historique. En sém-

parant des pensées du *Black feminism* comme d'outils pour penser le présent, elles ont investi la crise comme une opportunité de diffusion d'idées « nouvelles » sur les articulations entre racisme et sexisme.

Cette conception instrumentale de la traduction des *Cahiers du genre* est visible dans la forme matérielle donnée à la traduction de l'article de Kimberlé Crenshaw. L'étude des formes matérielles de la circulation des idées est importante car les supports matériels des textes, leur « mise en texte », configurent la lecture qui leur sera donnée¹². Or il s'avère que, dans le cas de la traduction française de l'intersectionnalité, la « mise en texte » originelle de Crenshaw a été fortement modifiée, l'article étant réduit d'un tiers, et les longues notes de bas de page étant effacées¹³. Le texte n'a par ailleurs pas reçu d'introduction, hormis un court paragraphe au début du numéro y faisant référence comme à un « texte devenu classique » (CDG 2005, 7). L'« opération de marquage » de l'intersectionnalité a donc presque fonctionné comme un « dé-marquage »¹⁴, l'article étant dépouillé des références à sa généalogie *Black feminist*, et l'histoire de son champ d'origine n'accompagnant pas sa traduction. Le numéro des CDG se concentre finalement sur les débats marquant le féminisme majoritaire français, l'intersectionnalité étant présentée comme un « outil » au service de la réflexion sur le mouvement.

La traduction politique des Cahiers du CEDREF

Comme pour le texte de Crenshaw, les coordinatrices du dossier thématique des *Cahiers du CEDREF*¹⁵ jus-

11 De manière générale, l'autoréférentialité du corpus est très importante : 24% des 1077 citations font référence à un texte écrit par un-e autre auteur-riche du corpus.

12 Chartier appelle « mise en texte » la somme des « consignes, explicites et implicites, qu'un auteur inscrit dans son œuvre afin d'en produire la lecture correcte, c'est-à-dire celle qui sera conforme à son intention » (Chartier 2003, 104 ; Matonti 2012, 90).

13 Sans que je n'ai su les raisons exactes de ces coupes, une chercheuse, non-membre du comité des CDG, m'a suggéré en entretien qu'elles pouvaient s'expliquer par le coût du nombre de pages à l'impression.

14 Selon Bourdieu (2002, 5), les circulations internationales d'idées se déroulent en trois opérations : l'opération de sélection, quand un texte est choisi pour être importé ; l'opération de marquage, qui donne sa matérialité au transfert de capital symbolique (préfaces, couvertures...) ; l'opération de lecture, soit l'imposition des catégories nationales au concept étranger.

15 Le Centre d'enseignement, de documentation et de recherches pour les études féministes (CEDREF) est créé en 1985 à l'Université Paris 7. Sa revue paraît à partir de 1989 (Zaidman 2001).

tifient la traduction de la Déclaration du Combahee River Collective (CRC) par des motifs politiques. Elles proposent, en introduction, de mobiliser deux types d'« outils » face à la crise du féminisme. Ce sont les outils « anciens, mais solides » du féminisme matérialiste français, et les outils des théories féministes « des Sud », « transnationales et post-coloniales » (CEDREF 2006). La Déclaration du CRC est assimilée à ce deuxième ensemble, illustrant un usage similaire de la traduction comme « outil ». Des références féministes noires internationalisées sont ainsi importées pour penser la crise du féminisme majoritaire français. Cependant, si ces motivations politiques rapprochent les deux revues, celles-ci divergent dans le discours accompagnant les traductions. Alors que les *CDG* proposaient l'intersectionnalité comme un « outil » pour penser le présent, le CEDREF a adopté une position plus directement politique pour expliquer la traduction de la Déclaration du CRC. Les coordinatrices du numéro déclarent ainsi leur volonté de « visibiliser un certain nombre de tendances progressistes et militantes, marginalisées par les médias et l'académie » afin de lutter contre l'externalisation des « féministes et lesbiennes racisées », telles que les militantes du CRC. Ce discours s'appuie sur une approche matérialiste critique de la production des savoirs académiques dominants. Il s'oppose aux discours qui oublient que « l'ensemble du féminisme ne méconnaît pas les femmes racisées », puisqu'une partie des féministes « sont justement ces "étrangères" altérisées » (CEDREF 2006).

Plus qu'une boîte à outils, le *Black feminism* est présenté au CEDREF dans sa dimension historique et politique, afin de rendre visibles les luttes des féministes dites « racisées ». Dans une introduction de 35 pages, la traductrice de la Déclaration (chercheuse E ; tableau 2) revient ainsi sur l'histoire du Combahee River Collective et sur l'émergence du *Black feminism* depuis la Seconde Guerre mondiale. « L'opération de marquage » prend la forme d'une mise en avant des « apports politiques et théoriques » de cette organisation féministe noire. Cette différence dans les « mises en texte » démontre les usages conflictuels

des traductions entre les deux revues. Alors que les *CDG* présentent l'intersectionnalité comme un outil théorique pour penser les questions féministes françaises, le CEDREF utilise la traduction pour donner de la visibilité aux féministes « altérisées » et marginalisées dans l'académie. Ces appropriations distinctes du *Black feminism* constituent des réponses situées à un contexte de crise du féminisme majoritaire français. Elles révèlent cependant toutes deux la blancheur de leurs autrices, qui s'autorisent à désigner racialement des penseuses, des textes, ou des courants entiers du féminisme, pour les intégrer au champ du féminisme majoritaire français et à ses enjeux¹⁶.

Ce que les traductions font à l'espace de réception

Comment l'intersectionnalité a-t-elle été appropriée dans les différents espaces académiques de la réception ? Et comment la traduction et la réception ont-elles transformé les positions intellectuelles et les carrières de ses utilisateur-ric-e-s ? En se demandant ce que les circulations d'idées *font* aux positions académiques, aux rapports de pouvoir et aux généalogies intellectuelles, cette deuxième partie se concentre sur les appropriations françaises de l'intersectionnalité après la traduction. Elle s'intéresse d'abord à deux catégories d'agent-e-s : les trois principales initiatrices des traductions du *Black feminism* au tournant de 2005, ainsi que les passeur-se-s transnationales-aux, qui ont bénéficié symboliquement de la réception de l'intersectionnalité. Puis, en observant des formes de polarisation dans la réception, elle questionne en quoi les structures sociales et académiques ont configuré les significations données à l'intersectionnalité.

16 À l'exception de l'importatrice D, coordinatrice de l'*Anthologie*, l'ensemble des importatrices étudiées dans cette partie sont identifiées comme blanches sur le terrain. Comme on le verra, ce positionnement n'apparaît cependant pas dans leurs textes, qui ont en commun de ne pas placer l'énonciatrice au sein des groupes désignés, sauf lorsqu'ils ont recours au « nous » employé comme apostrophe au mouvement féministe majoritaire français.

Les profits symboliques des importatrices

Dans un champ de production intellectuelle, l'introduction de nouveaux concepts n'est pas une action anodine pour qui l'entreprend. Pour Bourdieu (2002, 5) :

« Il y a évidemment des profits d'appropriation. Les importations hérétiques sont souvent le fait de marginaux dans le champ, qui importent un message, une position qui a de la force dans un autre champ, avec pour effet de renforcer leur position de dominés dans le champ ».

Il est vrai que les trois principales initiatrices des traductions du *Black feminism* du tournant de 2005 (les chercheuses C, D et E ; tableau 2) occupaient des positions objectivement dominées dans le champ académique au moment des traductions. Elles étaient toutes spécialisées en études féministes, un espace académique faiblement légitime et encore perçu comme peu autonome dans le champ universitaire. Relativement jeunes (environ 30 ans), elles étaient aussi au début de leur carrière académique (deux d'entre elles venaient d'être nommées à des postes de maîtresses de conférences, l'une était encore postdoctorante et bientôt titularisée). En introduisant des autrices issues du *Black feminism*, en les présentant comme « pionnières » (CEDREF 2006) et « incontournable » (Anthologie 2008, 10), mais en étant aussi critiquées à l'égard des pensées féministes dominantes, ces chercheuses ont procédé à ce que Bourdieu appelle une « importation hérétique » (Bourdieu 2002, 5). Parce qu'elles visaient à remettre en cause les normes dominantes dans le sous-champ français des études féministes, elles ont construit des positions d'avant-garde, se présentant comme des *introductrices* et *découvreuses* de textes étrangers et d'idées présentées comme « pionnières », « nouvelles ». Leur « découverte » du *Black feminism* est emprunte de colonialité. Elle rappelle la manière dont l'organisation de la production du savoir contribue encore à attribuer les bénéfices symboliques des savoirs subalternes aux personnes qui détiennent des privilèges épistémiques et dominant les rapports

de classe, de genre et de race à l'échelle internationale (Quiroz 2019).

En effet, bien que jeunes et relativement dominées dans le champ académique, les importatrices de l'intersectionnalité occupaient en réalité déjà des positions centrales dans l'espace des études féministes françaises au moment de la traduction. Membres de plusieurs réseaux, revues et institutions, elles avaient déjà accumulé un certain capital symbolique et étaient suffisamment bien situées dans l'académie pour porter ces traductions avant-gardistes. Avec la traduction française de l'intersectionnalité, la position d'avant-garde des importatrices a donc été en partie produite par l'acte d'importation. En associant leurs noms au *Black feminism* et en assurant l'introduction de ces textes féministes noirs anciens, les « découvreuses » ont bénéficié du « transfert de capital symbolique » activé par la traduction (Bourdieu 2002, 5). Celui-ci est visible à la centralité de leurs noms dans le champ de la réception. Classées 2^e, 7^e et 11^e en rang de présence, ces trois autrices représentent à elles seules 6,7% des 1077 citations. Elles ont été recrutées un à six ans après leur soutenance de thèse à des postes de titulaires et occupent aujourd'hui des fonctions de professeures des universités et de professeure associée. Elles continuent actuellement à bénéficier de visibilité en tant que spécialistes reconnues du genre et de l'intersectionnalité.

Les profits symboliques des gatekeepers

Les importatrices ne sont pas les seules à avoir bénéficié symboliquement d'une position d'introductrice. D'autres chercheur-se-s impliqué-e-s dans la réception de l'intersectionnalité ont également occupé cette position de *gatekeepers*, de « découvreur-se-s ». Ces passeur-se-s correspondent aux douze auteur-ric-e-s du corpus actif-ve-s dans plusieurs sous-domaines nationaux. Ils-elles sont positionné-e-s à la frontière, soit parce qu'ils-elles écrivent dans plusieurs langues (surtout l'anglais et le français), et/ou parce qu'ils-elles ont fait l'expérience de mobilités académiques, notamment

aux États-Unis¹⁷. Cette position à la frontière donne à ces chercheur-se-s une influence certaine sur la réception. Avant même les traductions du *Black feminism*, leur travail de *gatekeeping* a contribué à transformer le sens donné à l'intersectionnalité en France¹⁸. Parmi ces *gatekeepers*, deux catégories ont été particulièrement actives dans la réception.

Une première catégorie est composée des six chercheuses nord-américaines du corpus, qui ont accompagné les voyages de l'intersectionnalité en France dans une perspective critique. Circulant au sein d'espaces tels que le CEDREF, l'URMIS¹⁹ et les Universités de Nice et de Paris 7, publiant dans des revues telles que *Les Cahiers du CEDREF*, *Les Cahiers du genre* ou *L'homme et la société*, ces passeuses sont unies par une approche féministe matérialiste des rapports sociaux et par une réception critique de l'intersectionnalité. L'une d'elles, professeure de sociologie dans une université canadienne, blanche et spécialiste d'ethnicité, a été l'une des premières introductrices du *Black feminism* en France. En entretien, une chercheuse, ancienne étudiante à l'URMIS, raconte que celle-ci a participé aux dialogues avec ces institutions depuis le début des années 2000, venant « à l'URMIS avec [une chercheuse française spécialiste d'ethnicité] qui était blanche aussi, bourgeoise, pour défendre la question de la classe ». Selon cette ancienne étudiante, la professeure canadienne estimait que l'approche en termes de classes était « vidée » par le *Black feminism*, et appréciait l'approche matérialiste dominant dans la recherche féministe française : « “vous les Français, au moins, vous défendez la question de la classe. Alors que le *Black feminism*, il la vide” ». Mobilisant ses souvenirs du discours critique porté par ces deux chercheuses blanches au sein de l'URMIS du début des années 2000, l'ancienne étudiante poursuit :

« La rhétorique de [cette chercheuse française] sur l'articulation de la question classe/race, c'est que quand vous êtes bourgeois, vous n'êtes plus noir, vous êtes blanc socialement. Quelque part, c'est la classe qui va être importante. » (entretien, 2017)

De manière paradoxale, ces passeuses francophones du *Black feminism* ont contribué au maintien du primat de la classe sur la race au cours de la réception française de l'intersectionnalité. Dans leurs interventions, elles ont réduit le *Black feminism* à des approches libérales qui raisonneraient en termes d'identités, et ont déshistoricisé l'apport matérialiste et radical de ce mouvement, pourtant mené par des femmes politiquement et économiquement *opprimées*²⁰. Par la suite, deux autres passeuses nord-américaines ont poursuivi le *gatekeeping* au sein de ces institutions. La première, l'universitaire du *Black feminism* la plus citée après Crenshaw, a été invitée par le CEDREF puis par d'autres instances depuis les années 2000. Elle y a rappelé les raisons d'être militantes et *Black feminists* de l'intersectionnalité, et a partagé ses analyses critiques sur sa trajectoire académique. Dans les années 2010, une seconde chercheuse rattachée au même centre de recherche que la professeure canadienne a poursuivi la collaboration avec ces institutions, partageant ses analyses sur le « *blanchiment* » académique de l'intersectionnalité. Classée en 4^e rang de présence dans la réception, elle est devenue l'une des plus importantes utilisatrices transnationales du concept.

Une autre catégorie de *gatekeepers* correspond à des chercheur-se-s francophones ayant circulé à l'international, et activé des références acquises à l'étranger au cours de la réception française de l'intersectionnalité. Leur démarche se rapproche de celle des deux initiatrices des traductions des *Cahiers du genre* et de *l'Anthologie*, avec qui ils-elles partageaient des réseaux

17 On peut noter l'importance du fait de parler, lire, écrire l'anglais dans la réception, les références anglophones représentant 54% du total des citations.

18 Par « travail de *gatekeeping* » (littéralement « *gardiennage de la porte* »), je nomme le travail d'accompagnement et de cadrage des idées de l'intersectionnalité hors des traductions elles-mêmes (conférences, publications, échanges transatlantiques).

19 L'Unité de recherches Migrations et Société (URMIS) est rattachée aux Universités de Nice & de Paris 7, et proche des réseaux du CEDREF.

20 Les luttes du *Black feminism* qui ont émergé dans le contexte (post-)esclavagiste et (post-)ségrégationniste des États-Unis n'ont jamais occulté la question de la classe, et nombre de leurs références centrales (Sojourner Truth, Harriet Tubman, Combahee River Collective, Barbara Smith, Audre Lorde, Patricia H. Collins, etc.) ont agi et problématisé un point de vue inscrit dans une appartenance à la classe des travailleuses noires opprimées.

académiques. Deux de ces *gatekeepers* francophones en particulier ont terminé leur doctorat dans des institutions centrales (Sciences Po, EHESS), et réalisé un échange universitaire aux États-Unis les amenant à s'approprier des références du *Black feminism*. Ils ont écrit trois contributions consécutives sur l'intersectionnalité (2012, 2013, 2015), qui sont parmi les sources en français les plus citées. Ces publications ont contribué au cadrage francophone de l'intersectionnalité, faisant la généalogie et la bibliographie du concept, orientant ses usages et ses interprétations. L'un de ces *gatekeepers* a admis sa difficulté à se considérer comme un passeur de l'intersectionnalité, constatant qu'il a pu contribuer, par ces articles théoriques, au « blanchiment » de l'intersectionnalité. Il m'explique en entretien avoir toujours eu « un rapport ambigu à l'intersectionnalité », ne se sentant pas légitime à l'utiliser en tant que chercheur « homme cis blanc ». C'est parce que la publication d'un article dans une revue historique et centrale en science politique (2012) « a eu beaucoup de visibilité », qu'il aurait accepté d'écrire une dernière contribution, davantage réflexive et critique (2015). Ce chercheur n'est pas réticent à évoquer l'ambivalence de son positionnement, me disant : « ça paraît bizarre que finalement, on se soit retrouvés à être parmi les importateurs ». Il relativise en riant : « Peut-être finalement, j'ai contribué sans doute à apporter le problème autant que la solution. [Rires.] Je l'ai fait moi-même, sans m'en rendre compte... »²¹ Les prises de position de ces deux *gatekeepers* se sont avérées bénéfiques, sur-visibilisant leurs textes dans

les recherches par mots-clés. Classés en 19^e et 32^e rangs de présence dans la réception, ils ont tous deux été recrutés un an après leurs soutenances de thèse et continuent aujourd'hui leurs recherches en études de genre et de sexualité.

Une réception polarisée entre « genre » et « ethnicité »

Ces deux catégories de *gatekeepers* illustrent à nouveau deux utilisations contradictoires des espaces transnationaux de la réception. Alors que des *gatekeepers* nord-américain-e-s ont accompagné les voyages de l'intersectionnalité pour maintenir le primat de la classe ou rappeler les origines militantes de l'intersectionnalité, des *gatekeepers* français ont participé à une réception théorique assimilable au « blanchiment » académique de l'intersectionnalité. Ces deux catégories ont également la particularité d'exister dans des espaces différents du champ de réception, qu'on peut considérer comme structuré entre deux sites polarisés (tableau 3). L'analyse des citations, des appropriations et des positions académiques de ces chercheur-se-s permet en effet de cartographier l'espace de la réception française de l'intersectionnalité. Sans donner de représentation graphique, les résultats que j'ai exposés mettent en évidence des oppositions et des effets de champ similaires à ceux qu'analyse Inès Bouzelmat (2019) dans son travail sur le sous-champ académique de la question raciale. Ils font apparaître une opposition entre deux réseaux polarisés, que je nomme « ethnicité » et « genre », du nom de concepts qui les ont fédérés.

Tableau 3. Polarisation de la réception française de l'intersectionnalité

Pôle	Réseaux	Laboratoires	Institutions	Revue	Traductions	Gate-keepers	Références communes	Utilisation traduction	Réception
Ethnicité	RT24 AFS « Race et genre »	URMIS	Paris 7 Univ. Nice <i>CEDEF</i>	<i>CEDEF</i> <i>L'H&S</i>	Combahee River Collective	Amérique du Nord	Kergoat Poirret DeRudder Vourch	Instrumental Politique Avant-garde	Critique
Genre	EFIGIES <i>CIRFF</i>	Legs CRESSPA <i>GTM</i>	ENS EHESS <i>Paris 8</i> Paris 1	<i>CDG</i> Raisons politiques	Crenshaw Anthologie	France	Kergoat	Instrumental Avant-garde	Théorique

Légende : Marqueurs de la polarisation des réseaux académiques étudiés. En italique, les espaces intermédiaires entre les deux pôles.

21 Entretien, 2017.

Le premier pôle « ethnicité », situé autour des réseaux de l'URMIS, des Universités Paris 7 et de Nice et du CEDREF, rassemble des chercheur-se-s travaillant sur le genre/sexes et l'ethnicité, et produisant une appropriation critique de l'intersectionnalité qui la relie à l'héritage français du féminisme matérialiste. Le second pôle « genre », à l'opposé, rassemble des chercheur-se-s issus d'institutions plus dotées, diplômés ou travaillant dans des écoles comme l'ENS, l'EHESS, les Universités de Paris 1 ou Paris 8. Plus proches des réseaux activés par les traductions du numéro de 2005 des *CDG* et de *l'Anthologie*, ces universitaires ont en commun un univers de références académiques internationalisé, des expériences de mobilité internationale, ainsi que d'importants capitaux scolaires. La réception de l'intersectionnalité est ainsi structurée par des rapports de force académiques et sociaux, qui semblent efficaces pour différencier les interprétations, les usages et les traductions de l'intersectionnalité. Alors que le pôle dominant du « genre » a participé au foisonnement épistémologique français sur l'intersectionnalité et a produit un usage instrumental de la traduction suite à la crise féministe de 2005, le pôle de l'« ethnicité » a plaidé pour une réception critique de l'intersectionnalité, rétablissant l'appartenance du concept au *Black feminism*, et/ou l'assimilant à l'héritage du féminisme matérialiste français.

Insérer l'intersectionnalité dans une généalogie féministe française

L'incorporation de l'intersectionnalité dans les généalogies féministes historiques francophones est en effet l'un des traits les plus saillants de sa réception (tableaux 4, 5). En particulier, la réception de l'intersectionnalité se fait souvent en référence aux chercheuses de la première génération de féministes académiques françaises, actives dans les mouvements des années 1970, et qui représentent 9% du total des citations (tableau 4). Dans cette catégorie, on retrouve les ouvrages « classiques » de féministes matérialistes souvent citées ensemble, telles que Christine Delphy (17 citations), Colette Guillaumin (15), ou Nicole-Claude Mathieu (8). Danièle Kergoat (22 citations, classée en 3^e rang de présence), chercheuse marxiste, est également rattachée à ces féministes historiques. À partir de ses travaux sur les ouvrières d'usine, publiés en 1978, Danièle Kergoat a nommé l'idée de « consubstantialité » et de « coextensivité » de la classe et du genre. Bien qu'elle rejette elle-même le concept d'intersectionnalité, un tiers du corpus fait référence à ses concepts dits « pionniers », les présentant comme équivalents à l'intersectionnalité (tableau 6).

Tableau 4 : Les citations du corpus de la réception française de l'intersectionnalité

Catégorie de citation		Nombre	%	
Études intersectionnelles <i>adoptant une approche intersectionnelle ou abordant le sujet du genre ou du féminisme sous l'angle de la différence, du décentrement, du colonialisme ou de la race</i>	Anglophones	253	23%	49%
	Francophones	190	18%	
	Passeur-se-s écrivant dans les deux langues	82	8%	
Black Feminism <i>autrices rattachées au mouvement du Black Feminism</i>	Crenshaw	43	4%	17%
	<i>Black Feminism</i> (autres)	141	13%	
Études féministes <i>portant avant tout sur le féminisme ou le genre</i>	Anglophones	89	8%	24%
	Francophones	70	6%	
	Féminisme historique français	95	9%	
Autres abordant d'autres thématiques, en particulier la race, le postcolonialisme ou sur des questions classiques de sociologie	Études sur la race	51	5%	10
	Théorie sociologique	63	6%	
Total citations		1 077	100%	

Source : Classement par catégorie des 1077 citations des 27 textes du corpus.

Tableau 5 : Les citations du corpus par catégorie et par langue d'écriture

Catégorie de citation	Anglophones	Francophones	Autres	Total
Etudes intersectionnelles	52%	44%	4%	100%
Black Feminism	84%	15%	1%	100%
Etudes féministes	30%	70%	0%	100%
Autres	69%	28%	3%	100%
TOTAL GENERAL	54%	44%	2%	100%

Source : Classement par catégorie et par langue des 1077 citations des 27 textes du corpus.

Tableau 6 : Auteu-ric-e-s les plus cité-e-s du corpus

N°	Nom	N	%
1	Kimberlé Crenshaw	42	3,9%
2	Patricia Hill Collins	28	2,6%
3	Danièle Kergoat	22	2,0%
4	<i>Nouvelles Questions Féministes</i>	19	1,8%
5	Sirma Bilge	18	1,7%
6	Elsa Dorlin	18	1,7%
7	Christine Delphy	17	1,6%
8	bell hooks	17	1,6%
9	Judith Butler	16	1,5%
10	Colette Guillaumin	15	1,4%
11	Nira Yuval-Davis	15	1,4%
12	Éric Fassin	13	1,3%
13	Eléonore Lépinard	12	1,2%
14	<i>Cahiers du Cedref</i>	10	0,9%
15	Danielle Juteau	10	0,9%
15	Danielle Juteau	10	0,9%
16	Leslie McCall	10	0,9%
17	Angela Davis	9	0,8%
18	Hull, Bell & Smith	9	0,8%
19	Combahee River Collective	8	0,7%
20	Jules Falquet	8	0,7%
21	Guénif & Macé	8	0,7%
22	Stuart Hall	8	0,7%
23	Kathy Davis	8	0,7%
24	Audre Lorde	8	0,7%
25	Nicole-Claude Mathieu	8	0,7%
26	Elizabeth Spelman	8	0,7%
27	Gayatri Spivak	8	0,7%
28	Eleni Varikas	8	0,7%
29	Sylvia Walby	8	0,7%

Diffus dans la réception, parfois cités comme simple rappel, les noms de ces chercheuses historiques mettent en avant l'histoire du féminisme majoritaire français. Ils visent à affirmer que l'imbrication entre genre, race et classe a été pensée en France avant l'arrivée de l'intersectionnalité. Pour les publications proches du pôle « ethnicité » en particulier, les appropriations de l'intersectionnalité ont été l'occasion d'une remise en circulation d'un héritage féministe matérialiste. Dans un numéro spécial de *L'Homme & La Société* de 2010 consacré à l'intersectionnalité, les deux coordinatrices donnent ainsi une interprétation féministe matérialiste à l'article de 1991 de Crenshaw, et le mettent en écho avec les travaux des féministes historiques françaises. Pour elles, des chercheuses comme Nicole-Claude Mathieu ou Colette Guillaumin proposaient déjà de penser le « sexe » et la race de manière matérielle. L'intersectionnalité n'est pas perçue comme une nouveauté, mais inscrite dans cet héritage féministe français et utilisée pour souligner l'« actualité du matérialisme », dans une prise de position fidèle aux origines marxistes de la revue accueillant le dossier.

Au pôle « genre », la citation de féministes historiques a pu être mobilisée au contraire dans une perspective critique, afin de démontrer la nécessité d'importer des idées nouvelles pour compléter un cadre de pensée inachevé. Ce type d'appropriation critique du féminisme matérialiste s'est produit avec la traduction des *Cahiers du genre*. Ainsi l'une des importatrices y écrit que Nicole-Claude Mathieu, Christine Delphy ou Colette Guillaumin ont toujours pensé les « femmes » comme une « catégorie homogène », donnant le primat à « la différence sexuelle, celles qui pourraient exister entre les femmes, n'étant jamais l'objet de l'analyse » (*CDG* 2005, 116). Quand des auteur·rice·s du pôle « ethnicité » utilisent l'intersectionnalité pour défendre l'héritage féministe matérialiste français, les chercheur·se·s du pôle « genre » en font la critique pour justifier la traduction de l'intersectionnalité. Mais malgré leurs divergences de posture intellectuelle, les deux pôles ont en commun de visibiliser ces féministes blanches historiques françaises, tout en instrumentalisant les savoirs du *Black feminism* et en invisibilisant les savoirs féministes noirs et minoritaires francophones.

Absences, invisibilités et racialisation dans la réception française de l'intersectionnalité

A partir d'une controverse et de l'analyse des travaux non-cités, il s'agit d'étudier le revers des réceptions françaises de l'intersectionnalité. On vient en effet de voir que l'importation du concept a majoritairement bénéficié à des chercheur·se·s assez bien positionné·e·s du point de vue de la classe et de la race pour s'en faire les introducteur·rice·s dans l'espace français. On a aussi vu comment le concept a été intégré à des généalogies majoritaires, donnant une visibilité nouvelle à des chercheuses blanches issues de la seconde vague du féminisme français. Ces appropriations du concept ont eu des effets sur les manières d'appréhender l'intersectionnalité en France. En particulier, elles ont contribué à la décentrer de son fondement, comme concept féministe noir né d'un savoir situé sur l'oppression. Ce décentrement a fait l'objet de résistances épistémiques, amenant à une contestation des rapports de pouvoir académique. Il se vérifie au regard des citations qui reproduisent l'effacement théorique des recherches sur la race, et plus encore des pensées noires et féministes noires.

Résistances épistémiques et critiques de la réception

L'opposition entre les pôles « genre » et « ethnicité » observée précédemment s'est manifestée par des controverses tout au long de la réception française de l'intersectionnalité. Cela a notamment été le cas lors de la publication d'un article en 2012 dans la revue *Mouvements*, une publication en marge des principaux espaces de la réception. Publié dans un numéro consacré à la « décolonisation des savoirs », cet article dresse une critique de la réception académique française de l'intersectionnalité. Les deux autrices, une sociologue et une anthropologue qui ont soutenu leurs thèses en 2007, étaient toutes deux actives dans les réseaux du pôle « ethnicité », et familiarisées avec les textes du *Black feminism* depuis le début des années 2000.

Leurs recherches doctorales étaient consacrées à des thématiques et des femmes au croisement de différentes oppressions. Écrivant en tant que spécialistes utilisant des approches intersectionnelles, mais aussi comme chercheuses minoritaires, étant originaires d'un pays d'Afrique du Nord ex-colonisé par la France, les autrices analysent les phénomènes d'invisibilisation produits par les traductions françaises du *Black feminism*. Pour elles, ces usages de l'intersectionnalité par des « féministes académiques majoritaires » « ont tous en commun d'effacer l'histoire coloniale française ». Ils se sont fait « sous le joug de l'invisibilisation des savoirs de minoritaires excolonisé-e-s par la France ».

Par ailleurs, alors qu'elles interprètent le *Black feminism* comme une « théorie critique du regard porté par le majoritaire et une remise en cause de sa supposée neutralité », les autrices constatent que les théoricien-ne-s francophones de l'intersectionnalité ont omis d'objectiver leurs positions. Ne précisant pas leur positionnement épistémologique majoritaire, leurs positions de classe favorables au sein du monde académique, ou leurs possibles biais ethnocentristes, culturalistes ou hétérocentristes, ils et elles ont contribué à renouveler le point de vue de l'expert neutre et objectif que le mouvement féministe s'était employé à dénoncer. Bien que l'article mette l'accent sur les conditions raciales et postcoloniales de la production des savoirs, ce sont aussi les rapports de force académique que contestent les autrices. Elles visent particulièrement les importatrices du pôle « genre », lorsqu'elles soulignent les *profits d'appropriation* et le prestige tirés des traductions. Soulignant l'invisibilisation des « savoirs locaux », de l'histoire, des luttes coloniales et postcoloniales liées au contexte français produite par leurs travaux, elles analysent leur discours d'importation comme un « prolongement du traitement hégémonique des "subalternes" ». Pour les autrices, ce discours a eu pour effet l'occultation de certains réseaux académiques, notamment ceux du pôle « ethnicité », au sein duquel des chercheur-se-s ont travaillé sur des questions d'articulation des rapports

sociaux, d'immigration, d'histoire coloniale, de racisme depuis parfois de nombreuses années. Selon elles, le fait que ces chercheuses aient présenté et importé le *Black feminism* comme une pensée « nouvelle », palliant l'absence de mouvements ou de pensées politiques similaires en France, interroge sur les principes scientifique et politique de cumulativité des savoirs et d'historicisation des luttes féministes. Pour l'illustrer, elles prennent l'exemple de l'introduction à l'*Anthologie* française du *Black feminism* qui revendique de répondre à un manque par la traduction de textes étrangers. Pour les autrices, la démarche avant-gardiste de la coordinatrice l'*Anthologie* « a lancé l'idée d'absence d'un *Black feminism* "à la française" ». Or cette idée reviendrait selon elles à oublier « que ce féminisme ne se limite pas à "une couleur" et que des générations de féministes françaises, francophones et du "tiers monde" ont marqué l'Histoire de la France » (2012).

Décentrement des savoirs féministes noirs

Dans la première anthologie en français du *Black feminism*, la coordinatrice justifie en effet le choix de ne pas traduire le terme « *Black feminism* » (par exemple, par « féminisme noir ») par une volonté de « marquer l'absence d'une pensée et d'un mouvement comparable en France ». Elle écrit ensuite cette phrase qui sera largement contestée : « Il n'y a pas eu de "féminisme Noir" en France » (*Anthologie*, 12). L'autrice détaille pourtant des exemples d'histoires de mouvements de femmes africaines, caribéennes, dans les territoires d'outre-mer et « en métropole », citant Awa Thiam, Gerty Archimède et l'Union des femmes Guadeloupéennes, ou encore l'Association caribéenne pour la recherche et l'action féministes (CAFRA) créée en 1985. Nuançant son affirmation, elle note par ailleurs que la sur-présence du féminisme noir-américain « marqu[e] à la fois l'absence, l'ignorance et l'émergence d'un féminisme Noir en France²² » (*Ibid.*, 10). Si elle n'invisibilise donc pas complètement l'histoire des mouvements féministes minoritaires français, la coordinatrice semble limiter sa recherche aux mouve-

22 Elle y voit par exemple une illustration dans le mouvement des Féministes Indigènes qui émerge après 2005 (Ndengue 2009).

ments de femmes noires. Elle ne précise pas que d'autres travaux de femmes noires non-cités ont pu être effacés par l'histoire hégémonique du féminisme français. Elle n'envisage pas non plus les mouvements féministes minoritaires qui auraient pu émerger de la configuration coloniale ou postcoloniale propre à l'ex-empire français.

Plus que l'invisibilisation d'un féminisme noir français, c'est l'invisibilisation de tous les féminismes minoritaires francophones que les autrices de l'article de 2012 remarquent dans l'introduction de l'*Anthologie*. Pour elles, la coordinatrice oublierait « que [le *Black feminism*] ne se rattache pas à "une couleur" » – qu'il ne concerne pas seulement les femmes noires. Cette définition du *Black feminism*, qui décentre le mouvement des luttes de femmes noires, n'est pas l'œuvre des autrices de l'article de 2012. Elles l'empruntent en réalité à la coordinatrice de l'*Anthologie* elle-même, qui écrit dans l'introduction que « par *Black feminism*, il ne faut pas entendre les féministes "noires", mais un courant de pensée politique qui, au sein du féminisme, a défini la domination de genre sans jamais l'isoler des autres rapports de pouvoir ». Déshistoricisant l'ancrage du *Black feminism* dans les luttes de Libération Noire aux États-Unis, elle poursuit en précisant que le mouvement « pouvait comprendre, dans les années 1970, des féministes "chicanas", "natives américaines", "sino-américaines", ou du "tiers monde" » (*Anthologie*, 21). À sa suite, les autrices de l'article de 2012 proposent « de reformuler la question posée pour insister sur les mécanismes d'invisibilisation des travaux des minoritaires », et non seulement des femmes noires. Cette dé-spécification de l'identité Noire (*Blackness*) du *Black feminism* et l'élargissement de ses préoccupations aux féministes et chercheuses minoritaires non-noires représente l'une des grandes complexités de la réception française de l'intersectionnalité. En l'absence de disciplines liées aux études noires, féministes noires ou aux études sur la race, et dans un contexte national d'ignorance de la race et de la question Noire, l'intersectionnalité et le *Black feminism* ont été l'objet de luttes d'appropriations diverses. Celles-ci ont eu en commun, paradoxalement, de les désaffilier de leur centre initial : les savoirs spéci-

fiés des expériences vécues des femmes noires. Ce décentrement s'est redoublé en entretiens par des discours délégitimant les principales théoriciennes de l'intersectionnalité. Dans une conception donnant le primat aux rapports de classe et reproduisant la négation du racisme, il m'a été dit en entretien que l'on pouvait se demander si ces penseuses pouvaient encore réellement être considérées comme « noires », du fait de leurs actuelles positions de classe au sein de l'académie aux États-Unis. Cette idée émise par deux chercheuses proches du pôle « ethnicité » fait écho aux conceptions du *Black feminism* portées par certaines *gatekeepers* nord-américaines dans ces espaces de la réception. Elle renvoie à une interprétation de l'intersectionnalité corrélant l'oppression de race et l'oppression de classe selon laquelle « quand vous êtes bourgeois, vous n'êtes plus noirs, vous êtes blancs socialement » (voir supra). Cette approche mettant en adéquation « ascension sociale » et « blanchiment », pose un lien irréductible entre expérience noire et pauvreté. Essentialiste et réductionniste, elle assimile l'identité noire à l'exploitation en tant que travailleur-se et annule la possibilité de l'intersectionnalité. Elle a pour effet la délégitimation des positions d'intellectuelles féministes noires ayant construit leur notoriété et leur carrière internationale sur les idées du *Black feminism*. Dans le contexte d'études féministes et de recherches sur la race en concurrence et en luttes pour leurs légitimités, on peut se demander si ce discours disqualifiant deux des théoriciennes féministes noires états-uniennes de l'intersectionnalité ne permet pas de conserver la légitimité des praticiennes féministes blanches francophones de l'intersectionnalité déjà en poste. Majoritaires, bourgeoises pour certaines, ces spécialistes du genre, du capitalisme, de la race et de l'ethnicité, ne peuvent en effet pas se prévaloir d'un « savoir situé » en tant que femme ou féministe Noire ou minorisée, sur le *Black feminism*.

Absences des pensées noires et des études francophones sur la race

L'invisibilisation des travaux des chercheur-se-s noir-e-s et minoritaires francophones se confirme lorsque l'on

analyse les citations du corpus. On constate alors la quasi-absence des travaux et luttes historiques de penseur-se-s, auteur-ric-e-s ou militant-e-s noir-e-s et minorisé-e-s francophones. La réception du *Black feminism* aurait pu occasionner, pour les importatrices, une (re)mise en avant de l'histoire des luttes noires et féministes noires en contexte francophone. Ces mouvements et cette histoire sont pourtant quasi absentes des références de ces textes académiques portant sur l'intersectionnalité. Les figures féminines engagées dans des mouvements indépendantistes ou féministes africains, caribéens et métropolitains comme la Coordination des Femmes Noires, le MODEFEN (Mouvement de défense de la femme noire, créé 1981), ou les mouvements de femmes du Cameroun, de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion ou encore du Sénégal (Château 2019 ; Dambury 2021 ; Germain et Larcher 2018 ; Ndengue 2016 ; Paris 2019 ; Sow 1997) ; des intellectuelles comme Maryse Condé, Paulette et Jeanne Nardal, Léonora Miano, souvent mobilisées par le mouvement afroféministe français (Larcher 2017) ne sont ainsi pas citées. Seules Gerty Archimède, femme politique et cofondatrice de l'Union des Femmes guadeloupéennes et Awa Thiam, anthropologue sénégalaise, cofondatrice de la Coordination des Femmes noires et autrice de *La parole aux négresses* (1978), sont respectivement citées par une et quatre publications du corpus. De la même manière, les noms masculins connus des mondes noirs francophones, comme Aimé Césaire, Edouard Glissant, Léopold Sédar Senghor, et d'autres auteurs du mouvement de la Négritude sont absents. Frantz Fanon, pourtant largement reconnu en Amérique du Nord et au cœur du renouvellement conjoint des *études postcoloniales* françaises, n'est cité que deux fois sur les 1077 citations. Les chercheur-se-s minoritaires plus contemporains travaillant sur la race semblent tout autant invisibles dans la réception. Pap Ndiaye, qui a publié un livre sur la « condition noire » en 2008, ouvrant potentiellement une conversation sur les *études Noires* en France, n'est pas cité dans le corpus. Fatou Sow, chargée de recherche au CNRS et spécialiste des questions de genre en Afrique, pourtant membre des réseaux du pôle « ethnicité » et proches de certaines passeuses, n'est citée qu'une fois,

pour un ouvrage collectif. La figure historique des études sur la migration Abdelmalek Sayad n'est citée qu'une fois par les sources. Comme le remarquent les autrices de l'article de 2012 étudié, les chercheur-se-s en sciences humaines et sociales émergeant à l'époque, travaillant sur la race ou intégrant des approches de genre et/ou postcoloniales, sont quasi absent-e-s des citations.

En outre, l'invisibilisation des savoirs minoritaires concerne également le travail des groupes antiracistes, féministes ou militants contemporains. Bien que plusieurs chercheur-se-s que j'ai rencontré-e-s soient conscient-e-s de l'existence de mouvements sociaux, afroféministes ou féministes antiracistes, en France, peu de citations relient leur travail à la production politique et théorique de ces mouvements. Cette absence pourrait être liée à la temporalité de l'enquête, conduite à un moment de renouveau des luttes intersectionnelles, mais elle est symptomatique de la réception, qui mobilise essentiellement des références aux mouvements féministes, noirs et antiracistes états-uniens, et mentionne rarement l'histoire des luttes francophones. Ainsi, les seuls travaux cités sont ceux de Zahra Ali sur les féminismes islamiques (2012 ; 1 citation) ; du Groupe du 6 novembre (3 citations) ; du groupe des Lesbiennes *of color* (LOCs) (1 citation) ; du groupe des Féministes Indigènes (2 citations) et d'Houria Bouteldja, ex porte-parole du Parti des Indigènes de la République (2 citations)²³.

En identifiant les auteur-ric-e-s non-cité-e-s, nous pouvons confirmer l'invisibilisation des questions raciales, historiques et politiques françaises et la quasi-absence des pensées et mouvements de femmes noires francophones dans le corpus étudié. La dichotomie, au moment de la traduction, entre race et questions postcoloniales d'un côté, et genre et questions intersectionnelles de l'autre, après la crise politique de 2004-2005, semble s'être reproduite dans la réception. Paradoxalement, les appropriations de l'intersectionnalité ont évacué les questions raciales et (post)coloniales locales, tout en

23 Pour une analyse des mouvements et travaux initiés dans les années 2000 en France par des féministes et des « lesbiennes issues du colonialisme, de l'esclavage et de l'immigration » (Groupe du 6 Novembre), voir Bacchetta 2009 ; Bakshi et Guiné 2017 ; Ndengue 2009.

empêchant d'exprimer les vécus spécifiques des populations noires et minoritaires francophones. Le contraste entre l'hypervisibilité du *Black feminism* et l'invisibilité des penseur-se-s et mouvements locaux minorisé-e-s, et noir-e-s en particulier, est l'un des nombreux enseignements que l'étude de la réception donne sur l'expression académique française du racisme et de l'invisibilisation de l'expérience Noire (Morning et Maneri 2022 ; Niang 2022). Il montre les effets annihilant de l'organisation du savoir en disciplines universitaires (Gordon 2015), et les formes de coalitions qui contribuent à « fabriquer l'absence » des luttes et des pensées noires dans la circulation d'idées qu'elles ont elles-mêmes créées (Terrefe 2023).

Conclusion

Cet article est une invitation à réfléchir aux implications académiques des opérations de traduction de concepts tels que l'intersectionnalité, concepts extraits de la pensée féministe noire, de luttes et d'histoires de résistance ancrées aux États-Unis, et importés dans le contexte contemporain du monde académique français. Le cas de l'intersectionnalité met en évidence les enjeux sociaux de la production de connaissances académiques sur la race et le genre, en montrant comment les rapports de pouvoir locaux peuvent être transformés ou renforcés par la traduction d'idées venues de l'étranger. Avec les traductions de l'intersectionnalité, les rapports sociaux de race ont eu deux types d'expression. Ils ont fonctionné comme *appropriation*, lorsque des universitaires blanc-he-s ont bénéficié symboliquement de l'introduction en France de pensées féministes noires étrangères. Ils se sont aussi exprimés sous la forme d'une *invisibilisation*, lorsque l'intersectionnalité a été décentrée des savoirs et du vécu des membres des groupes qu'elle devait permettre de penser. Dans la réception, l'absence des pensées noires, féministes noires et minoritaires francophones se révèle autant dans les citations du corpus que dans les interprétations de l'intersectionnalité. Elle s'accompagne d'un décentrement plus général de la question raciale française, mesurable à l'absence de citations d'auteur-riche-s francophones spécialisé-e-s.

L'enjeu de cette expression académique du racisme est d'abord idéologique, puisque le double phénomène d'appropriation et d'invisibilisation aboutit au renforcement de paradigmes dominants pour penser la domination au sein des études féministes²⁴. On a vu en effet que le féminisme matérialiste français historique avait connu un renouveau avec l'arrivée de l'intersectionnalité en France²⁵. C'est paradoxal quand on sait que les logiques et les développements historiques du féminisme matérialiste français ont contribué à la négation de la race et du racisme comme principes explicatifs de la domination. Cette négation de la race s'est exprimée dans les mouvements sociaux, par l'altérisation de la cause des féministes noires des années 1970 (Barkat Daoud 2019 ; Château 2019). Elle se constate aujourd'hui encore dans le maintien d'un féminisme majoritaire blanc, malgré sa requalification fréquente en « féminisme intersectionnel » (Mwasi 2018, 29). La négation a aussi eu lieu au niveau académique, les chercheuses minorisées francophones devant travailler, on l'a vu, dans les marges des études féministes majoritaires. Enfin, la négation a eu lieu au niveau théorique, la race étant absente des considérations des féministes historiques, sauf lorsqu'elle a été mise au service d'une réflexion analogique. Ainsi leurs travaux, pour analyser la domination patriarcale, pouvaient reposer sur une analogie entre sexisme et esclavage, ou entre rapports de sexe et rapports de classe²⁶. On peut s'interroger sur les conséquences du maintien du paradigme féministe matérialiste français dans la manière dont les rapports sociaux de « race, genre, classe » peuvent encore aujourd'hui être pensés de manière analogique²⁷. Au-delà des problèmes politiques et épistémologiques que pose le fait de prendre l'esclavage comme simple *figure de la*

24 Par « idéologie » ou « idéologique », je nomme les principes théoriques retenus pour expliquer la domination.

25 Sur la diversité des matérialismes dans le féminisme, voir Michel 2017 ; QTR 2017.

26 Si les analogies n'ont pas le même statut chez Guillaumin, Delphy ou Wittig, elles ont en commun d'instrumentaliser l'histoire de l'esclavage ou du racisme et d'effacer la possibilité de l'intersectionnalité. Pour une discussion sur la question de l'analogie chez Guillaumin, seule à avoir envisagé la race comme rapport en soi, voir Guénif et Bentouhami 2017.

27 Des travaux récents (Beaubatie 2021 ; Jaquet 2014) utilisent par exemple ce raisonnement analogique pour comparer le genre et la classe, mettant en adéquation transition de genre et mobilité sociale, dans un raisonnement qui ne pense pas la race, ni l'expérience et les coûts spécifiques des transitions de genre pour les personnes racialement minorisées (Gabriel 2021).

pensée, la pensée analogique semble contredire fondamentalement l'idée d'intersectionnalité²⁸.

Finalement, cet article a exploré les intersections entre race et classe dans le monde académique. Il a identifié les profits symboliques tirés des entreprises de mise en circulation de savoirs minoritaires. En l'écrivant j'ai souhaité analyser les modalités d'inclusion et d'exclusion des corps et des savoirs féministes noirs « étrangers » au sein d'un espace de production du savoir occidental dominant. Dans un espace universitaire structuré par les critiques de sa blancheur, l'inclusion de corps non-blancs constitue un enjeu politique garantissant la « diversité » de la façade institutionnelle (Ahmed 2009 ; Moore 2017). De la même manière, l'incorporation de l'intersectionnalité à l'arsenal théorique dominant peut être perçue comme une des expressions des reconfigurations du racisme dans l'espace académique (Lewis 2013, 872). Analyser ces recompositions constitue donc un préalable intéressant pour identifier les logiques de tokenisation²⁹, d'appropriation et d'invisibilisation des pensées noires et minoritaires. Faire ces cartographies permet d'avoir un regard réflexif sur nos propres positions, pour maîtriser davantage la circulation et l'utilisation de nos savoirs et de nos êtres au sein de structures de pouvoir en mouvement constant.

Bibliographie

- Ahmed, Sara.** 2009. « Embodying Diversity : Problems and Paradoxes for Black Feminists ». *Race Ethnicity and Education* 12 (1) : 4152.
- Ait Ben Lmadani, Fatima, et Nasima Moujoud.** 2012. « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? » *Mouvements* 72 (4) : 11-21.
- Ali, Zahra.** 2012. *Féminismes islamiques*. Paris : La Fabrique.
- Bailey, Moya, et Trudy.** 2018. « On Misogynoir : Citation, Erasure, and Plagiarism ». *Feminist Media Studies* 18 (4) : 76268.
- Bacchetta Paola.** 2009. « Co-Formations : des spatialités de résistance décoloniales chez les lesbiennes "of color" en France ». *Genre, sexualité & société*, n° 1. <http://journals.openedition.org/gss/810>.
- Bakshi, Sandeep, et Anouk Guiné.** 2017. « Introduction. Colonialité, genre et multiculturalisme : Europe et Amériques ». *Revue du GRIC : EOLLES*, n°8. <https://gric.univ-lehavre.fr/spip.php?article258>.
- Barkat Daoud Saïda.** 2019. « Savoirs, Représentations & Pratiques d'intervention sur le Sexe altéré des Femmes Noires (France, XVIIe-XXIe siècle). Le dispositif biopolitique de la chirurgie des mutilations sexuelles : technologie de genre, Race, Réparation et Soins ». Thèse de doctorat, EHESS.
- Beaubatie, Emmanuel.** 2021. *Transfuges de sexe. Passer les frontières du genre*. Paris : La Découverte.
- Belinga, Marie-Eveline, Yaël Eched, et Rose Ndengue.** 2019. « Les Féministes des marges peuvent-elles parler ? Retour sur un "échec" académique et ses implications épistémologiques, et politiques ». *Genre, sexualité & société*, n°22. <https://journals.openedition.org/gss/5816>.
- Belkacem, Lila, Saba A. Le Renard, et Myriam Paris.** 2016. « Race ». In *Encyclopédie critique du genre*, dirigé par Juliette Rennes, 539-48. Paris : La Découverte.
- Bentouhami, Hourya.** 2018. « Les féminismes, le voile et la laïcité à la française ». *Socio* n°11 : 117-40.
- Bentouhami-Molino, Hourya, et Nacira Guénif-Souilamas.** 2017. « Avec Colette Guillaumin : penser les rapports de sexe, race, classe. Les paradoxes de l'analogie. » *Cahiers du Genre* n°63 : 205-19.

28 Puisqu'elle reproduit la séparation entre racisme, sexisme et capitalisme dans l'analyse du vécu de l'oppression.

29 Le tokenisme renvoie à l'idée de résoudre symboliquement une oppression en incluant un faible nombre de membres issus de groupes minorisés au sein d'espaces valorisés.

Bentouhami-Molino, Hourya, et Mathias Möschel. 2017. *Critical race theory : une introduction aux grands textes fondateurs*. Paris : Dalloz.

Bereni, Laure. 2012. « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes ». In *Les féministes de la deuxième vague*, dirigé par Christine Bard, 27-41. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Bilge, Sirma. 2013. « Intersectionality Undone : Saving Intersectionality from Feminist Intersectionality Studies ». *Du Bois Review : Social Science Research on Race* 10 (2) : 405-24.

Bourdieu, Pierre. 1984. *Homo Academicus*. Paris : Les Éditions de Minuit.

_____. 2002. « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145 : 3-8.

Bouzelmat, Inès. 2019. « Le sous-champ de la question raciale dans les sciences sociales françaises. Pour une approche sociologique des procès en légitimité scientifique ». *Mouvements*. <https://mouvements.info/le-sous-champ-de-la-question-raciale-dans-les-sciences-sociales-francaises/>

Butler, Judith. 2006 [1990]. *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte.

Chartier, Roger. 2000 [1990]. *Les origines culturelles de la révolution*. Paris : Seuil.

_____. 2003 [1985]. « Du livre au lire ». In *Pratiques de la lecture*, dirigé par Roger Chartier, 81-119. Paris : Petite Bibliothèque Payot.

Chateau, Ingrid. 2019. « Les luttes et organisations de femmes noires en France. Émergence d'un féminisme noir dans les années 1970 ». Mémoire de Master 2, EHESS.

Collins, Patricia Hill. 1990. *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. New York : Routledge.

Collins, Patricia Hill, et Sirma Bilge. 2016. *Intersectionality*. Cambridge, UK ; Malden, MA : Polity Press.

Combahee River Collective. 2017 [1977]. « The Combahee River Collective statement ». In *How we get free. Black feminism and the Combahee River Collective*, dirigé par Keeanga-Yamahtta Taylor, 16-25. Chicago : Haymarket Books.

Crenshaw, Kimberlé W. 1989. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics ». *University of Chicago Legal Forum* Iss. 1, Article 8.

_____. 1991. « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color ». *Stanford Law Review* 43 (6) : 1241-99.

_____. 2005 [1991]. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* 39 (2) : 51-82.

_____. 2016 « Les voyages de l'intersectionnalité ». In *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, dirigé par Farinaz Fassa, Éléonore Lépinard et Marta Roca I Escoda, 29-51. Paris : La Dispute.

Dambury, Gerty. 2021. « Reconnaître les spécificités des expériences vécues des femmes noires en France. L'intersectionnalité "en pratiques" des années 1970 à aujourd'hui ». Propos recueillis en octobre 2019 par Fanny Gallot, Hourya Bentouhami-Molino, Théophile Coppet. *Cahiers du Genre* 70 (1) : 185-98.

Dayan-Herzbrun Sonia. 2000. « The Issue of the Islamic Headscarf ». In *Women, Immigration and Identities in France*, dirigé par Jane Freedman, et Carri Tarr, 69-82. Oxford & New York : Berg.

- Direnberger, Lucia, et Yvette Onibon Doubogan.** 2022. « Les universitaires béninoises face aux hiérarchies dans la production des savoirs francophones sur le genre ». *Genre, sexualité & société*, n°27. <https://journals.openedition.org/gss/7245>
- Farley, Anthony Paul.** 2005. « Accumulation ». *Michigan Journal of Race and Law* *Michigan Journal of Race and Law* 11 (51) : 51-73.
- Gabriel, Joao.** 2021. « L'impossible transition : devenir homme, demeurer Autre ». *Monde commun*, n°1 : 92-105.
- Germain, Félix, et Silyane Larcher.** 2018. *Black French women and the struggle for equality, 1848-2016*. Lincoln/Londres : University of Nebraska Press.
- Gordon, Lewis.** 2016 [2006]. *Disciplinary Decadence. Living Thought in Trying Times*. New York : Routledge.
- Guénif-Souilamas, Nacira, et Eric Macé.** 2004. *Les féministes et le garçon arabe*. La Tour d'Aigues : L'Aube.
- Hajjat, Abdellali.** 2021. « Des discours républicains aveugles à la race ? La question raciale entre texte public et texte caché ». *Sociologie* 12 (4) : 419-426.
- Hajjat, Abdellali, et Silyane Larcher**, dir. 2019. *Mouvements*. Dossier « Intersectionnalité ». <https://mouvements.info/intersectionnalite/>
- Hajjat, Abdellali, et Marwan Mohammed.** 2016. *Islamophobie*. Paris : La Découverte.
- Hamel, Christelle.** 2003. « "Faire tourner les meufs" : les viols collectifs dans les discours des agresseurs et des médias ». *Gradhiva*, n°33 : 85-92.
- Harris, Cheryl I.** 1993. « Whiteness as Property ». *Harvard Law Review* 106 (8) : 1707-91.
- Hull, Gloria, Patricia Bell Scott, et Barbara Smith** dir. 1982. *All the Women are White, all the Blacks are Men, but some of us are Brave : Black Women's Studies*. Old Westbury, N.Y. : Feminist Press.
- Jaquet, Chantal.** 2014. *Les Transclasses ou la Non-Reproduction*. Paris : PUF.
- King Deborah.** 1988. « Multiple Jeopardy, Multiple Consciousness : The Context of Black Feminist Ideology ». *Signs : Journal of Women Culture and Society* 14 (1) : 42-72.
- Larcher, Silyane.** 2017. « "Nos vies sont politiques !" L'afrofémisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire ». *Participations* 19 (3) : 97-127.
- Lewis, Gail.** 2013. « Unsafe Travel : Experiencing Intersectionality and Feminist Displacements ». *Signs* 38 (4) : 869-92.
- Matonti, Frédérique.** 2011. « La méthode skinnérienne ou ce que l'histoire nous apprend sur le concept de liberté ». *Raisons politiques* (43) 3 : 133-50.
- _____. 2012. « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne & contemporaine* (59-4) 5 : 85-104.
- Mayenga, Evélie.** 2017. « De Chicago à Créteil. Traduction et réception françaises de l'intersectionnalité. » Mémoire de Master 2, Université Paris 1.
- Michel, Noémi.** 2017. « [Compte-rendu de] "Analyse critique et féminismes matérialistes", *Cahiers du Genre*, hors-série 2016, coordonné par Annie Bidet-Mordrel, Elsa Galerand, et Danièle Kergoat ». *Comment s'en sortir*, n°4 : 134-36.
- Moore, Mignon R.** 2017. « Women of Color in the Academy : Navigating Multiple Intersections and Multiple Hierarchies ». *Social Problems* 64 (2) : 200-05.

- Morning, Ann, et Marcello Maneri.** 2022. *An Ugly Word. Rethinking Race in Italy and the United States*. New York : Russell Sage Foundation.
- Mwasi.** 2018. *Afrofem*. Paris : Syllepses.
- Nash, Jennifer C.** 2019. *Black Feminism Reimagined : After Intersectionality*. Durham, NC : Duke University Press.
- Ndengue, Rose.** 2009. « Entre le sexe et la race : le Féminisme Indigène aux prises avec les questions identitaires ». Mémoire de Master 2, Université Lumière Lyon 2.
- _____. 2016. « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 : l'ordre du genre et l'ordre colonial fissurés ». *Le Mouvement Social* 255 (2) : 71-85.
- Niang, Mame-Fatou, et Maboula Soumahoro.** 2019. « Du besoin de traduire et d'ancrer l'expérience noire dans l'hexagone ». *Africultures*.
- Niang, Mame-Fatou.** 2022. « Innocence, Ignorance et Arrogance : Les Trois Grâces de l'Anti-Noirité en France. » *Contemporary French and Francophone Studies* 26 (4-5) : 361-74.
- Noël, Fania.** 2022. *Et maintenant le pouvoir : Un horizon politique afroféministe*. Paris : Cambourakis.
- _____. 2023. « Paris Is Burning : Intersectionality, Localization, and Circulation in France ». *Kohl : A Journal for Body and Gender Research* 9 (1) : 184-200.
- Paris, Myriam.** 2020. *Nous qui versons la vie goutte à goutte : féminismes, économie reproductive et pouvoir colonial à La Réunion*. Paris : Dalloz.
- Queer Trans Révolutionnaires (QTR).** 2016. « Lutter contre le racisme fait partie des priorités pour les queer et trans raciséEs en France ». 13 novembre. <https://qtresistance.wordpress.com/2016/11/13/lutter-contre-le-racisme-est-une-priorite-pour-les-queer-et-trans-racisees-en-france/>
- _____. 2017. « À quoi peut nous servir une approche matérialiste des questions queer et trans (non blanches) ? ». 14 septembre. <https://qtresistance.wordpress.com/2017/09/14/a-quoi-peut-nous-servir-une-approche-materialiste-des-questions-queer-et-trans-non-blanches/>
- Quiroz, Lissell.** 2019. « Le leurre de l'objectivité scientifique. Lieu d'énonciation et colonialité du savoir. » Colloque « La Production du savoir : formes, légitimations, enjeux et rapport au monde ». Nice, France.
- Sapiro, Gisèle.** 2019. « Repenser le concept d'autonomie pour la sociologie des biens symboliques ». *Biens symboliques*, n°4. <https://journals.openedition.org/bssg/334>
- Smith, Christen A., Erica L. Williams, Imani A. Wadud, Whitney N. L. Pirtle, et The Cite Black Women Collective.** 2021. « Cite Black Women : A Critical Praxis (A Statement) ». *Feminist Anthropology* 2 (1) : 1017.
- Springer, Kimberly.** 2005. *Living for the Revolution : Black Feminist Organizations, 1968-1980*. Durham & Londres : Duke University Press.
- Sow, Fatou.** 1997. « Les femmes, le sexe de l'État et les enjeux du politique : l'exemple de la régionalisation au Sénégal » *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°6. <https://journals.openedition.org/clio/379>
- Spivak, Gayatri C.** 2009 [1988]. *Les Subalternes peuvent-elles parler ?* Paris : Éditions Amsterdam.

Terrefe, Selamawit D. 2023. « La Fabrique de l'absence : féminisme décolonial et négrophobie. » Propos recueillis par Fania Noël. Collection Passerelles n°24. <https://www.coredem.info/rubrique89.html>

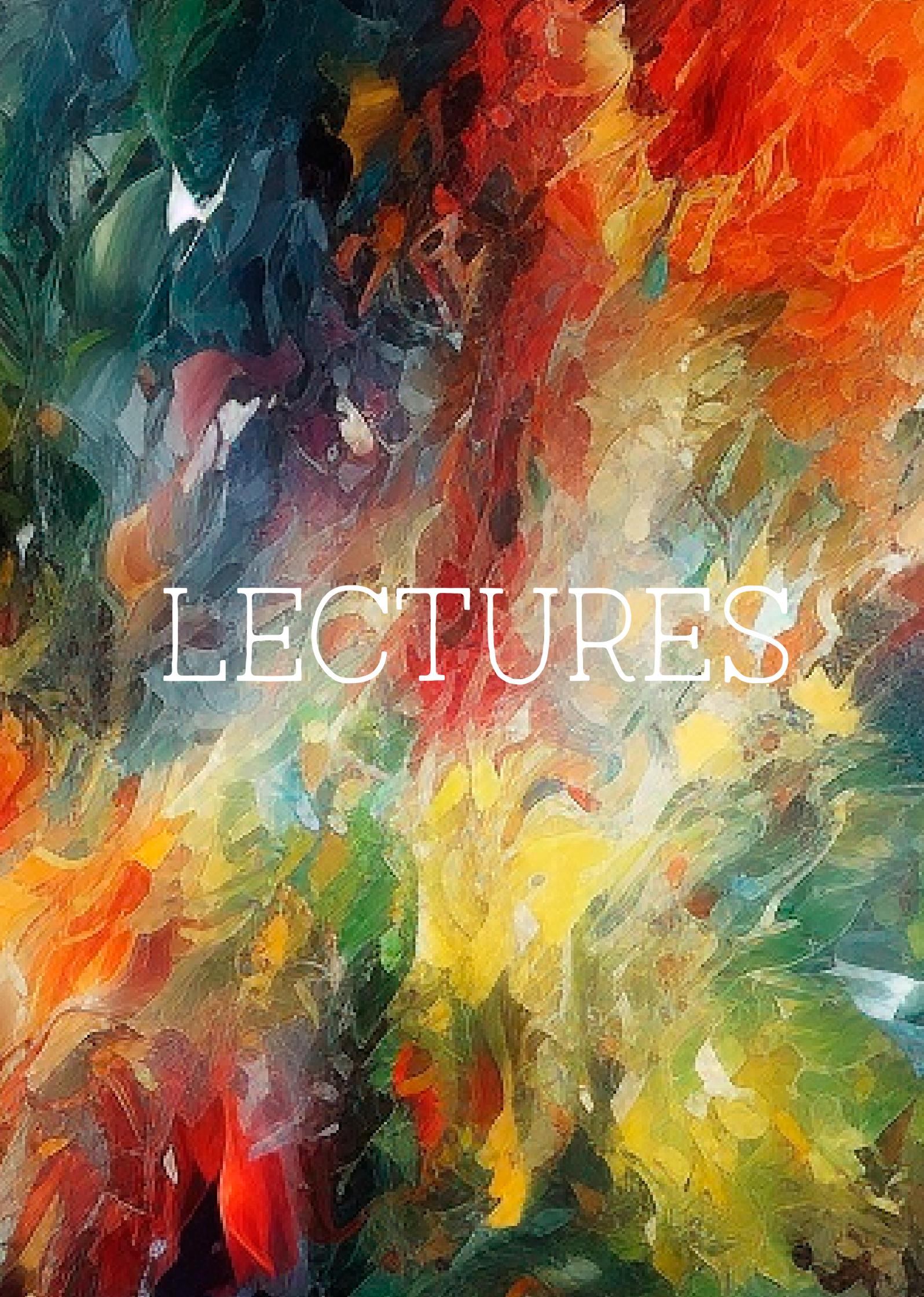
Thiam, Awa. 1978. *La parole aux négresses*. Paris : Denoël.

Tully, James, dir. 1988. *Meaning and Context : Quentin Skinner and His Critics*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.

Zaidman, Claude. 1995. « Institutionnalisation des études féministes ». *Cahiers du CEDREF*, n°4-5 : 131-37.

_____. 2001. « Histoire du CEDREF ». *Les cahiers du CEDREF*, n°10. <https://journals.openedition.org/cedref/328>.





LECTURES

LECTURES

Dhume, Fabrice, Xavier Dunezat, Camille Gourdeau, et Aude Rabaud. 2020. *Du racisme d'État en France ? Lormont : Le Bord de l'eau.*

Mathias Möschel
(Central European University)
MaschelM@ceu.edu

Ce livre aborde les usages ainsi que la circulation de la notion de « racisme d'État » dans les espaces socio-académiques et médiatiques en France à partir d'une polémique nationale autour d'un stage organisé par le syndicat SUD 93 intitulé « Au croisement des oppressions. Où on est-on de l'antiracisme au sein de l'école ? », qui s'était tenu les 18 et 19 décembre 2017 à Saint-Denis. Au cours de ce stage, a été évoquée la notion de « racisme d'État » dans la société française et en particulier dans l'Éducation nationale, ce qui a valu au syndicat une plainte pour diffamation annoncée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, à l'Assemblée nationale. Cette plainte fut classée sans suite.

L'approche adoptée dans ce livre est inductive : elle part de l'affaire susmentionnée (chapitre I). Les quatre auteur-es analysent la circulation dans la presse et les discours publics de la notion de « racisme d'État » et, dans une moindre mesure, les expressions connexes telles que « racisme institutionnel » ou « racisme systémique » (chapitre II). Ensuite, deux chapitres décrivent comment la notion de racisme d'État s'est développée dans le contexte socio-académique européen (chapitre III) avant de regarder comment elle a été reprise plus spécifiquement dans la pensée académique décoloniale en France (chapitre IV). Ayant fait cette analyse des discours ainsi

que de la généalogie du « racisme d'État », les auteur-es (se) posent la question de savoir s'il est possible de distinguer entre État raciste et racisme d'État.

Ces deux expressions sont utilisées comme des synonymes, mais on associe souvent la première expression aux expériences extrêmes comme l'Allemagne nazie, le système Jim Crow aux États-Unis, le régime de Vichy et l'Apartheid en Afrique du Sud, ce qui a comme conséquence que l'on a du mal à imaginer que la France contemporaine puisse mettre en place un dispositif de racisme d'État (chapitre V). Et pourtant, c'est cette hypothèse que les auteur-es veulent explorer en passant au crible différents domaines dans lesquels un tel racisme d'État pourrait se donner à voir : l'école (chapitre VI), la police (chapitre VII) et enfin les politiques migratoires (chapitre VIII). Plus que de donner des réponses nettes à la question de savoir s'il existe ou non du racisme d'État en France aujourd'hui, la conclusion générale préfère soulever les limites de l'enquête, souligner la différence et la non-structuration des débats publics et académiques en la matière, tiraillés entre détours sémantiques et instrumentalisation politiques, pour tout simplement dévoiler les enjeux à l'œuvre et l'importance de remettre l'objet « racisme » au centre des questions des sciences sociales.

Les hésitations dans ces conclusions sont également le résultat de certaines différences entre les auteur-es. En effet, elles parlent ouvertement de leurs différences de points de vue sur certaines questions (p. 9 ou encore plus clairement p. 25-28). Ces différends ont exercé une influence sur la manière de penser, structurer et présenter leurs analyses. Malgré les différences, les auteur-es s'efforcent également à souligner les points communs,

à savoir le refus d'un antiracisme d'État qui intervient dans ces débats, leur position de défense des syndicats en la matière, ainsi que le fait qu'elles ne sont pas des personnes racisées. Sur ce dernier point, on se demande si la présence d'une personne minoritaire parmi les auteur-es aurait conduit à des analyses différentes.

Il est également intéressant de voir comment ce livre entre implicitement en conversation avec les débats et controverses publics outre-Atlantique. Bien sûr, toute publication est le résultat de certains choix éditoriaux et également de limites imposées par les maisons d'édition (en termes de mots, de format, etc.), mais il aurait été utile d'avoir un regard comparé vers ce qui se passe aux États-Unis où des polémiques similaires autour de l'éducation antiraciste dans les écoles font rage avec l'adoption de législations restrictives dans plusieurs états¹. Cela pose des questions sur les liens transatlantiques de ce qui s'est passé en France fin décembre 2017 et de ce qui se passe plus globalement dans le rejet rapide et sans nuances du wokisme, de l'intersectionnalité, de la *Critical Race Theory*, et aussi de la notion de racisme d'État. Finalement, les réactions de J-M. Blanquer sont-elles vraiment un produit purement national ou ne faudrait-il pas le lire dans un contexte plus large, transnational sur ces questions où l'éducation antiraciste prend une place importante ? Comme le démontrent les auteur-es, la notion de racisme d'État existait déjà bien avant et le syndicat avait déjà fait d'autres stages avec des thématiques similaires. Mais le contexte avait changé entre temps.

De même, en ce qui concerne la littérature, un regard un peu plus comparatif, et en particulier aux théorisations sur l'État racial par David Theo Goldberg², aurait pu encore approfondir certaines discussions et idées développées surtout dans le chapitre V du livre recensé. Dans cet ouvrage clef dans la littérature anglophone en la matière, Goldberg argumente précisément que la notion

de race est co-constitutive à l'émergence conceptuelle, philosophique et matérielle de l'État moderne et de son administration. Il distingue ainsi entre un État raciste avec des lois ouvertement et intentionnellement raciales et un État racial qui est structuré sur des bases raciales sans pour autant faire recours à des lois ouvertement et intentionnellement raciales. Ce qui me semble répondre de manière plus ouverte et affirmative à la question de savoir si la France contemporaine fait du racisme d'État.

Un autre aspect qui aurait pu renforcer, enrichir et nuancer les analyses des auteur-es, cette fois-ci d'un point de vue interne à la France, est la question des gens du voyage et des Roms. Bien que les auteur-es y dédient quelques pages (p. 83-85), la question de savoir si la loi des gens du voyage de 1912³, reprise en 1969⁴, est raciale et s'il existe une ségrégation dans le contexte éducatif à la fois des gens du voyage ou des enfant Roms en France, aurait pu être évoquée dans les chapitres V ou VI.

Si petit bémol il y a pour ce livre, c'est sur le plan formel. D'une part, on évacue trop facilement le renoncement à une féminisation des termes pour des raisons de lisibilité (p. 7, note 2). D'autre part, il est plutôt irritant pour le lecteur académique que la recherche et la consultation de la bibliographie soient si compliquées. Il est dommage que la bibliographie des ouvrages utilisés pour ce livre se fasse par le biais d'un renvoi vers un lien externe de la maison d'édition. Cela certes facilite rend le livre moins long et épais mais si on est intéressé par les ouvrages ou publications qui ont inspiré les auteur-es ou qui ont servi comme base à leurs analyses, il faut se rendre sur ce site et y consulter la bibliographie qui, en plus, est séparée chapitre par chapitre.

Ces observations sur le plan formel n'enlèvent rien à la qualité du contenu de ce livre qui sera utile pour tout-e chercheur-e travaillant sur les questions raciales en France.

1 Schwartz, Sarah. 2021. « Map : Where Critical Race Theory Is Under Attack ». *Education Week*, 11 juin, 2021. <https://www.edweek.org/policy-politics/map-where-critical-race-theory-is-under-attack/2021/06>.

2 Goldberg, David Theo. 2002. *The Racial State*. Malden, Mass. : Blackwell Publishers.

3 Loi du 16 juillet 1912 sur l'exercice des professions ambulantes et la circulation des nomades.

4 Loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe.

Directives aux auteur-es

Marronnages accepte des articles inclus dans un **dossier thématique**, mais également des propositions d'article en dehors d'un dossier thématique (**rubrique Varia**) et des comptes-rendus de livre(s) (**rubrique Lectures**).

Dossier thématique

Proposer un dossier thématique

Marronnages accepte les propositions de dossiers thématiques. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'appels à propositions d'articles ou de dossiers construits (incluant les contributeurs-rices pressenti-e-s). Pour coordonner un dossier publié dans *Marronnages*, veuillez envoyer une proposition au courriel de la revue : revue@marronnages.org. Toute proposition sera évaluée en interne par deux membres du comité de rédaction et donnera lieu à un avis rédigé à l'écrit, émis après discussion par le comité.

Les propositions doivent comprendre un argumentaire scientifique avec une définition de la problématique générale, des axes thématiques, des descriptions des méthodologies adoptées et, enfin, des précisions quant au type de contributions attendues (dans le cas des appels à contributions) ou la liste des articles pressentis (dans le cas des dossiers construits qui doivent comporter les titres, des résumés de 1 000 signes maximum [espaces compris] ainsi que les noms, prénoms et rattachements institutionnels des contributeurs-rices). Les propositions doivent également inclure une bibliographie sélective ainsi que les prénoms, noms, rattachements institutionnels et coordonnées des coordinateurs-trices.

Le texte des propositions ne doit pas dépasser quatre pages (format OpenOffice ou Word, Times New Roman ou Liberation Serif, corps 12, interligne simple).

Varia

Proposer un article

L'article soumis doit être adressé à la revue en utilisant le système de soumission d'article en ligne. Les auteur-e-s doivent d'abord s'inscrire sur le site pour y renseigner leurs coordonnées personnelles et leur rattachement institutionnel. Dans l'espace de soumission d'article, il faut en outre remplir les rubriques suivantes : « Liste des vérifications de la soumission », « Transférer la soumission », « Saisir les métadonnées » et « Confirmer la soumission ».

Rédaction du texte

Le texte de l'article doit respecter les contraintes suivantes :

Il doit être au format OpenOffice (ODT) ou Word (DOCX), police Times New Roman ou Liberation Serif, corps 12 et interligne 1,5, d'une longueur variable **entre 60 000 et 80 000 signes** (notes, espaces et bibliographie compris, mais hors annexes, tableaux, graphiques ou images).

- Il doit utiliser l'italique plutôt que le souligné (sauf pour les adresses URL) et placer toutes les illustrations, figures et tableaux aux endroits appropriés dans le texte plutôt qu'à la fin.
- Pour faciliter le travail d'évaluation, les auteur-e-s doivent veiller à ce qu'elles ou ils ne puissent pas être identifié-e-s en anonymisant l'article (dans les propriétés du fichier et dans les références bibliographiques).
- Le texte doit être accompagné d'un titre, d'un résumé de 1000 signes et de cinq mots-clés. Ces trois éléments doivent être traduits en anglais.
- L'article peut inclure des notes de bas de page, mais en nombre limité.
- Les éléments illustratifs (photos, graphiques, tableaux, etc.) doivent être de haute qualité (1200 dpi pour les illustrations, 600 dpi pour les éléments en niveaux de gris et 300 dpi pour les éléments en couleur, à la bonne taille). Ils doivent être fournis au

format JPEG, TIFF ou Word (DOCX, pour les images créées dans Word). Si l'auteur-e n'en est pas propriétaire, ces images doivent être libres de droit et joints dans un fichier à part.

- Les tableaux et graphiques doivent être fournis en format image et avec leurs données sources (format Excel XLSX ou OpenOffice ODS). Les fonds des graphiques ne doivent pas être tramés. Les sources et les légendes doivent être en police Times New Roman ou Liberation Serif, corps 10.

Citations et références bibliographiques

Les citations et références bibliographiques doivent être conformes à la norme Chicago Manual Style 17th Edition – Author-Date. Les références bibliographiques doivent être incluses dans le texte. Elles doivent aussi être copiées-colées dans la partie « Références » de la section « Saisir les métadonnées » de l'interface du site.

À propos du concept de race

Les auteur-es sont prié-e-s d'explicitier le sens donné au concept de race et aux concepts connexes. Cela vaut aussi pour l'usage de la graphie (avec ou sans guillemets).

Processus d'évaluation

La revue *Marronnages* souscrit aux principes de l'évaluation par les pair-e-s. La responsabilité de cette évaluation est partagée par le comité de rédaction, le conseil scientifique international et les spécialistes sollicités ponctuellement par la revue.

Marronnages ne publie que des textes inédits, à l'exception des traductions. Tout article soumis simultanément à une autre revue sera refusé. Les articles proposés à *Marronnages* sont soumis de façon anonyme. Le nom de l'auteur-e n'est pas révélé aux évaluateurs-rices de l'article et l'auteur-e n'est pas informé-e du nom des évaluateurs-rices. Le choix des évaluateurs-rices appartient au comité de rédaction et aux coordinateurs-rices des dossiers, sous la supervision du comité scientifique de la revue.

La décision de publication appartient au comité de rédaction qui est coordonné par le rédacteur en chef et les directeurs de la publication.

Une phase critique dans le développement de tout article est son évaluation par des chercheur-es spécialistes des domaines de recherche de l'auteur-e. Ce travail, sous-estimé par les institutions universitaires, est néanmoins précieux car il permet aux auteur-es de faire avancer leurs recherches, leurs réflexions et leur écriture, et éventuellement de corriger des erreurs. Nous remercions donc sincèrement tou.te.s ceux et celles qui, en faisant ce travail, aideront les auteur-es souhaitant se faire publier dans *Marronnages* à améliorer leurs articles.

Dans l'esprit de la revue *Marronnages*, nous invitons aussi les évaluateurs-rices à apprécier les articles soumis dans un souci constant d'aider les auteur-es à progresser, même quand un article est inabouti ou n'est pas retenu par la revue et y compris quand l'auteur-e ne maîtrise pas encore tous les codes de l'écriture scientifique et/ou occidentale. En nous fournissant leur évaluation, nous invitons les évaluateurs-rices à :

- étayer leurs recommandations en donnant des exemples ou des données précises ;
- spécifier et détailler ce que l'auteur-e pourrait faire afin de s'améliorer en concentrant leurs remarques sur le texte lui-même et non sur l'auteur-e ;
- préciser, bien évidemment, les points forts du manuscrit, tant sur le fond que sur la forme.

Lectures

Faire un compte-rendu de livre(s)

Marronnages publie, dans chaque numéro, des comptes rendus d'ouvrages récemment parus dans le champ de la revue. Il peut s'agir du compte-rendu d'un seul ouvrage et de la "lecture croisée" de deux à cinq livres.

Le comité de rédaction sollicite des auteur-e-s pour rédiger les recensions des livres reçus en service de presse.

Les auteur-e-s désireux-euses de recenser un (ou des) livre(s) peuvent aussi manifester leur intérêt auprès de Lamia Mellal (KUL-ULB), responsable de la rubrique Lectures, en écrivant à [lectures\[at\]marronnages\[point\]org](mailto:lectures[at]marronnages[point]org). Leur proposition sera présentée au comité de rédaction, qui décidera de leur confier (ou non) la recension.

L'évaluation du compte-rendu sollicité ou proposé est réalisée par trois lecteurs-rices internes qui soumettent leur avis au comité de rédaction, qui prend ensuite une décision concernant la publication.

Rédaction du texte

Le compte-rendu pour un ouvrage comprend **entre 5 000 et 10 000 signes**, espaces compris. Dans ce court texte, l'auteur-e **présente la problématique, la méthodologie et les principaux résultats du livre, et ouvre une discussion critique avec des commentaires précis et d'éventuelles nouvelles perspectives de recherche.**

La « lecture croisée » de deux à cinq ouvrages comprend **entre 20 000 et 60 000 signes**, espace compris. Dans ce texte plus long, l'auteur-e propose une analyse croisée des ouvrages reliés entre eux par un même thème, en mettant en lumière les différentes approches théoriques et méthodologiques ainsi que leurs conclusions et d'éventuelles nouvelles perspectives de recherche. Le titre du document est la référence complète de (ou des) l'ouvrage(s) recensé(s), **selon la norme Chicago Manual Style 17th Edition – Author-Date.**

Exemples :

Essed, Philomena. 1991. *Understanding Everyday Racism : An Interdisciplinary Study.* Newbury Park : Sage Publications.

Cooper, Frederick, et Ann Laura Stoler, éd. 1997. *Tensions of empire : colonial cultures in a bourgeois world.* Berkeley : University of California Press.

Le document doit être au format OpenOffice (ODT) ou Word (DOCX), police Times New Roman ou Liberation Serif, corps 12 et interligne 1,5. Il doit contenir le prénom et le nom de l'auteur-e, son affiliation institutionnelle et son courriel. Dans ces textes de format très court, **il faut éviter autant que possible d'ajouter des références et des notes de bas de page.** Si la référence à un autre ouvrage est considérée comme indispensable, elle sera présentée selon la norme Chicago Manual Style 17th Edition – Author-Date.

Processus d'évaluation

Les comptes-rendus doivent être envoyés par courriel à lectures@marronnages.org.

Sommaire

Dossier thématique

Daphné Bédinadé et Evélie Mayenga

Les conditions raciales de l'enquête en sciences sociales 08 - 15

Rachid Bouchareb

Tenter d'atténuer la distance raciale lors des interactions d'enquête :
viabilité et limites d'une stratégie d'appariement racial 16 - 36

Félicien Faury

Race et extrême droite :
réflexions sur les conditions raciales d'une recherche sur le Rassemblement national 37 - 52

Iman El Feki

« Vous êtes musulmane et vous travaillez sur la radicalisation ? Il n'y a pas un problème ? » :
quand la religiosité visible interroge la radicalisation 53 - 72

Ary Gordien

Entre une minorité dominante et une majorité historiquement racisée ?
Ethnographier des réseaux guadeloupéens noirs et blancs en outsider within 73 - 93

Jiyoung Kim

Conditions raciales de la gentrification :
une étudiante asiatique enquête sur les restaurants d'un quartier parisien 94 - 113

Varia

Fabrice Dhume et Samuel Bérard

Être personnel scolaire racisé-e :
formes et signification de l'expérience du racisme au travail dans l'Éducation nationale française ... 116 - 138

Evélie Mayenga

Les traductions françaises de l'intersectionnalité :
race, mondes académiques et profits intellectuels 139 - 163

Lectures

Mathias Möschel

Dhume et al., *Du racisme d'État en France ?* 166 - 167